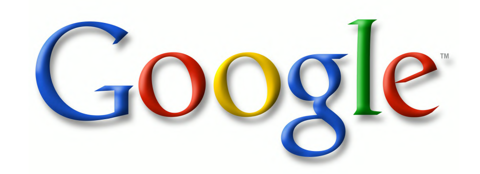


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF MICHIGAN.

THE

Hagerman Collection

OF BOOKS RELATING TO

HISTORY AND POLITICAL SCIENCE

BOUGHT WITH MONEY PLACED BY

JAMES J. HAGERMAN OF CLASS OF '61

IN THE HANDS OF

Professor Charles Kendall Adams

IN THE YEAR

1883.



DC
135
.R5
A3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU.

TOME SECOND.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU,

PAIR DE FRANCE, PREMIER GENTILHOMME

DE LA CHAMBRE DU ROI, &c.

Pour servir à l'Histoire des Cours de Louis XIV, de la Régence du Duc d'Orléans, de Louis XV, & à celle des quatorze premieres années du Règne de Louis XVI, Roi des François, *&* Restaurateur de la liberté.

Ouvrage composé dans la Bibliotheque, & sous les yeux du Maréchal de Richelieu, & d'après les Porte-feuilles, Correspondances & Mémoires manuscrits de plusieurs Seigneurs, Ministres & Militaires, ses Contemporains : Avec des Portraits, des Plans & des Cartes nécessaires à l'intelligence de l'Ouvrage.

TOME SECOND.

A LONDRES,
Chez Joseph de Boffe, Libraire, Gerard Street, soho, n°. 7.
A MARSEILLE,
Chez Mossy, Imprimeur-Libraire, à la Canebiere.
Et se trouve A PARIS,
Chez Buisson, Libraire, rue Haute-Feuille hôtel de Coëtlosquet, n°. 20.

1790.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Négociations du duc d'Orléans pour obtenir la régence.

VERS le milieu de l'année 1715, toute l'Europe avoit les regards fixés sur la France; le roi vieillissoit; sa mort paroissoit prochaine; on ne connoissoit pas les dispositions de son testament; on ignoroit si la régence étoit accordée au roi d'Espagne, ou si le duc d'Orléans pourroit jouir des droits de sa naissance. Les bons esprits, observant la disgrace perpétuelle dans laquelle ce prince avoit vécu, & l'existence même d'un testament, disoient qu'il n'étoit pas probable que le roi, tout environné des ennemis du duc d'Orléans, lui eût attribué la régence; d'autres, favorables à ce prince, assuroient que le roi ne pouvoit le priver, par un acte testamentaire, d'un droit qu'il tenoit de sa naissance; quelques-uns rappeloient les anciens droits de la nation, assemblée pour l'adjuger au plus digne des princes; mais ce parti ne dominoit pas, parce que le feu roi avoit étouffé tous les sentimens de notre ancienne liberté.

Digitized by Google

On m'a assuré, dans ce temps-là, que Torcy, secrétaire d'état, & Bloin, valet de chambre, avoient fait connoître au duc d'Orléans les dispositions secretes de ce testament, qui l'éloignoit de la régence, en feignant de la lui conserver, & que cette duplicité irritant le duc d'Orléans, franc & ouvert de son naturel, le fit sortir de l'état d'indifférence où il étoit accoutumé de vivre sur ses intérêts; on ajoutoit que l'abbé Dubois le maintint dans cette résolution, & qu'il se prépara dès-lors à tout entreprendre pour rompre les dispositions de ce testament; il s'instruisit des formalités qu'avoit imaginées la magistrature, pour casser celui de Louis XIII, & s'attacha d'abord aux chefs du parti moliniste, croyant avec raison, que si la puissante faction des Jésuites lui étoit favorable, il réussiroit plus aisément dans son projet. Mais ce parti avoit d'autres vues. Il étoit trop puissant, & ne croyoit pas avoir besoin de protection pendant la régence future. La faction des Jansénistes, qui étoit persécutée, le reçut au contraire avec de grandes démonstrations de dévouement; & le duc de Saint-Simon, qui passoit pour être janséniste, & qui étoit toujours l'ennemi déclaré des princes légitimés, de madame de Mainte-

Digitized by Google

tion, & de tout ce qui étoit attaché aux maximes de la cour de Louis XIV, s'unit étroitement au duc d'Orléans, lui prépara les voies par des intrigues avec de grands seigneurs, & avec quelques présidens du parlement. Saint-Simon étoit actif, entreprenant, frondeur, plein de génie & de courage; il avoit toutes les qualités d'un chef de faction, pour préparer & pour exécuter une entreprise, une révolution.

Long-temps même avant la mort du roi, il se tenoit des assemblées très-secretes au château de Madrid, chez mademoiselle de Chaussferaye, qui y avoit un appartement. Là se trouvoient le cardinal de Noailles, le duc de Saint-Simon, le duc de Noailles, les d'Alegre, de Maisons, le maréchal d'Harcour, d'Aguesseau, l'évêque de Montpellier, & le pere Bernard de l'Oratoire, qui s'y rendoient par des allées & dans des temps différens. Ce conseil traitoit des plus importans projets, & quelquefois il se renforçoit de quelques initiés, qui se répandoient dans la capitale, pour sonder les esprits, pour répandre des nouvelles, pour parler du duc d'Orléans, & pour préparer de loin la révolution. Noailles & Saint-Simon traitoient avec les présidens du parlement;

& Dubois avec des conseillers. Les *roués* du duc d'Orléans, qui se disoient capables d'un grand coup, tous ceux qui avoient été attachés à ce prince pendant ses plus cruelles disgraces, qui avoient déjà donné des preuves de leur dévouement, offroient de négocier chacun suivant leurs moyens; on faisoit entendre aux grands qu'ils seroient employés dans les affaires, & le duc d'Orléans promit au maréchal de Villars qu'il seroit président du conseil de guerre. Une place dans le ministere fut l'appât de Noailles, qui répondit du service des troupes qu'il commandoit. Ses beaux-freres assurerent aussi que le régiment des Gardes lui seroit dévoué. Saint-Simon fit entendre à quelques présidens du parlement de Paris, qu'il leur feroit rendre la prérogative de faire des remontrances, que le roi avoit enlevée à la cour depuis plus de quarante ans. On gagna l'abbé Pucelle, chef de parti, parmi les conseillers jansénistes, & on lui promit le retour des ennemis de la constitution unigenitus, qu'on avoit exilés ou renfermés dans des prisons; & Saint-Simon, qui joignoit l'activité du génie qui négocie, à la petitesse d'esprit attaché à un détail d'étiquette & de cérémonial, n'avoit traité lui-même avec le Duc

Digitized by Google

d'Orléans, qu'en tirant de lui la parole d'être favorable à la querelle du parlement avec les pairs, qui vouloient être salués du bonnet quand on demandoit leurs avis, tandis que les présidens ne vouloient le donner eux-mêmes que couverts de leur mortier. Cette dispute avoit jusqu'alors servi merveilleusement le ministere, pour séparer les pairs du parlement, & les tenir divisés; mais le régent, qui avoit besoin de les réunir, promit à Saint-Simon de le servir, & n'exécuta pas sa promesse. Le duc de Guiche fut de tous les seigneurs le plus avisé; il ne voulut pas se contenter d'un vain espoir; il fallut de l'argent comptant; il fit la loi, & la somme lui fut payée, à la mort du roi, par le trésor royal.

Le duc d'Orléans traita encore, mais fort secretement, avec M. le duc, qui, jaloux du rang de M. du Maine & du comte de Toulouse, & plus jaloux encore des grandes places dont le roi avoit favorisé les princes nés bâtards, brûloit du désir de les voir rentrer dans le néant. Il offroit lui-même au duc d'Orléans de l'aider de son crédit & de son autorité, pour reconnoître & soutenir sa régence, s'il vouloit annuller ce qu'avoit fait le feu roi en faveur de ses enfans naturels. Le duc d'Or-

Digitized by Google

léans étoit bien dans les mêmes principes; mais il vouloit temporiser; il regardoit comme une affaire trop délicate de traiter de cette grande question dans l'assemblée des chambres du parlement, ou dans le lit de justice qui devoit lui confirmer la régence. Il craignoit de jeter des embarras dans ses propres affaires, en impliquant celle des princes du sang & des princes légitimés, & engagea M. le duc à consentir qu'il établît d'abord sa régence, & promit de soutenir ensuite sa dignité & ses intérêts de prince du sang, quand sa puissance seroit affermie & bien constatée.

Il fut fait aussi dans le même temps divers autres traités secrets. Blancmenil, avocat général, son frere, son cousin germain, président à mortier, l'intendant de Languedoc Basville, qui avoit acquis, par la crainte qu'il inspiroit, une grande puissance en Languedoc, où il affectoit les manieres d'un petit tyran, eurent la promesse d'être employés dans le ministere. Les sceaux furent promis au président de Maisons, avec d'autant plus de vraisemblance, qu'on savoit que le chancelier Voisin avoit beaucoup contribué à faire le testament; mais la mort prématurée du président donna cet espoir au procureur général,

Digitized by Google

étroitement attaché aux prérogatives de sa compagnie & déjà touché de la promesse qu'avoit faite le duc de lui rendre celle des remontrances. Ce qu'il y a de plus surprenant dans toutes ces négociations, c'est que le secret en fut l'ame. Il fut gardé si scrupuleusement, que le lendemain de la mort du Roi, le cardinal de Noailles, qui vint présenter ses hommages au Régent, étonna la foule des courtisans, qui se demanderent entre eux, d'une voix assez élevée pour être entendus : *Que vient-il faire avec nous?*

La nuit qui précéda la mort du Roi, il fut tenu un dernier conseil, présidé par le duc d'Orléans, assisté de l'avocat général Joly de Fleury, du procureur général, & de quelques autres chefs du parlement : on instruisit le prince du cérémonial; on composa les discours qu'il devoit prononcer. Noailles avoit donné l'ordre d'environner entierement le palais de gardes françoises, & on avoit donné à chaque soldat de la poudre & du plomb pour six coups. Les gardes du corps du Prince, quelques seigneurs affidés & des plus déterminés, en habit commun, avoient, outre l'épée, des armes cachées sous leurs juste-au-corps. Et tous les roués du futur régent étoient armés aussi;

de maniere qu'en cas de refus du parlement, la crainte de la violence, la vue des épées & des armes brillantes, quelques évolutions concertées devoient déterminer la compagnie à le reconnoître pour régent. La France assemblée délibéroit jadis par des suffrages libres sur la régence; mais tombée sous le pouvoir militaire, elle se ressouvenoit à peine de ses droits, parce que les droits d'élection dans les monarchies qui vieillissent, se changent toujours en droits (1) militaires ou *en droits de naissance.*

Tous ces préparatifs étoient aussi inutiles que mal concertés. Le parlement, déjà trop flatté d'anéantir la volonté d'un grand roi qui l'avoit foulé aux pieds, d'adjuger la régence, & de récupérer l'usage des remontrances avant l'enregistrement, étoit tout porté de lui-même à casser le testament. Le duc de Bourbon, le comte de Charolois, le prince de Conti, le duc du Maine, le comte

(1) Voltaire assure que le parlement ne fut point environné de seigneurs armés. On peut voir, contre son sentiment, ce que dit le duc de Berwick. Le maréchal de Richelieu en a laissé des preuves certaines dans ses porte-feuilles.

de Toulouse, vingt-neuf pairs, toutes les chambres, &c., furent présens à cette séance; & le duc d'Orléans étoit à peine placé, que le premier président, ouvrant la séance, déclara *que sa compagnie lui avoit ordonné de l'assurer qu'elle iroit au devant de tout ce qui pourroit lui prouver le profond respect qu'elle avoit pour lui.*

C'étoit une déclaration assez claire de ce que le parlement alloit faire. Ce prince néanmoins parut intimidé dans cette assemblée; il prononça avec quelque embarras le discours où il montra ses droits à la régence. Il déclara que le feu roi, après avoir reçu le viatique, l'avoit assuré que, dans son testament, tous les droits de sa naissance lui étoient conservés, ajoutant que, s'il n'avoit pas tout prévu, & s'il restoit quelque article sujet à contestation, on le changeroit. *Je suis donc persuadé*, dit le duc d'Orléans, *que, selon les lois du royaume, selon la volonté du feu roi, la régence m'appartient; mais je ne serai point satisfait, si, à tant de titres, vous ne joignez vos suffrages à votre approbation, dont je ne serai pas moins flatté que de la régence même.* Le duc d'Orléans demanda ensuite de délibérer d'abord sur le droit de sa

naissance, & sur ceux que le testament pourroit ajouter, assurant le parlement *qu'il* s'AIDEROIT *de ses conseils, de ses remontrances*, & demandant qu'on délibérât dabord sur le titre de sa naissance, & sur les lois du royaume relatives à cet objet.

La flatterie se manifesta alors avec la plus grande publicité. Joly de Fleury se leva, disant que la naissance appeloit en effet le prince à la régence, & que la nature l'y avoit d'ailleurs destiné personnellement, ayant pris plaisir de l'orner de qualités éminentes, qui seules le rendroient digne d'être élevé par les suffrages de la compagnie ; il termina ses flatteries, en requérant l'ouverture du testament & des codicilles confiés à la garde du parlement, pour délibérer sur le droit du prince & sur les volontés du feu roi.

Alors le duc d'Orléans, toujours intimidé, se leva, & se disposa à sortir de l'assemblée, ne voulant pas assister, par modération, à la délibération qui le regardoit. Mais la flatterie parut encore avec plus d'évidence : on lui dit que la compagnie seroit toujours honorée de l'avoir en sa compagnie. On étoit convaincu que sa présence réprimeroit la voix de tout ce qui étoit capable de soutenir les volontés du feu roi.

Digitized by Google

On en vint aux voix, & le duc d'Orléans, retenu par la même délicateſſe, refuſa d'opiner. L'arrêt qui intervint, conforme aux concluſions des gens du roi, ordonna la lecture du teſtament, qu'on alla chercher à la tour, où il avoit été dépoſé.

Le premier préſident, le procureur général, ſe réunirent, chacun avec leur clef, pour le tirer de la fortereſſe où il avoit été caché. Le premier préſident s'en ſaiſit, & on obſerva qu'à ſon retour à la grand'chambre, les ſpectateurs, qui attendoient le réſultat d'une ſi grande aſſemblée, pâlirent, en voyant paſſer devant eux ce dernier acte des volontés du feu roi, qui renfermoit en quelque ſorte les deſtinées de la France. Toutes les avenues du parlement étoient remplies d'un peuple nombreux, attiré par la crainte & l'eſpérance. Les partiſans de la cour de Louis XIV redoutoient l'affront inſigne qu'on alloit faire à la mémoire du monarque, tandis que les partiſans du duc d'Orléans étoient tous animés de l'eſpoir du ſuccès du régent, ou de la réſolution, comme ils le diſoient, d'aider, par *un coup de main favorable*, le ſuccès d'une ſi grande affaire.

Le teſtament & les codicilles paſſerent à travers la foule étonnée, qui ne ceſſa de fixer

le paquet, la tête alongée & la bouche béante. Le préſident mit le porte-feuille ſur ſon bureau, dont il tira le fatal paquet ſept fois cacheté, qu'il préſenta au duc d'Orléans. Ce prince l'ouvrit en tremblant, & non ſans peine, parce qu'il ſavoit bien qu'il portoit ſon excluſion de la régence, & ſon propre jugement: on lut les diſpoſitions injuſtes du feu roi, contenues en ſix feuillets, avec les deux codicilles; enſuite le duc d'Orléans, qui, de ſon naturel, montroit un grand courage quand il ſe trouvoit dans de plus grands dangers, prenant la parole, dit d'un ton ferme & aſſuré, qu'il étoit touché de voir que le feu roi lui refuſoit un titre dû à ſa naiſſance, par un acte contradictoire avec ſes dernieres paroles & ſes ſentimens, demandant de nouveau que la cour opinât ſur les droits de ſa naiſſance.

Les gens du roi ſe leverent, & dirent que les droits du ſang, & les dernieres paroles du roi devoient réunir les ſuffrages, & que ſi le teſtament ne donnoit que le droit de *chef du conſeil de régence*, ſous le titre de régent, il étoit aſſez prouvé que M. le duc d'Orléans étoit en effet régent du royaume. On dit que ce titre étoit aſſez confirmé par les dernieres

paroles du roi & par le droit de sa naissance. La matiere fut mise en délibération, & passa d'une voix unanime en faveur du duc d'Orléans, qui fut nommé régent.

Le prince dit ensuite qu'il avoit plusieurs difficultés à proposer sur le testament ; qu'il se sentoit fort incapable même de porter le poids dont le roi l'avoit chargé, en le mettant à la tête du conseil de la régence, & qu'il croyoit qu'il seroit à propos d'établir plusieurs conseils particuliers pour les affaires étrangeres, pour la guerre, pour les finances & les matieres ecclésiastiques ; que toutes les affaires qui auroient été discutées dans ces différens conseils, seroient ensuite rapportées & délibérées au conseil suprême de régence, & que pour cela il faudroit nécessairement changer le conseil de régence ordonné par le testament du feu roi ; que M. le dauphin, duc de Bourgogne, avoit toujours eu en vue ce systême, & qu'ainsi il croyoit ne pouvoir mieux faire, que de suivre un pareil modele pour l'administration des affaires de l'état. Il dit qu'il étoit juste de déclarer M. le duc, en qualité de prince du sang, chef du conseil sous lui, & de le faire, dès à présent, entrer dans le conseil, quoiqu'il n'eût que 23 ans complets, & quoique le testa-

Digitized by Google

ment du roi portât qu'il n'auroit entrée qu'à 24 ans, parce que, dans les choses favorables, l'année commencée suffisoit, & dit qu'on en agiroit de même à l'égard des autres princes. Outre ces conseils, il proposa d'en former un de conscience, dans lequel un des premiers magistrats du parlement seroit appelé pour y donner son avis, pour soutenir les droits du roi & les libertés de l'église gallicane; il ajouta qu'il proposeroit & feroit part à la cour de ceux qu'il auroit choisis pour conseillers, & qui seroient tous agréables à la compagnie. A l'égard du commandement des troupes, il demandoit d'avoir celui de la maison du roi, le commandement ne pouvant pas être divisé, & celui de toutes les troupes lui appartenant par sa qualité de régent du royaume.

M. le duc prit la parole, & remontra qu'étant né premier prince du sang, & ayant l'honneur d'être grand maître de la maison du roi; il y avoit beaucoup de difficulté à accorder ces deux qualités avec celle que le roi donnoit au duc du Maine par son testament, parce qu'étant obligé de servir le Roi en qualité de grand maître, & le duc du Maine étant gouverneur de la personne du roi, il faudroit

Digitized by Google

qu'il prît les ordres de M. le duc du Maine, ce qui étoit contraire à la qualité qu'il avoit de premier prince du sang; il ajouta qu'il ne pouvoit recevoir les ordres que du roi, ou de celui qui le représentoit, & demanda à la cour qu'on délibérât.

Cette fois le duc du Maine rompit le silence qu'il avoit toujours gardé; mais il parla sans élévation, & avec une sorte de pusillanimité. Le talent de la parole n'est point en honneur, & n'est pas cultivé sous des monarques absolus, comme dans les nations libres, parce que la volonté seule du roi, qui fait la loi, proscrit les discussions oratoires. Le duc du Maine, habile à faire sa cour, ne le fut point dans l'art du raisonnement; il dit simplement que l'honneur que le roi lui avoit fait étoit beaucoup au dessus de lui, & qu'il l'avoit témoigné, lorsqu'il lui fit part des dispositions avantageuses portées par son testament; il ajouta que le roi lui ferma la bouche, en lui disant qu'il lui avoit déclaré ses dernieres volontés, & que c'étoit à lui à les respecter. Le duc du Maine dit enfin qu'il renouveloit présentement la déclaration qu'il avoit faite au roi, & qu'il s'en rapportoit entierement à la cour du parlement, ne pouvant précisément

se désister du choix honorable que le feu roi avoit fait de lui par son testament, mais demandant à la cour de faire attention, qu'étant chargé de la sûreté du prince, si elle jugeoit à propos de le lui confier, elle prît garde de ne lui pas donner une charge & une vaine apparence d'autorité.

Les gens du roi sortirent de la chambre, pour conclure sur tous ces discours & ces demandes, & dirent qu'à l'égard des conseils, cette affaire demandoit une plus grande explication & une plus longue délibération, & qu'il seroit à propos de la remettre à l'après-midi, ou à un autre jour qu'il plairoit à monseigneur le régent; qu'il étoit juste de déclarer M. le duc chef du conseil sous M. le duc d'Orléans, & qu'il eût entrée au conseil à 23 ans complets, comme les autres princes du sang.

A l'égard des autres difficultés proposées par les ducs de Bourbon & du Maine, ils prioient la cour de vouloir bien remettre à l'après-midi, ou à un autre jour. Ainsi il passa d'une voix unanime, de déclarer M. le duc chef du conseil, & de lui en donner l'entrée à 23 ans complets, comme aux autres princes du sang.

Le parlement s'étant séparé, M. le duc d'Orléans

Digitized by Google

Mans retourna au palais royal, où le procureur général & l'avocat général Fleury le vinrent trouver; & s'étant renfermés avec quelques confidens, ils prirent des mesures sur ce que le duc d'Orléans devoit dire. Le soir, le prince revint au parlement, environné des suisses de sa garde, qui marchoient tambour battant, & suivi de sa cour; mais les troupes & les gardes françoises avoient été déjà renvoyées, le parlement ayant remontré que la cour ne devoit pas être ainsi environnée, parce qu'étant déjà toute disposée en sa faveur, on pourroit attribuer ce dévouement à la crainte. Le régent donna cette satisfaction au parlement, en renvoyant les soldats.

Le parlement s'étant assemblé, M. d'Orléans dit qu'il ne s'étoit point assez expliqué le matin sur les conseils qu'il avoit demandés; que son intention étant de former plusieurs conseils, il étoit nécessaire de lui donner le pouvoir de diminuer, de changer, ou d'augmenter les conseillers au conseil de régence; *qu'il suivroit la pluralité des voix, pour décider des affaires qui seroient agitées*; mais que la nomination de toutes les graces & récompenses n'appartenoit qu'à lui seul, comme régent, sans être astreint à cette pluralité. *Je veux*, dit-il, *avoir*

Digitized by Google

la liberté de faire le bien, & ne veux être lié que pour faire le mal; ensuite il demanda le commandement des troupes, parce qu'étant régent du royaume, il disoit avoir seul le droit de les commander, & que diviser le commandement, ce seroit une source de tumulte, de guerre civile ou de sédition. Joly de Fleuri se leva, & dit, que les lois du royaume ordonnoient que, dans le conseil de régence, la pluralité des avis seroit suivie en tout; qu'on y avoit souvent dérogé sous la régence, surtout de la reine Anne d'Autriche; qu'ainsi M. le duc d'Orléans auroit pu prétendre n'être pas astreint à la pluralité des voix. Mais que puisqu'il vouloit bien s'y soumettre pour la décision des affaires, il falloit au moins laisser la nomination des places & des autres récompenses à sa volonté, ajoutant que personne n'étoit plus capable que lui de discerner le vrai mérite, & que son choix seroit toujours judicieux & ses récompenses bien placées; à l'égard des conseils, il dit que leur organisation emportoit la nécessité d'augmenter, changer, diminuer le conseil de la régence, & qu'il falloit consentir à la demande de M. le duc d'Orléans, qui promettoit de faire part à la compagnie des personnes choisies pour former ces conseils:

inférieurs, assurant que c'étoit un grand avantage pour le parlement d'avoir quelques-uns de ses membres dans le conseil de conscience, pour y soutenir les intérêts de l'église. A l'égard de l'éducation du jeune roi, il dit que le défunt y avoit sagement pourvu ; qu'il falloit la confier au duc du Maine, sous le nom de surintendant à la garde & à l'éducation du roi ; mais que les troupes ne devoient reconnoître que l'ordre du duc d'Orléans, parce que tous les officiers de la maison du roi ne le prenoient que du roi, ou de celui qui le représentoit ; qu'on avoit pu proposer de donner au duc du Maine le commandement de la garde ordinaire, mais que c'étoit toujours avec la même difficulté, les officiers prétendant ne pouvoir prendre l'ordre que du roi seul. Ainsi, il dit qu'on ne pouvoit pas se dispenser de donner le commandement des troupes à M. le duc d'Orléans, & que le duc du Maine, dans la qualité qu'on lui donnoit, ne pouvant prétendre aucune supériorité sur M. le duc, ce dernier prince ne prendroit les ordres, pour sa charge, que du régent..... Le duc du Maine répliqua, que si on lui ôtoit le commandement des troupes, sur quoi il n'insistoit pas, il étoit juste qu'on le déchargeât de la garde

Digitized by Google

du roi, & parla de tumultes, d'accidens fâcheux; sur quoi le duc d'Orléans demanda quels pourroient être ces accidens & ces choses fâcheuses, disant qu'il avoit un intérêt égal au sien, pour y veiller, & ajoutant que, puisqu'il demandoit d'être déchargé de la sûreté du prince, qu'il étoit juste de le lui accorder, ce qui passa d'une voix unanime.

Le duc de Saint-Simon brûloit de parler de l'affaire du bonnet; mais le régent avoit déterminé avec le Maréchal de Villars & autres pairs, de ne point élever une question aussi dangereuse dans ce moment-là. Saint-Simon, qui ne perdoit pas de vue sa motion, dit alors que tout ce qu'ils avoient fait en présence du duc d'Orléans, ne pouvoit nuire ou préjudicier aux ducs. Le régent le demanda aussi, & le premier président y adhéra. Le maréchal de Villars ajouta, qu'il lui paroissoit juste, suivant les paroles du roi, que les présidens saluassent les ducs, en leur demandant leurs avis, puisque le roi lui-même avoit la bonté de les saluer; à quoi le premier président répondit: *Le roi m'a fait l'honneur de me dire, dans ce temps-là, qu'on ne parleroit jamais de cette affaire devant lui; qu'il ne s'en mêleroit point, & qu'il nous permettoit de la discuter librement.*

Digitized by Google

Le duc de Saint-Simon, le président de Novion, d'autres présidens alloient élever une grande querelle sur ces bonnets; mais le duc d'Orléans prit la parole, en s'adressant au président de Novion, promit d'accommoder cette affaire avec lui, ne prétendant pas préjudicier à l'une ni à l'autre des parties. Novion répartit, que le roi seul pouvoit juger la contestation.

C'est ainsi que finit ce grand jour, qui décida de la fortune du duc d'Orléans, &, pour ainsi dire, de la France, qui alloit être gouvernée si absolument, pendant sept à huit ans, par un prince qui, peu de temps auparavant, avoit été regardé avec une espece d'horreur. Dans un instant, tous les cœurs se tournerent vers lui, & conçurent des espérances d'un gouvernement sage; les dévots de l'ancienne cour en étoient seuls consternés, & disoient hautement que c'étoit un effet de la divine providence, irritée contre les françois, qui vouloit les châtier. Les politiques au contraire attribuoient ce changement à l'instabilité nationale & populaire, & particulierement aux négociations secretes avec les principaux du parlement, auquel ce prince promit la restitution du droit de faire des remontrances.

Digitized by Google

Les enfans naturels du feu roi, unis avec la faction des dévots, poussoient les hauts cris contre le duc d'Orléans; & le duc du Maine, s'en retournant chez lui, essuya de sa femme, non seulement des paroles injurieuses, mais elle lui donna un soufflet, le traita avec le dernier mépris, & ce jour-là fut l'époque du commencement de la haîne que cette princesse conçut contre le régent, qui s'augmenta davantage tous les jours, comme nous le verrons, sur-tout lorsque le régent dépouilla son mari de la qualité de prince du sang, qu'il tenoit du feu roi.

CHAPITRE II.

Premieres opérations de la régence.

Le duc d'Orléans, reconnu régent par la cour de parlement, par les pairs du royaume, & par les princes du sang, voulut que son pouvoir fût constaté par l'autorité. Le roi vint, pour cela, tenir son lit de justice, & confirmer tout ce qui avoit été fait. Ce jeune Monarque n'avoit encore que cinq ans & sept mois, & le peuple de Paris, qui idolâtre ses rois, sur-tout quand il n'a aucun sujet de mécontentement, ne

Digitized by Google

cessa d'applaudir, & de s'écrier, en le voyant: VIVE LE ROI! Il étoit, dans cette circonstance, d'une santé chancelante; il n'offroit aux parisiens, qui le dévoroient des yeux, qu'un visage pâle & exténué, qui le rendoit encore plus intéressant. On étoit persuadé qu'il ne vivroit pas, & cependant son air tranquille, sa petite physionomie sérieuse, qu'il tenoit de son tempérament plutôt que de sa maladie, favoriserent sa représentation; & l'amour des françois pour leur roi, même au berceau, se manifesta, quand il prononça sur-tout, avec toute la grace possible, *qu'il déclaroit le duc d'Orléans régent du royaume, pour administrer les affaires de ses états pendant la minorité*, CONFORMÉMENT A L'ARRÊT DU PARLEMENT DU 2 SEPTEMBRE. Ces paroles remarquables avoient été dictées par la magistrature, à qui l'abolition de nos droits avoit laissé celui de déclarer la régence, comme elle s'étoit emparée du droit de vérifier même les édits bursaux.

Le 12 septembre suivant, le régent voulut encore s'autoriser d'un lit de justice. Là fut confirmé ce principe d'une nouvelle jurisprudence, inconnue à nos peres, que la régence étoit dévolue, comme la royauté, au droit

Digitized by Google

de naissance, & elle fut adjugée de nouveau au duc d'Orléans, à cause de ce titre. Ainsi, toutes ces sortes de pouvoirs confirmoient à ce prince l'autorité la plus absolue, que le feu roi lui avoit enlevée par son testament.

La régence une fois bien assurée, les seigneurs de la cour & toute la magistrature étoient comme dans une grande attente sur le choix des personnes à qui on avoit promis les premieres places du gouvernement; mais, par un raffinement de politique, & pour contenir, pendant quelque temps, tous les aspirans, & les mettre dans une situation critique entre la crainte & l'espoir, le régent retarda, tant qu'il fut en son pouvoir, la composition des conseils. A la fin, toute la capitale ayant été comme en souffrance durant ce temps-là, on en publia la formation suivant le systême du feu Dauphin, duc de Bourgogne, qui en avoit reçu le plan de Fénelon. On établit six conseils; le premier étoit le conseil de conscience, dans lequel on devoit traiter des affaires ecclésiastiques, des bénéfices & des libertés de l'église gallicane. Le cardinal de Noailles y présidoit avec quelques conseillers, dont l'abbé Pucelle, conseiller de grand'chambre, étoit membre.

Digitized by Google

Le second étoit pour *les affaires étrangeres.* Le maréchal d'Huxelles y présidoit avec quelques conseillers ; toutes les affaires de l'état, avec les princes étrangers, devoient y être discutées.

Le troisieme étoit pour la *guerre*, auquel présidoit le maréchal de Villars. Le duc de Guiche, colonel des gardes & beau-frere de Noailles ; Biron, lieutenant général ; Puységur & autres gens de guerre en étoient conseillers, & tout ce qui regarde la guerre & les troupes devoit y être réglé.

Le quatrieme étoit celui des *finances.* Le duc de Noailles, neveu du cardinal, y présidoit.

Le cinquieme étoit pour la *marine*, & tout ce qui la concerne devoit s'y régler ; le comte de Toulouse, amiral, devoit y présider quand il le voudroit, & le maréchal d'Estrées, vice-amiral & beau-frere du duc de Noailles, y présidoit ordinairement. Mais l'amiral devoit signer tout, & en son absence le vice-amiral. Les autres étoient le maréchal de Tessé, le maréchal d'Estrées, Coetlogon, Champigny, Ferrand de Bon-Repos, & autres, mais tous gens de mer.

Le sixieme étoit appelé *conseil du dedans*,

Digitized by Google

& tout ce qui regarde certaines affaires particulieres du royaume, les ponts, les chemins, & autres objets semblables devoient s'y régler. Le duc d'Antin y présida, moins parce qu'il étoit beau-frere du régent, que parce qu'il falloit l'employer à quelque chose, pour l'empêcher de tout censurer. Le duc de Brancas en étoit conseiller, de même que du Harlay, d'Argenson, &c.

L'on ajouta ensuite un septieme *conseil de commerce*; Amelot y présidoit, d'Argenson & Macheux y assistoient; & dans les affaires difficiles, on appelleroit les principaux négocians, pour être consultés.

Tous ces conseils avoient leurs secrétaires pour écrire & pour les expéditions. Les lettres étoient adressées directement aux présidens, qui décidoient si elles convenoient au conseil: dans ce cas, on en faisoit le rapport, & les décisions de chaque conseil étoient portées ensuite au conseil de régence, qui approuvoit ou désapprouvoit leurs résultats. Ces conseillers étoient tous habiles & expérimentés dans les matieres qui devoient se traiter dans leurs bureaux respectifs. Le choix fut approuvé du public, qui croyoit d'avance que tout se régleroit de la maniere la plus parfaite.

Digitized by Google

On établit encore que les conseillers d'état & deux maîtres des requêtes recevroient les placets (ce qui est proprement l'institution & le devoir de leurs charges); qu'ils en feroient leur rapport en présence du régent, & que le chancelier aviseroit à ce que la justice fût bien administrée.

Quelques jours après, il parut une déclaration, par laquelle le roi ordonnoit que le duc d'Orléans signeroit & arrêteroit toutes les ordonnances, états, fonds & dépenses, & qu'elles seroient allouées & passées en compte. Cette déclaration rendit le régent seul dépositaire & seul administrateur des deniers de l'état, tandis que l'établissement des conseils éloignoit les ministres qui n'avoient point sa confiance. Desmarest perdit les finances, & fit cesser les plaintes du public, par son fameux compte rendu; la Vrilliere fut conservé; Torcy, aimé du régent, eut la charge de grand maître des postes, qu'on créa, & conserva encore la partie secrete de la correspondance établie par le feu roi, qui savoit par ce moyen, de différentes manieres, tout ce qui se passoit chez nos voisins. Torcy a conservé les registres de cette curieuse correspondance, & l'historien de mon temps a eu la communication

de cet étonnant ouvrage, formé de cinq volumes manuſcrits, qui ſont la ſuite naturelle des mémoires politiques de ce profond & ſage négociateur. Le comte de Pontchartrain, miniſtre de la marine, donna auſſi ſa démiſſion; mais la charge de ſecrétaire d'état fut accordée à ſon fils Maurepas, ſans exercice, à cauſe de ſa jeuneſſe. La Vrilliere en faiſoit les fonctions, & Maurepas s'amuſoit de poéſies galantes, de calembours, de marionnettes, & des plaiſirs de ſon âge.

Tous ces conſeils étoient ſubordonnés au conſeil général de régence, préſidé par le duc d'Orléans, & compoſé du duc de Bourbon, du duc du Maine, du comte de Toulouſe, du chancelier de France, des maréchaux de Villeroi, d'Huxelles, d'Harcour, de Villars. Le feu roi les avoit tous appelés par ſon teſtament, & le régent y ajouta le maréchal de Beſons, le duc de Saint-Simon, l'un des chefs de l'opération préſente, l'ancien évêque de Troyes, & il en exclut les quatre ſecrétaires d'état & le maréchal de Tallard.

Toute la nation applaudit d'abord à l'anéantiſſement des miniſtres, qui réſultoit de la création des conſeils. L'opinion régnante, conduite par la faction des Janſéniſtes, que

le régent alloit relever de l'état d'opprobre où le feu roi l'avoit jetée, regrettoit cependant le marquis de Torcy, soupçonné d'un peu de jansénisme, qu'il cachoit soigneusement; mais on applaudit à la retraite de Pontchartrain, ministre de la marine, qui passoit pour être l'espion du roi, & qui s'étoit, depuis long-temps, attaché à d'Argenson, qui, par état, en faisoit le métier. Desmarest, qui dirigeoit les finances, soupçonné d'abord d'avoir contribué aux malheurs de l'état, ne put reconquérir l'estime publique, que par la publicité de ses opérations; & Voisin, chancelier, qu'on laissa en place, le plus habile courtisan de ce temps-là, mourut quelques mois après; les conseils supplanterent les autres ministres que la nation n'aimoit pas.

Les premieres opérations du régent annoncerent que ce prince abhorroit la persécution; mais les jésuites, qui la croyoient nécessaire en matiere de religion, pousserent des cris jusqu'aux nues, souleverent tous les dévots de la capitale & des provinces, quand ils furent témoin sur-tout de l'ouverture des prisons, qu'ils avoient eux-mêmes remplies, & des ennemis de la bulle, & de leurs propres ennemis. A les entendre, on eût dit que la

France étoit perdue, parce que le régent avoit évacué la bastille. Ils s'iriterent bien davantage contre le ministere nouveau, quand ce prince exila le confesseur du feu roi, le détestable le Tellier, l'un des chefs de leur compagnie, qui avoit fait exiler ou renfermer tant de milliers de bons citoyens & d'écrivains respectables, avoit allumé le feu aux quatre coins du royaume en excitant des querelles religieuses, & qui étoit devenu l'exécration de toute la France. Le régent, obligé d'en faire un sacrifice à la haîne publique, l'exila d'abord à Amiens, ensuite à la Flêche, puis à Bourges, pour rompre ses mesures & ses cabales.

Ce jésuite s'étoit fait nommer confesseur du jeune roi par Louis XIV, aux approches de la mort. Fleury l'historien, & sous-précepteur des enfans de France, homme simple & vertueux, qui n'étoit ni moliniste, ni janséniste, ni sulpicien, fut nommé à sa place; ce qui donna aux princes & aux princesses du sang la liberté d'avoir pour confesseur celui qu'ils voulurent choisir. En effet, le roi & la Maintenon s'étoient expliqués sur le mérite des confesseurs de la compagnie de Jésus; & depuis ce temps-là, il étoit si convenable de prendre un confesseur jésuite, quand on étoit

Digitized by Google

connu à la cour, que le changement de confesseur de madame de Bourgogne, à l'heure de la mort, avoit scandalisé tout le monde. Cependant le duc d'Orléans, devenu régent, eut toujours un jésuite pour confesseur en titre; car il étoit d'usage que les princes, pour en changer, essayoient le nouveau auquel ils s'adressoient, & le régent ne se confessoit pas.

Le Tellier, exilé par le régent, on rappela les jansénistes bannis pour l'affaire de la bulle, & on ordonna la visite des prisons d'état.

Les jésuites, sous le feu roi, avoient eu l'adresse de faire de la bulle du pape une affaire de politique & de gouvernement; &, sous prétexte de jansénisme, on avoit rempli les prisons de citoyens qui honoroient la France par leur patriotisme & leurs talens. On avoit garni toutes les bastilles de Paris & des provinces, de ces sortes de prisonniers, que les tourmens changeoient en martyrs honorés de leur faction, tandis qu'un peu de ridicule eût suffi pour convertir tout le monde à la foi commune. La même tyrannie avoit rempli surtout les châteaux de Vincennes, de Pierre-en-Cise, & jusqu'à l'hôpital de bicêtre, où d'Argenson avoit fait bâtir plus de trois cents nou-

Digitized by Google

velles petites prifons, pour renfermer les janféniftes du menu peuple. Ces oppreffions n'étant point approuvées des gens fenfés, le régent donna la liberté à tous ces hérétiques, qui exciterent fa compaffion ; les exilés furent rappelés, & l'inquifition que d'Argenfon avoit établie pour plaire aux miniftres & aux Jéfuites, ceffa ; la liberté ranima fur le champ tous les efprits. Les chimiftes, les cabaliftiques fachant que le régent étoit de leur fecte, purent travailler, dans l'affurance de n'être ni renfermés, ni inquiétés ; & les aftrologues, felon l'efprit du temps, prophétiferent de nouveau. Les nouvelliftes oferent parler plus librement, & les amans de la liberté donnerent mille bénédictions au régent, parce qu'il rappeloit quelques-uns des anciens principes, depuis long-temps bannis du royaume, & parce que la terreur ne pénétroit plus de l'intérieur des maifons. Louis XIV avoit éloigné Fénelon, & brûlé fes ouvrages, trouvés dans la caffette du Dauphin : le régent fit imprimer fon immortel Télémaque. Enfin chacun efpéroit que la juftice, la paix, & la tranquillité régneroient, & que l'autorité abfolue de nos rois, qu'on défapprouvoit fecretement, feroit bannie. Quelques perfonnes qui, par hafard, avoient

Digitized by Google

avoient pénétré en Angleterre, & qui connoissoient l'excellence de son gouvernement (car il n'étoit pas encore reçu de voyager dans cette isle, dont le roi & les grands avoient le gouvernement en horreur), disoient que tous ces conseils conduiroient un jour la nation avec sagesse ; ils en admiroient l'organisation conçue par Fénelon. Ils disoient que la discussion des affaires proposées par un des conseils, & approuvées par un autre, accoutumeroit peu à peu les esprits à la liberté, les éleveroit jusqu'à de nouveaux plans d'une administration encore plus libre & plus nationale ; & le régent lui-même, qui estimoit le gouvernement d'Angleterre, voyoit avec joie l'applaudissement universel qu'on accordoit à l'établissement de ses conseils.

La haute noblesse, appelée à la direction des affaires d'état, se sentit soulagée de la sujétion & de l'anéantissement où Louis XIV la retenoit, & son ambition, qu'il avoit toujours réprimée, put agir avec plus d'efficace. Des simples secrétaires d'état, pris dans la magistrature du second ordre, ou même dans la bourgeoisie, usurpant le titre de monseigneur, avoient attaqué sans cesse les prétentions & les principes de cette ancienne noblesse, tou-

Digitized by Google

jours dominée par ses préjugés ; les ministres, se modelant sur le maître, en affectant le ton & l'autorité, ne parloient que le langage du pouvoir, & excepté quelques courtisans, personne n'osoit les approcher. La noblesse du second ordre en étoit aussi secretement mécontente, & attendoit des momens favorables pour le témoigner ; le régent parut au contraire, dans toutes les occasions, faire un grand cas des mécontens ; il les recevoit, les écoutoit avec cette bonté qui lui étoit naturelle, leur accordoit les graces qu'ils lui demandoient. Sa facilité même dans la concession des bienfaits, marquoit la disposition naturelle qu'il avoit de faire du bien à tout le monde ; car non seulement personne ne partoit mécontent de sa présence, mais souvent il accordoit la même grace à plusieurs ; & quelques-uns de ses amis lui disant qu'il falloit suspendre pour un temps ses faveurs, pour en examiner la nature, il répondoit qu'on étoit assez ennuyé de la réponse connue du feu roi, qui disoit perpétuellement : JE VERRAI, à tout le monde, tandis que, le plus souvent, la grace étoit accordée par les ministres. Ces principes de bonté, cette popularité des princes, qui plaît tant aux françois, & qui les rend idolâtres de l'autorité, quand ils dai-

gnent descendre jusqu'à eux, redoubloient les espérances de la nation, qui attendoit une heureuse régence.

Parmi ceux qui avoient l'avantage de plaire au régent, outre les *roués*, qu'il n'écoutoit que pour ses plaisirs, & les gens en place, qu'il appeloit pour travailler, on comptoit alors le duc de Noailles & le duc de Saint-Simon. Ce dernier courtisan, d'une vertu mâle & austere, avoit été attaché au dauphin, duc de Bourgogne, parce que la conduite de ce prince étoit une critique perpétuelle des principes de Louis XIV, que ce seigneur n'aimoit pas. Il étoit resté uni d'affection au duc d'Orléans pendant toutes ses disgraces; il l'avoit servi de ses conseils, avant la mort même des princes héréditaires, avec autant de chaleur & de zele, que s'il eût prévu que ce prince eût dû être revêtu de la souveraine puissance. Il étoit l'ennemi déclaré de la Maintenon & des princes légitimés; & quoique dévot, & un peu jansénisite, le régent, qui ne se soucioit pas de religion & de sectes, l'aimoit, l'estimoit, & le consultoit. Ce seigneur s'étoit mis dans la tête de relever les prérogatives des pairs, & d'établir que non seulement le parlement salueroit les ducs; mais il prétendit encore dans

Digitized by Google

la ſuite que les ducs devoient faire un corps de nobleſſe à part, avec une grande ſupériorité ſur le reſte de la nobleſſe, & croyoit parvenir facilement à ce projet, par la faveur qu'il poſſédoit auprès du régent. Il réuſſit en effet à engager ce prince à recevoir une requête que quelques ducs ſignerent avec lui; ce qui offenſa la nobleſſe, de maniere qu'il l'auroit aliénée du régent, s'il ne s'étoit pas déſiſté d'appuyer cette prétention odieuſe au plus grand nombre des ſeigneurs, qui s'eſtimoient d'une naiſſance plus ancienne & plus illuſtre que pluſieurs des pairs, qui, par leur faveur auprès des rois, avoient obtenu cette dignité. Le parlement & la nobleſſe citoient à cet égard le duc de Saint-Simon lui-même, dont le grand-pere avoit obtenu cette dignité de la faveur de Louis XIII, qui, tourmenté des hémorroïdes, en avoit reçu des ſervices qu'un ſujet ne doit pas à ſon roi, & qui avoit engagé le monarque à l'en récompenſer, en le créant duc & pair de France. Nous verrons en détail les affaires déſagréables dans leſquelles le duc de Saint-Simon entraîna le régent.

Le duc de Noailles étoit le ſecond perſonnage qui jouiſſoit de la confiance du régent. Ayant épouſé la niece de madame de Maintenon, il avoit beaucoup de crédit à la cour

Digitized by Google

du feu Roi ; & par ce moyen, il avoit rendu beaucoup de services au duc d'Orléans, dans les disgraces dont nous avons parlé, tant en lui donnant des avis importans, qu'en appaisant le roi par le moyen de madame de Maintenon, & en le déterminant à prendre des partis plus doux. Noailles s'étoit montré alors insinuant & médiateur ; il avoit connu l'art difficile de faire sa cour aux chefs des deux factions, non par indifférence, non par esprit de neutralité, mais par ambition.

Il étoit alors à l'âge de 38 ans ; il avoit su captiver l'amitié de la duchesse d'Orléans, & la reconnoissance de son époux, qu'il avoit aidé beaucoup à obtenir la régence par ses intrigues avec la cour & avec le parlement, étant l'intime ami du procureur général, qu'il avoit mis dans ses intérêts, de même que l'avocat général. Noailles étoit encore homme de guerre ; il avoit contribué sur-tout au rétablissement du roi d'Espagne, qui, repoussé par ses ennemis jusques en France, se laissa conduire néanmoins par le duc à Madrid, avant que le courrier que le feu roi lui envoyoit pour revenir à Paris, fût arrivé. Pour ce service important, le roi Philippe l'avoit fait grand d'Espagne ; il avoit commandé ensuite comme

Digitized by Google

général en Catalogne, étant déjà gouverneur de Roussillon, & il remporta plusieurs avantages dans cette province; il prit plusieurs places, & entre autres Gironne, la plus forte & la plus importante de toutes. Il étoit homme d'esprit; il aimoit les savans; il savoit lui-même beaucoup de choses; il s'appliquoit à tout apprendre; il croyoit savoir dans les arts & les sciences plus que les autres, & mieux que ceux qui en exerçoient les professions. Il avoit une si grande vivacité d'esprit, que ceux qui ne l'aimoient pas, la faisoient passer pour inconstance, & même pour folie. Dans le fond, il raisonnoit bien, ayant de bons principes; & quand on pouvoit le tenir sur quelques connoissances, on étoit charmé de l'entendre. Il avoit le don de la parole & l'expression facile; il étoit homme droit, aimant l'état, étudiant le bien des concitoyens & de son maître, & ambitionnant de l'exécuter.

Noailles étoit véritablement le premier ministre & le principal confident du régent; il disposoit alors des affaires les plus importantes. Il avoit mis en exercice les conseils; il en avoit choisi la plupart des conseillers; on louoit ceux qu'il avoit établis, quoique la plupart fussent ses parens; car on ne pouvoit blâmer que le cardinal de Noailles son oncle

Digitized by Google

présidât le conseil de conscience, ni que le maréchal d'Estrées, son beau-frere, & élevé sur mer, présidât le conseil de marine ; & quoique la finance ne fût pas son métier personnel, & qu'il s'en fût fait président, il avoit mis à ses côtés dans le conseil les personnes qu'il avoit estimées les plus capables & les plus integres.

Le premier, sur lequel il comptoit le plus, & qu'il avoit choisi comme son conducteur, étoit Rouiller-du-Coudray, qui avoit été directeur géneral des finances sous Chamillard qui l'avoit tiré de la magistrature, pour l'attacher à l'administration. Destitué de sa place par Desmarest, il étoit resté au conseil, & passa tout ce temps-là à se divertir, à poursuivre ou à jouer des tours aux traitans, & à tous les financiers suspects de quelque rapine ; car il étoit le plus habile de son temps dans l'art de persifler. Il eut un jour le courage d'aller visiter les principaux dans leurs campagnes, où ils insultoient, par un faste insolent, aux calamités de la France, dont ils étoient en partie les ouvriers, & se plut chez chacun d'eux à tourner en ridicule leurs meubles les plus somptueux & leurs plus beaux bâtimens. Admis de nouveau dans l'administration, il y fit

briller ses talens & son courage contre les traitans. Il étoit lui-même d'une incorruptibilité à toute épreuve, & on ne lui reprochoit que beaucoup de dureté & d'inflexibilité. Il avoit le titre de directeur général des finances, & faisoit les fonctions de contrôleur général.

Après lui venoit Desforts, qui avoit été intendant des finances sous quatre contrôleurs généraux: on l'accusoit aussi d'être fort dur. Fagon, créature de Roullier, étoit d'un esprit aussi souple que l'autre étoit inflexible dans les affaires & dans le conseil. Il avoit été intendant des finances sous Desmarest, & ne manquoit pas d'habileté. La Houssaye, d'Ormesson, Gilbert de Voisin, Gaumont & Dodun, la plupart gens habiles & de travail, étoient occupés chacun dans leur département, & d'une maniere distinguée. A ce nombre, on ajouta dans la suite le marquis d'Effiat; & le régent ayant oublié ses principes, le duc de la Force s'y fit installer par la faveur du duc de Saint-Simon: mais le duc de Noailles avoit non seulement le cœur & le secret du régent, ce qui le rendoit en quelque sorte premier ministre; mais il étoit encore, pour ainsi dire, l'arbitre des grandes & des petites résolutions. Malheureusement il se brouilla bientôt avec deux des principaux favoris du régent,

Digitized by Google

Le premier étoit ce duc de Saint-Simon, courtisan ambitieux, qui se sentit piqué de ce qu'il ne l'avoit point employé, mais plutôt contrarié dans les prétentions qu'il avoit comme duc, tant à l'égard du parlement, que sur le reste de la noblesse. Leur animosité alla jusqu'au point, que Saint-Simon ne feignoit pas de dire, que puisque Noailles avoit manqué à ce qu'il devoit à l'amitié qui étoit entre eux, il déclaroit qu'il lui feroit tout le mal qu'il pourroit. Le second, ennemi encore plus dangereux, qui se déclara contre le duc de Noailles, fut Nocé, le principal des *roués* du régent. Noailles s'étoit moqué de lui dans un repas, & la raillerie trop piquante ayant été rapportée à Nocé, il déclara très-expressément au duc de Noailles & au régent même, qu'il feroit toujours son ennemi. Nocé, fier de l'amitié du duc d'Orléans & de celle de la Parabere, qui étoit sa maîtresse & celle du duc, étoit toujours des soupers secrets avec cette dame, qui le soutenoit de tous ses moyens. Le vin, & la liberté qu'il donne, lui permettoit de tout dire; & dans toutes les occasions, il s'efforçoit de faire passer le duc de Noailles pour fou; ce qu'il pouvoit faire d'autant plus facilement, qu'à cause du

naturel trop facile du régent, le favori pouvoit parler mal d'un autre favori, & le tourner en ridicule, sans que le régent y trouvât jamais à redire, pourvu que le ridicule fût présenté avec esprit & gentillesse. Nocé, habile dans cet art, étoit d'ailleurs appuyé par les autres *roués*, qui, comme tous les autres courtisans, haïssent ordinairement le principal ministre.

Je dois parler de toutes ces liaisons & de ces inimitiés, parce qu'elles influerent dans la suite sur les événemens; par la même raison, je ne dois point passer sous silence l'exclusion du maréchal de Tallard du conseil de régence, que le feu feu roi y avoit admis par son testament.

Le régent avoit été instruit que Tallard, l'un des seigneurs de la cour qui affectoient publiquement d'accuser le duc d'Orléans des empoisonnemens des princes, avoit impudemment conseillé au feu roi de mettre en sûreté le jeune Louis XV dans quelque place forte, offrant de le garder lui-même à Besançon, afin que le duc d'Orléans ne pût attenter à sa vie. Tallard fut exclus du conseil, pour cette coupable imprudence; dévoré d'ambition, il séchoit de douleur, jusqu'à ce que le cardinal

Digitized by Google

de Rohan & le maréchal de Villeroi le réconcilierent avec le régent, qui l'admit enfin dans le conseil de régence, ce qui lui rendit la santé, & peut-être la vie même, qui étoit en danger. On croyoit que le duc d'Orléans se seroit vengé de même, ou de quelque autre maniere, du chancelier Voisin, qui avoit contribué au testament, & qu'il l'excluroit des conseils. Sa charge le mettoit dans tous ces conseils, & le régent l'y laissa; mais il ne survécut qu'un an & demi, ce qui fit dire à la méchanceté du public que le régent l'avoit fait empoisonner.

Cependant le conseil de régence étoit tel que le feu roi l'avoit arrêté par son testament, à la réserve que les présidens de tous les conseils y entroient, quand il étoit nécessaire d'y agiter des affaires de leur district; ce qui revenoit à peu près à la disposition du roi, qui vouloit que les quatre secrétaires d'état fussent membres du conseil de régence. Les présidens de ces conseils faisoient ainsi toutes leurs fonctions avec honneur; ils se distinguoient par leur amour du travail, par l'émulation, & s'appliquoient à l'envi à corriger les abus introduits sous le regne précédent. Ils travail-

Digitized by Google

lerent à la réforme de chaque département; & quoique, dans la suite, le public accusât ces conseils d'être à charge au gouvernement, Rouller, qui gouvernoit entierement la finance, me dit qu'ils ne coûtoient pas au commencement plus que les quatre secrétaires d'état sous l'ancienne forme de gouvernement. Ils étoient soumis au conseil suprême, qui ne devoit décider qu'à la pluralité, suivant la condition à laquelle le régent s'étoit soumis au parlement. Mais ce conseil de régence & tous les autres changerent ensuite, & la facilité extrême du régent admit dans les uns & dans les autres, des intrigans ou des favoris qui étoient à portée de le demander; & quoique ces conseils fussent très-avantageux au public, ils furent bientôt aussi blâmés qu'ils avoient été applaudis au commencement. Les conseillers étoient dispersés dans divers quartiers éloignés de la ville; on étoit obligé de consommer les jours & les semaines entieres pour les trouver, & pour solliciter les affaires qu'on terminoit dans un jour à Versailles, où l'on alloit, à l'heure connue, voir les ministres ou leurs commis. Ainsi, les françois, qui se lassent de tout, furent bientôt fatigués des conseils, sur-tout quand on compta à peu près

Digitized by Google

soixante-dix ministres, dont le nom seul étoit odieux à la nation, parce qu'on leur attribuoit avec raison les fautes des rois & l'oppression des peuples.

Tant que la France sera abandonnée au gouvernement absolu de ces personnages qui agissent au nom du roi, nos monarques doivent s'attendre à se voir perpétuellement compromis avec leurs sujets. Les princes ne peuvent pénétrer tous les jours dans le labyrinthe des finances, où les ministres se perdent eux-mêmes. Dans les empires au contraire bien organisés, cette partie de l'administration est abandonnée aux soins des provinces, un seul homme n'étant pas capable d'en embrasser la totalité.

L'ambition du feu roi de régir toutes choses, de diriger les détails qu'il n'étoit ni de sa perspicacité, ni de son pouvoir de connoître, le défaut des états des provinces qu'il avoit en partie abolis, en suivant sur cet objet les plans tyranniques de son pere, ses guerres ruineuses & presque perpétuelles, les besoins fréquens d'argent qu'occasionnoient ses bâtimens, ses jardins, ses maisons royales, Versailles, Marly, les Invalides, avoient préparé de loin la dette effroyable qu'il laissa à son successeur. Il

Digitized by Google

n'avoit plus, vers la fin de son regne, ce Colbert, dont les travaux eussent évité les opérations de finance fausses & mal combinées. Aux plans élevés & justes de ce grand ministre, on avoit substitué des ressources triviales & momentanées, des inventions les plus bizarres, la création des places les plus inutiles, avec exemption de taille, comme si on avoit voulu surcharger ou avilir encore les maintiens de l'agriculture & de la véritable richesse nationale. Voici ce que Noailles, Rouiller, & les conseils imaginerent pour la libération de la dette de l'état.

Inventer un papier représentant l'argent, est une opération dont le succès exige le crédit. Il avoit été imaginé dans les besoins urgens du feü roi, & on en créa d'abord pour représenter une grande masse d'argent; ensuite on en multiplia si fort les especes & la destination, que leur classification, nécessaire pour fixer les idées & leur valeur, fut une opération difficile. On appela les uns des *papiers de la caisse d'emprunt*; & ces papiers se multiplierent tellement, qu'ils perdirent tout leur crédit, faute de payement; d'autres papiers prirent le nom de *billets d'ordonnances & assignations, pour les pensions & autres dépenses*; enfin la der-

Digitized by Google

niere classe des papiers d'état étoit celle des fermiers généraux, qui avoient signé des billets d'emprunt pour plusieurs millions, ou des avances faites par eux, & dont ils devoient se rembourser eux-mêmes, avec les intérêts, sur leur récépissé.

Tous ces papiers, après le calcul qui en fut fait par le duc de Noailles, se portoient à la somme de sept cent onze millions d'argent. Les particuliers les négocioient, en y perdant jusqu'à quatre-vingt par cent; des agioteurs avisés s'enrichirent, en les vendant & les rachetant à propos. Noailles & Rouiller, par un arrêt, obligerent ceux qui en avoient, à les faire viser; on diminua leur valeur jusqu'à quatre cinquiemes, & on ordonna ensuite de les placer pour la valeur courante des billets appelés de l'Etat, qui, par une déclaration du roi portoit un intérêt de quatre pour cent; de maniere qu'ils réduisirent la dette de 711 millions à moins de 250 seulement. C'étoit une banqueroute palliée.

On continua pendant quelques mois de l'année 1716 la révision & discussion de ces billets, qu'on vouloit réduire; & cette année-là cependant commença par la création d'une charge de surintendant des bâtimens & mai-

Digitized by Google

fons royales, en faveur du duc d'Antin.

La réduction des billets étant faite, un édit terrible parut en mars 1716, pour l'établissement d'une chambre de justice, dans laquelle on devoit examiner les gains immenses que les gens d'affaires avoient faits pendant la guerre sur les affaires extraordinaires, & punir les malversations. Outre cette justice qu'on devoit aux peuples, que ces gens avoient tyrannisés cruellement, & sur lesquels on avoit été contraint de fermer les yeux, l'on prétendoit, comme Rouiller me l'a dit, par les taxes qu'on feroit sur eux, éteindre entierement les billets de l'état, & détruire ainsi toutes sortes de papiers du commerce; ce qui devoit supprimer l'agiot & délivrer l'état d'une dette affreuse, & des intérêts qui l'accabloient. Outre la chambre de justice, qui jugeoit des crimes, & dont le procureur général de la chambre des comptes, & beau-frere de Rouiller, étoit procureur général, il y avoit encore six commissaires pour examiner l'état de ceux qui étoient taxables. La regle étoit la suivante: *Tout homme qui avoit manié les affaires du roi, en quelque maniere que ce soit, devoit donner une déclaration exacte des biens, & leur nature, qu'il possédoit, avec un état des dettes.*

L'on

L'on ne taxoit pas les biens qu'ils avoient de patrimoine, ou que leurs femmes leur avoient apportés en mariage ; mais tout ce qu'ils avoient gagné avec le roi. La taxe devoit servir à éteindre les billets de l'état, & tout le monde avoua qu'il étoit bien juste que ceux qui avoient profité du malheur des peuples, contribuassent à les soulager dans leur situation pénible. Pendant la misere publique, les gens de finance avoient joui de toutes sortes de plaisirs ; & avoient étalé un luxe si osé ; que la nation outragée approuva d'abord cette espece d'inquisition contre eux. On établit donc six commissaires d'une probité connue, qui devoient viser ces déclarations. C'étoient ce même Rouillet, Desforts & Fagon (que Rouillet appeloit à tout, & pour lequel il avoit obtenu une place de conseiller d'état), Lamoignon & Portail, présidens à mortier ; tous travailloient avec zele ; même les après-midi ; & jusques au soir fort tard, pour régler les taxes.

Tous les financiers pousserent des cris jusques aux nues, sur les taxes qu'ils appeloient des exactions & des vols ; & le régent, qui étoit un jour dans son carrosse avec Nancré, capitaine de ses gardes-suisses, qui m'en fit l'aveu en joignant les deux mains, lui dit

un jour: *Me reconnoissez-vous au personnage de persécuteur que ces ministres me font faire?* A quoi Nancré répondit: *Je connois votre bon cœur, monseigneur; mais la nécessité de l'état le veut ainsi; & votre altesse royale pourra à la fin faire justice ou grace à ceux qu'elle voudra favoriser, & faire paroître sa bonté naturelle.* Mais, soit bonté de cœur, soit qu'il n'aimât pas à faire du mal à personne, soit à cause de la facilité naturelle qu'il avoit eue de se laisser conduire par Noailles & Rouillet, pour mettre en activité cette chambre de justice, sans prévenir les abus; le régent en ruina le projet, & fit disparoître l'utilité qu'on en devoit retirer. Hénault, par exemple, fameux financier, alla trouver Nocé & madame de Parabere, maîtresse du régent, leur promettant cent mille écus, s'ils obtenoient du prince que sa taxe ne passât pas un million qu'il offroit de payer, au lieu de trois ou quatre, à quoi il savoit bien qu'il pourroit être taxé. La Parabere demanda cette grace au régent, qui l'accorda à Hénault, qui s'en vanta bientôt. Cet exemple donna l'éveil aux autres courtisans, aux favoris; & les princes, les princesses, & les roués, profitant de la facilité du régent, demanderent de pareilles réduc-

tions, qui furent accordées aussi facilement; les commissaires même préposés à faire les taxes, se relâcherent de leur ancienne rigueur, & l'abus fit de tels progrès, qu'il y avoit un tarif établi d'environ un tiers de bénéfice pour celui qui étoit capable, par son crédit, de faire accorder une réduction. C'est ainsi qu'un prêtre de Saint-Sulpice, qui avoit placé à l'hôtel-de-ville, sous son nom, une somme de cinq cent mille livres, tant pour lui-même que pour plusieurs autres prêtres de sa compagnie agioteurs, s'adressant à la chambre, prit quatre cent mille livres, & fut autorisé à conserver le reste. Un homme du commun, taxé à cent mille écus, donnoit cent mille livres pour être déchargé, & les commis qui faisoient les extraits, prenoient aussi de l'argent pour faire un extrait favorable; en sorte que les taxes, dans peu, devinrent un véritable brigandage; alors on trouva à peine dans le produit de quoi payer les gages des commis & des conseillers qui avoient été portés au nombre de quarante, tirés de tous les ordres de la magistrature; & la plupart des peines afflictives dont la chambre de justice avoit frappé certaines personnes, furent même remises à ceux qui avoient quelque faveur. La

chambre avoit condamné à la mort Paparel, tréforier de l'ordinaire des guerres ; la F***, l'un des roués, & capitaine des gardes du régent, qui en avoit époufé la fille, le fit enfermer dans une prifon perpétuelle au château d'Amboife, après avoir obtenu pour lui-même la confifcation des biens : il n'eût pas été même impoffible de le faire déclarer innocent & mal condamné, à quoi le régent fe fût prêté ; mais il eût fallu rendre les biens, & le gendre & la fille, qui fe foucioient peu du pere, mais beaucoup de la jouiffance, ne voulurent pas en faire la démarche. Enfin les abus de cette chambre furent tels, qu'il ne rentra dans les coffres du roi que foixante-dix millions, tandis que Rouiller m'affuroit qu'on pouvoit en exiger trois cents, fans appauvrir les traitans.

La *chambre ardente*, car c'eft le nom que le peuple lui avoit donné, fut enfin fupprimée un an après fon inftitution ; elle étoit devenue odieufe, depuis que les traitans, irrités des taxes, l'avoient perdue dans l'efprit public, en dévoilant eux-mêmes fes malverfations, & en taxant à leur tour les femmes, les confeillers, ou leurs parens qui avoient vendu leur protection.

Digitized by Google

La diminution d'un grand nombre d'officiers qu'on employoit à Verſailles, à Marly, & dans les autres maiſons royales, fut une autre opération des conſeils : on ne reſpecta que le ſimple néceſſaire ; on diminua la dépenſe de la table du roi & des autres officiers ; & comme ce prince étoit encore enfant, on réduiſoit à une petite ſomme ce que ſon prédéceſſeur prenoit pour lui-même avec profuſion. On retrancha auſſi quelques penſions, & on diminua d'un tiers toutes celles qui paſſoient 500 liv. On ordonna que tous ceux qui, ayant des penſions, obtiendroient du roi un gouvernement ou un autre bienfait, les perdroient : on ſupprima un grand nombre de charges qui jouiſſoient du privilége de l'exemption des tailles, & on fit un grand nombre de réglemens pour rétablir les finances, qui ſe trouverent, en 1717, dans le plus bel ordre, Noailles & Rouiller, par des réformes, en ayant débrouillé le chaos, & porté la recette bien au deſſus de la dépenſe.

Etat de la recette & de la dépense pour 1717.

Les affaires étrangeres coûtoient au roi	4,120,000 l.
Les honoraires des conseils & des grands officiers des bureaux	1,995,000
Les maisons ou les pensions des princes & des princesses, y compris celle de 600,000 liv. de la reine d'Angleterre . .	2,470,000
Les pensions des princes du sang . . .	752,000
La maison du roi	5,375,000
La maison militaire du roi	3,415,000
La guerre	28,745,000
La marine	6,440,000
Les dépenses générales, comme les pensions (pour cinq millions); les dépenses imprévues pour 100,000 livres, &c. . .	9,575,000
Les intérêts des rentes & charges . .	81,100,000
Il résultoit, d'après les réformes, que les dépenses de l'état se portoient, en 1717, à	143,987,000
La recette étoit de	190,322,726
Ainsi, la recette excédoit de	47,665,726
Mais aussi l'état étoit obéré d'une somme qui, malgré son extinction progressive des rentes & des pensions viageres, se portoit, en 1717, à la somme de	81,100,000

Malgré des réformes si heureuses, les conseils ne pouvoient durer long-temps ; la France n'étoit point encore appelée à jouir d'aucune sorte de liberté, & l'administration, même dans ses succès, étoit incapable de prendre un caractere national ; la volonté absolue d'un régent, qui représentoit celle d'un roi, étoit l'objet de la crainte perpétuellement servile, ou du respect du public ; les discussions combinées d'un conseil qui prépare les affaires, & d'un autre conseil qui les approuve, avoient trop d'analogie avec les opérations de deux chambres en Angleterre, & rapprochoient trop les françois d'un genre de gouvernement pour lequel le feu roi & les ministres sur-tout avoient témoigné tant d'antipathie, pour que cette organisation des conseils pût durer long-temps ; & quelque sages que fussent ces nouvelles formes d'administration, elles étoient intérieurement désapprouvées de tous les partisans du pouvoir d'un roi & d'un ministre absolus, & peut-être du régent lui-même, pour qu'elles pussent durer long-temps. Le cardinal de Richelieu ayant aboli, tant qu'il avoit pu, tout reste de publicité dans les affaires ministérielles (dont les corps, tels que la cour des aides, la chambre des comptes, les par-

lemens, les pays d'état avoient encore quelque connoissance), ayant substitué à cette publicité ce qu'on appeloit le secret d'état, & le roi Louis XIV ayant adopté ces formes nouvelles, la clandestinité ministérielle avoit obtenu, depuis long-temps, une espece de culte national. Malgré ces maximes, les ambitieux n'osoient attaquer ouvertement l'administration du régent, tout environné de conseils, & la haîne de l'aristocratie du temps se déchaîna seulement contre l'abbé de Saint-Pierre, écrivain fort connu dans ce temps-là. Il fit l'éloge des conseils, qui étoit une critique indirecte, mais sanglante, de l'administration du feu roi. Le cardinal de Polignac, ouvertement ambitieux, & aspirant au ministere, & Fleury, conduit par la même passion, qu'il ne manifestoit pas, & qu'il nourrissoit en secret dans son cœur, éclaterent les premiers contre l'abbé. Ils étoient de l'académie françoise; il en étoit avec eux. Ils attaquerent leur confrere de ce côté-là.

Cette compagnie avoit été formée par mon grand oncle, qui, en changeant la forme du gouvernement, vouloit assujettir au ministere la partie des citoyens la plus indépendante, & dont les pensées, selon ses expressions, de-

voient être surveillées. Il croyoit que l'homme de lettres réfléchi, & capable d'exciter, par ses talens, la sensibilité d'une nation encore susceptible de mouvement, pouvoit souvent traverser les opérations d'un ministre, & devoit, en bonne politique, être enrôlé sous ses étendarts. Il ne voulut pas que cette compagnie pût s'occuper d'ouvrages philosophiques, ni de raisonnement; mais supposant que notre langue étoit barbare, & qu'il falloit la polir avant de l'employer, & s'occuper de sa théorie avant de la pratiquer, il voulut qu'elle s'occupât simplement de mots, & la composa de quarante personnages, parce qu'il estimoit que les gens de lettres capables d'attirer l'attention publique, pouvoient à Paris remplir ce nombre. J'ai souvent entendu parler du but de cette institution par quelques académiciens qui ne vouloient pas qu'une semblable subordination fût l'origine de leur compagnie. Leurs statuts cependant furent dictés par mon grand oncle, qui se fit attribuer le pouvoir de les dresser. Par les lettres patentes de la fondation, il se déclara aussi le protecteur de la compagnie; &, dans un article des statuts, il ordonna que les ouvrages de politique seroient traités par les académiciens, *conformément à*

l'état du gouvernement, & avec l'approbation de la compagnie, composée au moins de douze membres présens, qui en étoient comme les garans. Le but des travaux de l'académie étoit rendu en termes fort expressifs dans le projet de son établissement, adressé par les premiers académiciens au cardinal, avant les lettres patentes; ils disoient que les fonctions de l'académie seroient *de nettoyer la langue des ordures contractées dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais, ou dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorans, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant.*

Ainsi l'académie, selon son institut, pouvoit s'occuper de la théorie des phrases & du mécanisme de notre langue; mais il lui étoit défendu de raisonner sur le droit de l'homme, des citoyens, & sur l'organisation des empires; ou si ses membres s'en occupoient, ils ne le pouvoient, selon les statuts, qu'avec l'approbation de douze confreres, & toujours conformément à l'*état du gouvernement*. Cette corporation des gens de lettres entroit nécessairement dans le plan de mon grand oncle; elle étoit essentielle à la nature du nouveau gouvernement; il falloit au pouvoir absolu des

Digitized by Google

ministres une compagnie de panégyristes, qui ne parlât que conformément à l'état du ministere, qui louât tout le monde, & adoucît, par son éloquence & ses éloges, les fautes & les erreurs de l'homme public. Une telle compagnie devoit éloigner à jamais de son sein les écrivains, capables en défendant les droits de l'homme, de donner à la nation de nouvelles idées, & de s'écarter de la route des pensées indiquées par le visir. L'abbé de Saint-Pierre, déjà membre de l'académie, & auteur de divers ouvrages bien pensés, mais fort mal écrits, osa louer la meilleure forme de gouvernement; il critiqua indirectement celui de Louis XIV, louant celui de la régence, & il fut exclus de l'académie.

Cet ecclésiastique, d'une naissance distinguée, & cousin, par sa mere, du maréchal de Bellefonts, étoit né à Valogne, dont son pere étoit gouverneur. Il étoit premier aumônier de madame, mere du régent, & s'étoit fait connoître par des talens distingués dans la science du droit public; ce qui avoit engagé le cardinal de Polignac à le mener avec lui en Hollande, pour traiter de la paix. Mais quand on reconnut en lui des principes nouveaux sur le gouvernement des peuples &

Digitized by Google

ſur la réforme des monarchies; quand on le vit capable de cauſer une révolution, ſa perte fut réſolue. Il donna un ouvrage ſublime ſur les conſeils, qui ne pouvoit être puni d'un emprisonnement, ni d'un exil, parce que ce livre étoit l'apologie du gouvernement du régent; mais la faction des dévots, des jéſuites, & des reſtes de l'ancienne cour, réſolut de l'exclure de l'académie. L'abbé Dangeau directeur, & Dacier ſecrétaire, écouterent Polignac & Fleury, qui avoient juré ſa perte. L'académie appela cet ouvrage un tiſſu *de calomnies contre le grand roi*, & elle dit que la gloire même de la compagnie étoit offenſée en la perſonne du monarque, ſon auguſte protecteur.

Le fanatiſme s'empara enſuite de l'académie; les amis de l'auteur, touchés de ſa diſgrace, avouant *l'énormité de ſa faute*, vouloient adoucir le châtiment, en propoſant une rétractation. *Il faut qu'il ſorte; il faut qu'il ſorte*, diſoient les plus factieux : *il a écrit ſur le gouvernement; cela nous eſt défendu par l'uſage & par nos ſtatuts*; & les plus violens, au nombre deſquels étoit le cardinal de Polignac, ajoutoient même qu'ils ne rentreroient plus à l'académie, ſi Saint-Pierre n'en étoit ex-

Digitized by Google

clus. Les intrigues de Fleuri étoient paisibles & secretes; mais cette fois, développant ses talens, il déclama, & prouva, *que le respect dû aux têtes couronnées étoit un sentiment naturel en France, & qu'il vouloit un exemple.*

Après quelques débats, on en vint aux voix, & l'abbé de Saint-Pierre, pour son ouvrage sur la restauration de la monarchie, fut exclus de l'académie, & le fut presque unanimement, une seule voix, celle de Fontenelle, refusant de souscrire. Le libraire qui vendoit ce livre, fut emprisonné; le restant de l'édition fut arrêté, & on engagea le premier président, & le maréchal d'Estrées à se joindre aux académiciens honteux de leur acte de servitude, & qui n'osoient pas aller annoncer au régent l'arrêt brutal & antipatriotique qu'ils avoient prononcé. Ce prince, sans le désapprouver, les reçut froidement, & ne voulut pas qu'on procédât à une élection nouvelle. La place ne fut vacante qu'en 1743; & quoique l'académie eût été déjà renouvelée; & que les juges de l'abbé défunt ne fussent plus, ferme dans son jugement, l'académie agréa Maupertuis, sous la condition qu'il ne parleroit pas, dans son discours, de

l'expulsé, & Maupertuis se rendit coupable de ce silence.... Il m'a souvent paru que la perpétuité du titre d'académicien étoit le grand vice de la constitution de l'académie. On ne devroit être académicien que pendant sept ans, & renouveler les têtes de la compagnie, comme on change en Angleterre le parlement. Je me suis avisé que la perpétuité du titre rendoit fainéant, & privoit souvent la societé des ouvrages de quarante écrivains encore capables de travail.

Tous les aspirans au ministere, tous les ennemis de la régence du duc d'Orléans s'accorderent à approuver l'expulsion de S.-Pierre de l'Académie, & les conseils, qui avoient été applaudis de toute la nation, avoient des ennemis secrets & puissans. Les monarchies qui ont vieilli sous les coups du temps & des passions des ministres, nourrissent toujours dans leur sein des ennemis plus ou moins ouvertement déclarés contre toute réformation.

Saint-Pierre, dans son ouvrage, n'avoit osé cependant pénétrer jusqu'à la racine de nos maux, ni parler des états généraux, dont le nom seul faisoit entrer en convulsion tout par-

tisan de Louis XIV, qui les avoit éloignés pendant tout son regne ; il se contenta de faire l'apologie, dans son ouvrage, de la pluralité des conseils pour huit grandes classes des affaires d'état. « La nation, disoit Saint-Pierre, » n'est pas assurée d'avoir toujours un souve- » rain d'une santé ferme, d'un esprit élevé, » & pour qui le travail du cabinet soit un plai- » sir. Un conseil suprême suppléeroit à sa foi- » blesse, à sa vieillesse, à son enfance ». C'étoit là l'unique base du systême de l'auteur qui, simple & honnête, ne voyoit pas que ces foiblesses, cette enfance, & cette vieillesse des rois étoient, pour des ministres, les seules qualités louables qu'ils désirent. Les conseils au contraire étoient leurs fléaux, & tout aspirant au ministere, tout seigneur de la cour redoutoit en secret le systême de Saint-Pierre.

« Ce conseil national, continuoit l'abbé, » suppléant à la foiblesse du monarque, zélé » pour l'état, laborieux, souvent renouvelé, » & toujours subsistant, donneroit aux affaires » un plan uniforme, empêcheroit la versatilité » des principes & la mobilité des opinions. » chaque conseil particulier auroit un prési- » dent électif, pour prévenir toute influence ; » enfin, disoit-il, les femmes sont destinées à

» l'ornement de la société, & non à l'adminif-
» tration de l'état, & ce réglement excluroit les
» maîtresses ». Toutes ces idées acheverent de perdre l'abbé de Saint-Pierre, les maîtresses étant un moyen d'ambition pour les aspirans au ministere...... Enfin l'abbé vouloit que chaque ministre ne fût que l'exécuteur des anciens réglemens, discutés & adoptés par les conseils; ce qui mit en fureur contre lui ceux qui ne vouloient que des ministres absolus, & détermina son exclusion de l'académie Françoise.

On attaqua ensuite l'abbé d'une autre maniere. Il respectoit le lit nuptial, dans un temps où, sur l'article des mœurs, personne ne respectoit rien; mais on sut qu'il contentoit secretement sa passion, dans un sérail formé de jeunes gouvernantes. Fleury, qui avoit autrefois fréquenté les ruelles qui conduisoient à la fortune, dévoila cette conduite de l'abbé: on découvrit une nombreuse famille, qui étoit le fruit d'un libertinage trop contraire aux devoirs de son état, & il ne fut jamais évêque.

L'académie trouvera peut-être que mon historien approfondit trop l'origine des choses, & traite avec peu de respect les temps primitifs

ce

de la compagnie; mais je lui ai donné une liberté absolue, en lui délivrant les matériaux de ces mémoires; & si ses expressions sont nouvelles sur la constitution ministérielle de l'académie, c'est qu'il pense qu'on est patriote avant d'être académicien, & qu'une nation libre doit favoriser l'étude des droits de l'homme, plutôt que l'association d'une futile compagnie de panégyristes.

CHAPITRE III.

Tableau de la cour, & vie privée du régent.

La premiere impression que la nouvelle régence fit sur les esprits, fut favorable au duc d'Orléans; on parla par-tout de son affabilité, de son caractere plein d'humanité, de son ton décidé & facile, mais sur-tout de sa franchise & de sa loyauté. On se ressouvenoit de ses campagnes en Espagne & en Italie; on racontoit les campagnes qu'il avoit faites, les batailles qu'il avoit gagnées, & les places qu'il avoit prises, avec cette satisfaction

si naturelle aux françois, toujours attachés aux princes qui donnent des marques de bravoure. On disoit qu'il étoit instruit, & même savant ; les artistes, les gens de lettres, Fontenelle sur-tout, qui étoit l'auteur à la mode & donnoit le ton à la société, le louoient par-tout; la magistrature, ravie d'être appelée à l'administration des affaires, & de pouvoir faire aux rois des remontrances, s'attacha à lui ; mais tout ce qu'il y avoit d'austere, de religieux, ou d'hypocrite dans l'ancienne cour, le parti de madame de Maintenon, peu nombreux, mais puissant, les jésuites, le nonce du pape, Saint-Sulpice, tous les molinistes, offensés d'une opinion si générale & si favorable au duc d'Orléans, le détestoient, & tramoient contre lui des cabales sourdes. On composa, pour le dépeindre, une fable que tout le monde se communiquoit, & qu'on attribua à madame, mere du régent, parce qu'elle la racontoit elle-même.

« Il y avoit une fois, disoit la fable, une » grande reine qui étant accouchée d'un beau » prince, fit inviter, suivant l'usage, toutes » les fées de l'empirée, à l'exception d'une » seule qu'on oublia. La fête fut célébrée

Digitized by Google

» avec magnificence, & les fées, s'approchant
» à l'envi du nouveau-né qu'elles trouverent
» charmant, lui firent chacune un don consi-
» dérable, selon l'usage: l'une lui donna la
» valeur, l'autre la douceur, la troisieme l'es-
» prit, la quatrieme le jugement, la cinquieme
» la beauté, la sixieme la vigueur; d'autres
» lui donnerent la science, l'amour des beaux-
» arts, la libéralité; il n'y en eut aucune qui
» ne fît son présent. Dans ce temps-là survint
» la fée oubliée; pleine de courroux & d'un res-
» sentiment secret, elle voulut lui faire un
» don qui parût bon en apparence, mais
» d'une bonté si extrême, que ce don devoit
» lui devenir fatal: elle lui donna la *facilité*,
» sans expliquer jusqu'à quel degré elle en or-
» noit son caractere; & cette facilité fut telle,
» qu'elle devoit rendre inutiles tous les autres
» talens ».

La facilité fut en effet le défaut dominant que nous observerons dans ce prince, la source de toutes les erreurs de sa régence & de ses liaisons avec des personnes dangereuses ou méprisables; & si cette facilité le favorisa dans l'étude des sciences profondes & dans les arts, elle permit aussi qu'il se laissât gouverner

Digitized by Google

par Law & Dubois, si indignes de sa confiance.

Le plus grand défaut du régent, qu'il tenoit de son instituteur, fut de n'avoir aucun principe de religion, ni de morale. On ne connoissoit pas encore la faction des philosophes modernes, qui ont paru dans ces derniers temps; mais Dubois avoit étudié les principes de cette secte des philosophes payens, qui disoient que toutes les actions étoient indifférentes, & qu'il n'y avoit que les lois & les coutumes qui les rendoient mauvaises; il en avoit donné les principes à son éleve, & lui avoit inspiré que les lois ne sont pas pour les princes qui les font comme il leur plaît. C'est d'après ce faux principe, que le plaisir des sens étant sa passion dominante, il les regardoit comme des bagatelles, & les mœurs austeres comme l'ouvrage des opinions populaires, qu'il ne respectoit quelquefois, qu'à cause des préjugés. Il se vantoit de ses parties de plaisir, de ses débauches nocturnes avec ses amis de table, & des faveurs des femmes; de maniere qu'un de mes amis, qui l'appeloit *fanfaron de vices*, avoit fait son portrait par ces deux mots, en présence du feu roi, qui les approuva. Il travailloit aisément aux

Digitized by Google

affaires, par la facilité qu'il avoit à comprendre toutes choses; mais il avoit naturellement de l'aversion pour le travail.

Dubois lui avoit inspiré une si mauvaise opinion du genre humain entier, qu'il confondoit l'honnête homme avec le fripon, disant que tous étoient égaux, ajoutant même que ceux qu'il avoit honorés de son amitié intime, ne valoient rien; mais qu'ils étoient gens d'esprit, d'un caractere joyeux & divertissant. Il avoit donné lui-même à ces commensaux ou favoris le nom de *roués*, épithete équivoque, que les roués expliquoient, en disant qu'ils se feroient fait rouer pour lui; mais qu'il expliquoit lui-même, en ajoutant qu'ils étoient gens bons à être roués, non comme des scélérats ordinaires, mais comme les courtisans d'un prince qui applaudissoit à toutes les sortes d'actions que la volupté leur commandoit.

Les principaux roués étoient le comte de Nocé, fils de son gouverneur. Il avoit été élevé avec lui, & le duc d'Orléans l'appeloit quelquefois son beau-frere, parce qu'il étoit aimé de madame de Parabere sa maîtresse. Les autres roués étoient le marquis de la Fare, capitaine de ses gardes, appelé *le bon enfant*;

Digitized by Google

le chevalier de Simiani, qui faisoit bien des vers, mais qui étoit encore meilleur buveur; Fargy, jeune homme le plus beau & le mieux fait de son temps, plein de saillies, & aussi galant homme qu'il étoit permis de l'être dans une cour aussi dépravée, & qui l'étoit depuis si long-temps, que je ne dois pas laisser perdre le bon mot du commissaire Renaut. Monsieur, frere du roi, & pere du régent, prince fort populaire, comme son fils, étant à Paris, le commissaire du quartier vint assister à son dîner, & lui faire sa cour; & monsieur l'ayant aperçu, lui dit: *M. le commissaire, combien de maisons prostituées y a-t-il dans notre quartier?* Le commissaire, sans s'étonner, lui répondit à l'instant: *Monsieur, le quartier est grand; c'est pourquoi il y en a beaucoup, & au moins trente-deux, à ne compter le palais-royal que pour un.* Cette réponse fit éclater de rire monsieur, qui aimoit les réparties hardies.

Le duc de Brancas avoit aussi le titre de roué du régent, quoiqu'il n'eût pas la réputation d'être galant envers les femmes; le marquis de Broglio en étoit aussi, & des plus divertissans, par l'esprit & par la débauche dans tous les genres; le marquis de Canillac & le duc de Saint-Simon, quoiqu'amis intimes du

Digitized by Google

régent, n'étoient pas tout à fait au rang des roués, qui étoit le titre ordinaire des convives & des complaisans de ses débauches; mais ils jouissoient de sa faveur intime; ils étoient ses confidens, sur-tout Canillac, que le régent appeloit son *mentor*, parce qu'il ne buvoit pas beaucoup, & qu'il empêchoit les excès dans tous les genres; ce qui lui avoit fait donner ce titre, avec brevet de lieutenant de police nocturne, qu'il exerçoit quelquefois avec autorité, mais toujours en respectant la conduite du régent, auquel il ne faisoit connoître que par un silence profond, qu'il ne l'applaudissoit pas, tandis que les véritables roués étoient au contraire, en toutes choses, ses bas complaisans.

La vie ordinaire du régent étoit de donner une partie du jour aux affaires; mais le soir, il se retiroit avec ses maîtresses & ses roués, pour souper, jouer, boire, &c. avec eux, pour assaisonner le repas des nouvelles les plus joyeuses & les plus divertissantes de la ville, & tous se rendoient vers les neuf heures au palais royal, avec madame de Mouchi, madame de Sabran, la duchesse de Gesvres, & souvent madame de Berry, fille du régent,

qui, jeune encore, étoit initiée dans tous les secrets nocturnes.

A cette étrange société se joignoit quelquefois un détachement de filles d'opéra, pour égayer la compagnie: on y voyoit des commédiens & d'autres personnages, qui, sans être distingués par la naissance, pouvoient y briller par un esprit léger, par des réparties heureuses, ou par leurs talens connus dans la débauche: là on jugeoit la vertu & la justice même; on frappoit de ridicule tout ce qui tenoit aux maximes de la vieille cour, qu'on n'appeloit plus que l'*antiquaille*; de là enfin étoient exclus tous laquais & cuisiniers, pour servir la compagnie: chacun y avoit son office; & quand l'heure accoutumée étoit arrivée, les portes se fermoient, & tout Paris eût-il été en combustion, il n'y avoit plus de régent; tout étoit inaccessible. Il n'y avoit alors dans la compagnie ni princes, ni commédiens, ni maîtresses, ni ton, ni cérémonial; les rangs confondus y étoient dans une égalité parfaite: celui qui pouvoit dire les choses les plus piquantes, étoit celui qui y dominoit; quelquefois même, oserai-je le dire, on éteignoit les bougies, & le duc d'Orleans, qui, de son naturel, étoit fort curieux des anec-

Digitized by Google

dotes scandaleuses, ayant placé une fois des flambeaux allumés dans une grande armoire disposée favorablement, en ouvrit les deux battans à la fois, & dévoila dans l'instant de grands secrets à la compagnie.

Dans ces orgies, le régent apprenoit toutes les nouvelles du jour; il y formoit, disoit-il, son jugement sur la valeur des personnages de distinction; & comme il étoit permis de tout dire, il y étudioit l'opinion publique; mais il y gardoit son secret, ne laissant point connoître à la compagnie quel profit il pouvoit retirer de cette licence; il s'y jouoit lui-même des railleries souvent dirigées contre lui & contre ses maîtresses, qui s'y trouvoient toutes ensemble, & toujours en grand nombre, quand la régnante n'avoit point l'art ou les moyens d'expulser les autres. Tous ces débauchés quittoient la partie le lendemain matin, & plusieurs, qui étoient pris encore du meilleur vin de champagne, alloient se reposer chez eux des fatigues de la veille, & reprendre des forces pour recommencer le lendemain.

Personne n'étoit aussi aimable que le régent dans ces compagnies nocturnes; il avoit beaucoup de douceur, de politesse, & d'humanité; il ne vouloit jamais offenser personne, suri-

tout en face, affectant toujours avec beaucoup d'esprit les manieres les plus douces. Souvent, par des propos, on lui déplaisoit beaucoup; alors il se contentoit de dire, quand on revenoit trop souvent à la charge sur la même personne, qu'on lui feroit plaisir d'attaquer un autre courtisan. C'est ainsi qu'il en usa avec ceux de ses favoris qui lui disoient du mal de Law, ou d'autres gens indignes de ses faveurs. Amoureux de toutes les jolies femmes qu'il voyoit, il n'étoit jaloux d'aucune, aimant plus les jouissances que les délicatesses de l'amour. Libre dans ses discours, il savoit dissimuler; & quoiqu'il connût parfaitement le monde, il en usoit avec lui comme s'il ne le connoissoit pas.

Il se fit peu à peu une telle habitude de ces assemblées nocturnes, qu'elles furent nécessaires à son bonheur; & quand il n'avoit point passé la nuit de cette maniere, il l'avoit employée à courir avec ses compagnons de débauche. Sa facilité de marcher de nuit avec peu de monde, & souvent à pied, alarmoit ses amis & toute sa famille; souvent il alloit, comme un simple particulier, dans des sociétés connues par la hardiesse de leurs principes, ou par la facilité de la conduite des

voluptueux qui la composoient ; & toutes les compagnies lui étoient bonnes, si l'esprit, les beaux-arts, la littérature, le libertinage y dominoient. Telle étoit sa vie privée ; personne ne peut en parler avec plus de certitude ; car j'en fus souvent le témoin oculaire ; souvent encore dans ses malheurs j'en fus le complice, & j'ai bien recommandé à l'historien de mon temps de ne point passer sous silence le tableau de ces sortes de divertissemens, qui représentent au vrai les mœurs de ce temps-là. Je lui en ai donné les matériaux ; il m'a promis de ne taire que les détails indignes de l'histoire.

La cour du feu roi avoit été si sévere pendant les dernieres années du monarque, & madame de Maintenon avoit mis tant de cérémonial & de réserve dans les plaisirs, que toute la France, délivrée de la gêne, excepté le parti des dévots, se sentit soulagée, & pardonna au régent tous ces excès dans les plaisirs. A la mort du roi, le régent fut aimé de la jeunesse sur-tout, & n'eut d'ennemis que dans ces restes de l'ancienne cour, & parmi les vieillards qui n'étoient plus ambitieux, ou qui ne vouloient pas conformer leur caractere rigide à toutes les circonstances passageres du temps ;

Digitized by Google

le régent étoit d'ailleurs très-aimé des officiers, qui l'avoient vu en Italie, en Espagne, où il avoit commandé avec tant de succès & d'éclat : la jeunesse militaire approuvoit hautement tous ses plaisirs, toutes ses parties nocturnes, ambitionnant d'y être admise, & recherchant pour cela d'avoir de la célébrité dans la débauche, titre favorable qui n'en excluoit personne.

Tel étoit le caractere du régent & des seigneurs de sa cour secrete. Les princesses, qui avoient conservé le ton de l'ancienne cour, vivoient au contraire avec beaucoup de retenue & de décence, & madame d'Orléans, fille de Louis XIV, & de madame de Montespan, ne se désista jamais de ce ton de réserve dans les propos & dans les manieres, qu'elle tenoit de son pere ; elle n'étoit que légitimée de France.

Elle tenoit néanmoins à tel prix d'être la fille de Louis XIV, qu'elle fit toujours entendre qu'elle honoroit le duc d'Orléans par son mariage. Elle porta à un tel point toutes ses prétentions, que la faction contraire aux princes légitimés lui donnoit le nom de *madame Lucifer* ; expression que le régent son époux employoit quelquefois, & même publique-

Digitized by Google

ment, pendant les affaires des princes légitimés : de là cette froideur qu'elle marqua toute la vie pour son époux, & les manieres de grandeur qu'elle affecta toujours avec lui, sans témoigner aucune inclination particuliere, quand il se montroit à elle comme époux, ni jalousie, quand il s'échappoit d'elle, n'ayant d'autre crainte que de manquer à Louis XIV son pere, qui avoit profité de son néant, avant de l'avoir légitimée, pour en faire un enfant soumis & sans volonté à son égard.

La duchesse de Berry, fille du régent, étoit douée d'un grand esprit, d'une imagination brillante, mais folle, qui lui faisoit envisager, comme à son pere, les entreprises les plus hardies, comme les plus louables.

Sa figure étoit imposante, & sa conversation pleine de charmes; mais un tempérament violent, & pressé pour jouir des plaisirs, gâta tout ce qu'il y avoit de beau, de grand, de naturel dans cette princesse, & lui fit goûter les principes de son pere, qui l'appela jusques aux orgies nocturnes que le prince se permettoit avec les femmes suspectes ou libertines, & avec tous les compagnons de ses débauches. La duchesse de Berry prit dans cette société un ton de facilité dans les mœurs, un dégoût

Digitized by Google

pour l'étiquette, & un tel amour pour la liberté, qu'elle s'abandonna à tous les mouvemens de son caractere, & à toute l'impulsion des sens. Outre ses amours qu'on lui reprocha sans cesse avec s. p.. elle eut toujours plusieurs autres amans, qu'elle changeoit souvent, pour les reprendre de nouveau. Elle eut d'abord l'écuyer de la grande écurie, nommé Salvert. La Haye, page du duc de Berry, lui succéda, avec le titre de son gentilhomme; ce qui lui fit donner un nom scandaleux, à cause de la proximité du domicile, jointe à la qualité d'amant. Malgré ce sobriquet, que toute la ville s'entendit, pour ainsi dire, à lui conserver, le marquis de la Rochefoucault lui succéda; il étoit capitaine de ses gardes, & fut nommé comme celui qui l'avoit précédé. Le marquis de Bonivet, chambellan du duc de Berry, vint après, & puis le comte Deidie, officier des gardes françoises.

Malgré ce caractere facile & libertin, madame de Berry étoit souvent déchirée de remords. Elevée en partie dans les principes de l'ancienne cour, élevée aussi dans ceux de la nouvelle, elle étoit tourmentée tour à tour des transes des libertins religieux, & des libertins sans religion. Quand elle étoit travaillée de re-

Digitized by Google

pentirs, elle quittoit le monde, & retournoit au dieu des pécheurs, avec lequel elle se réconcilioit : on la voyoit alors s'ensevelir dans le fond d'un couvent de Carmélites, avec lesquelles elle jeûnoit & prioit, se levant la nuit pour dire l'office avec elles, gémissant sur les égaremens de sa vie passée, & prenant la discipline; ensuite, quand le besoin des plaisirs la tourmentoit de nouveau, elle ressuscitoit comme de l'autre monde, laissoit ses rosaires & ses confesseurs, revenoit à Riom ou à la Haye, & tenoit sa cour; en sorte que sa vie fort courte se passa dans de perpétuelles alternatives de repentirs & de jouissances; & comme Louis XIV & le grand dauphin avoient donné le ton d'épouser les maîtresses, madame de Berry voulut épouser son amant. Maurepas dit, dans ses mémoires, que la duchesse de Berry se maria avec Riom dans sa chapelle, ajoutant que ce fut le curé de Saint-Sulpice qui en fit la cérémonie secretement. Riom, avec qui j'ai été fort lié, n'a jamais voulu m'avouer son mariage; mais il ne l'a pas nié. Il traitoit alors sa princesse avec une rigueur extrême, ayant appris, me disoit cet insolent époux, qu'il falloit traiter durement les princesses du sang amoureuses, pour en faire quel-

Digitized by Google

que chose ; sa brutalité alloit même jusqu'à la battre, & la duchesse de Berry eut une fausse couche, pour l'avoir été. Riom cependant n'avoit rien en lui-même qui pût charmer cette princesse. Il étoit mal fait; il avoit la figure d'un chinois; il étoit recherché néanmoins, & même couru des femmes, ayant le talent surtout de les persuader : il avoit fait accroire à madame de Berry que les rois d'Espagne étoient les usurpateurs des états de ses aïeux, qui régnoient autrefois en Arragon. Et Madame de Berry, haute & glorieuse, avoit conçu l'espérance de s'y voir rétablir par son pere.

La derniere maladie de cette princesse fut affreuse. Après ses couches, elle partit pour Meudon, où Lafosse, son chirurgien, lui dit qu'elle pouvoit aller se promener, même dans les jardins ; elle y prit une fraîcheur si contraire aux nouvelles accouchées, qu'elle en eut ce qu'on appelle un *lait répandu*. Elle traîna environ un mois, & mourut avec intrépidité, & avec quelques témoignages de repentir, souvent visitée par le pere Honoré, carme; par le pere de la Tour, jésuite, & par le curé de Saint-Sulpice. Elle ne fut regrettée ni de son pere, ni de personne, & tout Paris répéta alors un bon mot qu'on lui attribuoit, & qu'elle

répondit

répondit aux médecins qui l'exhortoient à prendre quelques remedes, pour alonger sa vie qui étoit en danger : *Eh bien*, leur répliqua-t-elle, *ma vie sera courte, mais bonne.*

Riom, son époux, étoit alors à l'armée, à la tête de son régiment, & il y étoit dans une espece d'exil, que son insolence lui avoit procuré; car, soupant avec madame de Berry & avec le régent, & ce prince lui reprochant, en présence de sa fille, quelques anecdotes scandaleuses qu'il avoit apprises de la police; Riom, chaud d'un peu de vin, repondit au régent, qu'il ne descendoit pas, comme lui, de son rang, dans ses amours. Le régent, piqué, obligea Riom de sortir de Paris, avec défense d'y rentrer.

Aussi-tôt que Madame de Berry eut expiré, M. de Mouchy, qui savoit combien il étoit haï de toute la maison, & craignant, d'être insulté de ceux qu'il avoit maltraités, & toujours impunément, prit son épée, & s'évada le plus secretement qu'il put par le bois de Boulogne. Sa femme l'ayant suivi peu de temps après dans un carrosse, tous les deux disparurent de Paris & de la cour, & n'y revinrent jamais.

Quant au comte de Riom, qui avoit toujours

Digitized by Google

été, excepté avec sa princesse, le plus doux & le plus obligeant des hommes, il fut regretté de tout le monde; & sa fortune fut si médiocre, qu'il put à peine s'entretenir honnêtement & garder son carrosse. Il regretta moins la fortune qu'il n'avoit pas faite, qu'une bonne amie dont il avoit abusé, & qui avoit pour lui toute l'amitié & la confiance, malgré ses mauvais traitemens. De retour à Paris, un an après, il fit rarement sa cour au régent, & n'en fut pas vu de bon œil. La duchesse, près de mourir, avoit chargé un courrier de plusieurs pierreries de grand prix, pour les porter à Riom, dernier témoignage de son amitié pour lui; mais le régent en ayant été averti par la Vrilliere, secrétaire d'état, lui demanda ces pierreries, comme héritier.

Madame de Berry avoit imité de son pere la facilité de recevoir tout le monde, & d'aller dans tous les lieux sans cérémonial; elle étoit curieuse de savoir ce que le public disoit d'elle, & disparoissoit fort souvent du palais du Luxembourg, où elle habitoit, pour aller entendre, seule, les propos qu'on y tenoit le soir dans des cercles.

Au discours qu'elle y tenoit elle-même un soir, en se promenant avec les dames de Mou-

Digitized by Google

chy, de la Rochefoucault & d'Arpajon, quelques clercs de procureurs, en les accostant, les insulterent; elles, curieuses d'abord de savoir jusqu'où se porteroit cette audace, répondirent aux agresseurs par des éclats de rire; mais les clercs annonçant impudemment ce qu'ils désiroient, elles crierent au secours, & appelerent les suisses, qui parurent sur le champ, & délivrerent les dames. Madame de Berry se crut obligée de fermer son jardin, ce qui excita un murmure général, parce qu'on n'en sut pas sur le champ la véritable cause. Cependant, malgré sa popularité envers les gens du commun, elle étoit haute envers ceux de son rang, affectant le plus grand mépris pour les enfans légitimés de Louis XIV, qu'elle humilioit à chaque instant, & ne pouvant souffrir sa mere, parce qu'elle étoit du nombre des légitimées. Un jour elle frappa l'huissier, qui, pour elle, avoit ouvert les deux battans; & tandis qu'elle marquoit beaucoup de soumission pour ceux de ses amans qui savoient s'emparer de son esprit, & que Riom ou la Haye la dominoient despotiquement, & l'assujettissoient à leurs volontés, à leurs goûts, à leurs caprices, rien ne pouvoit dompter sa superbe; sa mere ni son mari n'ayant jamais obtenu qu'elle eût

Digitized by Google

pour leur volonté la moindre condescendance, ce qui eût été plus difficile encore au duc d'Orléans, quoi qu'il eût sur elle le triple avantage de régent, de pere.....

Les autres enfans du régent, quoique retenus sans cesse par madame d'Orléans, étoient encore, en 1715, en bas âge. Le duc de Chartres, né en 1703, étoit élevé par des jansénistes, suivant le parti qu'avoit pris son pere de s'attacher à leur faction; Louise-Adelaïde, qui avoit dix-neuf ans, reçut les impressions de ce parti; & Charlorte-Aglaé, mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modene, n'avoit encore que seize ans; mademoiselle de Montpensier, depuis reine d'Espagne, & mademoiselle de Beaujolois, dans l'enfance, devoient se ressentir un jour des principes d'une cour licencieuse; mais Charlotte-Elisabeth de Baviere, douairiere de monsieur frere unique du roi, & mere du régent, tenoit encore sa cour au palais royal, à l'âge de soixante-six ans, & la tenoit avec dignité. Elle avoit conservé toutes les bienséances, toute l'étiquette de l'ancienne cour; elle en aimoit le faste, les plaisirs, & la représentation; elle avoit conservé aussi tout ce qu'il y avoit autrefois de brusque & de sauvage dans les mœurs de

Digitized by Google

la jeunesse & de son pays natal, étant encore toute allemande dans ses principes & dans ses propos. Elle étoit franche, sans finesse, sans détours, sans pruderie, & toujours l'ennemie déclarée de madame de Maintenon, qu'elle n'appeloit jamais que *la vieille truie*, *la sorciere*, *la bigote*, *la veuve Scaron*. La favorite du roi souffroit tout cela, en apparence, avec patience, parce qu'elle sentoit qu'elle avoit ravi à madame le cœur du roi, qui avoit eu un attachement particulier, mais simplement amical pour sa belle-sœur, avec laquelle il se plaisoit.

Madame portoit des perruques d'homme; elle avoit une meute de chiens, montoit à cheval; & les plus indomptables, elle les domptoit; elle alloit à la chasse, manioit l'épée, le fusil, & toutes sortes d'armes, & savoit courre le cerf. Elle aimoit passionnément le régent son fils, parce qu'elle voyoit en lui beaucoup de choses qu'il ne tenoit que d'elle, & son attachement se montroit même en faveur de tous les enfans illégitimes du prince, dont elle prenoit soin. Quand elle étoit seule chez elle, elle passoit son temps à écrire à toutes les cours d'Allemagne, & disoit qu'elle y avoit adressé dans sa vie plus de dix volumes in-folio

Digitized by Google

d'anecdotes de la cour de France. Elle se nourrissoit comme les paysans ; elle avoit une santé de fer ; si bien qu'à l'âge de soixante ans elle n'avoit jamais été malade. Après la mort du roi, elle alla visiter, par bienséance extérieure, madame de Maintenon ; mais elle lui reprocha avec amertume de lui avoir ravi la confiance & le cœur du roi, & d'avoir voulu, à la mort de monsieur, engager le monarque à la mettre au couvent. On voit combien le caractere d'une telle femme étoit redoutable à madame de Maintenon. Quand Dubois fût devenu cardinal, il alla, par bienséance aussi, rendre ses devoirs à madame, mere du régent ; elle, sans lui rendre les honneurs que les princesses accordent aux éminences, lui fit en public toute l'histoire de sa vie scandaleuse, lui reprocha d'avoir corrompu son fils, d'avoir trahi la France, & déshonoré le pape, en le forçant de l'admettre dans le sacré collége.

Le prince de Condé, qu'on appeloit communément M. le duc, avoit deux freres & six sœurs ; l'aînée, qui étoit bossue, fut religieuse à l'abbaye Saint-Antoine ; la seconde fut mademoiselle la princesse de Conti, troisieme douairiere ; la troisieme, mademoiselle de Charolois, qui avoit pour moi une passion

Digitized by Google

bien décidée; la quatrieme, mademoiselle de Clermont; la cinquieme, mademoiselle de Sens; & la sixieme, mademoiselle de Vermandois. Les comtes de Charolois & de Clermont étoient ses deux freres. Le pere de tous ces enfans ayant été frappé de mort subite, cet événement avoit fait partir sur le champ toute la famille pour Versailles, pour demander ses charges au feu roi. Madame la duchesse, la princesse de Conti, premiere douairiere, & son fils surprirent le monarque à son petit lever, & monseigneur, cette fois-ci, se mêla de parler pour le jeune prince, craignant que le roi ne donnât la plupart de ces charges au duc du Maine qu'il haïssoit, & qui n'oublia jamais de la vie le tort que monseigneur & la maison de Condé faisoient à sa fortune, que le roi augmentoit alors chaque jour.

Ainsi monsieur le duc avoit été revêtu, à l'âge de quatorze ans, des charges que son pere avoit eues, & se trouva l'aîné de sa maison. Son pere l'avoit toujours traité fort durement; mais devenu maître de sa personne, il quittta ses études, & ne s'occupa que de ses plaisirs, même à l'armée de Flandres, où il se distinguoit par son courage & par ses bontés pour le soldat. Je fus avec lui à cette campagne, &

Digitized by Google

la vie qu'il y menoit lui attira un ordre mortifiant de la part du feu roi, qui le fit observer jusques dans sa tente, & recommanda sa conduite au maréchal de Villars. C'est pour ces mêmes raisons que la princesse de Conti, premiere douairiere, résolut de le marier, dans un âge encore fort tendre, avec la fille du prince de Conti, qui étoit haïe & persécutée de sa mere, sans que ce mariage le détournât de ses passions accoutumées; il refusa même à son épouse de consommer son mariage; elle devint ensuite toute bossue & contrefaite; ce qui l'éloigna d'elle pour toujours.

En 1713, le duc de Berry blessa ce prince à la chasse, & il en perdit l'œil gauche. Il ne fréquentoit, pendant sa maladie, que le marquis de Gesvres son ami, qui vouloit le servir. Enfin, après sa guérison, il s'attacha à madame de Nesle, parce qu'on lui dit qu'il étoit du bon ton d'avoir une maîtresse titrée, & madame de Prie, comme nous le dirons dans son temps, lui succéda.

Le duc du Maine avoit quelques connoissances dans les lettres & les arts. Il avoit le talent, dans la conversation, de plaire à tout le monde, d'y paroître aimable, & même de se faire désirer; mais, dans le fond de son cœur,

Digitized by Google

il n'aimoit personne que lui-même, vivant dans une apathie parfaite sur ce qui ne lui étoit pas personnel, & traitant souvent avec indifférence ses propres intérêts, s'ils exigeoient de lui quelque contention d'esprit ou quelque travail. Jamais il n'avoit rendu de bons services à personne, quand il jouissoit de la faveur du feu roi, & souvent il en rendoit de mauvais. Il n'avoit pas cependant de grands vices, mais aussi il n'avoit aucune vertu d'éclat. Foible de son naturel, il se laissoit maîtriser par sa femme, qui tenoit à Sceaux une cour superbe, & qui ajoutoit à tout l'extérieur de la grandeur & du cérémonial, les agrémens & les lumieres de l'esprit. Elle avoit pris sur le duc du Maine, son époux, un tel empire, que ce prince étoit presque nul dans son château. Intrigante & tracassiere, elle avoit l'art de cacher ses dangereux talens & ses mouvemens pour l'agrandissement de sa maison, sous les dehors d'une vie entierement occupée des plaisirs, des fêtes, & de littérature, attirant chez elle les poëtes du temps, les gens de bel esprit, & tout ce qu'il y avoit de courtisans à la mode dans ce genre-là. Elle imaginoit avec eux des fêtes d'un genre nouveau ; des fêtes nocturnes, par exemple, qu'elle appeloit *les*

Digitized by Google

grandes nuits, par oppoſition à celles du duc d'Orléans, qu'elle haïſſoit, & qui n'avoient pour but que la débauche, tandis que les fêtes nocturnes de madame du Maine ſe paſſoient avec tout l'appareil de la repréſentation. Elle imagina une fois de perſonnifier les divinités nocturnes, avec tous leurs attributs ; mais ces farces, qui s'éloignoient de la belle nature, qui n'avoient rien que d'arbitraire & d'idéal, & qui ne pouvoient rendre rien de ce que la nature exécute, la rendirent ridicule aux yeux de toute la cour, & ſur-tout du feu roi, qui avoit le goût exquis ſur toutes les matieres de ce genre, ſur les fêtes & ſur les plaiſirs. On ne put approuver qu'on eût imaginé à Sceaux des fantômes enveloppés de crêpes noirs, qui danſoient & chantoient ; qui récitoient des vers analogues aux circonſtances, ou relatifs à la princeſſe. Ce mauvais goût ne dura pas ; le jeu, la danſe, & les pieces de théâtre lui ſuccéderent dans peu de temps.

Madame la ducheſſe du Maine imagina enſuite un nouveau genre d'amuſement ; elle inſtitua l'*ordre des abeilles*, & l'aſſujettit à des ſtatuts. Les plus grands ſeigneurs de la cour ambitionnerent d'être admis dans cet ordre, qui leur donnoit le droit d'avoir des rapports

Digitized by Google

immédiats avec madame du Maine : les dames n'en furent pas exclues ; & tandis que ces especes de folies de Sceaux avoient l'air d'être imaginées pour passer le temps, la princesse s'en servoit adroitement pour parvenir à ses fins, qui étoient l'agrandissement de sa maison.

Les gens de talent qui venoient à Sceaux, étoient l'abbé de Chaulieu, vieillard aveugle, sourd & octogénaire, qui avoit encore la coquetterie d'une femme, & l'imagination d'un jeune homme de vingt-cinq ans ; ses contrastes, qui amusoient la cour de Sceaux, le rendoient curieux & intéressant ; le marquis de Lassay, homme savant en anecdotes ; la Grange-Chancel, qui avoit été page, qui en avoit conservé la facilité & le ton avec beaucoup d'esprit, & qui apprit à Sceaux les anecdotes vraies & fausses des philippiques, qu'il lut plusieurs fois, & avec applaudissement ; l'abbé Genest, décent, & homme à saillies brillantes ; le premier président, & le duc de Brancas qui y portoit son imagination vive & légere, & qui avoit l'art de plaire au duc d'Orléans & au duc du Maine.

Mais autant la cour de Sceaux étoit bruyante & expressive dans ses plaisirs & ses goûts, au-

tant le comte de Toulouſe étoit modeſte, réſervé ; auſſi étoit-il aimé & reſpecté de tout le monde, même du régent, qui n'aimoit pas les enfans légitimés de Louis XIV. Le comte de Toulouſe vivoit dans une eſpece de recueillement perpétuel, ſans liaiſon particuliere comme ſans haîne, attentif ſeulement, par ſes propos & ſes actions, à plaire à tout le monde.

CHAPITRE IV.

Commencemens du ſyſtême, & anecdotes ſur Law.

Law, fils d'un orfévre d'Edimbourg, qui, en mourant, lui laiſſa un petit patrimoine, diſſipé en peu de temps, vivoit, depuis ſon jeune âge, du jeu & de filouteries. Le parlement d'Ecoſſe cherchant des moyens de ſuppléer aux monnoies qui manquoient dans ce royaume, & de faciliter la circulation des eſpeces, il propoſa à ſa patrie ſon pernicieux ſyſtême. Le parlement reconnut qu'à la fin il faudroit forcer les peuples à prendre du papier à la place de l'argent, donner une

Digitized by Google

réalité à des objets qui ne pouvoient en avoir que par la confiance du public ; & il arrêta qu'un pareil établissement, qui tendoit à établir le crédit par la force sur des fictions, étoit pernicieux à la morale, contraire aux lois, dangereux à l'état.

Law fit écrire à Pelletier, contrôleur général, par un ancien secrétaire de Turenne, qui proposa un *moyen* d'enrichir Louis XIV, & d'empêcher que les peuples ne se révoltassent jamais contre leurs souverains. On rejeta en France ce nouveau systême.

Law se mit alors dans la tête de voyager, pour présenter lui-même ses plans. Il étoit grand, bien fait, de bonne-mine ; il avoit de l'esprit ; il menoit dans ses voyages une femme qu'il avoit enlevée à un anglois, dont il avoit un garçon & une fille : il avoit tué d'ailleurs un homme en Angleterre ; & ayant été condamné à mort pour ce meurtre, il risquoit sans cesse d'être pris & pendu. Le régent obtint ensuite sa grace, quand l'abbé Dubois alla à Londres négocier la ligue contre l'Espagne. Mais obligé d'abord de se sauver, Law avoit été en Italie, & fut chassé de Venise & de Gênes, parce qu'il gagnoit toujours l'argent de la jeunesse, par la combinaison

des nombres ; c'eſt-à-dire, qu'il étoit charlatan & filou. Il erra dans toute l'Italie, vivant du produit des paris les plus ſinguliers, qui paroiſſoient avantageux aux curieux de nouveautés, mais qui étoient d'un ſuccès toujours aſſuré pour lui. Il arriva à Turin, & propoſa ſon ſyſtême au duc de Savoie, qui reconnut aiſément qu'il auroit peu à peu, en trompant ſon peuple, tout l'or de ſes états ; mais ce prince aviſé lui demandant comment ſes peuples lui fourniroient de l'argent, quand ils s'en ſeroient dépouillés, Law en fut déconcerté, ne s'attendant pas à cette réponſe. Le duc de Savoie raconta, deux jours après, aux députés de Geneve, comment il avoit congédié cet aventurier ; ils trouverent ſa réponſe ſi belle, qu'ils l'envoyerent à la république, qui fit engiſtrer dans les livres de la ville cette réponſe digne des meilleurs rois, puiſqu'ils n'ont abſolument d'autre richeſſe que celle de leurs ſujets.

Condamné à mort en Angleterre, chaſſé de l'Italie, rebuté à Turin, Law accourut à Paris, où il étoit déjà connu comme un calculateur inſenſé. Du vivant de Louis XIV, il avoit préſenté ſes plans à Deſmareſt & à Chamillard, qui avoient rejeté de ſemblables innovations.

Digitized by Google

Il les proposa au duc d'Orléans, qui ordonna à Noailles de les examiner, de les favoriser, autant qu'il seroit possible, & de former un corps d'observations de tout ce qu'on trouveroit praticable. Noailles assembla le prévôt des marchands, d'Argenson, Amelot, Leblanc, & plusieurs banquiers, qui ne furent pas trop favorables au systême. Law se retourna, & proposa l'établissement d'une banque, composée d'une compagnie qui feroit un fonds de six millions. Cet établissement pouvoit être utile au commerce. Un arrêt du 2 mars 1716 établit cette banque, avec privilége, en faveur de Law & de ses associés : on créa douze cents actions, de 1000 liv. chacune ; Law y plaça un fonds de 2 à 300 mille écus, qu'il avoit apporté d'Italie, en filoutant ou en jouant. Cet établissement déplut beaucoup aux banquiers qui faisoient le change, parce qu'au commencement il faisoit pour un intérêt modique ce que les anciens financiers se faisoient payer très-cherement.

Pour faciliter le crédit de la nouvelle banque, on ordonna que le trésor royal payeroit en billets de banque qu'on apportoit à la compagnie qui comptoit de l'argent ; car peu de personnes, au commencement, avoient con-

Digitized by Google

fiance en cet établiſſement ; mais quand le peuple fut témoin de l'exactitude & de la célérité des payemens, la confiance s'établit peu à peu, & on préféra d'avoir chez ſoi des billets, à une ſomme d'argent. Je vois, dans mes vieux ans, un ſemblable établiſſement, qu'on nomme la caiſſe d'eſcompte. Cette invention me paroît excellente dans les nations où la propriété des particuliers eſt ſacrée ; mais en France, où les miniſtres diſpoſent de cent mille hommes pour expliquer la raiſon d'état, où par conſéquent les fonds d'une pareille caiſſe, ſous titre de prêt, ſont à la portée du beſoin de l'état, ou de la rapacité des miniſtres, cette caiſſe d'eſcompte, où la fortune de tant de citoyens ſe trouve en maniere de dépôt, ſera ſouvent l'objet des alarmes des citoyens.

Tel fut l'établiſſement de la banque de Law. Noailles & Rouiller purgerent les plans de l'aventurier de tout ce qu'il y avoit de téméraire & d'injuſte, pour ne laiſſer que de ſimples moyens de faciliter le commerce.

CHAPITRE V.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

La cour de Rome & la cour de France, à cause de la bulle.

Louis XIV, bien persuadé, par son confesseur, que les moyens qui restoient à un grand roi d'expier les fautes & le scandale de sa jeunesse, étoient de protéger ouvertement la véritable religion, & de proscrire l'héréfie, ce monarque se laissa conduire dans cet ouvrage par le Tellier, qui mit en feu toute l'église de France.

A la mort du Roi, le cardinal de Bissy & le Cardinal de Rohan, pleins de ressentiment contre l'établissement d'un conseil de conscience présidé par Noailles, qu'ils avoient tant persécuté, & se voyant éloignés de toute influence dans le choix des évêques & dans la nomination aux bénéfices, se liguerent avec le nonce encore plus étroitement: ils obtinrent du pape, qu'il défendroit aux officiers de la daterie & de la chancellerie de recevoir désormais aucun certificat des évêques ennemis

de la constitution. On sait que, pour la résignation, les permutations des bénéfices, les préventions, & autres actes que les François demandent à la cour de Rome, aux termes du concordat, le pape exige des certificats de bonnes vie & mœurs; Clément XI défendit de rien recevoir de ces évêques, ni de leur adresser aucune expédition: ainsi, plus d'indulgences, de bulles, ni de provisions; les peuples étoient même privés de leurs pasteurs, parce que Clément XI vouloit que les évêques fussent soumis à sa constitution. Clément résolut en même temps de récompenser à Paris quelques-uns des docteurs de Sorbonne les plus fideles, qui reçurent du nonce des présens en argent; il vouloit leur témoigner que leurs courage & fermeté lui étoient agréables; mais quelques cardinaux des plus sages & des plus âgés, prévoyant que sa rigueur au sujet des appelans, avec lesquels il refusoit toute communication, mettroit la combustion dans le royaume, il révoqua sur le champ cet ordre; & le conseil d'état, qui avoit appris, le courrier précédent, la démarche du pape; fut instruit, huit jours après, de sa résipiscence, parce qu'on sut à Rome que le détail de ces affaires n'étoient pas ministériel,

University
mais des affaires de parlement, avec lequel il étoit des intérêts de la cour de Rome de ne pas se brouiller. On laissa aller à Rome tout le détail, mais on conserva le plan pour les affaires ministérielles & pour les grands bénéfices.

L'abbé Bossuet, neveu du fameux évêque de Meaux, fut nommé alors à l'évêché de Troyes, & le nonce Bentivoglio fit savoir au pape, que ce sujet, qui avoit des liaisons avec le cardinal de Noailles, devoit être suspect, & qu'il étoit prudent, si le pape vouloit accorder des bulles, de ne les donner qu'après avoir fait jurer l'évêque nommé qu'il acceptoit la bulle, & la feroit observer dans son diocese. Le cardinal de Bissy généralisoit cette demande du nonce, & écrivoit à Rome, que le pape ne devoit accorder aucune bulle, que toute la France n'eût accepté la constitution. Le nonce, dans les dépêches secretes & chiffrées à sa cour, écrivoit que tous les Noailles, bien unis, investissoient le régent, ne lui laissoient point la liberté de parler à ce prince de la part du souverain pontife; que le duc évitoit même, depuis quelque temps, de lui parler, & qu'il ne pouvoit l'atteindre qu'à la hâte & sur le pas d'une porte, ou en présence de cent

Digitized by Google

personnes, & que bientôt le nonce même du pape seroit obligé de suivre l'usage pratiqué sous le feu roi, qui vouloit qu'on parlât auparavant au ministre des affaires étrangeres, du motif de l'audience qu'on vouloit obtenir du roi.

De nouvelles inquiétudes agitoient la cour de Rome, qui apprit que le cardinal de Noailles & sa faction formoient un corps de doctrine, & qu'ils avoient l'intention d'accepter la bulle, relativement aux explications & aux distinctions de cet ouvrage. On proposoit à Paris de communiquer ce corps de doctrine à tous les prélats acceptans; que les plus dociles & les plus courtisans seroient assemblés à Paris, pour y adhérer, & obtenir la récompense de leur facilité & de leur dévouement; que cet ouvrage seroit envoyé au pape, pour l'approuver..... C'étoit une maniere de combat qui ne devoit plus finir: Clément XI vouloit au contraire une soumission aveugle & absolue; & ne pouvant l'obtenir, il ne vouloit cependant pas perdre de vue l'occasion d'un accommodement. Dans cette perplexité, il garda, pendant trois mois, le courrier du nonce de France, sans répondre, attendant un dénouement de la suite des affaires. Le nonce

Digitized by Google

à Paris, désolé de cette inaction, & mis en mouvement par les plus factieux du parti des Jésuites, ne cessoit d'écrire au pape, en l'excitant à sortir de l'inactivité à laquelle il s'étoit livré, par des lettres secretes dont le régent avoit des copies, soit par la voie de la poste, soit par les envoyés secrets que la régence entretenoit à Rome.

Dans ces lettres clandestines, il étoit dit que le régent n'avoit absolument aucune religion, & qu'il perdroit celle que le feu roi avoit raffermie en France; que les évêques n'attendoient qu'un parti pris par le pape, pour se déclarer; que tous les restes de l'ancienne cour, si mécontente du nouveau gouvernement, le soutiendroient; que si on laissoit agir le cardinal de Noailles, il formeroit des ennemis de Rome & de la bulle tout le clergé de France; que le conseil de conscience, conduit par Noailles & par l'abbé Pucelle, étoit en esprit & en vérité l'ame de la faction janséniste; que la cour de Rome ne gagneroit rien que par la crainte, & que la crainte seroit nulle, tant que le pape se tairoit; que tout ménagement ruinoit la religion & les intérêts de la cour de Rome, & que le temps de tonner étoit arrivé.

Le régent étôit défolé des troubles que cette conteftation fufcitoit dans les diocefes, les chapitres, & jufques dans les couvens de filles. Il envoya à Rome au miniftre de France un mémoire où étoient cités Théodofe le jeune, Jean d'Antioche, Zénon, Héraclius, & autres princes qui avoient pris des mefures pour la police de leurs états, lorfque le pape ne pouvoit réprimer la défunion des efprits en matiere de foi; on fit croire au nonce en même temps que fi le pape ne vouloit pas fe prêter à l'accommodement des évêques appelans, il feroit caffer le concordat, rétablir la pragmatique, & placeroit en France un patriarche.

Cet accommodement confiftoit à former un corps de doctrine pour expliquer les articles de la bulle, qui paroiffoient aux janféniftes ne pouvoir être acceptés qu'avec des modifications, & l'abbé Chevalier, qui ci-devant avoit fait les affaires du cardinal de Biffy à Rome, étoit chargé d'y porter ce corps de doctrine, pour obtenir l'approbation du pape.

Biffy, Rohan, tous les jéfuites poufferent de grands cris aux feuls mots de modifications de la bulle; ils dirent qu'il falloit une obéiffance aveugle, prompte, fans explication. Les chefs de ce parti-là craignoient que l'affaire ne

Digitized by Google

se terminât trop vîte ; ce qui eût remis les Jésuites dans un état d'inaction qui n'étoit pas dans l'esprit de ce corps habitué à agir, & jaloux d'occuper l'Europe entiere de quelques-unes des guerres qu'il avoit suscitées.

Le nonce, de son côté, ne cessoit d'écrire au pape, pour l'exhorter à tenir ferme, s'il vouloit être obéi. On n'avoit pas accordé à Rome les bulles de quelques ecclésiastiques nommés à l'épiscopat, & il représentoit au souverain pontife que ceux-ci souscriroient à tout ce qu'il voudroit, ayant un intérêt urgent d'obtenir des bulles, parce qu'au défaut de titre canonique, le roi majeur, ou un autre ministre pourroit leur ôter leurs bénéfices, pour se raccommoder, par ce seul préalable, avec la cour de Rome. Clément n'osoit suivre les conseils impétueux que donnoient les jésuites & les chefs du parti de la constitution ; mais aussi il avoit à cœur d'être obéi. L'abbé d'Antragues avoit été *préconisé* ; & pour essayer de cet avis du nonce, Clément dit qu'il ne permettroit pas qu'on procédât à la *proposition* en sa faveur, à moins que le candidat ne donnât des assurances de sa foi sur les articles de la constitution. L'abbé d'Estrées avoit fait demander auparavant un gratis pour

Digitized by Google

ses bulles, & Clément répondit, que s'il vouloit obtenir des graces de l'église, il devoit la servir, & donner l'exemple de la soumission aux évêques nommés après lui.

Mais l'abbé d'Estrées se tint offensé des insinuations du nonce à Paris, & du prix qu'il attachoit à la faveur qu'il demandoit; il ajouta qu'il perdroit tout ce qu'il y avoit de bon dans sa cause, s'il mettoit les évêques nommés à cette épreuve.

Le régent, le conseil de conscience, toute la cour étoient irrités contre les refus du pape d'accorder des bulles: on connoissoit, par la voie de la poste, toutes les dépêches du nonce Bentivoglio, qui d'ailleurs ne se cachoit pas, & on savoit que le docteur Gaillande étoit son espion & son nouvelliste. Le régent l'exila, & quoique le nonce le réclamât comme son théologien, toutes ses demandes furent inutiles.

Le pape refusoit toujours de répondre, & de renvoyer son courrier au nonce Bentivoglio, qui brûloit à Paris de recevoir quelques ordres de sa cour; mais le pape ne pouvoit finir cette affaire, parce qu'il vouloit considérer quelle suite auroient les affaires de la religion en France, & d'ailleurs il refusoit de confier la composition de ses brefs à d'autres, persuadé que

lui seul pouvoit s'exprimer dans son sens ; & en attendant, il ne se laissoit pas pénétrer. Le nonce, toujours plus ardent, lui envoyoit des relations incendiaires de l'état de la religion, dont on lisoit des copies dans le conseil de régence & dans le conseil de conscience : il envoya même avec le projet qu'avoit le régent de se lier avec les puissances protestantes, le roi d'Angleterre & la Hollande, dont l'objet étoit de se garantir leurs successions respectives, au préjudice du roi d'Espagne & du roi Jacques ; ce qui mettoit, disoit-il, la religion dans un péril imminent, & chassoit pour toujours un prince catholique du trône des Stuarts.

A la fin, le courrier du pape à son nonce arriva ; il portoit deux brefs, l'un pour le régent, & l'autre pour le cardinal de Noailles & ses adhérens. Déjà on savoit en France que le pape ordonnoit à Bentivoglio, qu'avant d'en faire usage, il devoit les communiquer aux cardinaux de Bissy & de Rohan, & qu'il les remît lui-même au duc d'Orléans, avec ordre, s'il vouloit l'intermède préliminaire d'un ministre, de répondre qu'il ne pouvoit parler qu'au régent, à qui il devoit faire demander une audience spéciale. Si l'audience étoit re-

fusée, il falloit consulter les deux cardinaux; & représenter que le pape ne la refusoit point à nos ministres; si elle étoit accordée, l'instruction portoit qu'il useroit de beaucoup de témoignages d'attachement & d'estime du pape pour le régent, en lui représentant la nécessité où le pape avoit été, après un mûr examen, de prescrire aux prélats désobéissans, qui ne vouloient pas accepter la bulle, un terme pour se soumettre, avant d'encourir les peines canoniques auxquelles il procéderoit, pour ne pas laisser un tel crime impuni. Le nonce ajouteroit, que le pape avoit voulu prévenir le duc d'Orléans, pour lui donner le mérite envers Dieu, & la gloire envers le monde, de réduire le petit nombre à suivre l'exemple du plus grand, par sa soumission, pour lui représenter l'intérêt qu'il avoit de terminer des divisions si contraires au bien de l'église, & d'en empêcher les progrès. Le pape croyoit cette considération politique capable d'entraîner le régent, & ordonnoit à Bentivoglio d'appuyer sur des raisons de cette nature; il devoit ensuite remettre les deux brefs au régent, lui disant que le pape seroit désolé de se voir obligé de faire en France la fonction de juge,

Digitized by Google

comme sa dignité lui en donnoit la puissance.

Si le régent se montroit indigné de la démarche du pape ; s'il employoit contre le pape & contre le nonce les menaces, Bentivoglio lui répondroit que le pape avoit devant ses yeux les exemples de ses prédécesseurs, qui n'avoient pas redouté les puissances de la terre, & que c'étoit au régent à prévoir les suites des dissentions, à bien examiner quel étoit le nombre & la puissance des évêques soumis, que le pape ne vouloit pas abandonner. Si le régent au contraire répondoit avec douceur ; s'il proposoit des expédiens ; s'il vouloit gagner du temps, le nonce devoit se plaindre des maux qui alloient en croissant, des arrêts du parlement, & des écrits incendiaires qu'on publioit contre la bulle, & qu'il ne falloit plus ni projets de paix, ni formulaire, ni corps de doctrine, ni aucune autre invention semblable, qui ne feroient que des palliatifs du mal ; mais qu'il falloit unir les deux puissance spirituelle & temporelle, pour donner une fin à tous les maux, & opérer la subordination.

Le nonce ayant fait l'ouverture des lettres qui renfermoient tant d'instructions, en com-

prit tout le poids & l'importance. Son premier mouvement fût de surprendre une audience qu'on pouvoit lui refuser; mais il n'osa s'écarter de l'ordre précis de la demander ; il envoya son auditeur au maréchal d'Uxelles, l'instruisit de ce qu'il devoit dire sur le premier bref adressé au régent, avec ordre de se taire sur le second, & lui ordonna de faire demander par le maréchal, à ce prince, une audience particuliere.

Le régent porta l'affaire au conseil, & sur le refus de communiquer une copie du bref, selon l'usage, il fut décidé que le régent refuseroit l'audience privée.

Le nonce résolut alors de publier le second bref du pape, parce que c'étoit un avertissement pour les évêques désobéissans ; il n'étoit embarrassé que pour les formes nécessaires en France avant la publication des brefs ; il avoit perdu Gaillandé, & personne n'osoit plus le servir dans de semblables commissions ; il craignoit le parlement, & il attendit des ordres ultérieurs de la cour de Rome, à laquelle il ne cessoit de représenter le régent comme un prince indifférent sur la religion, & qui avoit résolu de se séparer de l'église romaine, ajoutant que le temps étoit arrivé de nommer en

Digitized by Google

France un chef, pour y maintenir la religion ; mais le pape, qui n'avoit pu même obtenir du régent une audience particuliere pour le nonce, alloit plus lentement que le ministre qui compromettoit, par ses propos, & son caractere & sa cour. Il reçut un second courrier du pape, qui lui ordonnoit de demander encore une audience en des termes les plus mesurés, avec ordre, si l'audience étoit refusée, de faire savoir au régent que le pape exécuteroit la résolution qu'il avoit déjà prise.

Le régent lui-même écrivit à Rome en deux mots, au souverain pontife, à qui il faisoit voir la nécessité d'appaiser les mouvemens que la bulle occasionnoit en France, & l'impossibilité de terminer les dissentions, dans un temps de régence, autrement que par des tempéramens. L'abbé Chevalier devoit en proposer cinq.

Le premier, que le pape donnât lui-même des explications sur les difficultés des opposans.

Ou bien que le pape approuvât un corps de doctrine.

Que le pape condamnant, par un décret, les écrits contre la bulle, s'élevât, dans ce

Digitized by Google

décret, contre ceux qui donnoient à cette bulle un sens qu'elle n'avoit pas.

Que chaque évêque oppofant acceptât par un mandement.

Enfin il propofoit un concile national.

Le pape refufoit tous ces moyens, difoit-il, depuis trente mois. Il ne voulut pas voir l'abbé Chevalier ; il permit feulement au cardinal Pauluci de le recevoir, non pas pour traiter, mais pour l'entendre fur fes commiffions à Rome : irrité, d'un autre côté, de ce que le régent permettoit que l'églife & le faint-fiége fuffent attaqués, depuis la mort de Louis XIV, par tant d'actes injuftes de la magiftrature, & par le gouvernement, il affembla tous fes cardinaux, pour traiter des affaires de France. Il leur dit qu'il avoit à fe repentir d'avoir été trop timide pendant le regne du feu roi, qui l'auroit foutenu ; il ajouta, qu'on pouvoit dire au contraire, qu'il étoit trop ferme à préfent qu'il effuyoit des contradictions de la part de la régence. Il demanda à chacun des cardinaux un avis par écrit, non fur le fonds de la bulle, qui étoit une chofe décidée, & qu'il étoit réfolu de foutenir, mais fur les mefures convenables pour engager le cardinal de

Digitized by Google

Noailles & les prélats opposans à se soumettre aux termes de son second bref ; & comme cette convocation éclatante de cardinaux pouvoit causer des mouvemens, sur-tout en France, il fit assurer que les expédiens de l'abbé Chevalier n'étant pas possibles, il avoit voulu consulter les cardinaux, pour réduire les opposans sans rigueur, & sans la punition que méritoit leur désobéissance; il permit cependant aux cardinaux de recevoir l'abbé Chevalier, pour qu'on ne pût lui reprocher un refus de l'entendre.

Cette assemblée de cardinaux étonna tout le monde en France, où l'on se prépara à tout événement; & pour faire entendre au pape que, fermes dans nos libertés, nous ne le craignions pas, le régent envoya au cardinal de la Trémoille, le 21 juillet 1716, une courte exposition de tout ce qu'on feroit obligé de faire en France, si le pape se portoit à des extrémités dans l'affaire de la constitution, pour n'avoir point à se reprocher d'avoir négligé ce qui pouvoit contribuer à la paix, si le pape paroissoit se porter à des voies extrêmes; il crut nécessaire aussi, avant qu'il en vînt à l'exécution, de lui représenter encore les suites que ces extrémités auroient infaillible-

Digitized by Google

ment, & les remedes auxquels on feroit obligé d'avoir recours en France. Voici, en propres termes, les menaces du régent.

1°. Le régent, qui a jufqu'ici arrêté les parlemens, dans l'efpérance d'une paix prochaine, ne pourra alors s'empêcher de les laiffer agir fuivant toute l'étendue de leur zele pour les maximes de France.

Comme les procédures que le pape peut faire contre M. le cardinal de Noailles & contre les autres évêques qui n'ont point encore accepté la conftitution, feront contre les formes du royaume, les parlemens déclareroient ces procédures abufives ; & il eft certain qu'avec cette précaution dans la difpofition préfente des efprits, les foudres que l'on pourroit lancer contre les prélats ne feroient point d'impreffion fur le public.

2°. Pour faire voir que l'on a cherché tous les moyens de conferver l'honneur du pape, en donnant la paix à l'églife, on rendroit publiques les dépêches que l'on a écrites à Rome à cette occafion, les difficultés qui ont obligé les prélats de demander des explications, & les divers expédiens que l'on a propofés à fa majefté pour terminer cette importante affaire. L'on eft convaincu que toute l'églife feroit dans

Digitized by Google

dans l'étonnement, si elle voyoit qu'un pape si plein de piété ait pu préférer des voies de rigueur à des moyens de conciliation, si faciles & si honorables pour le saint-siége.

3°. Pour appaiser les troubles de l'église de France, le roi se serviroit de son autorité pour assembler un concile national, selon les formes du royaume, dans lequel la matiere seroit mise en délibération, sans avoir égard à l'acceptation faite dans l'assemblée, & à celle que les prélats ont pu faire de la constitution dans leur diocese, qui ne peuvent obliger les autres évêques. On examineroit donc quel est le pouvoir des évêques, lorsque le pape leur envoye des constitutions dogmatiques; & comme il n'y a point d'évêques en France, même de ceux qui paroissent les plus zélés pour la constitution, qui osent disconvenir du droit de juger, attaché au caractere épiscopal, les prélats exerceront ce pouvoir de juger de la foi, en discutant ce qu'on doit penser de la constitution *unigenitus*, & toutes les difficultés que l'on peut faire sur chacune des propositions condamnées; que si le livre mérite la censure que le saint pere a prononcée, les députés du second ordre, ceux des universités du royaume, & sur-tout de celle de Paris, seroient écoutés avec

Digitized by Google

toute la liberté qui convient à ces assemblées canoniques ; l'on ne manqueroit pas d'y examiner les divers mandemens qui ont été publiés, ceux que les autres prélats avoient projetés, les corps de doctrine & autres ouvrages qui ont été proposés. Si l'on étoit assez heureux pour parvenir à réunir les esprits dans le concile national, le roi appuieroit de son autorité entiere ce qui seroit décidé : si les avis ne se réduisoient pas à l'unanimité presque entiere que l'on a toujours désirée dans les affaires de foi, il ne resteroit plus que la voie du concile général, pour donner la paix à l'église & à l'état. Pour suspendre donc toutes les disputes, & empêcher les esprits échauffés d'en venir à des extrémités, les procureurs généraux ne manqueroient pas d'interjeter appel au futur concile du fond même de la constitution, des procédures que le pape auroit faites, & de son refus de donner des explications ; & l'on sait que, suivant les regles canoniques, par cet appel, tout ce qui a été fait jusqu'ici seroit suspendu de droit.

4°. Les évêques qui n'ont point accepté, les universités les plus célebres du royaume, divers corps ecclésiastiques, comme les chapitres, & un grand nombre de curés, de ceux

Digitized by Google

même des diocefes où la conftitution a été faite fans les confulter; & comme il n'y a eu que l'autorité qui les ait empêchés jufqu'ici d'agir juridiquement contre les mandemens de leurs évêques, ils profiteroient de l'ouverture d'un appel au futur concile, pour en arrêter l'exécution.

5°. Après ces démarches, l'on ne pourroit fe difpenfer de révoquer les lettres patentes accordées par le feu roi fur la conftitution, ou du moins d'en fufpendre l'exécution, & de défendre à tous les évêques d'agir en conféquence, jufqu'à la tenue du concile général. Ainfi, l'on pourroit dire que, jufqu'au concile œcuménique, cette conftitution feroit comme non avenue, par rapport à la France.

6°. Le bref de notre faint pere le pape, adreffé aux évêques de l'affemblée de 1714, eft fi contraire aux droits de l'épifcopat, que ceux qui l'ont fait paroître en France, ont été obligés d'en changer quelques expreffions; mais, nonobftant ces altérations, il contient des principes fi contraires à la doctrine du royaume, que les gens du roi feroient dans l'obligation d'en appeler comme d'abus.

7°. On interjetteroit le même appel des mandemens des évêques, qui, en acceptant

Digitized by Google

la constitution d'une maniere pure & simple, ne se sont pas conformés aux modifications que le parlement avoit mises aux lettres patentes, lors de l'enregistrement, & qui doivent être regardées comme la loi & la condition sans laquelle une constitution ne peut être reçue dans le royaume.

8°. Les parlemens ne manqueroient pas d'ordonner la suppression des conclusions de quelques facultés, qu'ils ont acceptées purement & simplement, comme celle d'Angers, ou qui ont supposé des maximes que nous ne reconnoissons pas, comme celle de Douai, qui a établi la doctrine de l'infaillibilité du pape dans son acceptation.

9°. Il y a long-temps que les principaux officiers du roi ont envie d'agir contre les décrets de l'inquisition qui ont censuré les mandemens de plusieurs évêques de France, & de réparer, par ce moyen, l'injure faite à tout l'ordre épiscopal, en la personne de ses prélats. Il n'y a eu que l'autorité du feu roi, & celle du régent qui aient arrêté jusques ici les magistrats; mais lorsque l'espérance de la paix seroit ôtée, il ne seroit plus possible d'empêcher les parlemens de déclarer tous ces décrets abusifs.

Digitized by Google

10°. Des contestations éclatantes avec la cour de Rome obligeroient à un renouvellement d'attention sur la doctrine du clergé de France, que l'on feroit enseigner dans toutes les universités, & dont on pourroit même exiger la souscription par tous ceux que l'on a de grandes raisons d'avoir pour suspects dans ces matieres; l'on veilleroit de même avec une grande attention pour faire observer par les réguliers les défenses qui seroient faites de se servir de la constitution *unigenitus*, jusqu'à ce qu'un concile général ait décidé; & si quelqu'un étoit assez téméraire pour ne pas obéir aux ordres du roi, il seroit puni avec la derniere sévérité.

11°. Comme, dans cette situation, le pape voudroit faire des distinctions entre les sujets nommés pour donner des bulles à quelques-uns, pendant qu'il en refuseroit à d'autres, on ne pourroit pas souffrir ce discernement, qui rendroit le pape maître absolu de la collation des grands bénéfices du royaume. L'on se trouveroit donc dans l'obligation de faire des défenses générales d'avoir recours à Rome pour quelque expédition que ce soit, comme fit Henri II, & comme l'on en usa sous Henri IV.

12°. Il seroit nécessaire cependant de pour-

Digitized by Google

voir au gouvernement des églises vacantes, & ce feroit un des objets du concile national de prendre des mesures, afin que les églises de France ne souffrent point du refus que le pape fait de donner des bulles à quelques-uns des sujets nommés par le roi. Ainsi, l'on chercheroit un remede à cet inconvénient, soit dans le rétablissement entier de la pragmatique-sanction, soit dans d'autres moyens qui laisseroient subsister les nominations royales, sur lesquelles les métropolitains & les primats pourroient confirmer.

La France ne voit qu'avec douleur les extrémités fâcheuses auxquelles la cour de Rome l'obligeroit de se porter; mais on est persuadé que lorsque le pape envisagera les inconvéniens dans lesquels on est près de le précipiter, par des conseil violens, sa sainteté ne voudra point se charger, devant dieu & devant les hommes, du reproche éternel de n'avoir pas embrassé les expédiens qu'on lui offre, pour donner à l'église une paix solide & honorable pour le saint-siége ».

Voilà les moyens dont les Jansénistes menaçoient le Pape.

CHAPITRE VI.

Suite des anecdotes & des plaisirs de la cour ; mon second emprisonnement à la bastille.

La volupté régnoit en souveraine dans tous les lieux où le régent & madame de Berry se trouvoient. L'opéra étoit ouvert trois fois la semaine en été, & quatre en hiver, & les comédiens françois & italiens y représentoient les jours où il n'y avoit pas d'opéra. Le régent avoit une petite loge où étoit un cabinet séparé, dans lequel il avoit fait mettre un lit de repos, & où il alloit plus souvent que dans sa grande loge, destinée à la représentation. Madame de Berry en avoit une semblable vis-à-vis, où elle alloit avec Riom & avec des favoris. Les autres princesses avoient des loges aussi, mais elles n'étoient ni si grandes, ni si commodes, quoique placées de même sur le théâtre; elles y menoient leurs amans, & jusqu'à leurs amies. Le pere Sébas-

Digitized by Google

tien, religieux carme, honoraire de l'académie des sciences, & habile ingénieur, avoit trouvé la maniere d'élever facilement le plancher du parterre, entre l'amphitéâtre & le théâtre, & faisoit de toute la salle un grand salon parfaitement régulier; on y donnoit des bals masqués, & le plus grand nombre de dames se découvrant, sous prétexte d'être incommodées de la chaleur, ne songeoient qu'à se faire admirer, & à jaser avec tous les masques. Le régent descendoit dans cette salle avec quelqu'une de ses maîtresses, qu'il promenoit toute la nuit dans le bal, s'amusant de toutes les femmes qui s'y trouvoient. Ces parties de débauches & les veilles étoient d'autant plus dangereuses pour lui, que le lendemain matin il étoit peu en état de vaquer aux affaires, & risquoit de perdre entierement le peu de vue qu'il avoit, à cause de ses débauches en plus d'un genre, qui lui ôterent à la fin un de ses yeux, en 1716.

Les fêtes & les divertissemens devinrent encore plus fréquens à l'arrivée du duc & de la duchesse de Lorraine, sœur du régent, qui étoient venus pour rendre hommage au roi, à cause de leur duché de Bar. Son beau-frere les logea au palais royal, ainsi que la

Digitized by Google

maîtresse du duc, sans que la duchesse y trouvât à redire; au contraire, elle en avoit fait sa meilleure amie, tandis que le mari étoit le favori du duc : ainsi les cours étrangeres se mettoient à l'unisson, & venoient imiter en France celle du régent, dont les fêtes libres étoient un jeu perpétuel du cérémonial & de l'étiquette, qui contrarioient les plaisirs & les divertissemens. Peu à peu s'introduisit en France cette funeste maxime, que les femmes devoient fermer les yeux sur les égaremens de leurs maris, obligés d'avoir les mêmes attentions pour leurs femmes; & bientôt, parmi les grands seigneurs, on regarda à la cour comme une folie inconcevable de se conduire *bourgeoisement :* on disoit qu'il falloit laisser cette vie commune aux restes de la cour de l'ancien temps. Ces principes passoient de la cour du régent dans le reste de la France; les princes étant pervertis, la corruption se communiquoit aisément; & je reconnois encore, vers le déclin de mes jours, les effets funestes de la dépravation de presque tous les ordres dans ce temps là.

Les princes du sang, à l'exemple du régent, jouissoient aussi de la liberté des temps; & le roi étoit à peine expiré, que mademoiselle de

Digitized by Google

Ch....., l'une des princesses du sang, dont j'ai été aimé, se prit d'une telle passion pour moi, que, malgré mes infidélités, elle ne cessa jamais de m'aimer éperdument; & ceux qui l'entouroient furent si touchés de ses tourmens, qu'ils tâchoient de les tempérer, en favorisant nos secretes entrevues. La princesse sa mere, furieuse de nos amours, maltraitoit sa fille, ne pouvant souffrir qu'elle imitât une conduite dont elle lui donnoit l'exemple: mais j'allois faire l'amour pendant la nuit à l'hôtel, & l'appartement de la jeune princesse étant au rez de chaussée sur le jardin dont j'avois une clef, j'arrivois chez elle par la fenêtre, sans que personne s'en doutât.

Nos gens à la fin nous devinerent; ils n'étoient point contens que nous n'eussions plus besoin de leur ministere, & ne cessoient de nous épier & de nous suivre à l'œil; car le souverain bonheur de ceux qui environnent les princes & les grands, est ordinairement de les tenir dans leur dépendance. Ils nous trahirent donc, pour nous obliger de traiter avec eux; mais c'étoit un esclavage que je n'étois point dans le dessein de faire endurer à ma princesse; je la connoissois capable de tout entreprendre, pour ne pas rompre ses

Digitized by Google

habitudes avec moi. Je formai donc une ligue avec les princesses que je savois avoir des amans, & les mêmes besoins que nous. Je traitai avec madame la princesse de C***, sœur de mon amante, & à laquelle le marquis de la Fare étoit attaché, malgré la jalousie de son mari, & j'associai encore à la faction amoureuse madame de Berry, alors aimée de Riom, qui étoit mon ami..... J'écrirai le nom de madame de Berry en toutes lettres, parce que sa vie étoit connue dans ce temps-là, parce qu'elle ne voulut jamais la cacher, & que le public sait quelles furent ses passions; quant au nom des autres princesses, je serai plus réservé, sans taire la vérité de l'histoire.

Mademoiselle de Ch...., madame de C*** sa sœur, madame de Berry donnoient des rendez-vous à la Fare, à Riom, & à moi, & tantôt chez l'une des princesses, tantôt chez l'autre, pour nous voir, & pour tenir des conseils sur les dangers de la ligue. Mademoiselle de Ch.... faisoit des vers sur les affaires du temps; elle avoit de l'esprit, de la hardiesse dans le caractere, & plus de besoin dans le tempérament, que de libertinage dans l'esprit. Madame de Berry réunissoit au contraire ces deux objets, ce qui rendoit nos entrevues ex-

Digitized by Google

trêmement piquantes, pour des jeunes gens de notre âge : mais bientôt notre ligue se dissipa ; car quoique la mere ne pût ni empêcher que ses deux filles allassent se voir, ni que madame de Berry les reçût chez elle, on sut bientôt que les plaisirs les plus vifs, & en commun, avoient part à des visites qui avoient l'appareil extérieur de la bienséance, & on sut aussi que la Fare & Riom s'y trouvoient avec moi. La mere redoutable déclara alors une guerre ouverte à sa fille, que je ne pus voir davantage, car elle étoit maltraitée ; & comme on lui défendit avec hauteur de me revoir, il prit fantaisie un jour à mon amante de s'échapper de sa loge, où elle étoit seule avec ses dames, pour voler dans la mienne. Cette imprudence fut aperçue de beaucoup de monde ; on la donna comme la nouvelle du jour ; on la répéta ; & le soir, ma princesse m'envoya le billet que voici :

« J'ai une frayeur très-grande qu'on ne sache » quelque chose chez nous ; il est inutile que » vous songiez à me voir de fort long-temps ; » ma mere a eu soin de dire qu'on me mît » dans une chambre qui est auprès de la sienne. » J'ai tout nié à madame de Gondrin. Je suis » très-fâchée à présent d'avoir fait une extra-

Digitized by Google

» vagance comme celle-là ; mais l'envie que
» j'avois de vous voir m'avoit fait paroître cela
» la chose du monde la plus aisée ».

Cette extravagance effectivement produisit un tel éclat, qu'elle devint l'objet de la conversation de toutes les sociétés, & la princesse fut obligée d'ôter à sa fille tout ce qu'elle lui avoit accordé de liberté. Les meres apprendront sans doute, par mon exemple, que leur empire sur la tendre jeunesse ne doit pas cesser un instant, & que les princesses du sang étant moins puissantes que les autres meres, doivent, dès les plus tendres ans, veiller sur les corrupteurs qui les environnent. La mere de ma princesse avoit à se reprocher une trop grande négligence ; car Duchayla, homme d'esprit, à fines reparties, avec une tête farcie d'anecdotes, avoit le talent de l'amuser & de lui plaire, & la mere ne pouvoit à la fois s'occuper de sa fille, & du comte Duchayla ; & les obstacles qu'elle voulut trop tard opposer à nos amours, augmentant la passion de la jeune princesse, elle m'écrivoit en ces termes sur sa mere, deux ans après la découverte de nos liaisons.

« J'ai eu une querelle très-considérable sur

» ce que j'avois mené ma sœur à l'opéra ; ma
» mere prétend aussi que j'ai vu M. le comte
» tous les jours. Depuis qu'elle m'en a grondée,
» il n'y a pas un mot de vrai : mais elle me veut
» chercher querelle ; elle me dit que, depuis
» que nous étions à Paris, je n'avois pas cessé
» de la tourmenter & de faire le malheur de
» sa vie ; qu'en un mot, tout ce que je faisois
» lui déplaisoit. Je répondis que cela étoit
» commencé dès Versailles, & que j'étois née
» avec le malheur de lui déplaire. Elle reprit,
» que puisque je n'allois aux spectacles que
» pour y faire des sottises, elle ne vouloit plus
» que j'y allasse qu'avec elle. Je lui représentai
» qu'il me paroissoit singulier de me faire de
» pareilles défenses à mon âge, & pour un pa-
» reil sujet ; que la preuve que j'avois cru mal
» faire, c'est que je le lui avois dit, parce
» qu'elle ne m'avoit grondée sur ma sœur, que
» du mystere que je lui en avois fait ; que je n'a-
» vois pas été à la comédie nouvelle, jugeant
» que M. le prince de C*** viendroit dans
» ma loge, & que je serois dans la nécessité de
» le fâcher, en lui refusant une place, ou de
» lui déplaire ; que ne voulant faire ni l'un ni
» l'autre, j'avois mieux aimé m'en priver ; que
» je n'avois point vu M. le comte ; qu'en sor-

Digitized by Google

» tant de l'opéra, il étoit venu me voir un
» moment; mais qu'il étoit inutile que je pen-
» sasse à lui plaire, parce que cela étoit impos-
» sible; que M. le comte m'avoit demandé
» pourquoi je ne l'avois pas été voir; que je
» lui avois dit qu'il avoit trop de monde,
» croyant qu'il étoit plus à propos de lui ca-
» cher la véritable raison, dont il pourroit
» n'être pas content. Elle me dit à cela qu'il y
» avoit assez d'aigreur entre eux pour ne rien
» ménager, & qu'elle étoit fort trompée si je
» cherchois à pacifier. Je dis que je n'avois
» jamais donné lieu qu'on m'accusât d'aigrir;
» elle ne fit autre chose que se contredire con-
» tinuellement: elle grondoit de ce que ma
» sœur étoit venue; elle disoit qu'elle ne de-
» mandoit point que je fermasse la porte à
» M. le prince de C***; qu'elle ne se fâcheroit
» point quand il viendroit un moment dans
» ma loge; après, elle ne vouloit pas que je les
» visse dans un lieu public; en particulier,
» passe; mais elle ne veut pas que j'aille chez
» eux. Le diable n'y comprendroit rien. Enfin
» elle finit par me dire, pour la centieme fois,
» que je faisois son tourment; que tout ce
» qu'elle désiroit dans le monde étoit notre sé-
» paration; qu'elle n'avoit rien tant à cœur;

» qu'elle ne pouvoit jamais être heureuse tant
» que je serois avec elle ; qu'elle étoit au dé-
» sespoir que ses affaires ne fussent pas en état
» de faire cette séparation ; que si je trouvois
» les miennes assez bonnes pour cela, je pou-
» vois le dire, & que je ne pouvois lui faire
» un plus grand plaisir ; mais que tant que je
» serois avec elle, je n'avois que faire de comp-
» ter être jamais ma maîtresse ; qu'elle vou-
» loit que je ne fisse que ce qu'elle voudroit ;
» que je ne visse point mes parens ; que je ne
» sortisse qu'avec elle ; qu'en un mot, on lui
» donnoit le tout avec moi, depuis si long-
» temps, qu'elle vouloit l'avoir ; qu'elle ne se
» contraindroit sur rien, & qu'elle l'auroit,
» mais que cela dureroit le moins qu'il lui
» seroit possible, parce qu'elle avoit plus d'en-
» vie que moi d'être séparée. Je voulus lui
» parler raison, mais il n'y avoit personne au
» logis : voyant cela, je m'en allai, après infi-
» niment de pauvretés, à l'ordinaire, sur ce
» que j'empêchois le monde de venir chez
» elle ; que pour être bien avec moi, il
» falloit ne la point voir, & lui tomber sur le
» corps. Impatientée à mourir, avant de par-
» tir, je lui dis que je ne pouvois répondre de
» la façon de penser du public. J'oubliois de
vous

Digitized by Google

» vous dire la consolation qu'elle me donna,
» en me pressant de sortir ; elle me dit enfin,
» puisque vous n'allez de votre chef que pour
» faire des sottises, vous serez comme les filles
» qui ne sortent point. Voyez mademoiselle de
» la Roche-sur-Yion ; ce n'est pas qu'on n'en
» parle, & qu'il n'y ait autant d'histoires sur
» elle, & plus que sur qui que ce soit ; mais
» elle ne sort qu'avec sa mere ou Madame.
» Vous m'avouerez que voilà la plus grande
» preuve qu'on puisse donner de la déraison
» de quelqu'un ; car c'étoit une raison de ne
» me pas contraindre, puisque cela n'y faisoit
» rien. Après tous ces discours & beaucoup
» d'autres semblables, je m'en allai, lui disant
» qu'allant à l'opéra avec elle, je lui déplai-
» sois ; qu'elle me défendoit d'y aller sans elle ;
» qu'ainsi, le plus court étoit de n'y point aller
» du tout. Depuis, je n'ai pas sorti de ma
» chambre : elle m'a envoyé demander au-
» jourd'hui si je voulois y aller ; je lui ai
» mandé que non, & j'ai envoyé prier du
» monde de me venir voir. Elle fut hier tout
» le jour seule ; elle soupa tête à tête avec ma-
» dame de Laigle la mere, & il ne vint ame vi-
» vante ; elle pleura amerement jusqu'à quatre
» heures du matin ; Lassay même n'y étoit

» pas: elle dit qu'elle avoit mis à Miffiffipi,
» & qu'elle ne fouhaitoit d'y gagner, que pour
» me mettre en état de me paffer d'elle,
» voyant bien qu'il n'y avoit plus moyen de
» vivre enfemble; enfuite elle fe plaignit de ce
» que j'étois liée avec les plus grands ennemis
» de M. Law, & que tout le monde prenoit
» mon parti, les difcours ordinaires. J'ai
» chargé qu'on dît à Laffay de lui faire com-
» prendre que je n'étois plus en âge qu'on me
» mît en pénitence; que le public ne pouvoit
» pas me blâmer; & que, dans cette occafion,
» tout tomberoit fur elle; qu'il falloit cher-
» cher fon bonheur; que fi elle étoit réfolue à
» notre féparation, & qu'il n'y eût que le bien
» qui l'arrêtât, que je m'en trouverois affez;
» mais qu'il valoit mieux que cela fe fît de
» concert & avec douceur, que par une action
» d'éclat; que ce feroit plus fimple, puifque
» j'étois chez moi, de m'y laiffer en repos, &
» de me déclarer qu'elle ne vouloit point fe
» mêler de ma conduite; que n'ayant plus de
» crainte, je ferois plus à mon aife avec elle,
» & qu'elle feroit plus contente de moi; que
» la défenfe qu'elle me faifoit étoit infoutena-
» ble; que je n'étois plus un enfant, & que
» le pouvoir d'une mere fur fa fille avoit des

Digitized by Google

» bornes, & que, soit en nous séparant ou en
» demeurant ensemble, il étoit plus agréable
» & plus convenable pour l'un & pour l'autre
» que ce fût avec douceur. On parlera demain
» à Lassay ; je ne compte pas la voir que je ne
» sache dans quelle disposition elle est. Je crains
» que les scenes ne recommencent un peu trop
» vives, pour les passer doucement, & faire
» comme si de rien n'étoit. Je ne veux point
» paroître craindre cette séparation, parce
» qu'elle s'en serviroit à chaque instant pour
» me tourmenter, & que peut-être, quand
» elle me verra prête à l'accepter, comme elle
» prétend que, dans le fond du cœur, elle ne le
» souhaite pas, cela lui fera mettre de l'eau dans
» son vin. Si vous avez quelques conseils à me
» donner, vous me ferez plaisir; ce qui me fâ-
» che, c'est que je ne vous verrai point de quel-
» que temps. Je crois qu'elle ne seroit pas fâ-
» chée de me prendre en faute. Tâchez de ne
» point faire de niches pendant cette absence.
» Je n'ai pas pu vous faire réponse tantôt, ayant
» toujours eu du monde; mais aussi je me suis
» récompensée ce soir, & le porteur vous dira
» le reste ». J'ai dû publier ici cette lettre, parce
qu'elle sera peut-être une grande leçon pour
les meres faciles.

Digitized by Google

La cour du régent, qui jouissoit de tous les plaisirs, donnoit le ton alors aux autres princes & à tous les rangs. Par-tout on vouloit imiter les orgies de Saint-Cloud & du Palais Royal.

On publia dans ce temps-là que des seigneurs distingués, se permettant des fêtes nocturnes chez le comte de Gacé, avoient commis des actions dignes des temps d'Héliogabale. On nommoit madame de Nesle, le prince de Soubise, le comte & la comtesse de Gacé ; & la méchanceté alla jusqu'à attaquer madame de Gacé plus calomnieusement, & d'une maniere plus atroce que les autres dames : on m'accusa d'avoir dévoilé tout ce qui se faisoit dans ces obscures débauches, & on me prêta des propos que je n'avois pas tenus sur le compte de madame de Gacé. Ce bruit irrita tellement le comte son époux (depuis comte de Matignon), qu'il demanda une épigramme sanglante contre moi à quelque auteur satirique de ce temps-là, qui lui fit une chanson ; & la premiere fois que Gacé me rencontra au bal de l'opéra, me croyant coupable d'avoir attaqué, par des propos, l'honneur de sa femme, il la chanta devant moi, & dit à l'oreille d'une femme avec laquelle je

Digitized by Google

conversois : « *Ah ! belle princesse, n'écoutez* » *pas un masque aussi perfide en amour, il* » *dévoilera tout* ». Je me levai en fureur; il me suivit, & nous nous arrêtâmes au milieu de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, où le combat fut très-animé. Je blessai Gacé au bras, & en deux autres endroits, mais toujours légérement. Gacé, supérieur en forces & en âge, alongea mieux le bras, & me passa l'épée à travers le corps, sans offenser les entrailles: alors on nous sépara; car nous devions l'un ou l'autre terminer ici nos jours; Gacé, à peine blessé, rentra au bal.

Cette affaire se passa le 17 février 1716, en présence d'un grand concours de monde, qui, dans l'instant, s'étoit assemblé; elle fit dans Paris un tel bruit, que le parlement, qui avoit alors des querelles interminables avec les pairs, voulut en prendre connoissance. Voici, en peu de mots, l'objet de ces différens de la pairie avec le parlement.

Le feu roi eut à peine les yeux fermés, que les présidens arrêterent de refuser le salut aux pairs, & ordonnerent que si les pairs persistoient à le demander, & s'ils donnoient leurs avis le chapeau sur la tête, les voix ne seroient pas comptées. Les pairs au contraire

vouloient absolument qu'on les saluât du bonnet, & que, dans les audiences des bas siéges, le rang & la suite des pairs ne fussent pas interrompus par un conseiller que la cour feroit toujours placer au fond du banc. Il y avoit bien d'autres querelles aussi minutieuses & aussi ridicules; mais tout ce qui tient aux étiquettes de rang est en France une affaire d'état, les formes monarchiques exigeant une expression apparente de la différence des rangs, qui, dans les républiques, sont confondus.

Le parlement & la pairie, qui ne font qu'un seul & même corps, étoient donc divisés; & le régent, qui avoit promis de les réunir sur l'article du salut, qui étoit le grand obstacle, les laissa au contraire dans leur désunion & leur animosité, suivant en cela les pratiques du feu roi, qui voyoit volontiers l'antipathie perpétuelle des seigneurs de la cour contre le reste du parlement. La réunion d'un corps de magistrature qui raisonne, & d'un corps militaire qui agit, eût été redoutable à l'autorité que le feu roi avoit consolidée, & le duc d'Orléans ne conserva que trop les principes de l'ancien ministere sur cet article délicat.

Le régent sut que le parlement alloit procéder contre l'affaire de la rue Saint-Thomas-

Digitized by Google

du-Louvre. Cette cour avoit en effet rendu un arrêt le 27 février, signifié à l'hôtel de Richelieu, portant, que dans quinze jours, à dater de la signification, je serois tenu de me remettre dans les prisons du palais, pour me justifier d'un combat entre le comte de Gacé & moi; mais je présentai au roi une requête, dans laquelle je remontrois, que, revêtu de deux duchés que je tenois en pairie de sa majesté, je ne pouvois connoître d'autres juges naturels qu'elle & mes pairs; je la suppliai de présider le jugement, ou de nommer une commission pour me juger, récusant le parlement, à cause du procès pendant entre cette cour & les pairs, & demandant les formes usitées à la pairie.

Deux jours après, l'archevêque de Reims, les évêques de Laon & de Langres, pairs ecclésiastiques; les ducs de Sully, de la Force, de Charost, de Chaulnes, d'Uzès, de Saint-Simon, de Luxembourg, de Tresmes & d'Antin, chargés de la procuration des pairs, présenterent une requête au roi contre la démarche du parlement, qu'ils noterent d'usurpation. *Ce n'est plus*, disoient-ils au roi, *aux honneurs extérieurs attachés à la pairie, à la décence d'un salut, à l'ordre des séances, ni*

au droit d'opiner, que se bornent les entreprises du parlement; il attaque jusqu'à l'essence de la pairie, en voulant juger les pairs.

Pour soutenir sa juridiction, le parlement cita au roi huit exemples de ces jugemens des pairs, tous sans application à la présente cause; mais les pairs répliquerent par cinquante-six autres exemples qui établissoient, depuis six cents ans, leur indépendance. Cependant, sans attendre la décision du roi, le parlement avoit mis en exécution son arrêt du 27 février, pour l'affaire malheureusement trop publique de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Une simple lettre de cachet arrêta toutes les formalités; & le 5 mars 1716, je reçus ordre, de même que Gacé, d'aller à la bastille, jusqu'à l'ordre nouveau.

Le parlement ne discontinuant point ses poursuites, le régent lui abandonna le 18 mai notre cause, en vertu d'une déclaration du roi, nous laissant cependant sous la sauvegarde du roi. Le parlement nomma Ferrant pour nous interroger, & nous jurâmes tous les deux que nous ne nous étions point battus en duel; il ne se présenta pas de témoins, quoiqu'on publiât des monitoires; & le 19 juin,

Digitized by Google

les pairs, appelés par le roi, se trouvant assemblés en parlement, prononcerent un plus ample informé sur notre affaire.

Nos juges étoient bien assurés que nous nous étions battus à outrance; mais les informations nous furent favorables. On m'avertit alors qu'il seroit fait une visite de nos corps, ce qui rendoit notre affaire plus délicate; mais pour prévenir les suites de ce nouveau genre de preuves, j'imaginai de couvrir ma blessure d'un léger taffetas, & d'appeler un peintre expérimenté, pour qu'il lui donnât un ton de couleur semblable à la peau naturelle & environnante: alors toutes sortes de preuves déposerent que je ne m'étois pas battu en duel.

Cependant deux mois s'étoient écoulés dans la bastille, sans voir ma princesse chérie; une pluie d'or lui ouvrit les portes de ma prison, & la promesse des plus grandes récompenses, faite par deux princesses du sang, éblouissant nos gardes & nos guichetiers, il me fut donné d'être visité par l'amour. L'autorité a beau menacer de punir de mort quiconque trahit le secret des prisons d'état, on les ouvrit à des profanes, & l'amoureuse Ch * * *, moins surveillée par la vieille princesse sa mere,

Digitized by Google

profitant de sa liberté pour exécuter un plan de corruption, pénétra jusqu'à moi à la bastille. Elle se faisoit accompagner par madame la princesse de C** sa sœur, & déguisées toutes deux en femmes du plus commun, elles arrivoient chez moi après la brune, & multiplierent ainsi leurs dangereuses visites, sans que la princesse, ni la cour du régent, ni le gouverneur de la bastille en eussent le moindre avis ni soupçon. C'est peut-être l'unique exemple d'une pareille épreuve d'amour dans une princesse du sang.

On peut croire ce qu'il en arriva ; ma blessure se rouvrit, quoiqu'elle fût souvent traitée par des mains douces & divines, qui tempéroient ma douleur. Mais la cour, que la police parvient à instruire de tout, eut quelques avis enfin de ces courses invisibles, & le gouverneur, qui eut l'ordre d'examiner quelles étoient ces femmes charitables qui m'apportoient de l'onguent, les ayant nommées au régent, toute communication fut dès-lors interrompue ; ce qui accéléra ma guérison, & referma mes blessures ; ensuite les preuves du combat ne s'étant point manifestées, le parlement nous déclara absous d'un prétendu duel, & le 21 août 1716, je sortis de la bastille, après avoir

Digitized by Google

vu & embrassé Gacé, & avoir dîné avec lui chez le gouverneur.

CHAPITRE VII.

Affaires étrangeres. Le Régent, l'Angleterre & l'Espagne.

L'année 1716 prépara de grands événemens; la ligue conclue entre le pape, l'Empereur, & les Vénitiens, chassa les Turcs, & délivra Corfou. Le reste de l'Italie étoit divisé; le pape, qui avoit des différens avec l'Espagne, vouloit, sans se compromettre, se réconcilier; Parme étoit dévoué à l'Espagne; enfin la mésintelligence égaloit la foiblesse des puissances de l'Italie.

La naissance de dom Carlos, au commencement de 1716, changea les intérêts de toute l'Europe, à cause de l'ambition de la reine d'Espagne, qui conçut le plan d'élever cet enfant, de lui donner des souverainetés, & prit de l'aversion pour les princes du premier lit: j'ose même dire que les historiens des âges futurs, en mé-

ditant profondément sur le caractere de cette reine, reconnoîtront que l'histoire des principaux événemens de la régence & des années suivantes, commence à cette époque. L'Espagne dès-lors & la France s'observerent respectivement, & le prince de Cellamare rendit un compte fidele à sa cour des orages qui sembloient s'élever à Paris. Déjà les princes du sang & les princes légitimés manifestoient l'animosité qu'ils avoient contenue dans leur cœur du vivant du feu roi. Le clergé étoit divisé en constitutionnaires, & en appelans de la constitution ; le parlement & les pairs s'étoient livrés à des querelles ridicules pour une salutation. Cet état du Royaume paroissoit favorable à l'Espagne, qui ne pouvoit être l'amie du régent, & qui fomentoit déjà la plupart de ces troubles naissans. Albéroni travailloit, en attendant, avec succès à la restauration du royaume d'Espagne ; il avoit fait venir de Hollande des gens habiles & capables d'instruire les Espagnols sur la mécanique des vaisseaux : le rétablissement des finances étoit d'autant plus facile, que, faute de crédit, le roi n'ayant presque rien emprunté, se trouvoit sans dettes, après la guerre de la succession ; les arts & métiers étoient encouragés ;

Digitized by Google

le commerce étoit en honneur, & l'agriculture mettoit en action des bras inutiles, qui auparavant méprisoient le travail des champs. Le cérémonial d'une cour toujours majestueuse & toujours en représentation, vouloit que le trône fût environné de magnifiques seigneurs fainéans, qui séparoient les peuples du monarque. Albéroni, au contraire, réformant une portion de la maison du roi, renvoyoit à leurs terres la plupart de ces illustres : aussi devint-il odieux à ces grands & aux dames du palais, qui ne voyoient qu'avec regret & dépit l'éloignement de leurs maris ou de leurs amans. Des coups de bâton étoient la moindre vengeance qu'on méditoit contre lui. On vouloit le pendre à la porte même du palais; on regrettoit les anciens ministres de France, cet Orri surtout qui se soutenoit dans sa place en donnant de l'argent aux grands; & l'insolence des mécontens alloit jusqu'à se permettre des discours peu respectueux contre leurs majestés catholiques, dans leurs antichambres.

Mais tandis qu'Albéroni travailloit au bien de l'état, il n'oublioit pas ses intérêts propres. L'Espagne n'étoit pas bien avec la cour de Rome, car le pape étoit tout autrichien dans son ame; mais le roi d'Espagne se voyoit

Digitized by Google

affermi fur le trône, & Rome défiroit d'entretenir des liaifons finceres avec un royaume qui eft une des bafes du catholicifme en Europe, & de négocier un accord avec Philippe V. Albéroni fe chargea du détail des négociations qui devoient le conduire au cardinalat; il fit preffentir au pape qu'il le fecourroit contre les Turcs, qui menaçoient d'une invafion en Italie; mais il avoit des principes & des plans qui devoient déplaire à la cour de Rome, dont l'empire fur l'Efpagne eft plus puiffant que fur les autres cours de l'europe. Pour créer les maifons des infans du premier & du fecond lit, Albéroni vouloit former une maffe de quelques penfions, affife fur des bénéfices, pour alléger le fardeau des peuples. Cette opération éloignoit le pape d'Albéroni, & ne s'effectua pas; car le roi, foible de fon naturel, & conduit par fon confeffeur, le jéfuite d'Aubenton, ou par fa femme, avoit fuivi l'avis de ce pere, qui, attaché par état à la cour de Rome, fit avorter ce deffein. Il agiffoit fourdement auprès du roi dans toutes les affaires qui pouvoient intéreffer le pape, dont les jéfuites furent le foutien, dans toutes les cours fur-tout où ils étoient appelés près les fouverains, pour en diriger la confcience.

Digitized by Google

Vers le milieu de février 1716, Albéroni déclara au nonce en Espagne, que le roi Philippe V donneroit au pape six navires, quatre galeres, douze bataillons & douze escadrons, pour s'opposer à l'invasion des Turcs qui menaçoient l'Italie. Ces troupes, pour flatter davantage le pontife, devoient être commandées par deux lieutenans généraux qui seroient sous les ordres du général de sa sainteté. Le roi se chargeoit de la marine, & le pape devoit soudoyer le reste des troupes. Aldrovandi, nonce en Espagne, pressoit le pape de témoigner à la cour de Madrid quelque faveur, en signe de retour & de reconnoissance, & pour s'attacher l'abbé Albéroni.

Les deux cours de Rome & d'Espagne étant sur le point de se réconcilier, Albéroni continua de travailler au grand projet de sa souveraine sur la France. Il ne cessoit d'entretenir le roi catholique des dispositions favorables qu'il voyoit en France, l'ancien royaume de ses peres, si jamais la succession en étoit ouverte; il lui dépeignoit les divisions de l'intérieur de l'état, & la haîne déclarée ouvertement entre l'ancien & le nouveau ministere; il augmentoit dans la Reine l'ambition qu'elle avoit conçue de devenir reine de France, de

laisser aux enfans de l'ancien lit la succession d'Espagne, & à ses propres enfans celle de Louis XV, dont la santé, disoit-il, paroissoit s'altérer de jour en jour. Philippe V étant tombé malade, la reine dit à Albéroni, que si le ciel vouloit la punir par le plus grand des malheurs qui pût lui arriver, elle mettoit en lui toute sa confiance, parce qu'il étoit seul capable de réussir dans ses vastes desseins. La reine étoit intérieurement persuadée que si le jeune Louis XV ne mouroit pas, il périroit d'une mort artificielle, la cour du régent étant pleine de roués ou de scélérats capables de perdre le royal enfant. Les ennemis du régent envoyoient à Madrid ces discours calomnieux, tandis qu'on parloit en France d'un prétendu traité éventuel, autrefois conclu à Rastadt entre Villars & Eugene, par lequel les renonciations du roi d'Espagne seroient annullées, en cas de mort de l'enfant, depuis Louis XV, afin que le roi d'Espagne retournât en France, dans le royaume de ses peres. Ce traité étoit idéal; mais on en parloit alors dans les sociétés de Paris, pour reconnoître le sentiment des étrangers & des factions sur la France & sur l'Espagne. Ainsi ces deux dernieres puissances s'observoient chaque jour respectivement

Digitized by Google

respectivement avec beaucoup de finesse, de détail, & de défiance.

Le régent, encore plus attentif aux démarches de l'Espagne, envoyoit des troupes en Guienne vers le milieu de l'année 1716, & sous les ordres de Berwick, en cas de quelque événement. Il avoit déjà dépêché Louville à Madrid, pour observer de près la cour d'Espagne, pour exécuter des ordres secrets que le régent ne vouloit pas confier à notre ministre le duc de Saint-Aignan, pour pénétrer enfin les complots si secretement concertés par la reine, & sur-tout pour recouvrer les bonnes graces du roi d'Espagne, qu'il avoit gouverné autrefois si adroitement, avant que la princesse des Ursins le jetât dans la disgrace. Son arrivée inopinée frappa l'abbé Albéroni de consternation, & déconcerta la reine : on environna le roi, & on lui fit signer l'ordre qui renvoya Louville en France, même sans le voir.

La reine d'Espagne étoit toujours gouvernée par l'abbé Albéroni, qu'elle gouvernoit à son tour ; & l'un & l'autre trouvant leur intérêt personnel dans une liaison particuliere, Albéroni étoit assuré de régner long-temps en Espagne, pourvu que personne ne fût honoré d'aucune place de confiance près sa souveraine.

Digitized by Google

Cette princeſſe étoit portée, de ſon naturel, à écouter tout le monde. Elle étoit ſuſceptible de ſe laiſſer ſurprendre par de mauvais conſeils; Albéroni craignoit ſur-tout un ſignor Maggiali, pour qui cette princeſſe avoit eu dans ſon jeune âge, à Parme, un goût ſi décidé, qu'il tenoit de la paſſion. Depuis le paſſage de cette princeſſe en Eſpagne, il avoit ſollicité inutilement la permiſſion de revenir de Parme à Madrid. Albéroni, qui connoiſſoit Maggiali, & qui ſavoit que la reine avoit reçu de lui une éducation de libertinage, ne ceſſoit d'exhorter le duc de Parme de refuſer cette permiſſion, aſſurant ce prince que les ſuites en ſeroient très-funeſtes à la reine d'Eſpagne, & la perdroient aux yeux de ſes ſujets. Le marquis de Balbazés, correſpondant à Madrid du favori parmeſan, & la cabale contraire à l'abbé Albéroni, à la tête de laquelle étoit le cardinal del Judice, favoriſoient toujours le voyage de ce Maggiali, pour le ſubſtituer à l'abbé tout-puiſſant, ou pour placer au moins un muſicien nommé Sabadini, ſon intime ami, qui, appelé à la cour de Madrid pour enſeigner la muſique aux Infans, pourroit ſervir utilement Maggiali auprès de la reine. Albéroni, encore inſtruit de cette ruſe, manda

Digitized by Google

au duc de Parme que Sabadini perdroit aussi la réputation de cette princesse, & dit qu'il étoit essentiel de ne pas augmenter dans les espagnols les prétextes de mécontentement.

Ces Espagnols en effet avoient conçu une antipathie décidée contre leur souveraine; & ses intrigues ambitieuses n'étoient pas si secretes, qu'ils n'en fussent instruits. Ils en apprenoient une portion, & ils devinoient l'autre. Ils ne pouvoient tolérer que la reine, pour élever la seconde famille royale, venue d'un autre lit, disposât de l'armée & des forces nationales contre leurs voisins, avec lesquels ils étoient en repos, après une guerre si longue & si sanglante. Ils ne pouvoient souffrir ses favoris à la cour, & toutes les fois qu'ils la voyoient passer elle-même, ils lui témoignoient quelque mécontentement; souvent ils s'écrioient, par dérision: *Vive la reine*; *mais la savoyarde*, se ressouvenant que la premiere femme du roi, que les Espagnols adoroient, étoit née princesse de Savoie : on ne pouvoit souffrir que la nouvelle s'emparât du roi; qu'elle fit des ministres ses secrétaires & ses commis, & qu'elle destinât tous les emplois à ses créatures particulieres On la maltraitoit, on la calomnioit, & souvent on médisoit

Digitized by Google

d'elle. La princeſſe, de ſon côté, avoit conçu pour l'Eſpagne une haîne qui chaque jour ſe fortifioit davantage. Les vues ambitieuſes de venir établir ſon regne en France, à la mort prochaine de Louis XV, tempéroient ſon reſſentiment; & ſans ceſſe occupée de dévorer ſon chagrin & de faire une eſpece de diverſion à l'ambition qui la dévoroit, elle étoit de toutes les chaſſes du roi qui aimoit cet amuſement. Malgré la rigueur de la ſaiſon du mois de mars 1716, dans les environs de l'Eſcurial, où le roi chaſſoit, elle obligeoit le prince des Aſturies, enfant délicat du premier lit, à ſuivre ſon pere : alors les Eſpagnols, qui adoroient cet enfant, parce que la ſeconde reine le haïſſoit, firent répandre le bruit affreux qu'elle vouloit achever de ruiner ſa ſanté; & la race ordinairement vile des courtiſans, qui ſavoit quels étoient les ſentimens de cette princeſſe contre les trois princes du premier lit, ne manquant pas de l'aſſurer qu'ils mourroient tous de la maladie de leur mere couverte d'écrouelles, le lâche Burlet, médecin du roi, dont il faut conſerver le nom comme un monument de baſſeſſe, venoit de temps en temps déclarer à cette ſouveraine, que ces enfans, ayant les principes des infirmités

Digitized by Google

dont leur mere étoit morte, ne vivroient pas long-temps,

L'activité du régent déconcertoit alors les projets de cette souveraine, & le prince de Cellamare, son ministre en France, l'avertissoit d'un projet d'alliance entre la France, l'Angleterre, & la Hollande, qui se garantissoient réciproquement leurs états, au préjudice du roi d'Espagne & du prétendant. La reine, toujours passionnée de régner en France, & qui s'en trouvoit comme exclué par ces arrangemens, se livroit à une colere extrême contre le régent, de même que le roi son époux.

Depuis leur mariage, ils s'étoient persuadés que le duché de Parme seroit pour eux un point d'appui pour faire des alliances avec les états de l'Italie, pour faciliter le recouvrement des possessions espagnoles dans ce pays-là, & en éloigner l'empereur; & comme le roi de Sicile étoit de tous les princes des environs le plus capable de s'opposer à la rentrée des espagnols en Italie, le roi d'Espagne envoya des instructions très-secretes au marquis de Villemayor, son ambassadeur à Turin, pour traiter avec ce prince sous l'inspection du duc de Parme; mais il n'étoit pas aisé d'agir avec

Digitized by Google

le duc de Savoie, prince le plus rusé & le plus prudent sur ses intérêts qu'il y eût alors en Europe. Il craignoit l'empereur; il vouloit se raccommoder avec lui; il se défioit de la foiblesse du roi d'Espagne; il ne vouloit point s'engager avec une femme dont il ne connoissoit point alors l'énergie, ni peut-être les plans sur l'élévation de l'enfant du second lit; révolution à laquelle des projets suivis sur l'Italie étoient nécessaires. Le duc de Parme, qui favorisoit les vues secretes de la reine, proposoit d'engager l'Angleterre à faire un traité de neutralité sur les affaires d'Italie; mais l'Angleterre s'étoit trop avancée avec l'empereur, pour se détacher de cette alliance, & le roi Georges amusoit, par des complimens affectueux, Monteléon, ministre de Madrid à Londres. C'est dans ce temps-là qu'on apprit à Madrid le traité conclu entre l'Angleterre & l'Empereur; car le roi Georges, troublé des secousses intérieures que ses états avoient éprouvées par la descente du prétendant, cherchoit la paix avec tous ses voisins.

L'abbé Albéroni, dévoré d'ambition d'obtenir le cardinalat, faisoit alors entendre au pape qu'il lui enverroit de grands secours contre les Turcs; mais il ajoutoit que s'il vouloit être content de l'abbé, l'abbé devoit

l'être du pape. On décela son ambition secrete; & le cardinal del Judice, toujours outré de se voir exclu du ministere, envoyoit à Rome des relations atroces sur le personnel de ce ministre; donnant à entendre que, de concert avec la reine, il perdroit & le prince des Asturies, & les deux princes ses cadets, pour faire place à dom Carlos, enfant du second lit. Judice ajoutoit, que l'abbé étoit sans pudeur, sans religion, & l'espion du prince Eugene, comme il l'avoit déjà été en Italie. D'Aubenton, qui craignoit Albéroni, & qui n'eût pu lutter contre la reine, si elle avoit demandé au roi de changer de confesseur, détruisoit à Rome toutes ces calomnies du cardinal del Judice, en envoyant des relations contradictoires.

Le pape étoit bien dans l'intention d'accorder le chapeau au ministre d'Espagne; mais en aiguillonnant, par l'attente, la vanité de cet abbé, il vouloit en retirer tous les avantages possibles. Clément, selon les expressions du conseil de France, tout formé de jansénistes, étoit grand comédien de son naturel, & faisoit de son corps ce qu'il vouloit, comme une femme. Aquaviva & Aldrovandi le poursuivant à outrance, pour qu'il accordât le chapeau, & lui disant qu'il ne pourroit faire rien

Digitized by Google

de plus agréable à la reine d'Espagne, la plus grande princesse du monde par ses vertus héroïques & ses talens ; le pape pleura amerement devant les cardinaux, & leur dit : *Rendez à votre souveraine l'expression de ma douleur, & dites-lui ce que je souffre de ne pouvoir exécuter ce qu'elle désire de moi.*

Quelque temps après, Clément chargea Aquaviva de représenter au roi d'Espagne la triste situation du chevalier de Saint-Georges. Ce prince avoit perdu la protection de toutes les puissances de l'Europe, & se voyoit environné d'un grand nombre de seigneurs des trois royaumes, qui venoient chaque jour partager son sort ; le pape fit demander pour ce monarque détrôné les revenus des évêchés vacans dans le royaume, jusqu'à la nomination des successeurs. Le roi n'accorda pas au prétendant une grace de cette nature, mais il lui envoya des secours, & le pape promit pour Albéroni le cardinalat, ajoutant qu'il ne cherchoit plus que le moyen d'exécuter sa promesse ; car il n'avoit qu'un chapeau à donner, & il avoit des engagemens avec l'empereur & la France.

Les amis d'Albéroni lui écrivirent alors de prendre patience, lui promettant qu'*à la chûte*

Digitized by Google

des feuilles il mourroit quelque cardinal, puisque onze membres du sacré collége avoient pâssé l'âge de soixante-dix ans, & que sept autres étoient octogénaires.

Albéroni, qui conduisoit par degrés & avec adresse la cour de Rome à ses fins, menoit celle de Versailles avec plus de hauteur. Le régent, surpris que Louville eût été renvoyé, même sans obtenir la grace de voir le roi Philippe, écrivit à ce monarque, pour se plaindre doucement de l'abbé Albéroni. Il proposa au roi de permettre qu'il lui écrivît directement, par la voie de son confesseur d'Aubenton. Le duc remit sa lettre au pere du Trévoux, fameux jésuite, courtisan, & son confesseur en titre, qui l'envoya à d'Aubenton, à Madrid; celui-ci la présenta à la reine, qui la donna au roi, après en avoir parlé à Albéroni, & après avoir pris des précautions.

Le roi d'Espagne répondit au duc d'Orléans, mais il l'assura que tout ce qu'on avoit fait à Louville avoit été fait par son ordre royal; & quant à la proposition d'un commerce secret, par la voie privée des confesseurs, le roi pria le régent de remettre à Cellamare, son ambassadeur à Paris, les lettres qu'il voudroit lui écrire.

Albéroni victorieux, & toujours plus inti-

Digitized by Google

mement lié avec sa souveraine, résolut de traiter avec le pape comme avec le duc d'Orléans, & de faire environner le Pontife par ses envoyés à Rome, jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à donner le chapeau; mais Clement, souvent trompé, & se défiant de l'abbé, étoit persuadé que, le chapeau donné, l'Espagne oublieroit cette grace, tandis qu'il avoit le plus pressant besoin de vaisseaux & de secours contre les forces ottomanes. Albéroni, de son côté, disoit aussi que lorsque les vaisseaux seroient partis, ce chapeau ne viendroit plus. Le pape, qui approfondit & compara cette respective défiance, ne voulant & ne devant point céder à l'abbé, répondit qu'il n'éleveroit Albéroni que lorsque les autres princes de l'Europe en seroient contens. Albéroni dépaysé répliqua que, dans le moment où il recevroit des nouvelles de sa promotion, les secours seroient accordés sur le champ; mais le pape ayant fait écrire à d'Aubenton qu'il feroit une action de mérite, s'il persuadoit au roi d'Espagne de laisser à la chambre apostolique les dépouilles des évêques qui mourroient, & le revenu des églises vacantes qu'il avoit demandé auparavant pour le roi Jacques; cette lettre déplut si fort à Philippe V, qu'il

Digitized by Google

déclara à son confesseur qu'il ne vouloit pas qu'il se mêlât des affaires de Rome, & l'abbé Albéroni, impatienté de se voir dans une nouvelle sphere, dit que la grace que le pape avoit promise ne seroit plus désormais regardée à la cour de Madrid comme une faveur, & ajouta, que si le pape la refusoit, leurs majestés catholiques, inflexibles sur un point qui touchoit leur honneur, puisqu'ils avoient demandé cette grace, se porteroient contre le pape aux dernieres extrémités. Enfin il disoit hautement que le roi & la reine attendoient ce chapeau de la *tendresse* & de la *justice* du pape.

Toutes ces raisons & ces menaces n'étoient pas capables d'avancer d'un moment les résolutions du souverain pontife en faveur de l'abbé Albéroni : alors le roi d'Espagne déclara que son intention étoit de remettre les intérêts, les différens, & les affaires d'Espagne avec la cour de Rome, à un tribunal, & de ne plus les traiter ministériellement, à l'exemple de la France, où la plupart des matieres bénéficiales étoient terminées en forme de jugement par les cours de parlement.

Le pape, il est vrai, étoit retenu en partie par le cardinal del Judice, qui, chassé par

Digitized by Google

Albéroni, se vengeoit, en publiant les défauts de l'abbé, & en les augmentant. Judice haïssoit aussi le jésuite d'Aubenton, qu'il n'appeloit que le fourbe, assurant que le pape se tromperoit, s'il prenoit confiance en ce religieux, *capable*, disoit-il, *de renier son baptême, pour se maintenir confesseur*. Clément XI écoutoit tous ces propos; & pour amuser encore la cour d'Espagne, demandoit qu'elle exemptât les prêtres Espagnols de toute imposition sur leurs biens patrimoniaux; objet depuis long-temps en contestation entre les deux cours de Rome & d'Espagne; mais Philippe V, qui vouloit soulager ses peuples, s'y refusa, & d'Aubenton, dans ses dépêches, ajouta que la reine irritée étoit capable de se porter à des extrémités fâcheuses; que le ressentiment qu'elle témoignoit, alloit jusqu'à l'emportement & la fureur, qu'*Albéroni s'efforçoit*, disoit-il, de calmer à chaque instant.

On avoit cru, dès le mois de janvier 1716, que la France aidoit secretement le prétendant, & que nous ne l'abandonnerions pas dans une entreprise utile au repos futur & aux intérêts de la France. Stairs manda à sa cour que nous faisions payer quatre cent mille écus au roi de Suede, pour soulever le prétendant, & on di-

Digitized by Google

foit hautement en Angleterre, qu'après les mouvemens de l'Ecosse, on ne tarderoit pas à montrer à la France le ressentiment que méritoit sa connivence avec l'ennemi du repos de l'Angleterre.... Heureusement pour le roi Georges, ce prétendant, dont le parti fut vaincu, se vit obligé de faire voile en France; il se trouva sans poudre, sans armes, sans argent, & dépourvu de tout ce qui est nécessaire à la guerre. La désertion alors le força à renoncer à son entreprise; il aborda entre Dunkerque & Graveline, à la fin de février 1716, laissant encore un parti puissant, mais tranquille, en Ecosse, & même à Londres.

Le roi Georges, victorieux & affermi sur son trône, exigea du régent des conditions suffisantes contre les entreprises du prétendant, que la France avoit favorisé, & contre les alternatives du régent, qui, après avoir traité secretement autrefois avec Stairs en sa faveur, avoit soutenu le prétendant.

Ce prince infortuné, chassé de son trône par un prince qui l'occupoit, & par ses sujets, qui vouloient être libres, s'étoit caché, pendant quelques jours, dans les environs de Paris, & n'avoit obtenu que par grace, & très-difficilement, de Cellamare, ambassadeur d'Es-

Digitized by Google

pagne, une entrevue secrete au bois de Boulogne. Il lui demanda, en suppliant, une retraite en Espagne, & se plaignit amerement & de milord Bollingbroke qui étoit la cause de ses malheurs pour avoir tenu une conduite suspecte & vacillante, & du duc de Berwick, qui, dans le besoin, l'avoit abandonné; il exposa à Cellamare les difficultés de se retirer, à Rome, où il perdroit de vue ses intérêts; en Suede, où il ne pouvoit attendre des secours, à cause de l'éloignement; dans les cantons suisses protestans, qui refuseroient tout asile; dans les cantons catholiques, qui, tranquilles avec les puissances de l'Europe, ne voudroient pas se faire une querelle; en Lorraine, où le duc venoit de lui faire entendre qu'il ne vouloit pas s'exposer au ressentiment du roi d'Angleterre. Enfin, après avoir parcouru toute l'Europe, ce malheureux prince fit voir que l'Espagne & la ville d'Avignon pouvoient seules lui donner un asile favorable. Il fit le tableau le plus touchant de sa misere extrême, se trouvant sans moyens de subsister, environné de seigneurs autrefois riches & puissans, qui, pour partager sa destinée, avoient abandonné leurs biens & leur état en Angleterre, & bravé la misere, la mort, & les supplices, pour par-

Digitized by Google

tager avec lui les malheurs de sa destinée (1); en même temps le roi Georges, qui occupoit le trône du roi Jacques, écrivoit à toutes les puissances de l'Europe, pour qu'aucune n'accordât au prétendant un asile que les criminels fugitifs trouvent presque toujours. Stairs fit même cette demande avec hauteur à Paris, & l'ambassadeur d'Angleterre la fit à Madrid. En attendant, le roi d'Angleterre, pour affermir son autorité, faisoit couper des têtes à Londres, & il entretenoit trente-cinq mille hommes dans les trois royaumes; il avoit sur mer quarante vaisseaux; il négocioit des alliances avec la Hollande & avec la France, & vouloit se liguer avec toutes les puissances de l'univers, comme le disoit plai-

(1) Comparez la loyauté de la noblesse angloise, aujourd'hui éparse dans toute l'Europe, presque sans biens, sans dignités, & partageant la triste destinée des Stuarts, à ces courtisans qui environnoient notre bon roi Louis XVI au commencement de juillet 1789, avant la révolution. Ils persuadoient à ce bon prince, qu'il étoit en danger, & dans ce moment du prétendu danger, ils désertoient, laissant ce monarque sans ministres, sans conseil, sans armée, sans généraux, sans courtisans..... Mais il restoit au moins une nation loyale & généreuse, qui ne fuira pas. Elle a prouvé que le danger consistoit à laisser environner le trône de tous ces illustres qui séparoient la France de son chef.

Digitized by Google

famment l'abbé Albéroni. Le parlement, qui lui étoit favorable, alloit être diffous, les lois ne permettant pas qu'il durât plus long-temps. Mais Georges, preffé par les circonftances, comptant fur un parlement à fa dévotion, craignant dans les élections futures l'influence du parti jacobite s'il pénétroit dans la prochaine affemblée, prit la réfolution, auffi hardie qu'illégale, de changer le parlement triennal en parlement feptenaire. Les communes, ravies d'être continuées dans leur autorité, & de ne pas hafarder les frais d'une élection ultérieure, s'empresserent de favorifer le roi & fes miniftres; & l'acte qui déterminoit la durée du parlement, fut fufpendu. Dans les monarchies mixtes, où le pouvoir eft partagé entre le roi & la nation, comme en Angleterre, & autrefois en France, le chef de l'état gouverne toujours infenfiblement le fort de l'empire. En France, les affemblées nationales s'ouvroient tous les ans dans le mois de mars, fous la premiere race, & la nation, fans convocation préalable, étoit appelée alors à la direction des grandes affaires, par le retour d'une faifon déterminée pour l'ouverture, & ramenée par la feule périodicité du temps. Les rois changerent la fixation invariable de cette augufte affemblée, qu'ils placerent au mois de

Digitized by Google

de mai ; & dans la suite, il ne fut plus tenu d'assemblées nationales que par la convocation royale ; peu à peu il ne fut plus donné à la nation de s'assembler, ni par convocation, ni sans convocation, & la tyrannie proscrivit enfin toute assemblée quelconque, sans la permission royale.

L'ambition du roi d'Angleterre de prolonger le parlement pour quatre ans au delà des trois, pouvoit souffrir des difficultés de la part de la chambre haute ; car celle-ci, toujours stable, avoit intérêt que celle des communes fût souvent renouvelée, parce qu'une longue séance lui donnoit dans les affaires une plus grande prépondérance. Le roi d'Angleterre néanmoins gagna cette cause ; & depuis ce temps-là, les rois ayant le temps nécessaire de s'assurer d'un parlement septenaire, par des graces, des pensions ou des présens, ayant d'ailleurs le pouvoir de dissoudre un parlement qui n'est pas porté à se laisser corrompre, ou qui est trop ferme dans ses principes, les rois ont été aussi absolus en Angleterre que dans les autres états quand ils ont été servis par d'habiles ministres ; leurs guerres ont été aussi fréquentes, aussi désastreuses que celles des monarchies despotiques, & la dette de l'Angle-

Digitized by Google

terre eſt, en 1787, auſſi peſante que celle des françois.

Ravi d'avoir fortifié ſon autorité dans l'intérieur de ſes états, en prorogeant un parlement dejà ſoumis, Georges, inquiet des mouvemens de la France, qui avoit fait marcher des troupes en Guienne & en Languedoc; fit demander au duc d'Orléans des éclairciſſemens ſur la deſtination de ces troupes; mais le régent, ſans découvrir les craintes qu'il avoit de l'Eſpagne, répondit à Stairs, miniſtre d'Angleterre, que ces troupes paſſoient dans ce pays-là, pour y faire circuler l'argent & conſommer les denrées.

C'eſt dans ces circonſtances que l'Angleterre conclut une ligue défenſive avec l'empereur. Ce prince y fut porté, pour ſe fortifier ſurtout contre l'Eſpagne qui jetoit des regards ambitieux ſur les anciennes poſſeſſions de l'Autriche en Italie, en faveur de dom Carlos. Le traité fut ſigné le 3 de juin 1716. Ces princes promettoient de ſe ſecourir, en cas d'attaque, & de ſe maintenir reſpectivement dans leurs poſſeſſions. Le roi d'Angleterre ſe rendit garant, outre cela, de deux cent mille livres ſterling, que l'empereur emprunta à Londres; uni à ce prince, il reprit ſes anciennes négociations avec la France.

Digitized by Google

Sous le regne du feu roi, le duc d'Orléans s'étoit secretement lié avec Georges, & tous les deux s'étoient promis des secours réciproquement; mais ensuite, quand le roi Jacques alla susciter des troubles dans l'Angleterre, pour monter sur le trône, le duc d'Orléans, qui savoit que les Jacobites, l'Espagne, l'ancienne cour de Louis XIV, & tous les dévots ne formoient qu'un seul parti en France, abandonna le roi Georges à son sort, & soutint les destinées de Jacques.

Georges victorieux, recherchant de nouveau le régent, ce prince écouta les propositions, & retourna aisément au roi. Il s'attachoit volontiers à tout ce qui tenoit à l'Angleterre; il admiroit la combinaison merveilleuse de son gouvernement, où le peuple étoit, moins qu'ailleurs, le jouet de la puissance des princes, & ne cessoit d'applaudir au mécanisme d'un royaume où le roi ne pouvoit ni exiler, ni punir autrement que par la loi, & n'avoit, ou ne devoit avoir d'autres richesses que celles que la nation lui accorde assemblée en parlement; & comme il étoit capable de réflexion, & qu'il connoissoit d'ailleurs toutes les especes de gouvernemens de l'Europe, il avoit fait une étude plus particuliere de celui d'Angleterre,

Digitized by Google

parce que le roi Louis XIV ne cessoit de s'en plaindre, & d'en dire du mal.

CHAPITRE VIII.

Restauration de l'Espagne ; ministere d'Albéroni.

Quand l'ancien ministere de Louis XIV, quand les restes de sa cour, les princes légitimés & leurs adhérens, les jacobites, les jésuites, les sulpiciens, tous les dévots, le nonce du pape, &c., s'aperçurent que le régent reprenoit ses négociations avec l'Angleterre, avec un prince protestant qui avoit chassé un prince catholique, le grand parti cria à l'*alarme*, d'un commun accord. Le feu roi avoit persuadé tout le monde qu'il étoit de nos intérêts d'opposer sans cesse à notre ennemi naturel le roi Jacques, qui seroit l'éternel épouvantail de l'Angleterre, si toutefois nous ne parvenions à le relever sur son trône, ou notre allié, s'il parvenoit, par notre aide, à reconquérir son royaume. Ces vues étoient

Digitized by Google

devenues des maximes d'état ; & Louis XIV, honteux d'avoir été conduit par le torrent des événemens & l'état de ses affaires, à la nécessité de renvoyer le roi Jacques, ne songeoit qu'à laisser respirer le royaume, si épuisé, pour le relever, & la mort le surprit dans ce sentiment.

Toute la France étoit imbue de ces principes, & il falloit, ou la persuader, ou conclure avec l'Angleterre une alliance contraire à l'opinion régnante, & par conséquent contre le gré des François. Le régent, qui avoit été longtemps indécis pendant les troubles qu'avoit suscités le roi Jacques, & qui avoit même clandestinement secouru ce prince détrôné, voyant quels plans la reine d'Espagne formoit contre sa régence & contre les intérêts de sa maison, puisqu'elle imaginoit déjà de venir en France, résolut de se liguer avec le roi Georges, & envoya secretement l'abbé Dubois en Hollande, pour presser la république d'entrer dans cette alliance. L'abbé Dubois ne cessa de négocier avec les ministres d'Angleterre & de Hollande; mais il trouva dans Châteauneuf, Ministre de France à la Haye, un serviteur du feu roi, qui traversa, tant qu'il put, cette alliance nouvelle avec l'Angleterre,

Digitized by Google

& fit traîner en longueur toutes les affaires qui tendoient à en applanir les difficultés. L'abbé Dubois, fougueux & impatient de son naturel, le menaça une fois de lui faire perdre sa place, & de le faire rappeler sur le champ. Châteauneuf, sans s'étonner, oubliant sa gravité ordinaire, lui répondit en lui montrant sa canne. Dubois ne pouvant donc, par les menaces, gagner l'ambassadeur, employa les caresses, les soins, les prévenances, & la triple alliance fut signée entre la France, l'Angleterre & la Hollande, le 4 janvier 1717.

Il étoit établi par le traité, que Dunkerque & Mardick seroient démolis, & que le roi Jacques sortiroit du royaume. Aucun des contractans ne devoit donner asile aux personnes déclarées rebelles par l'un des deux autres alliés; on se promettoit une garantie réciproque du traité d'Utrecht; on reconnoissoit la succession à la couronne d'Angleterre dans la maison d'Hanovre; *on confirmoit sur-tout les renonciations du roi d'Espagne à la couronne de France*; & en cas d'ouverture à la succession & de troubles domestiques, on stipuloit des secours réciproques en faveur du roi Georges pour la Grande-Bretagne, & en faveur du duc d'Orléans pour le soutenir sur le trône de France.

Digitized by Google

Le régent, en contractant ainsi avec la Hollande & l'Angleterre, étoit bien éloigné du crime que ses ennemis continuoient alors de supposer; au lieu de chercher à perdre la personne de Louis XV, il chérissoit tendrement le jeune monarque; il en avoit un soin particulier qu'on ne manquoit pas d'appeler une hypocrisie de sentiment, & ne faisoit aucune attention aux calomnies atroces que les restes de l'ancien ministere, les jésuites & les sulpiciens alimentoient sans cesse, assurant qu'il ne resteroit bientôt que le roi d'Espagne de la brillante postérité de Louis XIV : on portoit même la méchanceté au point de dire publiquement qu'il falloit que les gentilshommes de la chambre rentrassent dans le droit de coucher près du roi; car on ajoutoit qu'il y avoit un projet d'étouffer pendant la nuit le royal enfant. Plein de mépris pour ces calomnies, le régent refusa de donner à ses ennemis la satisfaction de faire garder la nuit le jeune roi par les gentilshommes de sa chambre; &, satisfait des sentimens de son cœur envers le roi, il prit la résolution d'ignorer l'excès de la haîne si envenimée contre lui, & d'éviter toute démarche qui pouvoit porter la cabale à croire qu'il cherchoit à se disculper d'une telle accu-

sation. Il se comportoit néanmoins comme si le jeune roi, toujours cacochyme & extrêmement délicat, eût dû mourir bientôt. En cas de succession, il vouloit exercer ses droits & monter sur le trône, sur-tout pour en éloigner Philippe V, qui désiroit alors de revenir en France, & qui étoit aiguillonné par la reine.

Cette ambition de la cour d'Espagne étoit alors peu connue : on tenoit à Madrid le projet de cette révolution dans le plus grand secret. Il étoit important, pour la tranquillité de cette cour, que les Espagnols, qui avoient prodigué leur sang & leur fortune pour porter Philippe sur le trône & l'y soutenir, ne s'avisassent point qu'il vouloit les quitter pour aller régner en France, parce que ce royaume avoit de plus brillantes & de plus grandes prérogatives. La cour d'Espagne ne se préparoit que très-lentement au succès de ce plan ; elle jugeoit qu'il entraîneroit la guerre, si on vouloit garder les deux couronnes, ou acquérir simplement celle de France, le duc d'Orléans paroissant très-décidé de conserver ses droits, & de faire valoir les renonciations du roi d'Espagne sur le trône de ses peres. Dans cette situation, l'Espagne se préparoit de loin à tout événement ; l'ambition de la reine aug-

Digitized by Google

mentoit, depuis qu'elle étoit devenue mere. La haîne des Espagnols donnoit à sa passion une énergie nouvelle, & l'abbé Albéroni, qui avoit un caractere audacieux, un génie elevé, une ame courageuse, l'entretenoit dans ces sentimens: elle accepta les plans qu'il donna pour le succès de ces grandes entreprises.

Il faisoit connoître d'abord la nécessité de changer la forme du gouvernement. L'Espagne étoit régie auparavant par des maximes générales qu'on suivoit toujours, malgré la succession des ministres. Elle avoit une espece de plan fixe de gouvernement, les affaires étant administrées par des conseils plutôt que par des ministres absolus; & l'autorité de ces conseils étoit telle, qu'elle réprimoit souvent la volonté royale. Aucun ordre du roi n'avoit de sanction, sans la souscription des chefs, surtout pour les affaires des Indes.

Il ne fut pas difficile de faire entendre au roi, qu'il ne devoit jamais trouver dans ses états d'autre volonté absolue que la sienne; car Philippe avoit été élevé dans une cour où le roi tenoit pour maxime essentielle dans le gouvernement, de tout régir & ordonner par l'effet de sa volonté royale, éclairée par des conseils; toute résistance à ses volontés étoit

Digitized by Google

une action criminelle, incompatible avec la majeſté & la puiſſance royale. Albéroni, qui ne vouloit trouver aucun obſtacle à l'exécution de ſes plans, qui ſe propoſoit de réformer les abus de la maiſon du roi & des finances, de renouveler la monarchie, de la rendre redoutable, propoſa au roi d'ordonner que ces conſeils n'euſſent que le droit d'éclairer le ſouverain, comme en France, & n'uſaſſent plus de celui de former des obſtacles aux volontés royales. Il fit donner avis en même temps aux ambaſſadeurs du roi dans les cours étrangeres, d'écrire directement au miniſtre, & de ne plus s'adreſſer au chef des conſeils; & pénétrant dès-lors dans les détails ſi ſoigneuſement cachés des dépenſes des différens départemens, il abolit une infinité de dépenſes, & fit préparer les ports de Cadix & de Férol en Galice.

La reine, toujours ferme dans ſes projets ambitieux, & convaincue que, pour les exécuter, les réformes étoient néceſſaires, le ſoutenoit au milieu des orages les plus violens; Albéroni avoit traité d'ailleurs avec le jéſuite d'Aubenton, qui dirigeoit en maître l'âme du roi, & qui étoit pour lui le perſonnage le plus redoutable, alors: ſoutenu de tous côtés,

Digitized by Google

Albéroni travailla avec fermeté à la réforme de l'Espagne, & fit l'essai de son pouvoir, en diminuant les appointemens des officiers supérieurs, & les dépenses superflues des états-majors. Ayctone, colonel du régiment des gardes espagnoles, fit des représentations au roi, qui ne les écouta pas.

Le duc d'Havré, colonel du régiment des gardes Wallonnes, & plusieurs autres officiers supérieurs, qui avoient fait une capitulation avec le roi d'Espagne, avoient perdu leurs biens, situés aux Pays-Bas, & le roi leur étoit redevable aussi d'une partie du succès de ses armes. Ces seigneurs représenterent que leurs appointemens n'étoient pas une grace du roi, mais un engagement réciproque, & une récompense promise à l'abandon de leur patrie & de leurs biens; mais le roi ne répondit pas; il chargea seulement Albéroni d'adoucir le duc d'Havré; & comme ce seigneur parla encore plus haut, on lui ôta le régiment, qui fut donné au prince de Robecq, & on l'exila à dix lieues de la cour d'Espagne.

Le comte Merodes & deux officiers flamands, irrités d'un pareil traitement de la part d'un roi pour lequel ils avoient sacrifié leurs parens, leur patrie, & leurs biens, voulurent

Digitized by Google

représenter encore, à l'exemple du duc d'Havré exilé. Le comte de Merodes fut envoyé prisonnier au château de Ségovie, & les deux officiers furent exilés. C'est ainsi qu'Albéroni punissoit les premiers principes de mécontentement.

Il travailla ensuite à réduire l'autorité des conseils d'état, de la guerre, des Indes, des finances, qui n'eurent plus qu'une voix consultative. Quelques conseillers voulurent se plaindre, il les chassa, ou comme indignes, ou comme inutiles.

C'est dans ces circonstances, qui réveilloient l'attention de l'Europe entiere, que la reine d'Espagne, désolée de la triple alliance qui excluoit son époux & ses enfans du trône de France, accoucha d'un second prince, qui étoit le cinquieme de la branche de Bourbon en Espagne; & le peuple si mécontent du ministere d'Albéroni, quoiqu'il rendît tous les jours l'Espagne plus florissante, disoit que si le nombre de ces princes augmentoit dans cette progression, on seroit obligé de les envoyer chercher fortune ailleurs, les droits ne leur manquant pas. La naissance du nouveau prince rendit l'ambition de la reine encore plus inquiete, & l'abbé Albéroni résolut de

Digitized by Google

fortifier l'Espagne du côté de la France. Pampelune devoit avoir cent cinquante pieces de canon, Barcelone deux cents, & vingt-quatre vaisseaux de ligne devoient être prêts à faire voile. Cette restauration inopinée étoit le fruit de la sagesse, de l'activité, de la fermeté d'Albéroni, & fixoit les regards de l'Europe sur l'Espagne; le commerce y étoit florissant, l'agriculture plus active, & les manufactures introduites de toutes les contrées de l'Europe, étoient encouragées. Une marine alloit sortir du néant, & au lieu de payer fort cher la mâture aux puissances du nord, Albéroni avoit fait parcourir les Pyrénées, d'où sortirent les plus beaux mâts, venant d'un climat froid & analogue à celui du nord de l'Europe.

Albéroni travailloit en même temps à sa propre grandeur. Il savoit que l'Espagnol aime la splendeur, qu'il se soumet plus volontiers aux personnages revêtus de dignités, & qu'il ne se laisse gouverner que par les grands. Il fit environner & presser le pape par Aquaviva & Aldrovandi, ses agens à Rome, pour obtenir le chapeau de Cardinal. Mais Clément XI, toujours plus ferme, répondoit à leurs pressantes sollicitations: *Laissez-nous faire; il n'est pas encore temps.* Il envoya néanmoins Aldrovandi nonce en Espagne, pour accorder

quelques demandes du roi Philippe V, & pour lui en faire quelques autres, pour lui permettre sur tout d'imposer sur les biens ecclésiastiques, tant d'Espagne que des Indes, & promettre le chapeau, quand les anciens intérêts respectifs des cours de Rome & d'Espagne seroient terminés. Aquaviva, mécontent d'une expectative semblable, vouloit des réalités, & la reine fit répondre au pape, que toutes affaires avec la cour romaine étoient suspendues jusqu'à la concession de la grace qu'elle avoit demandée ; ajoutant que tout ministre que le pape enverroit sans cette grace, ne seroit pas reçu à la cour de Madrid.

Pour engager en même temps le pape à se déterminer, Albéroni avoit préparé une escadre de seize vaisseaux prêts à faire voile contre les infideles ; elle devoit partir, disoit-il, quand la promotion seroit faite ; mais, sans cette condition, Albéroni ajoutoit, que le pape *n'auroit pas un clou de l'Espagne* : il le pressoit d'une maniere si sanglante, qu'il fit afficher dans Rome même ces deux vers imprimés.

Promittis, promissa negas, deflesque negata.
Te, tribus his junctis, quis neget esse Petrum.

Le ressentiment de la reine étoit à son

Digitized by Google

comble, & le roi, apprenant que le pape envoyoit Aldrovandi nonce en Espagne, sans apporter le chapeau déjà promis, fit partir un courrier, avec l'ordre d'arrêter sa marche, de l'empêcher d'entrer dans les terres d'Espagne; & s'il y étoit entré, d'en sortir aussi-tôt. A cet ordre sévere, la reine ajouta, qu'elle alloit faire créer une junte, pour établir en Espagne l'autorité du pape, comme en France & à Venise.

La cour d'Espagne en étoit venue à ce point avec la cour de Rome, quand l'adroit confesseur fit entendre à son pénitent que le pape étoit grievement offensé par ces violentes déterminations. Philippe, prince dévot, écrivit à Clément une lettre respectueuse & soumise, tenant du langage d'un fils tendre, & l'assurant qu'il ne vouloit point affliger le successeur de Saint-Pierre.

Clément, enhardi, & plus ferme, au lieu d'envoyer le chapeau, écrivit alors de sa main au confesseur d'Aubenton un bref qui donnoit au jésuite le pouvoir d'absoudre le monarque des censures qu'il avoit encourues par tous les actes faits en son nom contre les droits & les prérogatives du Saint-Siége; & cependant, quand Aquaviva le pressoit avec instance, par

Digitized by Google

ordre de la reine d'Espagne, d'accorder le chapeau à l'abbé Albéroni, Clément pleuroit comme une femme de ce que ses principes & son devoir ne lui permettoient pas d'accorder encore cette faveur.

Philippe V donna bientôt de nouvelles preuves de son attachement au pape, en ordonnant de laisser approcher Aldrovandi de Madrid, pour qu'il pût exercer sa nonciature avec toute l'autorité qu'il avoit exercée en Espagne. Le pape, content de cette ouverture, mais non encore satisfait entierement, exigea que les anciens différens entre les deux cours fussent terminés, que les droits du saint-siége en Espagne fussent rétablis; il éluda l'affaire du chapeau, & dit nettement au cardinal Aquaviva, qu'il ne vouloit désormais prendre des conseils *que de Dieu seul*, pour les affaires d'Espagne, faisant entendre que la France traversoit secretement la promotion d'Albéroni. La reine d'Espagne, désolée de se voir obligée de négocier dans toutes les cours, pour obtenir le cardinalat pour son ministre, ordonna au prince de Cellamare à Paris, de traiter de cette affaire avec le régent, qui écrivit au cardinal de la Trémoille de suspendre

Digitized by Google

pendre toute démarche capable de traverser la promotion à Rome de l'abbé Albéroni.

C'est alors que le pape déclara plus solennellement encore, qu'il vouloit en effet élever Albéroni au cardinalat, mais qu'il ne vouloit le faire que d'une maniere glorieuse pour le roi d'Espagne & pour l'abbé, & qu'il paroissoit nécessaire pour cela qu'il pût annoncer au consistoire, que le tribunal de la nonciature, avec ses prérogatives, étoit rétabli en Espagne, avec l'ancienne puissance & juridiction apostolique, & qu'Albéroni ayant été le ministre à qui avoit été confié le détail de ces affaires, il avoit dû récompenser son attachement au saint-siége.

Quelques jours après arriva à Rome le courrier d'Espagne, qui portoit au pape la nouvelle de l'accommodement entre les deux cours de Rome & d'Espagne, & obligeoit le pape de s'expliquer. Clément XI, se livrant alors à un mouvement de colere extrême, dit au ministre de Parme, qui lui remit la dépêche, que les secours promis contre les Turcs n'étoient point encore accordés, & qu'il ne lui apportoit qu'une fausseté, le roi d'Espagne n'ayant point encore annullé, par un décret spécial, ceux qu'il avoit ordonnés

auparavant, contre l'honneur du saint-siége. On reconnut alors que Clément XI ne s'expliquoit point nettement sur les véritables causes d'un refus si opiniâtre d'une promotion qu'il avoit si souvent promise.

C'est dans ces circonstances que le prétendant, délaissé du régent, étoit passé d'Avignon à Rome, sa derniere ressource dans son abandon extrême. Albéroni, qui sut qu'il s'y étoit refugié, l'invita à venir à Madrid, pour l'opposer aux projets de l'Angleterre, liguée avec le régent contre le roi d'Espagne. Le roi Jacques, allant prendre congé du pape & demander ses ordres pour Madrid, sollicita le chapeau en faveur d'Albéroni, félicitant le pape de son accommodement avec le roi Philippe V; mais il fut bien surpris quand le pape, se livrant de nouveau à une colere extrême, & lui refusant le chapeau, dit avoir été trompé par le ministre d'Espagne, ajoutant que les affaires du saint-siége avoient été si mal gouvernées à Madrid, qu'il n'étoit plus en état de rien déterminer. Il se sentoit humilié de ce que l'Espagne, qui faisoit de grands préparatifs de guerre navale, lui promît sans cesse de diriger ces forces contre le Turc, & ne l'exécutât pas. Il ne pouvoit se laisser persuader

Digitized by Google

que, pour obtenir un chapeau de cardinal, elle préparât une armée navale, & ne vouloit pas cependant témoigner qu'il se croyoit joué par l'abbé dans cet armement : il temporisoit, au lieu d'accorder le chapeau, & vouloit, par un refus, punir le ministre de l'avoir trompé, quand il seroit informé de la destination des forces navales, & aggraver sa faute. Il feignoit donc de croire que l'abbé étoit de bonne foi, & que sa promesse de secourir le pape contre le Turc, étoit sincere; enfin il demandoit d'exécuter cette promesse, quand l'abbé lui faisoit demander le chapeau.

Albéroni lui-même ne cessoit d'écrire à Rome, à chaque courrier, que son escadre *alloit écraser tous les ennemis du nom chrétien*; mais ceux qui connoissoient le génie de cet abbé, ses travaux secrets avec la reine, l'ambition de cette princesse, sa haîne pour les Espagnols, le ressentiment du peuple contre elle, son désir de venir régner en France, son ambition d'élever les deux princes nouveaux-nés, qui seroient peut-être méprisés en Espagne par le prince régnant & par les autres enfans du premier lit; la crainte de devenir alors reine douairiere, le déplaisir extrême qu'elle témoignoit quelquefois de la triple alliance

Digitized by Google

qui l'éloignoit du trône de France, ne doutoient pas que cette armée navale ne fût dirigée contre cette ligue, ou pour quelque autre projet semblable. Toute l'Europe fut alarmée sur la destination de ces forces navales.

Le ministre de Venise & le nonce du pape à Madrid en témoignerent leur surprise, exposant le tableau des malheurs qu'Albéroni alloit attirer sur l'Italie, si ses plans étoient hostiles. *Je suis bien étonné*, leur répondoit l'abbé, *de voir deux ministres si habiles ajouter foi aux chansons de Madrid*, & les assura que l'escadre espagnole étoit au service du pape & de la république. Les autres ministres étrangers prétendoient aussi que cette armée navale alloit attaquer la Sicile, Naples, ou la Sardaigne: mais la destination dn cette armée étoit encore un véritable secret d'état; le roi, la reine, & l'abbé Albéroni en avoient seuls la connoissance, & le marquis de Leyde, choisi pour exécuter l'entreprise, ne pouvoit ouvrir que sur mer ses ordres & instructions.

Une armée aussi redoutable déconcerta le pape, qui reçut des nouvelles plus positives du secret qu'affectoit la cour d'Espagne sur la destination des troupes, & craignit que cette armée attaquant ses voisins, l'abbé ne témoi-

Digitized by Google

gnât, par des escarmouches dans ses terres, quelques ressentimens contre un plus long refus du chapeau. Il l'envoya à Albéroni, écrivant au roi d'Espagne dans les termes les plus touchans, pour le détourner de tout acte d'hostilité en Italie. Il lui représentoit les maux qu'il attireroit à la chrétienté, si l'escadre qu'il avoit promis d'envoyer contre les infideles étoit destinée à des entreprises contre la Sardaigne; ensuite il attaquoit le roi du côté de la conscience, & lui rappeloit que les subsides qu'il lui avoit permis de lever sur le clergé, ne pouvoient être destinés qu'au soutien des troupes, dirigées, non contre des chrétiens, mais contre les ennemis de la religion. Albéroni voyant ses projets dévoilés, & l'empereur ayant fait sur la personne du grand inquisiteur d'Espagne un acte d'hostilité, ne cacha plus ses grands projets. Il dit que l'Espagne vouloit reconquérir tout ce que le traité d'Utrecht avoit retranché de la monarchie espagnole; que l'empereur seroit trop redoutable, s'il dominoit en Italie, & qu'il pourroit fouler aux pieds les petites souverainetés qui n'étoient point en état de défense. Vainement le roi d'Angleterre sollicita le roi d'Espagne d'envoyer un ministre à Londres, pour traiter

Digitized by Google

de la paix avec l'empereur, Albéroni répondoit qu'il ne pouvoit en honneur entendre parler d'alliance avec ce prince.

L'Empereur avoit en effet, quelques mois auparavant, violé ouvertement le droit des gens dans la personne du grand inquisiteur d'Espagne, qui, venant de Rome à Madrid, fut arrêté dans ses possessions en Italie, dévalisé & emprisonné. Les Impériaux, qui craignoient avec raison l'ambition de la reine d'Espagne, s'imaginoient que cet inquisiteur, passant à la cour de Parme, intimement liée à celle de Madrid, pouvoit porter des papiers essentiels à la découverte des projets de la reine d'Espagne ; ce qui les engagea à se jouer du droit des gens.

La France, de son côté, ne voyoit pas sans émotion les préparatifs hostiles de l'Espagne, & le duc de Saint-Aignan déclara que le roi étant garant de la neutralité, l'Italie ne pouvoit approuver une entreprise contraire à son repos. Toute l'Europe étoit dans l'attente, quand le roi d'Espagne publia un manifeste. La meilleure de toutes ses raisons étoit la violence que son grand inquisiteur avoit soufferte; mais ils ne disoit pas qu'il vouloit reconquérir ce que l'Espagne avoit perdu par le traité d'U-

trecht, ni que la reine son épouse vouloit multiplier les souverainetés sur la tête de ses enfans, & que sa seule ambition avoit armé l'Espagne.

Le roi de la Grande-Bretagne craignant que le roi d'Espagne ne rallumât la guerre en Europe, & toujours attentif à la prévenir, résolut d'envoyer à Madrid un négociateur, pour dissuader Philippe V de faire la guerre à l'empereur; il résolut en même temps de faire passer dans la méditerranée une escadre angloise, pour donner plus de force à ses raisonnemens, & sur-tout pour lui faire entendre que ses liaisons avec l'empereur ne lui permettoient pas de voir ses états en Italie attaqués impunément.

L'Empereur, qui avoit à soutenir sa puissance en Hongrie, où ses sujets s'étoient soulevés, étoit stupéfait de la hardiesse de l'Espagne, & ne pouvoit se persuader qu'elle osât, toute seule, rompre la paix sans allié. Tantôt il soupçonnoit la France, ensuite le duc de Savoie, le pape même, d'être secretement de concert avec elle, parce que le pape avoit accordé le chapeau à l'abbé Albéroni, dans un temps où il paroissoit qu'il eût dû avoir quelque ressentiment contre le ministre d'Es-

pagne, qui envoyoit contre l'Italie les eſcadres promiſes au pape pour éloigner les Turcs.

Le roi Georges preſſoit en même temps la cour de Vienne de faire paſſer à Londres un Miniſtre pour traiter des affaires de l'Europe. Il fit prier auſſi le régent de garder auprès de lui l'abbé Dubois, pour l'envoyer à Londres. Il faiſoit entendre au régent que les mouvemens des princes légitimés, du parlement, de l'ancien miniſtere, occaſionneroient des troubles dans l'intérieur de la France, & qu'il étoit eſſentiel, pour ſon repos, de maintenir ſon pouvoir par des alliances, l'aſſurant que s'il vouloit ſe lier étroitement avec l'Angleterre & l'empereur, il n'auroit rien à redouter, ni de l'Eſpagne, ni de ſes ennemis de l'intérieur.

Mais Albéroni, ferme dans ſes projets, déconcertoit tous ces négociateurs étrangers, qui lui repréſentoient de ne point altérer la tranquillité de l'Europe; il diſoit que cette monarchie d'Eſpagne, qu'on croyoit ſi mépriſable, ſi avilie, & hors d'état de mettre en mer une barque de pêcheurs, étoit capable de repréſenter en Europe, auſſi bien que les plus grandes puiſſances. Il ajoutoit, qu'il falloit profiter de cette circonſtance pour affranchir

l'Italie de la servitude où les Allemands la tenoient. Il vouloit que tout l'univers l'aidât à les chasser de cette belle contrée de l'Europe ; il les appeloit des barbares, qu'il falloit reléguer au fond de l'Allemagne. C'est la réponse qu'il donna à l'envoyé de la Grande-Bretagne à Madrid, ajoutant qu'il ne vouloit point troubler la paix de l'Europe, & qu'il n'en vouloit qu'à l'Autriche, éternelle ennemie du repos de l'Italie, disant qu'il ne désiroit que d'assurer les successions de Toscane & de Parme à l'un des fils du second lit de la maison d'Espagne ; & pour humilier l'Autriche, & réussir dans ses plans, il adressa en même temps aux principaux ministres Espagnols dans les cours étrangeres, les moyens de relever la maison de Bourbon, & de conduire son plan.

Il prétendoit obtenir, pour le roi d'Espagne, le royaume de Naples & de Sicile avec les ports de Toscane, le grand duché & celui de Parme pour l'un des fils de la reine, si les ducs de Toscane & de Parme venoient à mourir sans enfans. Au duc de Guastalla, il donnoit une portion du Mantouan ; & la ville & le reste de cet état à la république de Venise. Le Milanez & le Montferrat étoient le lot de l'em-

Digitized by Google

pereur; & pour dédommager le duc de Savoie, on lui laissoit la Sardaigne, avec le titre de roi. Enfin il divisoit les Pays-Bas en faveur de la France & de la Hollande.

Ces grands projets du cardinal Albéroni s'étendirent davantage dans la suite, & furent modifiés par des circonstances, & sur-tout par les projets de la quadruple alliance, qui, multipliant les ennemis de l'Espagne, & fortifiant une ligue contre ses projets, menaçoit l'Europe d'une guerre générale, si l'Espagne s'obstinoit à troubler la paix.

CHAPITRE IX.

Voyage du Czar en France; le pape négocie avec lui.

Le voyage du czar en France, au commencement de mai 1717, éveilla l'attention de toute l'Europe, celle sur-tout de l'Angleterre. Mais ce qui surprit davantage le conseil du régent, qui avoit des émissaires très-secrets dans toutes les cours, ce fut le plan conçu par Clément XI de se lier avec l'empereur & le

Digitized by Google

czar pour la défenſe de la chrétienté. Le pape fulminoit contre les janſéniſtes, ennemis de ſon autorité ; cependant il donna l'ordre à ſon nonce à Paris d'entrer en liaiſon avec ce prince ; & comme les janſéniſtes, & même la plupart des cardinaux trouvoient mauvais que le pape ſe liât avec un ſchiſmatique, Clément dit qu'il ſuivoit les traces de ſes prédéceſſeurs, & que Saint-Pierre & Innocent XI avoient écrit aux grands ducs de Moſcovie. Le pape manda donc à ſon nonce à Paris de propoſer au czar la liberté de conſcience dans ſes états en faveur des Romains, & l'agrément de lui envoyer en Ruſſie un miniſtre, avec caractere, ou ſans caractere public ; le pape vouloit même que ce prince, négociant en France pour ſes affaires, le régent fût prévenu, & prié d'accorder ſon appui, mais toutefois ſans parler encore du grand projet de s'unir avec l'empereur, pour faire contre les Turcs la guerre avec le pape.

Le nonce s'adreſſa d'abord au prince Kurakim, à qui il parla d'un bref qu'il avoit reçu de ſa cour pour le czar. Ce ſeigneur, en conſéquence, lui procura l'audience de Pierre I, qui répondit qu'il traiteroit de la liberté de conſcience avec le vice-chancelier Schafirof ;

à cause des formes que la légiſlation moſcovite demandoit avant la loi, l'aſſurant que cette liberté exiſtoit déjà par le fait, & qu'il y avoit à Moſcow des capucins & des jéſuites. Le nonce alla voir, quelques jours après, ce Schafirof, qui ſuivoit le czar, & qui fit la même réponſe ; il entama enſuite avec Kurakim une négociation ſur l'alliance offenſive contre les Turcs, faiſant entrevoir que, pendant la guerre de Hongrie contre l'empereur, la Ruſſie pourroit aiſément s'emparer d'Azoph. Kurakim répondit qu'il avoit le roi de Suede ſur les bras, & que lorſqu'il en ſeroit délivré, le czar ſe lieroit volontiers avec le pape, avec les Vénitiens, & avec l'empereur. Ces projets n'étoient point indifférens au czar, qui avoit l'eſprit élevé & ambitieux ; il dit même au maréchal de Teſſé, qu'il n'étoit pas abſolument éloigné de reconnoître le pape pour premier patriarche orthodoxe ; mais qu'il ne s'accommoderoit jamais de quelques aſſujettiſſemens qu'exige des princes la cour de Rome, au préjudice de la ſouveraineté. Qu'il vouloit bien croire, par exemple, le pape infaillible, mais ſeulement à la tête d'un concile. Le nonce attribuoit ces principes à l'*air françois* que le czar avoit reſpiré, diſoit-il, à Paris, où les

Digitized by Google

prérogatives des souverains pontifes étoient chaque jour si publiquement attaquées.

CHAPITRE X.

Querelle de la noblesse & des pairs, des princes du sang & des princes légitimés.

Tandis que les puissances de l'Europe étoient à la veille de se déclarer la guerre, l'intérieur de la France étoit agité de diverses factions; le cardinal Albéroni, attentif à nos troubles domestiques, allumoit secretement parmi nous le feu de la discorde.

La ridicule querelle des bonnets avoit animé le parlement contre les pairs; & les pairs, soutenant leurs prétentions ou leurs prérogatives contre le parlement, avoient irrité la haute noblesse. La haute noblesse prit parti dans l'affaire des princes, & demanda avec eux, pour terminer les grandes querelles, la convocation des états généraux. Cette série de murmures & de troubles domestiques étoit

si bien enchaînée, qu'il est nécessaire de suivre la marche & les progrès des mécontentemens.

Le régent n'ayant point voulu terminer, comme il l'avoit promis, les différens des pairs avec le parlement, ces deux partis se livrerent à des querelles scandaleuses. Les pairs dirent que le parlement étoit du tiers-état.

Le parlement répliqua que leur chef, le chancelier de France, alloit en ligne parallele avec le connétable & les maréchaux de France, & que les présidens à mortier alloient de niveau avec les ducs & pairs, qui étoient au dessous du chef de la magistrature; & comme les pairs s'étoient permis des plaisanteries sur la naissance des présidens, ceux-ci, pour mortifier les pairs, adresserent au régent le fameux mémoire manuscrit, où ils attaquerent presque toutes les familles des pairs, prétendant qu'ils descendoient de quelque source honteuse, & que leur crédit ou la seule faveur des rois les avoit élevés à leurs dignités.

« Le parlement disoit, dans son mémoire, » que *Geraud Bastet*, apothicaire de Viviers, » & tige des ducs de Crussol, avoit été anobli en 1304 par l'évêque de Valence.

» Nicolas *de la Trémoille* l'avoit été par » Charles V en 1375.

Digitized by Google

« Maximilien *de Béthune* étoit traité » d'homme de néant, descendant d'un aventurier.

» *Luynes* venoit d'un avocat de Mornas.

» *Cossé-Brissac* avoit beaucoup d'illustration, & peu d'ancienneté.

» Pour *Wignerot*, en parlant de ma famille, » messieurs les présidens disoient, qu'il avoit » été domestique & joueur de luth chez le cardinal de Richelieu; ils ajoutoient, qu'il avoit » si adroitement servi le cardinal de Richelieu, » qu'il consentit à lui donner sa sœur, qui en » étoit devenue éperdument amoureuse. Le » mémoire des présidens ajoute, que le cardinal lui substitua son duché de Richelieu, & » que la mere de Vignerot avoit épousé, en seconde noce, un fauconnier.

» Le duc *de Saint-Simon* est d'une noblesse » & d'une fortune si récentes, que tout le » monde en est instruit. Un de ses cousins étoit, » presque de nos jours, écuyer de madame de » Schomberg. La ressemblance des armes de » *la Vaquerie*, que cette famille écartele avec » celle des *Vermandois*, lui a fait dire qu'elle » vient d'une princesse de cette maison. Enfin » la vanité de ce petit duc est si folle, que, » dans sa généalogie, il fait venir de la maison

» de *Boſſu* un bourgeois, juge de Mayenne, » nommé *le Boſſu*, qui avoit épouſé l'héritiere » de la branche aînée de ſa maiſon.

» *Georges Vert*, du haut de ſon état (1), ſe» roit bien ſurpris de ſe voir pere de la nom» breuſe poſtérité de *la Rochefoucault*, » *Rouſſi*, *&c.*

» Les *Neuville-Villeroy* ſortent d'un mar» chand de poiſſons, contrôleur de la bouche » de François I. Il eſt mentionné en la chambre » des comptes en cette qualité. Son fils, gref» fier de l'hôtel-de-ville, fut prévôt des mar» chands, & pere de *Nicolas de Neuville*, au» diencier & ſecrétaire d'état. La morgue du » maréchal de Villeroy a bien de la peine à » s'accommoder d'une ſi mince extraction.

» Les *d'Eſtrées* ne ſont nobles que depuis » deux cent cinquante ans. Le cardinal *d'Eſ*» *trées*, après beaucoup d'efforts, n'a pu rien » trouver au delà.

» Les *Boulainvilliers*, *Bouflers & Lauzun* » n'étoient connus, il y a cent cinquante ans, » qu'aux environs de leurs villages.

» Les *Grammont* ont fixé leurs armes, &

(1) Il étoit étalier boucher, dit le mémoire.

» ils

» ils s'en tiennent à la maison *d'Aure*. Le
» comte de Grammont demandoit un jour au
» maréchal, quelles armes ils porteroient cette
» année-là? Ils doivent leur élévation, d'abord
» à *Corisande Dandouin* leur grand'mere, maî-
» tresse d'Henri IV, puis à l'alliance du maré-
» chal avec le cardinal de Richelieu.

» Les *Nouailles* viennent d'un domestique
» de *Pierre Roger*, comte *de Beaufort*, vicomte
» *de Turenne*, qui les anoblit, & érigea en
» fief un petit coin de la terre de Nouailles,
» dont il étoit sorti. Les *Montmorin* en ont le
» titre, qu'ils n'ont jamais voulu donner au
» duc de Bouillon durant leur querelle. *De
» Nouailles*, évêque d'Acqs, acquit des Li-
» gnerat une portion de la terre de Nouailles;
» en 1556 & en 1559, il acheta l'autre & le
» château. La famille de *Montmorin* conserve
» encore une tapisserie où un *Nouailles* pré-
» sente les plats sur la table. La tige de cette
» famille si arrogante étoit bien basse!

» *Charles de la Porte* (1), maréchal de la
» *Meilleraye*, pere du feu duc *de Mazarin*,
» étoit fils d'un fameux avocat en ce parlement,

(1) Vrai nom des ducs de Mazarin.

» dont le pere étoit apothicaire à Partenai. Ce » maréchal, fils de la tante du cardinal de Ri- » chelieu, lui dut ensuite sa fortune.

» Le duc *d'Harcourt* sort d'un bâtard d'un » évêque de Bayeux. *Jean d'Harcourt Beuvron* » étoit vicomte, ou juge de Caen en 1554; son » fils fut du nombre des jeunes enfans de la » bourgeoisie choisie pour jeter des fleurs à » l'entrée d'Henri IV dans cette ville, comme » le livre des *antiquités de Caen* en fait foi.

Le duc *d'Epernon*. Rouillac, grand généa- » logiste, nous a appris que les *Pardaillans* (1) » *Montespan* viennent d'un bâtard d'un cha- » noine de Leytour en Gascogne.

» *Cantien de Villars*, greffier de Condrieux » en 1486, de même que son pere *Claude de* » *Villars*. Son neveu profita des lettres de no- » blesse qu'il avoit obtenues, & après avoir » tenu des terres à ferme, il fut réhabilité le » 16 février 1586.

» Les *Potier*, ducs *de Gesvres* & de *Tré-* » *mes*, sortent du sein du parlement, & ne sont » pas des meilleures maisons.

---

(1) Nom propre des ducs d'Epernon, aujourd'hui éteints.

D'autres maisons y ont possédé des charges. « Un *Jean de Mailli* étoit conseiller en la cour, » sous Charles VI.

» Les *Clermont-Tonnerre* n'étoient que con» seillers du dauphin de Viennois ; & les au» tres *Clermont*, dont est l'évêque de Laon, » quels étoient-ils avant le mariage de *Fran*» *çois de Chatte* avec la veuve d'un *Polignac*, » dont il avoit été domestique ?

» Telle est l'extraction, monseigneur, disoit » le parlement, d'une partie considérable des » pairs du royaume ; mais ni parmi ceux-ci, » ni parmi les autres, que nous ne nom» mons point ici, aucun, sans exception » d'un seul, n'est exempt d'alliance avec la » robe, & souvent même ils ont pris ces » alliances avec ce que la robe a de plus ab» ject ; car nous ne dissimulons pas que nous » avons parmi nous plusieurs classes, que nous » distinguons par la grande, la moyenne & la » basse robe.

» Cependant ce sont ces gens-là qui se » comparent aux ducs de *Bourgogne*, de » *Guienne*, & de *Normandie* ; aux comtes de » *Flandre*, de *Champagne*, & de *Toulouse*. » Ce sont ces gens là qui cabalent, pour met» tre les princes du sang légitimés dans le

Digitized by Google

» rang de leur pairie ; qui, ne ſe contentant pas » de traiter le parlemeut avec mépris, veulent » faire marcher la nobleſſe à leur ſuite, en exi- » ger le titre de monſeigneur dans les lettres, » lui refuſer la main chez eux, obtenir même » des diſtinctions juſques ici inouies, & ſe diſ- » penſer de meſurer leurs épées avec les gen- » tilshommes. Ce ſont enfin ces gens-là, qui, » oubliant qu'ils ſont partie du parlement, » oſent comprendre dans le tiers-état cette » compagnie, la plus auguſte du royaume ».

Ce mémoire fit à la cour & à Paris un bruit ſi étrange, que chacun de nous n'étoit plus déſigné, dans la plupart des ſociétés, que par le nom ou l'origine honteuſe qu'on nous donnoit. Toute la pairie s'aſſembla à l'hotel de Cruſſol, pour répondre à ce mémoire, que la fureur contre nous avoit fait répandre, & que nous appelâmes infâme. Nous jugeâmes que des intrigues ſecretes avoient pu animer le parlement. La cour du régent pouvoit craindre en effet la coalition de la pairie & de la magiſtrature.

Leur diviſion étant favorable au miniſtere, on nous laiſſa débattre, & chaque pair fit bouleverſer ſes archives, pour en retirer des titres. Chacun de nous porta ſes vieux parche-

Digitized by Google

mins, pour nous convaincre & nous édifier réciproquement. L'abbé de Saint-Remi, qui avoit si bien gagné ma confiance à la bastille, étoit devenu mon ami, mon secrétaire, mon collaborateur, & tout ce que je voulois. Il fit des recherches sur les Vignerot, & me donna les preuves de la noblesse de la famille. Je les portai à notre assemblée, où nous composâmes le mémoire que voici.

RÉPONSE au libelle injurieux qui attaque les maisons des ducs & pairs.

« Il paroît, depuis quelque temps, dans le » public, un mémoire rempli de tant de fausses maximes à l'égard de l'état & de la noblesse, de tant de faits supposés, & d'injures si atroces contre l'ordre le plus relevé qu'il y ait dans le royaume, après la maison royale, qu'on ne peut traiter que de chronique scandaleuse & de libelle diffamatoire, un écrit où, malgré les fleurs & ornemens de discours fort recherchés, on voit régner également une horrible malice & une grossiere ignorance.

» L'auteur s'avise de faire un parallele de la

» noblesse d'épée avec celle de la robe, les
» faisant marcher de pas égal ; ce qui fait bien
» voir qu'il ignore jusqu'aux principes même
» de la noblesse, puisque, depuis qu'il y a
» des nobles dans le monde, on n'a jamais
» fait comparaison de la noblesse de robe avec
» celle d'épée, & l'on a toujours regardé cette
» derniere comme on regarde l'original d'un
» beau tableau, qui est fort au dessus de la co-
» pie. Il faut être bien ignorant pour faire
» une telle comparaison. Il en est de même
» quand cet auteur dit que la noblesse de
» robe a les mêmes droits & prérogatives que
» celle de l'épée. Une si grande erreur fait
» bien voir qu'il n'a pas consulté les chapitres
» de Strasbourg, de Saint-Jean-de-Lyon,
» d'Auch, de Brioude, de Saint-Pierre de
» Mâcon, & plusieurs autres. La noblesse de
» robe est incapable de parvenir aux dignités
» de chevaliers du saint-esprit.

» Il y a lieu d'être surpris de la hardiesse
» avec laquelle cet auteur met en avant qu'il
» y a dans le parlement un grand nombre de
» maisons fort au dessus de la plupart des
» pairs.

» La premiere de ces grandes maisons qu'il
» attaque, est celle de Crussol. Ce seroit lui

Digitized by Google

» faire trop d'honneur, que de répondre sé-
» rieusement à ces extravagances. Qu'est-ce
» qu'a de commun Jean Bastet, apothicaire en
» la ville de Viviers, en l'an 1300, & Geraud
» Bastet son fils, annobli en 1303, avec l'illus-
» tre maison de Crussol, connue dès l'an 1000
» dans les seigneurs de Crussol, lors chevaliers
» bannerets.

» La maison de la Trémoille, alliée aux mai-
» sons de France, d'Arragon, de Massan, de
» Hesse-Cassel, Danemarck, Oldembourg, &
» autres, tire son origine de Pierre, sire de la
» Trémoille en Poitou, vivant en l'an 1040.
» On renvoie l'auteur au témoignage de M. de
» Sainte-Marthe.

» Les termes injurieux dont se sert le maré-
» chal de Tavannes dans ses mémoires, &
» qui ne sont que l'effet de l'antipathie & de la
» jalousie de ce seigneur contre M. de Sully, ne
» prouvent pas qu'il n'ait pas été de la maison
» de Béthune, ainsi qu'André Duchêne le fait
» voir dans son histoire généalogique. Enfin
» la très-illustre maison de Melun, dont est
» sortie la mere du premier duc de Sully,
» prouve, d'une maniere incontestable, qu'il
» étoit connu pour homme de qualité.

» Il faut apprendre à l'auteur, puisqu'il ne

» le fait pas, qu'Honoré d'Albert, seigneur de » Luynes, dont il fait un avocat, étoit chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Beauvais, descendu de Thomas d'Albert, damoiseau, bailli du Vivarais en 1454, & d'une » maison connue dès le temps de Saint-Louis, » établie dans le comtat sous le roi Jean. La premiere origine de cette maison vient des » comtes d'Albert de Florence, dont étoit le » pape Innocent VI.

» Cet auteur veut trouver de la contradiction » où il n'y en a eu jamais. Il dit que la maison » de Cossé se prétend originaire du Maine, & » qu'elle prétendoit venir d'Italie. Il n'a pas » compris que cette maison du Maine n'est » qu'une avec celle d'Italie, dont elle a tiré » son origine. Il ne peut donner de preuves » plus évidentes de son ignorance, lorsqu'il » dit que la maison de Cossé n'est pas ancienne.

» Ce qu'il dit contre le duc de Richelieu, » fait voir évidemment l'insigne fourberie de » l'auteur, & qu'il n'a eu d'autre objet dans son » mémoire, que d'insulter les personnes les » plus respectables. Pour l'en convaincre, il » n'y a qu'à suivre quelques dates. Il dit que » Réné de Vignerod, aïeul du duc de Riche-

Digitized by Google

» lieu dernier mort, étoit domestique, &
» joueur de luth du cardinal de Richelieu, &
» qu'il le servoit si heureusement dans ses plai-
» sirs, qu'il lui fit épouser sa sœur, & qu'en-
» suite il lui substitua son duché de Richelieu;
» mais toutes ces injures tombent d'elles-mê-
» mes, en observant que la maison de Vigne-
» rod tire son origine d'une très-ancienne mai-
» son d'Angleterre, établie en France en l'an
» 1430, sous le regne de Charles VII, en la per-
» sonne de Vignerod, seigneur de Pierre-de-
» Courlay, quint-aïeul de Réné de Vignerod,
» gentilhomme de la chambre d'Henri IV,
» mort en 1626, marié le 29 août 1603 avec
» Françoise Duplessis-Richelieu, morte en
» 1615, auparavant veuve de Jean de Beau-
» vais. L'histoire nous apprend que le cardinal
» de Richelieu ne fut ministre d'état qu'après
» la mort du connétable de Luynes, arrivée
» au siége de Montauban en 1621, créé car-
» dinal en 1622; que par son testament de
» l'année 1642, à la fin de laquelle il est dé-
» cédé, il avoit substitué son duché de Riche-
» lieu à Armand-Jean de Vignerod son petit-
» neveu, & petit-fils de Réné de Vignerod. La
» mere de ce René étoit René de la Forest de
» Baurepaire, morte avant François de Vigne-

Digitized by Google

» rod son mari, & qui n'a pas été en état de se
» remarier à un artisan, comme on le suppose
» injurieusement.

» Nous avons à la cour très-peu de maisons
» aussi anciennes que celle de Saint-Simon,
» qui tire son origine d'Olivier de Rouvroy,
» chevalier, vivant en 1060 sous Henri I; que
» Jean de Rouvroy, chevalier banneret, sui-
» vit Philippe-Auguste à la conquête de la
» Normandie sur le roi d'Angleterre en 1202;
» que quatre descendans furent vice-rois de
» Navarre; qu'environ l'an 1334, Mathieu de
» Rouvroy épousa Marguerite de Saint-Simon,
» héritiere de cette illustre maison, à la charge
» de porter le nom & les armes de Saint-Si-
» mon. Cette maison étoit extraite du sang im-
» périal de Charlemagne, par les comtes de
» Vermandois & rois d'Italie. On ignore que
» Charles, marquis de Saint-Simon, ait été
» écuyer d'un maréchal de France; ce qu'il y
» a de certain, est qu'il est mort cordon bleu,
» maréchal de camp, colonel du régiment de
» Navarre, & gouverneur de Senlis, & marié
» avec Louise de Crussol, avant que son frere
» fût duc.

» Ce n'est pas la premiere fois que des ca-
» lomniateurs téméraires & mal avisés ont eu

Digitized by Google

» l'insolence d'inventer des faits aussi indignes
» que celui qui est supposé contre la maison de
» la Rochefoucault, puisque quelques écri-
» vains passionnés & calomniateurs ont été
» assez effrontés pour écrire une pareille in-
» jure contre la plus auguste & la plus ancienne
» de toutes les maisons. La maison de la Roche-
» foucault tire son origine de Foucault, sei-
» gneur de la Roche, en l'an 1026, fils d'A-
» maury de Lusignan, seigneur de la Roche,
» lequel étoit petit-fils de Guillaume, duc
» d'Aquitaine, & comte de Poitou, sorti des
» anciens comtes d'Autun, issu de race
» royale.

» Ce qu'il dit contre la maison de Villeroy
» est un tissu de faits également supposés &
» injurieux; & ce qui acheve de faire voir
» toute l'indignité de l'auteur, est qu'il ose atta-
» quer une personne aussi respectable en toute
» maniere; que c'est l'illustre chef de cette
» maison. S'il y a un contrôleur de la bouche
» de François I, & un Greffier de l'hôtel-de-
» ville, portant le nom de Neuville, on ne
» peut rien conclure de cette ressemblance de
» nom, & ils n'ont rien de commun avec les
» ancêtres de la maison de Villeroy. Si l'au-
» teur avoit consulté les registres de l'hôtel-de-

» ville de Paris, il n'y auroit pas trouvé un
» prévôt des marchands du nom de Neuville,
» puisqu'il n'y en a jamais eu ; mais on voit
» bien que, comme il confond tout, il a voulu
» parler de Nicolas le Gendre, seigneur de
» Villeroy, prévôt des marchands en l'an 1576,
» & depuis chevalier de l'ordre du roi. Cette
» derniere qualité lui est donnée au procès
» verbal de la rédaction de la coutume de Pa-
» ris, du 22 février 1580, & dont la sœur, An-
» gélique le Gendre, dame de Villeroi en par-
» tie, avoit épousé un des ancêtres de la mai-
» son de Neuville-Villeroi, dans laquelle l'au-
» tre partie de cette terre est tombée, par le
» décès de Nicolas le Gendre sans enfans. Au
» surplus, on apprend à l'auteur, puisqu'il
» l'ignore, que la maison de Villeroy est sor-
» tie, sur la fin du quinzieme siecle, d'un cadet
» de l'illustre maison de Neuville en Flandres,
» qui vint s'établir en France après la mort de
» Charles, dernier duc de Bourgogne. Cette
» maison a donné deux doyens des maréchaux
» de France, plusieurs gouverneurs de pro-
» vince. Elle a pris des alliances dans les plus
» grandes maisons du royaume ; telle est celle
» de Nicolas de Neuville, duc de Villeroi,
» pair & maréchal de France, qui épousa en

Digitized by Google

» 1617 Madeleine de Crequi, fille de Charles
» de Crequi, duc de Lesdiguieres, aussi pair &
» maréchal de France; & de madeleine de
» Bonne, fille aînée du tant renommé connéta-
» ble, duc de Lesdiguieres. Telle est l'alliance
» de M. le maréchal d'aujourd'hui, dont l'é-
» pouse étoit Marie-Marguerite de Cossé-
» Brissac, fille d'une Gondi, arriere-petite-fille
» d'une d'Orléans-Longueville, dont la mere
» étoit Marie de Bourbon, comtesse de Saint-
» Paul. Telle est celle du jeune marquis, petit-
» fils de M. le maréchal, qui vient d'épouser
» M. de Montmorency-Luxembourg; enfin,
» celle de Catherine de Neuville, fille du feu
» maréchal, avec Louis de Lorraine, comte
» d'Armagnac. On remarquera encore qu'elle
» porte pour armes trois petites croix, qui sont
» une partie de celles de la maison de Neuville
» en Flandres, qu'un seigneur de cette maison
» a rapportées au nombre de six de la croisade
» de Godefroy de Bouillon.

» L'auteur dit que la maison d'Estrées n'est
» noble que depuis deux cents ans, & que le
» feu cardinal d'Estrées, après beaucoup d'ef-
» forts, n'a rien pu trouver au dessus de ce
» temps-là. Pour le convaincre de son extrême
» témérité, il n'a qu'à consulter le greffe du

» bailliage de Péronne, où l'on trouve un » procès verbal fait au mois de septembre » 1675, à la requête de M. le cardinal, d'une » chapelle située près le bourg de Falay, pro- » che Péronne, dans laquelle il s'est trouvé » plusieurs anciens monumens du douzieme » siecle aux armes d'Estrées; & on voit qu'un » seigneur d'Estrées, chevalier banneret, avoit, » à la tête de ses vassaux, remporté la victoire » contre un seigneur voisin, à qui il faisoit » la guerre. M. du Cange, dans ses disserta- » tions sur l'histoire de Saint-Louis par le sire » de Joinville, remarque que Raoul d'Estrées, » maréchal de France, suivit Saint Louis à la » seconde croisade. Parmi les chevaliers qui » furent admis au tournoi d'Anchin, près » Douay, en 1096, on trouve Hubert d'Es- » trées. Christine d'Estrées, en 1658, épousa » François-Marie de Lorraine, prince de Lille- » bonne.

» L'auteur n'est pas moins ridicule au sujet » des maisons de Bauvilliers, Saint-Agnan, » de Hostun, de Tallard & de Boufflers, qu'il » dit n'être connues qu'autour de leurs villages. » S'il avoit consulté l'histoire de Berry, il y » auroit appris que la maison de Bauvilliers y » est très-distinguée depuis six siecles, qu'elle

Digitized by Google

» s'est alliée avec les premieres maisons du
» royaume. L'histoire du Dauphiné lui auroit
» fait connoître l'ancienneté, ainsi que les
» grandes alliances de la maison de Hostun.
» L'histoire des maisons de Picardie apprend
» que Henri, seigneur de Boufflers, vivoit en
» 1248; que Guillaume son fils suivit Charles
» d'Anjou à la conquête du royaume de Na-
» ples, & se signala à la bataille de Benevent.
» Alleaume, seigneur de Boufflers, fait prison-
» nier à la bataille d'Azincourt, paya 5000 liv.
» de rançon, somme en ce temps-là très-forte.
» Les armes de cette maison font voir qu'elles
» tirent leur origine d'une croisade.

» On ignore le prétendu changement dont
» cet auteur parle dans les armes de la maison
» de Grammont, & qui d'ailleurs ne conclu-
» roit rien. L'histoire de France nous apprend
» la grandeur de cette maison.

» C'est avec la même malice qu'il attaque la
» maison de Noailles. L'histoire inventée de
» l'anoblissement & de l'érection en fief, qu'il
» n'ose pas même dater, & des prétendues
» acquisitions de la terre de Noailles, est digne
» de pitié. On sait, & les titres de cette mai-
» son en font foi, qu'elle possédoit, dès l'an
» 1000, la terre & château de Noailles, situés

Digitized by Google

» dans la vicomté de Turenne, & n'a jamais
» eu d'autre nom que celui de Noailles.

» Si l'auteur du mémoire ne connoît pas la
» maison du Cambout de Coaslin, c'est qu'il
» n'a pas lu l'histoire de Bretagne; il y verra
» que cette ancienne maison a pris son nom de
» la terre de Cambout. On ne peut ici passer
» sous silence l'alliance qu'elle a faite sous
» Louis XIII, par le mariage de Marguerite
» du Cambout avec Henri de Lorraine,
» comte d'Harcourt.

» L'auteur du mémoire dit que la qualité
» d'huissier d'armes que portoient les ancêtres
» de M. le duc d'Aumont, donne une petite
» idée de cette maison, & que cette charge
» n'est au dessus de celle de conseiller. Il ne
» feroit pas une comparaison si pitoyable, s'il
» savoit ce que c'étoit que cette charge d'huis-
» sier d'armes. Elle étoit semblable en dignités
» & fonctions à celle que nous appelons au-
» jourd'hui premier écuyer du roi. Ce seigneur
» d'Aumont, qui prend la qualité d'huissier
» d'armes en 1333, s'est signalé à une bataille
» donnée près de Tournay en Flandres. Cette
» maison tire sa premiere origine du pays de
» Hainault, où elle est connue dès l'an 650,
» dans Madeleine d'Aumont, qui fonda dans
» la

» la terre d'Aumont une abbaye du même
» nom, & qui épousa Vaudrade, comtesse de
» Hainault. L'abbesse de Resson, au diocese de
» Rouen, reconnoît pour fondateurs les sei-
» gneurs d'Aumont. On trouve Philippes d'Au-
» mont parmi les chevaliers admis au tournois
» d'Autun, près Douay, en 1096; un autre
» Philippes d'Aumont, surnommé le Chauve,
» s'est signalé à la prise de Constantinople par
» les Latins en 1204. Pierre d'Aumont fut
» chambellan des rois Jean & Charles V, &
» fut, avec la reine Jeanne de Bourbon, l'un
» des tuteurs de Charles VI. Jean d'Aumont,
» chevalier banneret, fut tué à la bataille d'A-
» zincourt; Jean, sire d'Aumont, fut fait ma-
» réchal de France en l'an 1579.

» Ce qu'il dit contre la maison de la Meille-
» raye, du nom de Porte, n'est pas moins sup-
» posé. On connoît assez cette grande maison
» pour être branche cadette de celle de la
» Porte de Vezin. On ne doute pas que la pa-
» renté du cardinal de Richelieu, dont le ma-
» réchal de la Meilleraye étoit cousin-germain,
» n'ait contribué à relever l'éclat de cette mai-
» son; mais il faut observer que la tante du
» cardinal de Richelieu, fille d'un cordon-
» bleu, capitaine des gardes du corps, n'au-

» roit pas épousé le fils d'un simple avocat, & » le petit-fils d'un artisan.

» L'auteur du mémoire tombe dans des con» tradictions ridicules au sujet de la maison » de Harcourt. Il dit que Jean de Harcourt, » vicomte de la ville de Caen en 1514, a eu » un jeune fils pour jeter des fleurs à l'entrée de » Henri IV. Apparemment qu'il ne sait pas » qu'Henri IV n'a commencé à régner en » France qu'en 1589, & que ce jeune fils au» roit été âgé de plus de quatre-vingts ans. » Tous les généalogistes conviennent que cette » maison est issue d'un cadet des anciens ducs » de Normandie, dès le troisieme siecle. Ro» bert d'Harcourt a été maréchal de France; » la branche aînée est tombée dans la maison » de Lorraine.

» On ne connoît pas parmi les généalogistes » le nom de Rouillac, cité par l'auteur pour » prouver que la maison de Pardaillan de » Montespan (& non pas Pardaillan, comme » il l'affecte mal à propos) soit sortie d'un bâ» tard d'un chanoine de Leictoure; cette in» jure est digne de pitié. Le nom de cette mai» son est Gondrin, nom aussi illustre qu'an» cien. Ceux d'Espagne & de Pardaillan sont » venus par de grandes alliances, & ont été » joints au nom de Gondrin.

Digitized by Google

» La maison de Villars tire son origine des » seigneurs de Villars, frontiere de Dauphiné, » depuis plusieurs siecles. D'anciens monu- » mens, où sont les armes de cette maison, en » font voir l'ancienneté.

» Si l'auteur du mémoire a trouvé dans » Brantôme, que le connétable de Bourbon » avoit un valet de chambre nommé Goyon, » cette ressemblance de nom n'a aucun rap- » port avec la maison de Matignon, alliée à la » maison royale, & sortie de l'illustre maison » de Goyon en Bretagne.

» On convient que Louis Pothier, Baron » de Gesvres, secrétaire d'état, qui a formé la » branche des ducs de Gesvres, étoit fils d'un » conseiller au parlement sous Charles IX; » Mais cette maison a été illustre dans l'épée, » depuis le secrétaire d'état qui avoit épousé » une petite-fille de Catherine de Montmo- » rency, dame de Tresmes; & dont le fils » aîné, René Pothier, duc de Tresmes, » a épousé Madeleine de Luxembourg, » fille de François de Luxembourg, duc de » Piney, & de Diane de Lorraine. Ces grandes » alliances ont rendu la maison de Pothier » digne d'un titre de duc & pair auquel le

» ſimple nom de Pothier n'auroit pu l'élever.
» Ce qu'elle a de moins, eſt d'être ſortie des
» Pothier de Blancmeſnil & de Novion, pendant
» qu'au contraire c'eſt un grand honneur pour
» eux d'avoir une branche de leur maiſon ho-
» norée du titre de duc & pair de France.

» S'il y a eu un conſeiller au parlement ſous
» Charles VI, appelé Jean de Mailly, il n'é-
» toit pas de cette grande maiſon. Nicolas de
» Mailly fut amiral de la flotte qui alla à la
» croiſade de l'an 1204. Gilles de Mailly ſuivit
» Saint-Louis dans la Paleſtine. Cette maiſon
» eſt alliée à la maiſon royale.

» L'auteur du mémoire dit que les Cler-
» mont-Tonnerre n'étoient que conſeillers du
» dauphin de Viennois. Cette maiſon eſt con-
» nue dès l'an 1060, en Aymar, ſeigneur de
» Clermont ; Humbert dauphin créa une
» charge de premier conſeiller-né, & chef des
» guerres delphinales, en faveur des ſeigneurs
» de cette maiſon. Le rétabliſſement du pape
» Calixte II, en 1119, par la valeur d'Aymar
» de Clermont, les clefs de Saint-Pierre avec
» la thiare pour cimier, données, par ce pape,
» au lieu des anciennes armes de cette maiſon,
» ſont des faits connus de tout le monde. Le
» nom de Chatte n'eſt qu'une ſeigneurie ſous

» laquelle on a distingué une branche cadette.
» Feu M. l'évêque de Noyon, mort en 1701,
» dont on sait quelle a été la délicatesse, a re-
» connu cette branche ».

Le conseil de régence, composé de person-nages qui avoient intérêt que le parlement s'occupât de ces bagatelles, & ne touchât point aux affaires d'état, se garda bien de ju-ger la dispute; il ne prononça qu'un sursis jusqu'à la majorité du roi; mais les pairs avoient élevé des questions de droit public, qui réveillerent la noblesse françoise. Ils avoient traité de l'élection des rois, au défaut des princes du sang, ajoutant que les grandes sanctions de l'état étoient de leur ressort exclu-sif; qu'ils étoient les chefs de la noblesse, qu'ils formoient un ordre séparé, qu'ils avoient seuls le droit de représenter les anciens pairs du royaume.

A cette querelle, si ridicule aux yeux des personnes qui savent que tout cérémonial & distinction de rangs sont des objets de con-vention, & que les grands ne sont rien aux yeux des peuples qui ne veulent plus les re-connoître pour tels, succéda la querelle plus délicate des princes légitimés contre les princes du sang.

Digitized by Google

Ceux-ci conservoient toujours dans le cœur une animosité trop long-temps étouffée, pour qu'enfin elle n'éclatât pas. L'autorité de Louis XIV les avoient contenus; mais quand la régence eut mis les esprits dans une nouvelle situation, la liberté de penser & d'agir voulut qu'on renversât tous les excès de sa puissance. M. le prince, dans sa succession, avoit des biens sujets à contestation entre M. le duc, d'une part, & la duchesse du Maine & ses sœurs de l'autre; on parla d'une transaction entre parens; & le duc du Maine ayant pris la qualité de prince du sang dans l'acte qu'il signa, M. le duc ajouta à sa signature, qu'il protestoit contre cette prétention. Depuis ce moment-là, les princes légitimes & les princes légitimés se firent la guerre ouvertement dans toutes les occasions, & leurs débats furent d'autant plus animés, que les femmes s'en mêlerent. Madame du Maine, altiere, orgueilleuse, & regardant la gloire de sa maison comme son ouvrage, employoit tout ce qu'elle avoit de moyens dans son esprit, sa fortune & son rang, pour maintenir l'état de sa maison. Elle se ressouvenoit toujours que le régent avoit dépouillé le duc du Maine, son époux, de la puissance que le feu roi lui avoit

Digitized by Google

laissée par son testament, & cherchoit l'occasion de se venger du duc d'Orléans. Elle recevoit ses ennemis à Sceaux; elle se faisoit réciter des vers satiriques, & chanter des chansons contre ce prince. Elle critiquoit toutes des opérations de la régence; elle se lioit avec la cour d'Espagne, mécontente du régent.

Les princes du sang, toujours plus animés contre les princes légitimés, présenterent leur requête au roi contre ceux-ci, qui répondirent, par une autre requête, aux moyens de cassation de l'édit de 1714, & de la déclaration de 1715 en leur faveur. M. le duc, le comte de Charolois, le prince de Conti se liguerent en cette occasion plus étroitement. Le régent, charmé de voir le duc du Maine recherché & inquiété, étoit néanmoins dans une grande perplexité, n'osant pas trop décider cette grande affaire, & craignant avec raison que le roi, devenu majeur, n'adoptât les principes de son prédécesseur, & qu'il ne se fît des ennemis irréconciliables. Il nomma des commissaires pour examiner cette grande contestation. La ville & le royaume, comme dans toutes les affaires majeures, se divisa en deux parts, qui nous inonderent d'écrits pour & contre les

princes légitimés, & dans le nombre desquels on distingua le mémoire des princes, composé par le cardinal de Polignac, Malezieu, & Davisard, avocat général du parlement de Toulouse, qui avoit la confiance de madame du Maine.

Cette princesse, qui joignoit la théorie à la pratique dans cette grande affaire, se faisoit envoyer des milliers de volumes sur l'histoire de France : on alla fouiller dans nos vieilles chroniques, pour déterrer quelque prérogative des bâtards des souverains ; & les jésuites, qui, pour flatter le roi, madame de Maintenon, & ses éleves chéris, avoient commandé l'histoire de France de leur pere Daniel, donnerent à madame du Maine un répertoire, contenant trois mille quatre cents citations, tant véritables que fausses, ou fondées sur des monumens apocryphes en faveur des princes bâtards. Madame du Maine étudioit ces passages, & les appliquoit à tous propos à l'objet de la conversation, & toute la cour en étoit devenue si savante, qu'on n'y parloit plus que des affaires des princes légitimés, enfans de Louis XIV, & des bâtards de Charibert, de Clotaire, & des plus anciens rois de la monarchie françoise.

Les princes du sang, dans leurs écrits, éta-

Digitized by Google

blissoient que les rois n'étoient en France que les usufruitiers de leur couronne ; qu'ils ne pouvoient en disposer après l'extinction des princes du sang, & que le plus beau titre de la nation françoise étoit de ne pouvoir être gouvernée que par le sang légitime des premiers, qu'elle avoit élevés sur le trône.

Les princes légitimés se fondoient sur ce que les princes n'avoient pas réclamé dans le temps ; ils disoient qu'ils ne pouvoient être jugés que par les chambres assemblées, & que le parlement, qui avoit enregistré l'édit en leur faveur, ne pouvoit plus accepter des requêtes contraires à l'acte du feu roi qu'il avoit enregistré.

Les princes du sang répliquerent, que l'autorité absolue du feu roi leur avoit imposé silence ; que le parlement lui-même n'avoit pu qu'enregistrer, sans aucunes représentations qui lui étoient depuis long-temps interdites.

Ces premieres discussions en entraînerent de plus importantes ; les princes légitimés prétendirent que, dans la premiere race, les bâtards avoient été rois.

Tous les enfans légitimés de Louis XIV faisoient alors une espece de société & de fac-

Digitized by Google

tion contre les princes du ſang ; & quoique madame d'Orléans, femme du régent, fût attachée à la maiſon du premier prince du ſang, ſa qualité de fille légitimée du feu roi lui étoit plus précieuſe que le titre d'épouſe du régent & de mere du duc de Chartres. Elle ne ſe rangea jamais du parti de ſon mari dans les querelles que les princes du ſang eurent pendant ſa régence contre les princes légitimes ; elle reçut même avec douleur la nouvelle que ſon époux avoit été déclaré régent par la cour du parlement, & que le duc du Maine avoit été dépouillé du pouvoir que le feu roi lui avoit attribué par ſon teſtament. Ainſi, la cour étoit diviſée en deux grandes factions ſi animées, qu'elles faiſoient oublier les devoirs de la nature & du ſang.

Les querelles des pairs & des princes contre les enfans légitimés de Louis XIV, enfanterent bientôt d'autres querelles entre les pairs. La haute nobleſſe ſe crut offenſée de ce que nous prétendions faire un corps ſéparé, & juger le reſte de la nobleſſe ; elle tint même des aſſemblées où il fut dreſſé des requêtes contre nous, ſignées des ſeigneurs de Châtillon, Liſtenai, Conflans, Laval, Mailly, d'Eſtain, d'Hautefort, de Surville, de Montmorency-Foſſeuſe,

Digitized by Google

& de plusieurs autres. Le conseil d'état, le 14 mai 1717, défendit à la noblesse de signer de semblables requêtes.

Le conseil de régence, quelques jours après, nomma des commissaires pour examiner la forme de juger l'affaire des princes; mais la noblesse, toujours plus animée du maintien de ses priviléges, qu'elle croyoit attaqués par les édits du roi Louis XIV, en faveur des princes légitimés, fit signifier au parlement un acte, protestant de nullité de tout jugement sur l'affaire des princes, qui ne pouvoit être discutée & jugée que par les états généraux, dont elle fait la demande; c'est alors que le conseil de régence fut véritablement alarmé, l'assemblée de la nation étant ou l'épouvantail ou la ruine du ministere : tous les conseils, celui de régence sur-tout, se souleverent, & Messieurs de Châtillon, de Vieuxpont, de Beaufremont, de Rieux, de Polignac, & de Clermont, furent renfermés, les uns à la bastille, & les autres au château de Vincennes. L'huissier à verge qui avoit signifié les actes, fut interdit pour six mois de ses fonctions, & les seigneurs audacieux qui avoient été assez téméraires pour prononcer le mot d'*états généraux*, furent renfermés si étroitement, que le

cardinal de Polignac ne put obtenir de voir son frere. Le duc de Chartres, qui faisoit alors ses études, ayant apporté à son pere un ouvrage qui traitoit des droits de la nation pour le choix d'un régent, montra à son pere qu'il ne l'étoit que par usurpation, le parlement n'ayant aucun droit de l'adjuger, & la naissance n'étant pas un droit assez incontestable. Ce jeune prince sollicitant la délivrance des seigneurs, l'obtint de son pere un mois après.

Enfin le jour fatal aux princes du sang arriva; & le mois de juillet 1717, le roi révoqua l'édit de Louis XIV en faveur des enfans légitimés, à qui il ôta la qualité de prince du sang; il laissa au comte de Toulouse les honneurs dont il jouissoit, mais il en dépouilla le duc du Maine, contre lequel la vengeance du Régent se dirigea plus particuliérement, parce qu'il lui attribuoit avec raison de l'avoir perdu, de concert avec madame de Maintenon, dans l'esprit de Louis XIV, de l'avoir tenu dans une perpétuelle disgrace, de l'avoir privé de l'autorité absolue de la régence, pour s'en attribuer le pouvoir; & enfin parce qu'il avoit quelques intelligences trop secretes avec l'Espagne, pour qu'elles ne fussent point suspectes.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Troubles de l'église, & cour de Rome.

Rome ne redoutoit rien tant, au sujet de la bulle, que ce qu'on appeloit *un accommodement à la françoise*, c'est-à-dire, avec des conditions qui ne seroient pas compatibles avec les canons, avec la foi, ni peut-être avec la dignité du chef de l'église. Lafiteau, arrivé en poste de Rome à Paris, lié avec le cardinal de la Trémoille, ministre de France près le pape, avoit alarmé tous les chefs; car on crut qu'il avoit apporté quelque projet d'accommodement. Il n'étoit que le précurseur d'une lettre que le collége des cardinaux écrivoit en corps au cardinal de Noailles, pour l'engager à se soumettre. Le pape envoyoit aussi un bref au duc d'Orléans, & d'autres brefs aux évêques & à la sorbonne; mais dans celui-ci il suspendoit les priviléges de cette maison, soumis à la bulle sous Louis XIV, & révoltée sous le duc d'Orléans. C'étoit l'essai des actes de rigueur &

de ressentiment dont le pape menaçoit les appelans. Le nonce obtint l'audience particuliere du régent, pour lui présenter les brefs du pape.

Quand on sut dans le conseil de régence que le pape avoit tant écrit de brefs à la fois à ces évêques, le conseil ordonna à l'agent du clergé d'écrire aussi à chaque prélat, pour qu'il renvoyât au régent les lettres arrivées de Rome. Le lendemain, le régent reçut Bentivoglio avec toute la politesse & la bonté dont il étoit capable, quand il le vouloit. Il lui dit que si les cours de justice avoient sévi avec tant d'énergie contre la cour de Rome, il étoit au dessus de son pouvoir d'empêcher les parlemens de veiller à la conservation des droits de la couronne & des libertés de l'église gallicane; que le zele des magistrats sur cet objet étoit connu, & que c'étoit pour cette raison-là qu'il garderoit si bien le bref du pape, qu'il ne tomberoit pas entre les mains du procureur général, capable de faire un grand éclat contre ces brefs. Le nonce attendoit après cela que le régent désapprouveroit l'énergie du pape contre la sorbonne; mais il fut bien surpris d'entendre dire au régent, *que la sorbonne n'avoit fait que des extravagances dans l'affaire*

de la bulle, & qu'elle s'étoit déshonorée (1).

Le régent en effet travailloit de bonne foi à la pacification des troubles de l'église, & assembloit les évêques des deux partis au palais royal, pour les réunir par des remontrances, par des prieres, & par des insinuations; mais les chefs des deux partis, plus opiniâtres, parce que l'autorité agissoit de niveau avec eux pour terminer les querelles scandaleuses, disoient chacun avec fermeté que leur conscience ne leur permettoit aucun accommodement.

Chaque chef de parti vouloit être longtemps général d'armée, se battre, & conserver une autorité, une influence sur les factions animées, & se rendre personnes recommandables, en fixant sur elles les regards de la multitude. La bonne foi dans les querelles ne se trouvoit que dans les sous-ordres; car pour les chefs, jamais ils ne vouloient accommoder l'affaire. Le nonce du pape, plus zélé

(1) La sorbonne effectivement croyoit à la bulle sous Louis XIV; sous le régent, elle ne voulut plus y croire; mais sous le cardinal de Fleury, elle crut de nouveau. Elle dit qu'elle y croit encore; c'est-à-dire, qu'elle croit comme le veut l'autorité.

Digitized by Google

qu'éclairé dans les disputes, étoit même outré que le régent osât examiner la bulle; il vouloit, comme le feu roi l'avoit exigé, qu'on se soumît sans résistance & aveuglément; & quand il considéroit que le régent, dont on connoissoit la conduite nocturne, s'occupoit le lendemain, environné de militaires & de maréchaux de France, de la bulle unigénitus: *Pauvre religion*, disoit-il, *devant quel tribunal faut-il donc que tu sois traînée!*

Le pape écrivoit en même temps au cardinal de Rohan, pour l'engager à ne pas se prêter, dans ces conférences, à aucun traité, acte ou condition qui pourroient compromettre l'autorité du pape, & diminuer l'obéissance aveugle qu'on doit à ses décisions; il écrivit aussi à plusieurs autres prélats qui étoient parvenus à leur siége, en s'attachant à tous les principes de Tellier, ministre de la feuille; & comme le pape avoit dans ses écrits épistolaires des tournures élégantes, dignes quelquefois des beaux âges de la latinité, ses phrases, circulant de bouche en bouche à Paris, lui avoient donné la réputation, non seulement d'avoir beaucoup d'énergie & de courage dans la conduite & le gouvernement, mais encore beaucoup de netteté & de délicatesse dans ses expressions;

expressions; mais ces lettres, ces conférences, ces mémoires, au lieu de pacifier, aigrissoient des esprits trop intéressés à vivre dans la querelle. Les jansénistes disoient que le pape ne pouvoit, par une constitution, condamner la plupart des propositions extraites mot à mot ou de l'écriture sainte, ou des peres de l'église, & les molinistes vouloient une soumission, sans raisonner aucunement.

Ce fut là le résultat des conférences tenues au palais royal pour la pacification; & le pape, qui fit brûler par la main du bourreau, après un décret de l'inquisition, ces écrits contre la bulle qui animoient les esprits en France, augmenta encore leur agitation, malgré le vœu du cardinal de la Trémoille, ambassadeur de France à Rome, qui représentoit que cet acte, avec son appareil, sans faire du bien, produiroit beaucoup de mal, la défense de lire des écrits de cette nature ayant été, dans tous les temps, des motifs qui excitoient les fideles à les lire.

Je me borne à parler des mouvemens secrets des cours de Rome & de France sur la bulle unigénitus; car il faudroit des volumes pour détailler les scenes scandaleuses & publiques qui arrivoient en France. Trop d'au-

Digitized by Google

teurs en ont parlé & en parleront. Les évêques s'étoient soulevés contre d'autres évêques ; & la sorbonne, jadis si craintive sous le feu roi, s'étoit révoltée ; les bénédictins, les jacobins, l'oratoire, les doctrinaires s'étoient déclarés les ennemis des jésuites, des sulpiciens, des eudistes, & des ignorantins. Le parlement avoit pris parti dans ces querelles ; & chaque jour, une grêle de libelles tomboit sur la ville de Paris, qui n'étoit plus l'ancien séjour des plaisirs, de la douceur, de la tranquillité, mais une Cité toute argumentante, la pleine de factieux & de théologiens de tous états, qui parloient de la grace, du libre arbitre, & d'une foule de questions métaphysiques dans lesquelles l'esprit se perdoit. Les évêques faisoient des mandemens, & le parlement les condamnoit ; s'ils répliquoient, le bourreau s'en mêloit, & brûloit la réplique. Les cardinaux de Bissy & de Rohan, les jésuites & les sulpiciens poussoient un parti ; l'autre étoit conduit par Noailles, l'oratoire, le parlement, & quelques factieux. Dans cette circonstance, quatre évêques appelerent de la bulle au futur concile général ; la sorbonne y adhéra, tout fut sans dessus dessous, & Rome appela *exécrable* le quadruple appel des évêques ; il pa-

Digitized by Google

fut même si difficile à Rome d'en punir la témérité, qu'on y résolut d'abord d'ignorer cet appel, & de ne pas témoigner qu'il fût venu à la connoissance du pape.

Mais le cardinal de la Trémoille reçut un courrier de la part du roi, qui l'informoit de cet événement, & le régent écrivoit au souverain pontife, à qui il rappeloit ce qu'il avoit fait, depuis sa régence, pour la paix de l'église. Il se plaignoit du refus du pape d'admettre, d'écouter même aucun des cinq expédiens pour finir les contestations. Il attribuoit à ce refus l'établissement en son palais des conférences qui avoient duré quatre mois; il disoit que les évêques étoient prêts à s'accorder, si les ennemis du repos de l'église n'avoient suscité les quatre appels. Le régent ajoutoit néanmoins que ces appels n'avoient rien de contraire aux usages du royaume; que cependant il en montreroit son ressentiment; mais que ce témoignage, au lieu d'adoucir, aigriroit davantage les appelans. Enfin il offroit au pape d'agir de concert avec lui pour la paix de l'église, après les conférences, dont il espéroit beaucoup de succès.

Le pape, après une longue conversation avec le cardinal de la Trémoille, lui répondit

que le régent lui vouloit lier les mains, & se conserver la liberté d'agir lui-même comme il l'entendroit. Il fit répondre à son nonce à Paris, qu'il étoit résolu de procéder, selon la rigueur des canons, contre les opposans, & que s'il n'avoit déjà sévi, c'est parce qu'il avoit été retenu par la conduite, trop modérée peut-être, du régent sur les affaires de la religion, ne voulant pas lui déplaire.

Le régent, désespérant lui-même de donner la paix à l'église, résolut de laisser dans leur état les affaires de la bulle, & de défendre absolument d'en parler; mais la faction jésuitique & sulpicienne, conduite par le nonce, au lieu de se taire, crioit toujours plus fort. On disoit qu'après avoir laissé la gangrene gagner les parties nobles de l'église, après avoir empêché l'action des remedes, c'étoit perdre visiblement l'église, que de rester dans le silence & l'inaction. Le pape, à leur avis, ne prenoit point assez de part au péril imminent de l'église, en restant dans cette inaction. Ils vouloient qu'il employât toutes les foudres de l'église; & la lettre pleine de tendresse que le pape écrivit de sa main au cardinal de Noailles, les pénétroit de dépit & de mécontentement. Ils ne savoient pas que cette démarche inopinée du

pape venoit des supplications du général des jésuites, qui, voyant ces troubles d'un œil bien différent que les plus séditieux de la société, qui les suscitoient de sang froid, craignoit une rupture entre les cours de Rome & de France, & l'expulsion de sa compagnie en Italie.

Le cardinal de Noailles, seul homme de bonne foi parmi les chefs de sa faction, plein de probité, de simplicité & de vertu, croyoit ne pouvoir accepter cette bulle ; & cependant, conduit par un esprit de paix, il offroit au régent une acceptation, avec quelques explications que sa conscience lui faisoit considérer comme essentiellement nécessaires.

CHAPITRE XII.

Enfans du régent, en 1717 & années suivantes.

Cependant le jansénisme, favorisé par la nouvelle cour du régent, faisoit de tels progrès à Paris & en France, qu'il s'introduisoit même parmi les princes & les princesses du sang. Le

Digitized by Google

duc de Chartres en étudioit la doctrine dans son éducation, & s'attachoit à la croyance des jansénistes, si cordialement, que le reste de sa vie il en fit sa plus grande occupation, écrivant, dès l'âge tendre, des traités sur la grace, & des in-folio de dissertations sur toutes les affaires de cette nature : son pere en étoit désolé, & ses maîtresses vouloient lui donner le ton de la cour. Dès l'âge de 18 ans, de jeunes débauchées furent appelées *pour lui donner du sentiment*; le prince, toujours timide, réservé & dévot, n'y toucha pas.

A peu près dans ce temps-là, mademoiselle d'Orléans, pleine de dépit contre son pere, & de jalousie contre sa sœur mademoiselle de Valois, donna à l'Europe le spectacle de voir une princesse du sang connue par son amour pour les plaisirs du grand monde, s'y soustraire tout à coup, & se retirer dans un couvent, où elle devint Janséniste outrée, par les soins d'un directeur.

Elle porta ~~cependant avec~~ elle, à l'abbaye de Chelles, l'amour pour les beaux-arts & les plaisirs, qu'elle tenoit de son pere, & attira des troupes de musiciens dans le couvent, pour des concerts. Elle faisoit des courses dans les environs avec des équipages qu'elle

avoit à elle, accompagnée de plusieurs religieuses qu'elle s'étoient attachées, & spécialement madame de Fretteville, qui avoit toute son intimité. L'abbesse, madame de Villars, ne pouvant s'opposer à cette vie mondaine, demanda de se retirer, & proposa de laisser l'abbaye à mademoiselle d'Orléans, quand elle seroit professe. Le régent y consentit, & sa fille fut abesse. Alors elle fit démolir une partie du monastere, pour le rebâtir; les clôtures furent renversées, une compagnie brillante d'hommes & de femmes profiterent des brêches pour entendre sa musique, & pour profiter des soupers délicats où l'abbesse venoit au dessert.

Tout Paris s'amusoit des nouvelles qui arrivoient chaque jour de l'abbaye de Chelles, & le régent, personnellement intéressé à faire cesser ces bruits, engagea sa fille à changer de conduite dans son couvent. Elle avoit été jusqu'alors zélée moliniste, étant conduite par le pere Trévoux jésuite, qui l'avoit attachée à sa compagnie & à sa faction; à Chelles, elle prit un confesseur bénédictin, nommé le Doux, qui la fit janséniste, & la condamna à des méditations, & à penser à la mort; ses progrès dans la vie spirituelle furent tels, qu'elle fra-

cassa un matin, dans un accès de dévotion, tous ses instrumens, & en fit un grand feu, qu'elle alluma avec ses cahiers de musique. Elle ne donna plus que des soupers & des collations à de simples religieux; elle médita aussi sur la mort, comme le lui avoit inspiré le bénédictin, au point qu'elle voulut un soir, à dix heures, en se levant de table, aller visiter sa place dans le tombeau qu'elle avoit fait creuser pour elle. Chaque religieuse, un flambeau à la main, se rendit avec elle dans l'église; on fit l'ouverture du caveau, on descendit par une échelle; elle essaya de sa couche, & parut contente de son futur séjour.

Devenue habile janséniste, par les soins du bénédictin, son directeur, elle voulut être savante dans les divines écritures, & en appliquer les passages qui paroissoient favorables à son sentiment. Deux secrétaires choisissoient ces passages, & elle y ajoutoit les réflexions. Elle écrivit aussi au cardinal de Noailles, adhérant à tout ce qu'il avoit fait.

Quand cette conduite eut une grande publicité, le régent, qui avoit des affaires avec la cour de Rome qui refusoit des bulles à plusieurs évêques nommés, pria sa fille de ne pas montrer autant de zele, & lui envoya son

Digitized by Google

ancien directeur, le pere Trévoux, pour la changer: elle ne voulut ni le reconnoître, ni le recevoir, & lui fit défense de jamais reparoître devant elle; ce qui engagea le duc d'Orléans à envoyer en exil le confesseur janséniste, qui montoit ainsi l'esprit de sa fille.

Alors les jésuites ne cesserent de la tourmenter; on gagna madame de Fretteville, la plus intime de ses favorites, qui fit tout ce qu'elle put pour convertir l'abbesse; mais plus ferme dans son parti, à mesure qu'elle rencontroit des oppositions, elle demanda son confesseur à son pere qui venoit la voir à Chelles tous les mardis, & tourmenta tellement madame de Fretteville, son ancienne favorite, qu'elle l'obligea à quitter le couvent. Furieuse contre les chefs de la faction jésuitique, qui avoient fait exiler son confesseur, elle s'en vengea un jour de cette maniere.

Madame de Rohan, abbesse d'Hieres, fréquentoit madame de Chelles, qui alloit la voir à son tour.

Un jour, le cardinal de Bissy, chef du parti moliniste, allant voir madame de Rohan, & lui demandant quelle étoit la conduite de sa maison, relativement à la bulle, celle-ci lui répondit qu'elle n'avoit qu'une sœur converse

qui ne voulût pas obéir à la bulle. Biffy dit qu'on la fît venir, & madame de Rohan lui envoya madame d'Orléans, qui ne fut pas reconnue, ayant pris le costume de converse.

Biffy parla de soumission, & l'abbesse de Chelles lui parla d'appel & de réappel. Le cardinal, qui se mit en colere, menaça de la mettre en pénitence ; & la sœur, d'un ton très-assuré, lui fit l'histoire de sa vie, & lui dit qu'il ne jouoit son rôle que par ambition. La fureur s'empara du cardinal étonné, qui dit à la sœur converse qu'elle ignoroit ce qu'étoit un prince de l'église ; mais la sœur, qui avoit le talent de la parole, en dit tant, qu'elle le déconcerta. Madame de Rohan, qui écoutoit ces propos, éclata de rire, & Biffy, qui observa de plus près la figure de la sœur converse, reconnut madame d'Orléans ; alors se levant de son fauteuil, il lui fit les excuses les plus humbles. La princesse lui tourna le dos, & lui dit : Profitez de la leçon. Le cardinal, plein de dépit, ne voulut plus dîner avec madame de Rohan, qui l'avoit invité, de concert avec madame de Chelles, pour être ainsi reçu, & sortit de l'abbaye en grommelant.

Ce que l'abbesse de Chelles fit de plus

louable & de plus humain dans son couvent, ce fut de se déclarer la protectrice de tout ce qui étoit persécuté par la faction jésuitique. L'abbaye de Chelles étoit l'hospice de tout ce qui fut exilé, quand, sous le cardinal de Fleury, le jésuitisme triompha. Bissy, qui avoit encore le cœur ulcéré de l'aventure de l'abbesse d'Hieres, porta des plaintes contre elle, & obtint du roi une lettre contre la réception distinguée qu'elle faisoit à ceux qu'il punissoit. La princesse, toujours courageuse, répondit au roi, qu'elle ne connoissoit pas ceux que sa majesté exiloit; qu'elle ne savoit pas que ceux qu'elle recevoit eussent le malheur de lui déplaire, & que si elle avoit secouru quelques persécutés, elle ne pouvoit s'en repentir, étant obligée à l'hospitalité, surtout envers les malheureux. Madame l'abbesse, forte de se voir reléguée dans un couvent, ne pouvoit redouter de la faction des jésuites un plus sévere châtiment. Les jésuites le reconnurent aisément, & se liguerent avec sa mere, madame d'Orléans, qui lui représenta, avec vivacité, sa conduite si décidée; mais l'abbesse sa fille, plus constante, cessa de la voir, & se brouilla avec elle, & il fal-

Digitized by Google

lut, pour la réunion, que madame d'Orléans la recherchât ensuite la premiere.

Les jésuites, qu'elle outrageoit, s'en vengeoient, en attaquant cette princesse de toutes manieres. On fit courir le bruit qu'elle avoit accepté la constitution, & tout Paris en fut persuadé. Elle répondit, par une espece de manifeste dont nous conservons ici les principales expressions, parce qu'elles font connoître davantage & l'esprit du temps, & le caractere de cette princesse.

« L'acceptation qu'on m'attribue, dit-elle, » ne pourroit avoir que l'une de ces trois causes; des vues de politique, ou bien un attachement au parti que j'aurois pris & quitté sans » examen, ou enfin la conviction qui m'obligeroit à me rendre à un nouveau parti.

» A tout cela, je réponds, 1°. que je n'ai » pas eu besoin de politique, tant que M. » d'Orléans a vécu, pour obtenir ce que je » désirois; elle ne m'est pas moins inutile aujourd'hui, que je ne me mêle de rien.

» 2°. Si on se figure que je me sois déclarée » sans connoissance de cause, on se trompe; & » ceux qui me croient changeante, me connoissent peu. Quand la bulle arriva, j'étois

» jeune ; je n'avois que 15 ans. Les cris qu'elle » excita dans tout le royaume me donnerent la » curiosité ; elle me parut renverser tout ce » qu'on m'avoit appris. La persécution que » les constitutionnaires exercerent, me déplut ; » je fus convaincue que la violence & la vé» rité étoient incompatibles. Des prélats, des » illustres persécutés s'adresserent ensuite à » moi ; la pitié & la justice me firent prendre » leur parti ; & depuis ce temps-là je fus » janséniste.... Le reproche de jansénisme » n'a jamais rien exprimé dont on doive rou» gir, & je l'ai mérité bien plus qu'on ne » pense.... Les six premieres années de ma » retraite ont été employées à étudier les ma» tieres, & ce travail m'a convaincue que l'é» vangile, Saint-Paul, Saint-Augustin, Saint» Prosper, Saint-Fulgence, Saint-Thomas, » sont condamnés par la bulle ».

L'abbesse de Chelles ne s'étoit pas occupée uniquement de l'étude des matieres jansénistes & molinistes ; elle pratiquoit dans son abbaye toutes sortes de métiers qu'elle se faisoit apprendre par de petites ouvrieres qu'elle faisoit venir de Paris. Elle savoit faire toutes les sortes de modes & de coiffures ; elle faisoit des machines au tour, des ouvrages superbes en

Digitized by Google

broderie; elle s'amusoit avec de la poudre à faire des fusées volantes & des feux d'artifice; elle avoit une paire de pistolets, avec lesquels, en tirant, elle faisoit peur à toute sa maison. Ses talens alloient jusqu'à faire des perruques.

Ayant hérité du caractere vif de son pere, son esprit étoit sans cesse en action; elle avoit, comme lui, l'ambition de tout savoir, & de s'occuper des sciences les plus abstraites & les plus étrangeres à son état. La physique la conduisit à la chimie; les connoissances de la chimie la porterent jusqu'à la sciences des simples, & elle s'appliqua à la pharmacie; enfin la science des remedes la mena jusqu'à la chirurgie, qu'elle voulut apprendre par principes, les instrumens à la main: à sa mort, on pouvoit dire qu'elle étoit musicienne, artiste, brodeuse, habile dans les modes, dans l'art des coiffures, dans celui des perruquiers; elle étoit menuisiere, physicienne, chimiste; apothicaire & chirurgienne, théologienne, janséniste, & sachant à fond toutes les parties de cette hérésie subtile qui a occupé les esprits les plus profonds du dix-septieme siecle, & la moitié du siecle suivant. Elle a fait une profession de foi qui annonçoit qu'elle con-

Digitized by Google

noissoit toutes les astuces de l'école. Enfin elle tournoit habilement ; & comme, pour mettre en jeu son tour, elle imprimoit à la bascule le mouvement avec le pied, toutes les humeurs du corps se porterent une fois sur la cuisse droite avec tant d'abondance, qu'on craignit la gangrene ; ce qui ne l'empêcha pas, quand elle fut guérie, de reprendre le même amusement.

Quant à mademoiselle de Valois, troisieme fille du régent, il m'est aussi difficile d'en parler, que de taire ce qui la concerne dans ce temps-là ; car un historien fidele est obligé de rapporter les faits qui ont influé sur les événemens ; d'un autre côté, les principes de l'art historique ne lui ordonnent pas de dévoiler toujours les secrets personnels des tête à tête ; ce que je puis dire, c'est que cette princesse avoit le teint d'une blancheur de lis, qu'elle étoit bien faite de sa personne, & qu'elle avoit hérité, comme ses sœurs, du tempérament de son pere, & de son inclination pour les plaisirs. Accoutumé à me placer près d'elle au jeu, une conversation galante s'étoit, depuis long-temps, établie entre nos pieds ; &, depuis la premiere fois que ce jeu nous amusa, elle eut pour moi, & j'eus pour elle un véri-

Digitized by Google

table attachement, qui ne scandalisa jamais le public. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Les courtisans apprirent seulement nos sentimens réciproques, parce que ne pouvant guere entretenir au commencement que ces conversations des pieds, qui exprimoient beaucoup sous la table du jeu, mademoiselle de Charolois, ma premiere amante, s'en avisa, gagna les devans, & avança les siens, que j'attaquai, selon mon usage, les prenant d'abord pour ceux de l'autre princesse. Mademoiselle de Charolois, dévorée de jalousie, eut la patience de long-temps continuer ce jeu, pour reconnoître quelle étoit la force de ma passion, & sentir, si elle le pouvoit, à l'aide d'un tact aussi obtus, jusqu'à quel point nous en étions venus sur cet article-là avec mademoiselle de Valois. Elle se leva à la fin du jeu, comme une furie, avec des yeux étincelans, qui sembloient lui sortir de la tête; &, sous prétexte d'incommodité, elle alla enrager chez elle de colere & de dépit contre mademoiselle de Valois, me laissant bien confus sur mon erreur, & avec peu de désir, ce soir-

là

là de renouer un véritable commerce avec mademoiselle de Valois, qui, plus furieuse que sa rivale, s'étoit aperçue de nos jeux.

Je m'avisai bientôt que les princesses avoient les mêmes passions, les mêmes ressentimens que les femmes de mon état ; ni l'une, ni l'autre des deux premieres ne témoigna de ressentiment contre moi, qui les trompois toutes les deux ; mais elles se déclarerent la guerre, se jurerent une inimitié éternelle, & firent publier des vers affreux l'une contre l'autre. Passons sous silence, & les vers scandaleux que mademoiselle de Charolois publia, & les réparties vigoureuses de l'autre princesse.

Le régent, furieux de ces tracasseries qui alloient s'introduire dans sa cour, me fit donner, quelques jours après, un singulier avis relatif à l'amitié que me témoignoit la princesse sa fille. Je logeois dans mon hôtel, auprès de moi, M. de Montconseil, charmant jeune homme de figure & de caractere, qui étoit bien reçu dans toutes les compagnies & chez le régent. Il portoit un soir au bal un *domino* semblable à celui que j'avois, & causoit avec mademoiselle de Valois d'un objet chéri qu'ils aimoient tous les deux. Le régent, qui soupçonnoit

Digitized by Google

déjà les intrigues de sa fille, s'approcha de Montconseil, assis à côté d'elle, & croyant me reconnoître : *Masque*, lui dit-il, *Prenez garde à vous, si vous ne voulez aller une troisieme fois à la bastille.* Montconseil, pour détromper le régent, ôta son masque, & se fit connoître ; & le prince, d'un ton de colere, lui ajouta : *Dites donc à votre ami Richelieu ce que je viens de vous dire à son intention ;* puis lui tournant le dos, il disparut.

On sut bientôt dans Paris de qui j'étois aimé, quels obstacles empêchoient nos amours, & pour quels motifs nous étions contrariés. Les princes & les princesses du sang donnoient cependant, dans ce temps-là, un exemple scandaleux à toute la France ; car la duchesse douairiere vivoit publiquement avec Law. La duchesse de B**, méprisée de son mari, se consoloit avec Duchaila. La princesse de C**, fille du roi, demi-dévote, souvent agitée de scrupules & de remords, & tourmentant sans cesse la princesse sa fille, à cause de ses amours, étoit recherchée de la Valliere son neveu. La jeune princesse de C**, malgré la jalousie de son mari, aimoit la Fare, & Clermont, le plus beau seigneur de sa maison, & son gentilhomme. J'ai dit de qui étoit

Digitized by Google

aimée la belle Charolois ; sa cadette étoit folle du duc de Melun. Madame de Berry étoit avec Riom & avec d'autres ; & l'abbesse de Chelles vivoit retirée dans son couvent. Marton idolâtroit mademoiselle de la Roche-sur-Yon, & un grand cardinal n'étoit point rejeté d'une autre princesse, malgré la jalousie d'un mari qui vouloit conserver à Sceaux le cérémonial extérieur de la cour de son pere Louis XIV. Ainsi les princesses & les princes de ce temps-là se vengeoient publiquement d'avoir été mis à la gêne par le feu roi : c'étoit l'impétuosité de l'écolier qui passe du collége, où il est retenu & observé, dans le monde, en secouant l'autorité du précepteur. Laissons les détails ; l'indication suffit pour apprendre aux souverains & aux princes que les courtisans qui les environnent toujours en tremblant, & en leur prodiguant les expressions flatteuses, écrivent secretement la vérité, la transmettent à leurs enfans, à la postérité ; & tel homme public croit que ses fautes sont ensevelies dans l'oubli, qu'elles semblent, après lui, sortir comme du sein de la terre, pour les montrer aux hommes, quand les temps historiques sont arrivés.

Quant au régent, il ne cachoit ni ses

Digitized by Google

amours, ni son caractere changeant, ni ses dissolutions; les orgies de Saint-Cloud & du Palais-Royal inventoient chaque jour quelque plaisir plus sensuel, ou quelque nouvelle ordure. Devenu régent, il s'étoit attaché de nouveau à la Desmarre, en exilant Baron, qu'elle préféroit en secret à ce prince; ensuite, fatigué d'elle, il aima la Fillon passagerement, & la laissa, pour s'attacher à une comédienne nommée Emilie, vertueuse, pleine de sentiment & de réserve; puis à la Souris, autre fille de théâtre, ainsi appelée, à cause de sa taille svelte & fine. Quant aux femmes de qualité, le régent aima toutes celles qui voulurent le permettre. Madame de Parabere, fille de madame de la Vieuville, dame d'atours de madame de Berry, qui étoit encore aimée de Béringhen que le régent exila, madame d'Averne, & cette fameuse religieuse tracassiere, sœur du cardinal de Tencin, avec laquelle j'ai été si long-temps lié, avoient alors des complaisances pour le duc d'Orléans, qui, se permettant tous les plaisirs, contrarioit l'attachement de la princesse sa fille; ce qui me porta un jour à me venger, en lui enlevant la Souris, avec laquelle ce prince vivoit publiquement.

Digitized by Google

Je mis dans ma confidence, pour exécuter ce projet insensé, un célebre acteur de l'opéra, favori de la Souris, qu'on nommoit Thevenard; & je lui donnai deux cents louis pour les frais d'une fête villageoise, dans une maison que l'acteur avoit à Auteuil; il y eut un grand concours de peuple qui venoit pour le bal, pour le feu d'artifice, pour l'illumination, & j'avois conclu que la Souris en seroit la reine, & que tout passeroit pour être fait pour elle & pour ses plaisirs.

J'arrivai au milieu de l'après-dîné, dans un de ces chars qu'on nommoit alors des phaëtons, & deux hommes avertis prierent la demoiselle de venir près d'un grand seigneur qui vouloit lui parler; on la fit monter dans le char, on l'enleva; on alla à toute bride à Paris, sans que le régent parût déconcerté ni fâché de l'insulte. C'est alors qu'Emilie lui succéda.

Autant la Souris étoit libertine, infidele, volage, inconséquente & capricieuse, autant Emilie étoit sage, pleine de sentimens. C'est une des maîtresses qui vécurent le plus long-temps avec le régent, dont le caractere trop inconstant ne pouvoit se fixer. La Souris, lors même qu'elle étoit aimée du régent, n'avoit

cessé de lui faire des infidélités. Peu attachée à sa propre fortune, elle n'avoit pas même pensé à gagner du bien, donnant tout ce qu'elle avoit à un jeune page du duc de Luxembourg, qui le donnoit lui-même à une autre fille.

Emilie au contraire ne vouloit rien du régent qu'un simple entretien, & ne voulut point quitter son état. Jamais elle n'avoit aimé qu'un seul homme, & s'attendant, comme les autres maîtresses auxquelles elle avoit succédé, à perdre les bonnes graces du prince, elle avoit résolu de ne plus s'attacher à personne, quand cet accident lui arriveroit, & de renoncer absolument à tous les plaisirs & aux amans. Fimarçon avoit aimé Emilie en premier lieu; & étant parti pour l'armée, le duc de Melun, ravi de sa modestie, se l'étoit attachée; & c'est à lui que succéda le prince.

Voulant un jour lui faire un présent de boucles d'oreilles de quinze mille francs, Emilie, qui avoit déjà reçu quelques bijoux & quelques pierreries, répondit modestement, que ces diamans n'étoient pas faits pour elle, & qu'ils étoient trop beaux. Elle les refusa, priant le prince de les retenir, & de lui donner à la place dix mille liv. en argent, pour acheter

Digitized by Google

une maison à Pantin, où elle vouloit se retirer quand elle n'auroit plus le bonheur d'être aimée de lui, ajoutant, qu'après avoir joui des bontés d'un aussi grand prince, jamais personne n'étoit digne de lui succéder. Le régent, qui approuva son projet, lui promit fidélité, l'embrassa tendrement, envoya chez elle vingt-cinq mille liv. en billets de banque, au lieu de quinze.

Emilie, toujours plus retenue, en prit pour dix, & rendit le reste, en lui disant, que certainement S. A. R. s'étoit trompée; mais le régent l'assurant qu'il avoit eu l'intention de lui donner la somme entiere, la lui rendit, lui ordonna de la garder, & l'assura qu'il avoit pour elle une estime qu'il accordoit à peu de personnes de son sexe.

Un matin, l'abbé Dubois, à son retour d'Angleterre, ayant à communiquer au régent des dépêches importantes, relatives aux affaires étrangeres & au roi Georges, sur lesquelles il falloit répondre sur le champ, entra à sept heures du matin dans la chambre du régent, & s'approchant de son lit, il le trouva couché avec Emilie. Dubois vouloit se retirer, pour attendre qu'elle se levât, & sortit; mais le régent arrêta l'abbé, lui demandant pourquoi

Digitized by Google

donc il venoit ce jour-là d'aussi bonne heure? *Emilie est secrete*, ajouta le régent; *elle a un excellent esprit; elle nous donnera un bon conseil.*

Dubois obéit, & travailla avec le régent, discutant avec lui l'affaire qui l'avoit conduit de grand matin: ce prince demanda ensuite à Emilie ce qu'elle pensoit de ce qu'elle venoit d'entendre; elle lui répondit si bien, que le régent, adoptant son avis, s'écria: *Ne t'avois-je pas dit, l'abbé, qu'Emilie nous donneroit de bons conseils? exécute donc ce qu'elle vient de prononcer.* Dubois, mécontent de voir les secrets confiés à une maîtresse, oublioit que ses propres principes & sa conduite étoient bien plus répréhensibles que ceux de la courtisane, vertueuse dans son état.

L'attachement du régent pour Emilie dura plus de six mois; mais Fimarçon, arrivé de l'armée à la fin de 1719, demanda Emilie, son ancienne maîtresse. C'étoit un de ces écervelés qu'on nommoit alors un *braque* dans la société, & ce terme signifioit que le jeune homme à qui on le donnoit étoit un espece de fou, résolu à tout, & sans craindre aucun danger. Fimarcon alla voir Emilie, & lui dit brutalement, que si elle retournoit chez le ré-

Digitized by Google

gent, il la tueroit. Il la battit pour ses infidélités, & la maltraita; & elle en fut si effrayée, qu'elle alla volontiers & par son ordre dans un couvent à Charenton, où il alloit la voir. Sa passion & sa jalousie étoient si énergiques, qu'il faisoit observer le couvent par des espions qui rodoient à l'entour, pour que personne n'en approchât, & pour savoir qui l'oseroit; il fit menacer les tourrieres de les brûler avec toute la maison, si elles laissoient parler quelque autre que lui à Emilie, & dépensa alors pour elle ou pour les espions deux cent mille livres qu'il avoit gagnées aux actions.

Fimarcon étoit lié avec moi, & me parloit de ses amours avec une énergie peu commune, & je ne savois ce que je devois admirer le plus, ou de sa folie, ou de la bonté du régent, qui se laissoit enlever encore une maîtresse par Fimarcon, lui qui avoit exilé Baron & d'autres jeunes gens amoureux de ses maîtresses. Le régent le fit arrêter cependant l'année d'après, & il fut mis au Fort-l'Evêque. Il avoit donné un coup de canne à un gentilhomme, à cause d'une autre fille à laquelle il parloit. Il étoit condamné à un an de prison; mais à force d'argent, le guichetier le laissoit sortir tous les soirs, pour souper avec ses amis.

Digitized by Google

Il venoit chez moi, & réjouissoit la compagnie du récit détaillé de ses aventures.

Les seigneurs & les dames les plus connues modeloient leur conduite sur tous les exemples de la cour du régent. Je faisois ma cour à un très-grand nombre à la fois, & il est souvent arrivé à Rafé, mon laquais affidé, de me donner, en rentrant chez moi, dix à douze lettres de rendez-vous pour le même soir. Je ne prenois pas la peine d'ouvrir tous ces billets d'amour, parce que la plupart, ceux surtout des princesses, étoient en chiffres, & demandoient beaucoup de temps. J'ouvrois la lettre de la personne chez laquelle je voulois aller, & je renfermois les autres dans des cassettes, sans les ouvrir. J'en laisse le soin aux historiens de mon temps qui m'ont demandé la communication de mes papiers, & qui voudront recueillir les anecdotes piquantes; ils seront curieux de voir ces monumens originaux de la vie scandaleuse & secrete des seigneurs & des princes de ce temps-là. Je m'amusois beaucoup aussi à tromper les femmes, à envoyer, comme par erreur, à celle que je ne voulois plus, le billet doux de sa rivale. Des querelles de femmes, difficiles à terminer, en étoient la suite; car elles m'étoient

Digitized by Google

toutes infiniment attachées. J'avois pour principe constant (& il m'a toujours bien réussi), de donner à toutes un peu de jalousie, de les animer entre elles, & de leur donner des soupçons de mes infidélités ; & je puis dire avec vérité, qu'après nos brouilleries, elles restoient mes amies, & l'ont été depuis dans tous les temps.

C'est dans ces circonstances qu'un duel, jusqu'alors inoui entre deux femmes bien connues pour leur amour des plaisirs, occupa toute la capitale, & sur-tout la cour du régent. On publia que madame de Polignac & madame de Nesle s'étoient battues en duel & au pistolet, au bois de Boulogne, lieu de leur rendez-vous, pour savoir à laquelle je resterois, si toutes les deux n'étoient pas tuées. J'avois eu beau donner des congés à madame de Polignac, elle étoit éperdument amoureuse de ma coquetterie ; mes infidélités ne la blessoient pas ; elle n'étoit inquiete que de mes railleries sur son retour périodique, à moi qui la fuyois depuis 1715; car je l'avois aimée quand je n'avois que dix-neuf ans. Jalouse de toutes les dames qui lui avoient succédé en grand nombre, non à la file, mais à la fois & ensemble, elle s'en prit un jour à madame de Nesle, &

l'appela au bois de Boulogne, lui déclarant qu'il falloit y venir avec un pistolet. Cette affaire est racontée avec tant de vérité par un auteur contemporain, dans ses mémoires, quoiqu'il ne dise pas toujours la vérité avec les nuances qui lui appartiennent, que je rapporterai le détail qu'il fait de cette fameuse aventure, parce qu'il en fut témoin oculaire & que, je ne la connus que par des rapports qui ne me permettent que de légers changemens.

La marquise de Nesle ma tante fut appelée par madame de Polignac; elle étoit bien décidée à tuer sa rivale, & comptoit pour peu de chose de rester sur le carreau. Elle s'imaginoit que nos amours, dorénavant, se fixeroient sur celle qui méprisoit si généreusement la vie pour moi, & ne se fit point appeler deux fois. A leur premier abord au bois de Boulogne, lieu de leur rendez-vous, & après une révérence préalable, ces dames, vêtues en amazones, se décocherent chacune un coup de pistolet, & il y eut du monde qui accourut, parce qu'on vit tomber madame de Nesle, dont le sein fut sur le champ tout ensanglanté.

La Polignac, fiere de sa victoire: *Va*, dit-elle à son adversaire, en allant rejoindre son carrosse, *je t'apprendrai à vivre*, *& à vou-*

Digitized by Google

loir aller sur les brisées d'une femme comme moi. Si je tenois la perfide, je lui mangerois le cœur, après lui avoir brûlé la cervelle.

Vous êtes vengée, repartit un des assistans, *& il ne convient pas d'insulter au malheur de votre ennemie, que vous avez blessée ; sa valeur doit vous la faire estimer.* .... *Taisez-vous*, *jeune étourdi*, repartit-elle, *il vous convient encore moins de me faire des leçons.*

Des personnes curieuses que ce spectacle nouveau avoit appelées, s'approchant de la blessée renversée par terre, trouverent un seton inondé de sang, & crurent qu'elle y avoit reçu le coup de feu, & que c'en étoit fait d'elle ; mais, à l'examen, on s'aperçut que le sang couloit d'une égratignure du haut de l'épaule, la balle n'ayant qu'effleuré légerement madame de Nesle. Revenue elle-même de sa terreur, elle rendit grace au ciel, disant qu'elle triomphoit de sa rivale. Ces paroles firent comprendre aux assistans, déconcertés d'un combat de cette espece, qu'il s'agissoit de quelque amant, & les engagerent à demander à madame de Nesle si cet amant en valoit la peine. *Oui*, *oui*, dit la blessée, *& il est digne qu'on répande pour lui un sang encore plus beau.* On arrêta son sang avec des orties écra-

fées entre deux pierres ; on banda la blessure avec des compresses faites de son mouchoir, & on la porta du champ de bataille dans son carrosse ; & comme on lui demandoit quel étoit l'heureux mortel pour qui elle répandoit son sang : *C'est*, dit-elle, *le plus aimable seigneur de la cour ; je suis prête à verser pour lui mon sang jusqu'à la derniere goutte. Toutes les dames lui tendent des piéges ; mais j'espere que la preuve que je viens de lui donner de mon amour me l'acquerra sans partage. Je vous ai trop d'obligation*, ajouta-t-elle, *pour vous cacher son nom ; c'est le duc de Richelieu ; oui, le duc de Richelieu, le fils aîné de Mars & de Vénus.*

Le lendemain, ce page du régent qui rapporte cette aventure, & qui en étoit témoin oculaire, alla en porter la nouvelle au prince, à son petit lever. Mais déjà la cour en étoit instruite ; le comte de Saint-Pierre & Nocé en plaisantoient, & on demanda au page de la raconter comme il la savoit, en ayant été le spectateur. La compagnie, au lieu de déplorer la pauvre de Nesle, éclata de rire, quand le page dit avoir visité & pansé lui-même la blessure, & il ajouta les expressions de madame de Nesle, qui avoit dit qu'elle auroit

versé son sang pour moi. Le régent, à ces paroles : *Tu veux briller*, répondit-il, *mouton de Champagne*. Mais le page lui répliqua, qu'il lui rendoit la vérité même, sans ajouter une syllabe.

Ces anecdotes nous éloignent insensiblement de l'année 1718. Reprenons le fil chronologique de l'histoire.

CHAPITRE VI.

Anecdotes ministérielles ; Noailles & d'Aguesseau renvoyés.

Les conseils & les ministres qui avoient la confiance du régent, étoient attachés de cœur & d'ame à Philippe V & aux principes de Louis XIV, relativement aux affaires étrangeres. Ainsi le régent étoit environné d'une ligue redoutable, formée du duc du Maine, du duc de Noailles, de d'Aguesseau, des Maréchaux de Villeroy, de Villars & d'Huxelles. Ce dernier présidoit le conseil des affaires étrangeres.

Digitized by Google

Quand tous ces personnages furent bien instruits des mouvemens de l'Espagne, de l'appareil des forces de terre & de mer qu'Albéroni préparoit, ils jugerent que l'Espagne avoit intention de récupérer en Italie ses anciennes possessions; ils vouloient que le ministere françois le secondât, fortifié de l'adhésion, au nord, du czar, de la Prusse, de la Suede, & de la Hollande; au midi, du roi de Sicile, de Venise, de Parme, du pape, & des autres princes ou états, qu'on eût conduits peu à peu à cette grande ligue. Ils disoient surtout que toute alliance avec l'Angleterre étoit peu solide; que cette puissance haïssoit la France; que le roi Georges commandant à un peuple inquiet contre ses rois, & remuant, seroit intéressé à les occuper hors de l'Angleterre, en dirigeant contre nous leur caractere dangereux. *Aidons le roi d'Espagne*, disoient ses partisans, dans le conseil de régence; *aidons-le même dans ses projets de conquête; plus nous contribuerons à son agrandissement, moins il sera tenté de revenir en France, en cas de succession à cette couronne. Toute l'Europe l'empêcheroit de réunir deux grandes monarchies, s'il jetoit les yeux sur ce royaume.*

Ce n'étoit pas le systême de Dubois; ce favori

favori du régent n'eût rien gagné à ſoutenir un plan déjà établi par Louis XIV. L'Angleterre, & même l'empereur, très-ſecretement, lui faiſoient entendre qu'on l'aideroit à parvenir où il voudroit, s'il perſuadoit le duc d'Orléans de ſe liguer avec eux; s'il lui faiſoit épouſer les nouveaux principes, & s'il conduiſoit à ſa fin le traité de la nouvelle alliance pour laquelle on négocioit alors à Londres. L'Angleterre s'attacha Dubois par des penſions, l'Empereur lui fit prometre ſon influence pour le cardinalat. Plein de ces idées d'agrandiſſement, Dubois réſolut de diſſiper la faction contraire à ſon plan; il mit aux trouſſes des oppoſans quelques roués du Prince; il redoubla d'activité, de patience, & de travail pour conclure à Londres le traité; il s'unit à Law, à d'Argenſon, pour qui le régent avoit plus de goût que jamais, parce qu'il amuſoit le prince du récit des anecdotes ſcandaleuſes & ſecretes de la capitale.

Le régent étoit bon & facile; mais Dubois lui inſpira, à ſon voyage à Paris, de ſe fortifier le caractere, pour ſoutenir les grandes entrepriſes qui alloient l'occuper. Noailles avoit ſa confiance entiere, & ce ſeigneur étoit, en quelque maniere, le premier miniſtre de la

Digitized by Google

régence. L'abbé résolut de prendre sa place, & de s'y faire soutenir par l'Angleterre & l'empereur; il s'unit à Leblanc, secrétaire du conseil de guerre, qui étoit agréable au régent, & qui lui avoit succédé dans le ministere secret, qu'il avoit laissé à son départ pour conclure la triple alliance.

A la faction de l'abbé Dubois se joignit madame de Berry, toujours chérie de son pere, qui se plaignoit de ce que, pour dîner, il falloit s'adresser au duc de Noailles. Saint-Simon, estimé du régent, se mit de la partie, Nocé aussi, & quelques autres roués: on attaqua la parcimonie de Noailles, & on proclama l'abondance future qu'offroit Law. On comparoit *les rubriques* du premier, qui ne parloit que de *diminuer la recette & de rembourser la dette de l'état*, au systême de Law, qui proposoit, en multipliant les billets de banque, d'enrichir le roi, le régent, & toute la cour, & de remettre entre leurs mains l'or & l'argent du royaume entier. On sent bien que Law devoit, & avoir raison, & triompher, malgré le bon mot de Canillac, qui dit un jour en pleine assemblée, en présence de Law & du régent: *M. Law, vous m'avez volé mon systême, pour avoir de l'argent. Je*

fais des billets, & je ne paye pas; vous ferez de même. Je réclame mon systême; il est à moi. Le secret de Law étoit dévoilé par Canillac.

Les roués, les princes & le régent protégerent le systême naissant, & on résolut de renvoyer Noailles; il ne falloit plus que trouver les moyens; car il étoit aimé du peuple; il avoit des idées sûres & lumineuses sur les finances; il les gouvernoit en grand, & dans les principes de Colbert; il avoit aboli les erreurs les plus funestes, relevé le crédit, payé une portion des dettes de l'état; enfin il avoit réprimé les vues de Law, frappé des inconvéniens du papier, & de ses suites inévitables; c'est pourquoi les principes de son ministere étoient appelés des *rubriques*, & ceux de Law le *systême*; c'est-à-dire, dans l'esprit de ce temps-là, un ouvrage de génie, de magnificence, & d'abondance dans l'état. Noailles n'avoit pas le seul défaut de suivre des rubriques dans son administration; il avoit commis beaucoup de fautes, comme ministre & comme courtisan; & celle de ne donner à dîner à personne, n'étoit pas la moindre: il ne se rendoit pas agréable aux maîtresses; il évitoit les roués; & tout occupé de travail, il se couchoit entre dix & onze heures du soir, se levant matin, ne recevant

Digitized by Google

à sa table qu'un ou deux familiers. Il n'écoutoit point les courtisans affamés de pensions & d'argent ; il dormoit, quand on cabaloit de nuit contre lui ; ou bien il travailloit pendant les orgies, & n'étoit pas au courant. Il se fit encore des ennemies puissantes, & dans madame d'Orléans, avec laquelle il avoit été jadis si lié, & dans madame de Berry, & dans la Mouchy sa fameuse confidente, qui ameuta contre lui tout ce qu'il y avoit de malhonnête dans la cour du palais royal. Ces trois femmes réunirent leurs efforts pour le perdre, sur-tout dans l'esprit du régent, sans que le ministre pût même se douter de l'approche de l'orage, se tenant assuré de sa probité, & ne pouvant croire que personne osât lui ravir la confiance du régent.

La faction de Dubois observa en même temps que l'inflexible d'Aguesseau, chef de toute la magistrature, traverseroit aussi, par l'influence de sa place, les édits ou les arrêts que le nouveau systême de finance exigeroit. En effet, autant la cour du régent, les seigneurs, & les roués étoient inconsidérés, volages ou dépravés, autant ce magistrat étoit réservé, févere, studieux & amoureux, pour

Digitized by Google

ainſi dire, de la proſpérité de l'état... C'eſt le premier perſonnage qui nous paroiſſe dans ces mémoires mériter le nom de patriote & de vertueux, & plus nous avons donné de blâme à toute cette cour perverſe qui environnoit le régent, plus devons-nous élever au-deſſus de cette maſſe corrompue *l'immortel d'Agueſſeau.*

Cependant, pour le perdre en même temps & par le même coup que Noailles, il falloit une raiſon ou un prétexte plauſible. On en eut bientôt trouvé. Le régent avoit une fluxion aux yeux, qui menaçoit de lui ôter la vue. On imagina de dire dans Paris, que le duc de Bourbon, de concert avec Noailles & d'Agueſſeau, vouloient lui enlever la régence, s'il devenoit aveugle. Je n'ai jamais ſu ſi le régent en fut perſuadé, mais je ſais que la cabale, pendant le mois de janvier, n'avoit ceſſé de comploter contre la vertu en place. La bombe partit enfin, elle éclatta le matin du 28 de ce mois 1718, le régent ayant envoyé la Vrilliere pour demander les ſceaux à d'Agueſſeau, de la part du roi & du régent, en lui conſeillant de ſe retirer à Freſne juſqu'a des ordres nouveaux.

Digitized by Google

D'Agueſſeau, auſſi laborieux, auſſi peu aviſé que le duc de Noailles, ne fut pas moins étonné de la nouvelle, & demanda s'il ne pouvoit voir le régent, ou lui écrire. La Vrilliere lui répondit qu'il ne pouvoit pas le voir, mais qu'il ſe chargeroit d'une lettre. D'Agueſſeau la fit devant lui; & en la lui remettant, il dit: *Allez*, Monſieur, *votre nom eſt bien fatal aux Chanceliers*. Il eût pu ajouter, *& peu eſtimé de la nation*. En effet, les chefs de cette maiſon, depuis la ligue, n'avoient ceſſé d'environner le trône en qualité de miniſtres, héritant des principes de leurs peres comme de leurs places, & ſe ſoutenant dans les temps orageux par une indifférence égoïſte, un eſprit ſouple, une nullité de caractere, un défaut abſolu d'affection perſonnelle, & par tous les talens connus dans les cours pour ſe conſerver long-temps en crédit. Cette apathie étoit l'apanage de cette maiſon, qu'on n'appeloit plus que *la grande maiſon miniſtérielle*. On diſoit que les enfans y naiſſoient miniſtres; & on le répéta ſur-tout quand Maurepas fut ſecrétaire d'état à quatorze ans, à la mort du feu roi.

On a beaucoup écrit contre mon grand oncle, à cauſe de ses coups de vigueur; mais

s'il forma un plan de subjection, c'est à la maison la Vrilliere, & à quelques autres dont les principes étoient héréditaires, que la nation françoise doit attribuer encore la situation triste où je la vois plongée avant la fin de mes jours.

Noailles, apprenant le désastre de son ami d'Aguesseau, accourut au palais royal pour arrêter le régent, & l'empêcher d'exiler le plus *honnête homme de la France*: mais voyant les sceaux sur la table du prince, il lui demanda, tout étonné, pourquoi ils étoient là. *Je les ai envoyé demander au chancelier*, dit le régent. = *Et à qui les donnez-vous donc?* = *A d'Argenson*, répondit le régent. *Puisqu'on attaque ainsi*, dit Noailles, *un honnête homme tel que celui-là, & mon meilleur ami, on m'attaque aussi, & je rends ma commission de président du conseil des finances. La voilà, monseigneur.*.... *Je l'accepte*, repartit le régent, *mais je vous conserve une place dans le conseil de régence*..... *J'en ferois peu d'usage*, dit Noailles, & il s'en alla.

La premiere scene de la Vrilliere chez d'Aguesseau s'étoit passée à huit heures du matin; la seconde, de Noailles avec le régent, à neuf heures au palais royal; & la troisieme, à dix

heures & demie, quand le régent ayant appelé d'Argenson, que les roués tenoient tout prêt dans un appartement, lui donna les sceaux & la direction des finances. Ce d'Argenson est encore le chef d'une famille ministérielle, que j'ai vu naître, & la vérité de l'histoire exige que je dise comment elle s'éleva. J'ai vu le temps où l'on étoit bien coupable & bien puni, quand on écrivoit la vérité sur ces grandes familles dans le genre du blâme; mais on pouvoit impunément, dans la société, avoir un avis contre la personne sacrée de nos rois; & Louis XIV lui-même répondoit froidement, quand on lui rapportoit quelque bon mot contre lui, *qu'on ne pouvoit empêcher les François de parler.*

Mais je vois arriver le temps où la personne de nos rois sera véritablement sacrée & révérée, & les principes & la personne de leurs ministres soumis à la critique nationale; ils seront un jour légalement responsables de leurs opérations, parce que je vois, sur le déclin de mes jours, que tout le monde sait que les familles ministérielles sont les ouvrieres des malheurs de la France.

Comment ces familles étoient-elles donc aussi redoutables au bonheur public? Ecou-

Digitized by Google

tons l'hiſtoire de d'Argenſon, devenu le miniſtre des lois & des finances.

D'Argenſon étoit d'une trés-ancienne famille, peu fortunée, dont le nom étoit le Voyer. Il avoit été d'abord ſimple lieutenant général à Angoulême, ſa patrie. Louis XIV ayant envoyé tenir les grands jours dans le royaume, l'abbé Pelletier, conſeiller d'état, l'un des commiſſaires, ayant goûté l'eſprit de ce jeune homme, l'engagea à venir à Paris, lui accorda ſa protection, alors puiſſante, ſon frere étant contrôleur général, lui donna une place dans ſon carroſſe, le nourrit, le logea, & le fit choiſir, malgré quelques obſtacles, procureur général de la chambre des amortiſſemens, commiſſion miniſtérielle pour des affaires de finance. Fermet, reçeveur général d'Angoulême, l'aida encore dans ce temps-là à ſe ſoutenir dans la capitale, par des ſecours d'argent qu'il lui prêta; ce qui ſervit à d'Argenſon pour acheter une charge de maître des requêtes; & par ſon eſprit, & par ſa protection, il fut fait lieutenant de police de Paris.

Cette place, avant lui, n'avoit été qu'une charge du châtelet. D'Argenſon, qui connut & le beſoin de madame de Maintenon d'eſpion-

Digitized by Google

nages, & la curiosité du feu roi qui vouloit être instruit des nouvelles secretes de sa capitale, la changea en place ministérielle, importante, & lucrative, correspondante directement avec le roi, quand ce magistrat le vouloit. Une double armée étoit soudoyée par lui, ou à ses ordres ; la premiere étoit une puissance véritablement militaire, pour exécuter ministériellement ses volontés arbitraires ; la seconde étoit une armée invisible d'espions de tous états, de tous sexes, qui se répandirent dans la société, sans se connoître entre eux ; ils pénétroient dans toutes les maisons, se méloient dans tous les corps, jusques dans celui du parlement, pour suivre les intrigues, les affaires secretes, & aller jusqu'à la source de tous les événemens. C'est par ces moyens que d'Argenson étoit instruit de tout ce qui se passoit, connoissant tout l'intérieur des maisons, & par les valets, & par les gens en sous-ordre, & par les commensaux, & par les visites.

Nécessaire à madame de Maintenon, il s'attacha à elle comme à la colonne de sa place ; il l'informoit de tout ce qu'elle désiroit savoir, & punissoit quiconque ne la respectoit pas ; & ayant introduit dans son ministere l'usage des lettres de cachet, la force

Digitized by Google

coërcitive miniſtérielle fut bientôt la terreur de la capitale. Auparavant, quand le lieutenant de police ordonnoit d'arrêter quelque citoyen, un appel au parlement le livroit ſur le champ à la juſtice; mais, par le changement nouveau, il étoit puni miniſtériellement, quand le lieutenant de police le jugeoit néceſſaire; ce qui rendit cette place tous les jours plus dangereuſe à la liberté publique, provoqua les parlemens, malgré leur profond reſpect pour toutes les inſtitutions de Louis XIV, & mécontenta le peuple de Paris, qui, pendant long-temps, n'appeloit point ce magiſtrat autrement que *le damné.*

D'Argenſon en effet en avoit la figure & les formes. Un viſage épouvantable, par ſa mine, ſa perruque, ſes ſourcils noirs & refrognés, écartoit les regards de tout le monde: on obſerva même qu'il faiſoit peur aux petits enfans qui le voyoient pour la premiere fois, & qu'il ne plut jamais aux femmes qu'à force d'argent. Les formes extérieures & ſon habileté le rendirent bientôt ſi redoutable à tout Paris, qu'il fut plus craint que le roi; c'eſt-à-dire, qu'il avoit tous les talens poſſibles de ſon état, & que la nature l'avoit créé pour être véritablement lieutenant de police; &, en

termes moins polis, l'*inquisiteur* du royaume de France.

Le jansénisme étoit un autre spectre qui l'avoit rendu plus terrible encore aux yeux de tout le monde; car Tellier, confesseur du vieux monarque, attribuoit cette hérésie à ceux qu'il vouloit perdre. D'Argenson, son ami, fut son général d'armée, & ne fit pas mal la guerre contre les jansénistes de ce temps-là; il les châtia par des exils & des emprisonnemens, pour apprendre à tous que, sous un roi aussi chrétien, sous une favorite aussi dévote, sous un confesseur aussi orthodoxe, il n'étoit pas permis d'avoir, en fait de religion, des systêmes que le roi avoit fait condamner par une bulle à Rome; mais il faut dire aussi que le même d'Argenson, si redoutable quand il falloit exécuter les desirs ou les ordres du roi, savoit rendre service aux grands, au parlement, & aux jansénistes même, en cachant leurs fautes, leur opiniâtreté, & en ne rendant au roi que leurs éclats, & les actions connues de tout le monde; car la persécution n'étoit pas en lui une qualité personnelle, mais l'effet d'un caractere dévoué à toutes les volontés du roi, pour se maintenir dans sa place, & ne pas mettre des obstacles à son

Digitized by Google

élévation ; ſa figure épouvantable s'adouciſſoit même dans la ſociété avec ſes familiers, & avoit des agrémens dont ceux-ci ſeulement pouvoient avoir quelque connoiſſance ; car d'Argenſon recevoit avec une eſpece d'humeur, ſur-tout au premier abord, ceux qui ſe préſentoient à lui.

C'eſt d'Argenſon, en effet, qui avoit appris aux miniſtres & aux gens en place cette ridicule grimace, depuis ſi long-temps connue, d'aborder toujours froidement. Des paroles ſéveres, menaçantes, dures, difficiles à ſortir de ſa glotte, une phyſionomie *à Callot* hideuſe même, précédoit la déciſion de toutes les affaires qu'il traitoit ; mais à meſure que d'Argenſon écoutoit, & qu'il avançoit une affaire, ou accordoit une grace, cette figure épouvantable s'humaniſoit, pour ainſi dire, ſon front devenoit ſerein, ſa figure prenoit des formes plus tranquilles, & il ne vous renvoyoit qu'avec des expreſſions ou plus douces, ou agréables, ou favorables, ou flatteuſes pour celui qui avoit affaire à lui. C'eſt ainſi qu'il ſe comporta toujours envers moi dans les différentes viſites qu'il me fit, la troiſieme fois que je fus conduit la baſtille, où il vint m'interroger, me conſterner, me ſaiſir d'effroi & d'épouvante, me

montrant le lieu où Biron avoit été décapité, comme je le dirai en son lieu, quand il en sera temps.

D'Argenson, en habile homme, avoit comme prévu que le duc d'Orléans gouverneroit un jour le royaume de France. Il cachoit au feu roi les aventures de ce prince, ses courses nocturnes, & les détails scandaleux de ses orgies. Son attention pour le faire garder, quand de nuit il couroit dans les rues quelquefois à pied, fut telle, qu'il remit une fois, à la fin de l'année, au duc d'Orléans, le journal nocturne de ses débauches, avec les anecdotes dégoûtantes de tout ce qui s'étoit passé; & ce que je dois dire ici à la louange de d'Argenson, c'est que, malgré la haîne que les princes légitimés & madame de Maintenon avoient vouée au duc d'Orléans, il ne cessa de prouver & de persuader au roi Louis XIV, que son neveu n'étoit pas coupable des crimes qu'on lui imputoit. Mais la cabale détruisoit la réputation que d'Argenson vouloit établir; & ne s'apercevoit pas que le magistrat avoit le regard plus assuré, & voyoit plus loin qu'elle-même, en faisant sa cour à un prince qu'elle vouloit anéantir.

Le lieutenant de police n'étoit ainsi redou-

Digitized by Google

table qu'au peuple qui le craignoit, & à ceux que la cour vouloit perdre ou tourmenter; mais il étoit ſi implacable pour ces derniers, qu'il ſe jouoit de toutes les cours de juſtice & de toutes les formes établies, pour exécuter la volonté bien connue du roi, ou de la favorite, ou du confeſſeur. Cependant, malgré cette crainte qu'avoit le peuple de d'Argenſon, ſes ennemis, dans une occaſion de diſette, ayant fait courir le bruit qu'il y contribuoit par des monopoles, le peuple de Paris, redoutable, avec raiſon, quand il a faim, ou qu'il eſt écraſé, fit paroître ſon indignation. D'Argenſon voulant ſortir de ſon hôtel, le peuple, qui s'attroupa, en criant, *Voilà le démon, voilà d'Argenſon*, fit pleuvoir une grêle de pierres, qu'il évita en accélérant ſa marche. Une autre fois, les dames de la place Maubert s'attrouperent près de l'égliſe de Saint-Nicolas du Chardonnet, le ſaiſirent à la deſcente de ſa voiture, le placerent ſous une gouttiere qui verſoit encore les reſtes d'une groſſe pluie, & lui laverent ſa vilaine figure, le menaçant, & ne ceſſant de lui répéter qu'il étoit un *negre, oui, un negre & un démon. Tu es un ſorcier*, diſoit la plus ſpirituelle de la halle; *tu*

es un enchanteur ; car je ne sais quelle force invisible empêche nos bras de t'étrangler. Le magistrat demanda grace au peuple. Ses laquais avoient été mis en déroute ; & quand le peuple lui eut accordé de s'évader, il entra dans l'église sans émotion, & en plaisantant. Quelques années après, devenu cadavre, les mêmes dames de la halle se permirent aussi de semblables facéties : quand on vint l'enterrer dans cette même église, comme nous le dirons ci-après, tout le convoi fut mis en déroute à la même place.

Tel étoit l'homme public dans M. d'Argenson ; le personnel est curieux aussi, parce qu'il est lié avec le magistrat. En effet, ce grave personnage fit de la lubricité son plaisir continuel & l'objet de ses délassemens. Il s'attacha d'abord à madame de Tencin, depuis quelques années échappée de son couvent, qui, pressée par la misere, tracassiere de son naturel, intrigante, spirituelle, insinuante, active, & sensée quand elle le vouloit, servit de plusieurs manieres le magistrat. Cette dame, par le crédit de l'abbé de Louvois son amant, étoit parvenue à obtenir de Rome la dispense de ses vœux, ou peut-être simplement

Digitized by Google

ſimplement de la clôture, & s'étoit retirée dans un appartement hors du couvent de la Conception ; c'eſt là que d'Argenſon prit du goût pour les plaiſirs des couvens ; mais il ſe dégoûta bientôt de la Tencin, devenu amoureux d'une novice des hoſpitalieres du fauxbourg Saint-Marceau.

Il avoit ſi bien ſéduit cette jeune perſonne qu'il lui avoit promis, & elle avoit accepté, les moyens de s'échapper de ſon couvent. La ſupérieure, avertie du projet, en empêcha l'exécution ; ce qui mit d'Argenſon dans une telle colere, qu'il ſuſpendit un bâtiment commencé en faveur de ce couvent.

D'Argenſon avoit en effet, en qualité de lieutenant général de police, la commiſſion & le droit d'inſpection de ces couvens ; il les inſpectoit ſi bien, qu'il les parcouroit fort ſouvent, ſous prétexte de viſiter les murs, pour leur conſervation. Le roi lui avoit permis de diſpoſer d'une ſomme annuelle priſe ſur les loteries, en faveur des monaſteres délabrés, qui ne pouvoient, de leurs revenus, ſubvenir à les réparer. La ſupérieure du couvent de la Conception, le fit ſupplier de venir l'entendre ; & ce qu'elle lui dit per-

suada si bien le lieutenant général de police, qu'il fit reprendre les bâtimens.

D'Argenson, se dégoûtant bientôt de cette supérieure, s'attacha à une autre abbesse, avec laquelle il fit une connoissance aussi particuliere, en lui accordant *un quinze pour cent de loterie.* Les toiles peintes, les autres étoffes venant des Indes, qui étoient alors des marchandises de contrebande, ne lui coûtant rien, il destinoit ces casuels du fisc à l'ornement des cellules de ces bonnes dames. Enfin, de jouissance en jouissance, il parvint à la Madelaine de Traisnel, où se fixa son cœur volage. Voici comment je fus instruit de la conduite secrete du magistrat dans ce couvent.

Ce Fermet, qui avoit prêté 40 mille écus à d'Argenson quand il devint maître des requêtes, avoit une jolie fille à qui je faisois la cour, & pour laquelle il avoit des coupables sentimens ; mais comme le pere Fermet détestoit sa femme, dont il étoit adoré, & idolâtroit sa fille, dont il étoit détesté, parce qu'elle n'aimoit que moi dans le monde, il se consoloit avec une niece de sa femme, & amie de sa fille, nommée mademoiselle Huf-

Digitized by Google

fon, que d'Argenfon plaça au couvent de Traifnel, en étant devenu amoureux.

Ce fut à l'aide de cette demoifelle que j'allai voir au couvent mademoifelle Fermet; elles étoient logées dans l'intérieur, & acceffibles feulement pour d'Argenfon; mais comme j'étois encore jeune, d'une figure adolefcente, & d'une taille fine & légere, il m'étoit aifé de prendre des habits de femme, & de profiter de la permiffion donnée à une autre dont je prenois le nom, pour entrer dans le couvent. Huffon me montra la fupérieure au chœur, qui avoit les plus beaux yeux & la plus belle peau du monde, & qui étoit jolie comme les amours. D'Argenfon, en venant chez mademoifelle Huffon, étoit devenu fi éperdument amoureux de cette fupérieure, qu'il trouva le prétexte d'ordonner des bâtimens, pour y venir fouvent; & le même produit des loteries lui permit auffi de fe bâtir à lui-même une maifon contiguë, pour s'y retirer à la fin de fes jours. Toutes les loteries contribuerent à l'agrandiffement de cette maifon; les cellules furent tapiffées de toiles peintes des Indes, & la piété de d'Argenfon alla jufqu'à bâtir dans l'églife une chapelle dédiée à Saint-Marc, fon patron, dans laquelle il vou-

Digitized by Google

loit, à ſa mort, être dépoſé. La cour du feu roi avoit appris à tout le monde la poſſibilité du mélange de tous les plaiſirs avec la dévotion; & pourvu que rien n'éclatât, on aſſocioit volontiers celle-ci avec ceux-là.

C'eſt dans cette ſolitude que le chef de la magiſtrature cachoit au reſte des hommes, comme le ſultan dans un ſérail, le ſecret de ſes plaiſirs. Il étoit jaloux du monde entier. Il n'avoit point une excellente opinion de la fidélité des femmes; & c'eſt parce qu'il étoit ſans ceſſe tourmenté du démon de la jalouſie, que j'avois le plus grand plaiſir de violer la clôture de ces aſiles reſpectables, pour ſonder, juſques dans leur profondeur, les ſecrets myſtérieux de M. d'Argenſon. Mademoiſelle Huſſon n'avoit rien de caché pour moi. Voici la vie du magiſtrat dans ce couvent.

Sa grandeur (car c'étoit le titre que le feu roi avoit conſenti qu'on donnât à ſes miniſtres) ſe retiroit preſque tous les ſoirs dans ſon appartement, qui communiquoit avec celui de la ſupérieure: en arrivant il ſe mettoit dans ſon lit, & s'y tenoit aſſis. Il étoit revêtu d'une ſuperbe robe de chambre, que ces dames lui aidoient à paſſer, & il étoit comme perdu dans un tas d'oreillers de duvet que ces bonnes

Digitized by Google

filles plaçoient elles mêmes pour délaſſer la tête, les épaules, & les bras de monſeigneur.... Une cérémonie encore plus plaiſante ſe renouveloit enſuite toutes les fois qu'il venoit coucher au couvent ; & quelque dégoûtante & quelque déſagréable qu'elle fût, la mere ſupérieure y avoit habitué pluſieurs religieuſes ; c'étoit de frotter avec de l'eau-de-vie les pieds de monſeigneur, qui demandoit toujours qu'on les lui grattât fort doucement. Les plus jeunes & les plus jolies religieuſes faiſoient le ſervice autour de ſon lit ; les plus belles mains vidoient ſes poches & ſes porte-feuilles ; les plus doux organes liſoient les lettres & les placets ; & les entrailles & l'humanité de ces filles, s'attendriſſant plus d'une fois au récit des punitions, elles changeoient ſouvent ce qu'il y avoit de dur & d'auſtere dans les déciſions de monſeigneur. Des malheureux s'adreſſerent ſouvent, & toujours avec fruit, à la ſupérieure, qui, dans peu de temps, ſe trouva chargée de toutes ſortes de préſens.

Après le travail venoient les plaiſirs de la converſation, les lectures délaſſantes ; & après ces amuſemens, on ſervoit le ſouper ; les propos galans l'aſſaiſonnoient, & continuoient encore l'après-ſouper. A onze heures, le ſé-

rail se retiroit; on l'embrassoit, on le dorlotoit; les mains les plus fines s'appliquoient à son menton, elles en faisoient le tour, & monseigneur s'endormoit. Telle fut la retraite du magistrat dans ses vieux jours. La mort l'alla trouver au milieu de ces religieuses, que son ombre effraya le reste de leur vie. J'ai bien recommandé à l'auteur des mémoires de mon temps, qui doit écrire sur les matériaux dont je lui ai donné la communication, de ne point passer sous silence cet article de d'Argenson. Il m'a répondu, qu'à cause de son état, il étoit difficile de parler des couvens.... Je lui ai dit que l'histoire ne pouvoit être écrite que par un citoyen qui ne devoit être d'aucun état. Il m'a répliqué, que l'histoire défendoit les détails scandaleux.... Je lui ai dit que je me chargeois de tout. Viendrez-vous de l'autre monde, a-t-il ajouté encore, pour me retirer de la bastille? car le marquis de Paulmy va acheter le ministere; il demande la bibliotheque du roi, & offre d'y réunir la sienne. = Oui, s'il vous y envoie, je promets de venir vous en délivrer; car à la bastille j'ai fait des choses aussi étonnantes que de revenir de l'autre monde, & que vous ne saurez pas. = Eh bien, reprit-il, si je ne le fais bien, je ne rappor-

Digitized by Google

terai point l'histoire du férail de d'Argenson. Ainsi se passoit cette entrevue piquante avec mon historien, quand ma troisieme femme, qui ne cesse de veiller sur mes vieux jours, vint interrompre ce colloque. J'en aurois peut-être trop dit sur la bastille.

L'historien de mon temps n'est pas le seul qui ait été curieux de mes rapports avec d'Argenson. Le marquis de Paulmy, pour cet objet, n'a cessé de me faire la cour. Il m'a souvent demandé les papiers & les mémoires relatifs à mes anciennes aventures; mais ses écrits & ses compilations sont si informes, ils sentent tellement le ministre, que j'ai bien jugé qu'il ne diroit pas la vérité. J'en ai chargé l'auteur de ces mémoires, & je lui ai permis de tout mettre dans ma propre bouche, & de parler à la premiere personne, comme si c'étoit moi-même qui racontois; je suis bien assuré que la vérité ne sera point altérée. Reprenons l'histoire de mon temps.

Quand le parlement apprit que d'Aguesseau étoit exilé à Frênes, & que d'Argenson, l'ancien ennemi de la magistrature, occupoit sa place & celle de Noailles, il résolut de s'opposer, par toutes sortes de moyens, à ses opérations. Le parlement avoit voulu, à la mort

du roi, lui faire son procès, & ne cessoit de s'en prendre jusqu'à ses secrétaires & à ses commis : pour le surprendre lui-même en fraude de quelqne maniere, on avoit emprisonné le commissaire Cailly, son premier confident, & cinq autres fripons, qu'il employoit aux plus grandes & aux plus dangereuses expéditions de sa place. On les accusoit de monopoles & de diverses exactions contre les marchands soumis à sa juridiction ; mais le régent étouffa toutes ces affaires, & d'Argenson, plein de ressentiment contre le parlement, prit possession de sa place, bien résolu de le dominer, de délivrer le régent de la gêne où il vivoit avec cette cour, & de soumettre la magistrature à l'autorité absolue du roi, comme elle l'avoit été sous Louis XIV. Il s'occupa aussi sur le champ des affaires de finances avec zele & application, travaillant avec les ministres subalternes, tous fort habiles, qu'il avoit conservés, & réglant les affaires avec eux aux heures où les autres alloient se coucher, quand il n'alloit point coucher lui-même au couvent de Traisnel. Il ne dînoit point, pour avoir la tête libre ; il soupoit tard ; il se levoit matin : en deux mots, d'Argenson étoit homme de travail.

Digitized by Google

La chûte de Noailles en entraîna bientôt une autre ; car c'eſt le train des grandes diſgraces de la cour, d'être précédées par les diſgraces ſubalternes. Rouillé, homme de probité, fut aſſailli par les traitans & les fermiers généraux, & ſans attendre ſa diſgrace, alla lui-même la chercher chez le régent, & le remercia de la faveur dont il l'avoit honoré ; mais Desforts tint ferme dans ſon emploi de commiſſaire ou conſeiller des finances, quoiqu'il ne fût pas bien avec d'Argenſon.

L'abbé Dubois triomphoit à Londres de Noailles & de d'Agueſſeau. Il avoit conſeillé au régent d'éloigner ces meſſieurs *à formules & à rubriques*, pour établir l'état ſur un plan nouveau, & nourriſſoit dans ſon cœur le projet d'humilier le parlement, de le porter à enregiſtrer les lois relatives au plan des finances, que Law lui avoit communiqué, *ſans ces repréſentations, qui arrêtoient*, diſoit-il, *la marche du pouvoir.* Dubois ſe préparoit auſſi de loin à abolir les conſeils, qui avoient les mêmes inconvéniens que cette cour de parlement ; il avoit d'ailleurs la parole du régent d'être fait miniſtre des affaires étrangeres, après la ſignature du traité qu'il avoit projeté, & qu'il négocioit à Londres. Il étoit déjà conſeiller d'é-

Digitized by Google

at; & quand il obtint du régent cette distinction, il étoit si méprisé dans le royaume, que madame, mere du régent, en montra sa surprise, quand il alla la remercier, comme si elle se fût intéressée en sa faveur. Cette princesse, qui étoit la vérite même dans ses expressions, lui dit qu'elle ne savoit point ce dont il lui parloit, & qu'elle n'y avoit point eu de part. *Je parle, madame,* lui dit-il, *de la faveur que m'a accordée monseigneur le régent, en me nommant conseiller d'état. — Vous, conseiller d'état!* répliqua Madame. *Ah! voilà un beau conseiller! Mon fils a voulu sans doute plaisanter*, & lui tourna le dos.

Malgré ces affronts, & le mépris qui poursuivoient par-tout l'abbé Dubois, il étoit dévoré d'une ambition déméfurée, qui n'avoit cessé de le tourmenter depuis qu'il avoit été attaché au duc d'Orléans. On sait quels mots lui échapperent en présence du feu roi, à qui il avoit demandé le chapeau. Cette démangeaison d'être fait cardinal le suivit à Londres; & malheureusement les princes étrangers qui avoient besoin de lui, se servoient habilement de son ambition pour en obtenir ce qu'ils vouloient. Ainsi Dubois, pour avoir le chapeau, vendoit aux étrangers les intérêts de l'état, & son

exemple déplorable & funeste n'a été que trop souvent imité depuis. Un jour, recevant de Paris des dépêches, il lut une lettre qui lui apprenoit qu'on s'étoit moqué de lui au palais Royal; on l'avoit dépeint comme un fou, qui aspiroit vainement à bouleverser l'Europe, en ajoutant qu'il ne réussiroit pas. Dubois, qui redoutoit les orgies nocturnes & la petite cour du régent, répondit que s'il étoit vrai qu'il fût un peu fou, il étoit vrai aussi que le cardinal de Richelieu avoit eu des accès de folie, & qu'ayant ses talens & ses moyens pour s'élever jusqu'au cardinalat, il gouverneroit un jour, avec autant d'éclat que lui, le royaume de France.

Chavigny me rapporta dans la suite ce que Dubois avoit hasardé sur son élévation future, & sur son mérite.

Mais quelle différence entre le génie de l'un & de l'autre cardinal! Le premier parut en France avec des principes nouveaux. Il vouloit créer une autre monarchie, & la faire ressortir triomphante des guerres civiles. Dubois, au contraire, parut au milieu de la paix & de la tranquillité publiques. Le premier avoit eu le talent de soumettre à ses plans, à l'autorité royale, tous les esprits; & il n'y a

Digitized by Google

aucun doute que ce grand génie, après avoir conquis toute la nation à la volonté du roi, n'eût connu la nécessité, comme Henri IV, de rendre ce peuple heureux, malgré les principes de ce temps-là ; Dubois n'avoit qu'à jouir au contraire, se contentant de terrasser ses ennemis & de s'élever sans aucun plan de grandeur ni d'utilité. Richelieu travailla pour la puissance du ministere, & Dubois pour sa propre puissance. Le premier avoit posé les plans de l'abaissement de la maison d'Autriche, si redoutable sous Charles-Quint ; il vouloit dégager la France de cet ennemi redoutable, & fortifier la maison de Bourbon ; le second désunit les deux branches de cette maison, s'attacha à l'Autriche, qui flatta son ambition ridicule, & porta ses projets jusqu'à faire la guerre à l'Espagne contre le petit-fils du roi Louis XIV, qui avoit tant fait verser de sang françois, pour y élever ce jeune prince. Enfin la mémoire de mon grand-oncle, malgré ses coups d'état que l'histoire ni les François ne lui pardonneront point, présente encore je ne sais quoi d'étonnant & de terrible, qui entraîne les regards de la postérité, & celle de Dubois n'a laissé que les sentimens de sa bassesse, de ses ridicules, & de la médiocrité de son esprit.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Tableau de l'Europe en 1718, les monarchies & les républiques comparées.

La forme nouvelle que prenoient les affaires d'Espagne, si épuisée, si langoureuse sous les derniers monarques autrichiens, attiroit les regards de l'Europe entiere. Ses préparatifs de guerre, ses manufactures, ses lingots d'or, la création d'une marine, l'activité & la hardiesse d'Albéroni réveillerent toutes les puissances, auparavant si tranquilles sur l'Espagne : on observa ses mouvemens, ses desseins; on se mit idéalement à sa place; & faute de renseignemens, on imaginoit des projets qu'on lui attribuoit. Albéroni écoutoit tous les propos, & tous les projets qu'on lui prêtoit : l'Europe l'aidoit elle-même à perfectionner son plan chéri, & à détruire la triple alliance. La reine d'Espagne, qui conduisoit les affaires du royaume, qui gouvernoit le roi, qui approuvoit les plans ambitieux d'Alberoni, se forti-

Digitized by Google

fioit aussi tous les jours dans la résolution secrete de venir régner en France, à la mort prochaine du jeune roi Louis XV, enfant débile, dont les jours menaçoient; elle vouloit aussi reconquérir en Italie les états qui lui appartenoient autrefois en Espagne, au préjudice de l'empereur, à qui la paix les avoit adjugés; & la France, l'Espagne, & l'Empereur s'observoient sans cesse respectivement dans ces temps d'incertitude, & peut-être encore d'irrésolution.

La France, depuis que la maison de Bourbon la gouvernoit, n'avoit vu qu'un seul exemple d'abondance & de bonheur pendant les dernieres années de Henri IV. A la mort de ce prince, sa veuve dissipa ses trésors, & son fils, gouverné par Richelieu, fit sans cesse la guerre aux étrangers ou aux grands, ou à ses autres sujets, sans s'occuper du bonheur ni de la tranquillité publique. Louis XIV la continua & contre ses sujets, & contre l'Europe entiere, & la France ne commença à respirer qu'au commencement de la régence; elle eût joui du bonheur d'une profonde paix, si le régent, jaloux de l'Espagne, & craignant la mort du roi & les efforts de Philippe V, n'eût conçu le projet de la ligue avec le roi

Digitized by Google

d'Angleterre & avec l'empereur contre le roi d'Espagne. Cette alliance n'étoit point du goût des François, qui aimoient Philippe V, & qui se ressouvenoient du sang répandu, & de l'épuisement du Royaume pour l'élever au trône d'Espagne ; mais le régent, trop facile, étoit entrainé à cette ligue par l'abbé Dubois, qui, dès l'âge tendre, avoit eu de l'empire sur son esprit, & qui négocioit secretement le traité à Londres, malgré le vœu du conseil des affaires étrangeres, & sur-tout malgré le maréchal d'Huxelles, qui traversoit à Paris ses opérations. Ce chef du conseil étoit à la tête aussi du parti de l'ancienne cour, attaché à l'Espagne, & ne vouloit point qu'on la sacrifiât, surtout pour élever l'Autriche, ou seulement pour lui conserver ses possessions intactes. Dubois affectoit de dire à Londres, que le régent seroit toujours lié inséparablement avec l'Espagne ; & le maréchal disoit, que l'abbé mentoit, & qu'il alloit à Londres pour anéantir cette liaison.

L'empereur étoit désolé de la ruine de sa maison. Charles-Quint, Philippe II, & ses trois successeurs, dans l'espace de soixante ans, avoient accumulé les souverainetés, & réuni les états de Bourgogne, d'Arragon, de

Castille, de Portugal, de Naples, de Milan. L'empire étoit presque héréditaire dans la maison d'Autriche; elle contestoit la prééminence à nos rois; elle mettoit, par ses armées, si souvent invincibles, le royaume de France dans un péril imminent; elle assujettissoit les princes d'Allemagne à ses passions; elle aspiroit à l'empire de l'Europe. Le projet constamment soutenu par Louis XIV de démembrer une puissance aussi redoutable, avoit réussi; l'Espagne étoit restée à un prince de la maison de Bourbon; l'Autriche étoit comme enclavée au fond de l'Allemagne, & l'Espagne essayoit d'enlever ce qui lui restoit encore en Italie, avec peu de correspondance & de maintien mécanique avec ses autres états.

Deux objets principaux occupoient le roi d'Angleterre, qui étoit passé de l'électorat de Hanovre au trône des Stuarts.

L'établissement de sa puissance royale dans un royaume déchiré de factions, & des traités solides avec les puissances étrangeres, pour tenir dans l'éloignement le prince Stuart, que la Nation avoit chassé du trône, & pour conserver la paix.

Afin de parvenir à ces buts, Georges I, roi de la Grande-Bretagne, s'efforçoit d'établir

dans

dans son Conseil des maximes de corruption, qui devoient éluder les effets de la liberté politique que la nation avoit récupérée. Le parlement triennal fut changé en parlement septenaire, parce que si ce parlement lui étoit favorable, il jouissoit plus long-temps de sa dévotion; & une fois conquis au roi, il l'étoit pour un plus long espace de temps. C'est Georges I qui imagina aussi l'abus répréhensible de conserver des troupes inutiles, pour avoir des impôts, & de multiplier ces impôts, pour corrompre le parlement: ensuite ses successeurs allerent plus loin que lui; ils fomenterent la ridicule rivalité de la France & de l'Angleterre, & ils animerent les factions & leurs chefs, pour l'entretenir, pour avoir toujours une circonstance favorable à la diversion, pour porter vers d'autres objets le caractere inquiet des Anglois contre leurs rois.

Ainsi, dans cet empire nouveau, où des flots de sang & des guerres civiles interminables avoient aboli la servitude, un plan de corruption raffinée opéroit ce que des ministres exécutoient ailleurs par un acte de leur puissance absolue; & depuis l'établissement des Brunswicks en Angleterre jusqu'à la fin de mes jours, j'ai vu ce peuple libre aussi chargé d'im-

pôts que les François ; je l'ai vu s'abandonner aveuglément à des guerres ridicules, que j'appellerois volontiers *royales* & *ministérielles*, avec cette différence que le ministere Britannique fait préparer la guerre habilement, tandis que le roi de France ne fait que l'ordonner. Les peuples sont donc par-tout & perpétuellement destinés à être gouvernés par les passions plus ou moins développées des rois, de leurs ministres, & des grands.

Tel étoit l'état de l'Angleterre en 1718, & tels étoient les principes du roi Georges I, pour s'y établir avec un grand pouvoir, au milieu des formes républicaines.

Un spectacle plus touchant s'observoit en Suisse ; là, un peuple libre, qui avoit secoué le joug depuis long-temps de la puissance tyrannique de ses souverains, & avoit soumis à l'égalité tous ses grands, jouissoit véritablement & de la liberté, & de ses effets. La corporation honteuse d'une classe privilégiée de citoyens ne divisoit point en deux parties cette respectable république ; il n'y avoit plus de corps ambitieux de lever des troupes, & de chercher un ennemi, pour avoir la prérogative de le combattre & de commander : ce peuple avec des intérêts & des droits égaux

Digitized by Google

dans tous les individus, ne connoissoit point la distinction odieuse des *Grands* héréditaires sans cesse enrichis par le commandement, & des *Sujets* destinés aux travaux grossiers & mécaniques de la chose publique; tout étoit souverain dans cette nation; & comme elle n'avoit, dans toutes ses portions intégrantes & constitutives, qu'un seul intérêt, & que la guerre est de tous les fléaux populaires, le plus redoutable, la Suisse, favorisée d'ailleurs par sa position physique, vivoit en paix & heureuse dans le sein de ses montagnes; elle laissoit à tout citoyen ambitieux de commander les hommes militairement, la liberté d'aller les gouverner dans des royaumes voisins, soumis aux passions des rois & des grands, & approuvoit que tout ambitieux de distinction ou de gloire militaire portât loin de la patrie un caractere aussi dangereux. Pusillanimes Européens, quand serez-vous passionnés pour cette heureuse liberté primitive des hommes, & pour l'exercice en commun des droits politiques? jusques à quand souffrirez-vous des distinctions odieuses, des droits héréditaires, la vénalité des droits, & toutes les inventions des ministres corrompus qui ont étudié l'art de soumettre les hommes?

La Hollande avoit, comme la Suisse, le titre générique de République, mais il ne lui appartenoit pas ; car quel peuple peut oser se donner ce titre auguste & majestueux, quand il est des classes héréditaires de citoyens qui ont l'usage ou le droit de commander à ceux que les préjugés dévouent à la soumission ? La Hollande, composée d'ordre équestre, de grands, & de citoyens commerçans, étoit soumise à l'influence de l'autorité héréditaire & aristocratique, & à celle du stathouderat ; & comme sa constitution politique lui ordonne de commercer, cette nature des travaux publics rendant ses intérêts avec ses voisins plus compliqués, & multipliant les raisons de déclarer ou de soutenir la guerre, la Hollande se trouvoit sujette de deux manieres à faire souvent la guerre, à voir son commerce interrompu & sa puissance publique souvent en danger.

Susceptible de toutes les passions des Nations monarchiques, capable de tous les préjugés, elle avoit suivi l'impulsion générale des voisins de Louis XIV ; & tandis que la Suisse avoit évité toute querelle avec le grand roi, la Hollande avoit été contre lui. L'instrument de la haîne du Prince d'Orange, au point qu'elle vit ses digues inondées, ses

possessions submergées, & le moment de la derniere désolation. Que des républiques, avec une telle constitution, se flattent d'avoir obtenu la liberté, je vois, dans les fléaux & les calamités publiques qui les affligent, l'effet des passions des grands qui exercent sur le commun des citoyens toute l'étendue de leur empire.

Les mouvemens de l'Espagne, en 1717, donnoient de l'inquiétude à cette république, encore fatiguée de la guerre qu'elle avoit soutenue contre Louis XIV; son commerce réparoit lentement les suites de ce fléau; la haîne du grand pensionnaire, jadis humilié à Versailles, & brutalement menacé de la bastille, n'existoit plus contre les Bourbons. Son stathouder, redoutable à la tranquillité de la république, & si envenimé contre Louis XIV, ne pouvoit plus engager la Hollande à de nouvelles guerres, & la Republique, plus libre dans ce moment, se refusoit d'entrer dans aucune alliance, se tenant comme à l'écart des passions violentes qui agitoient l'Europe, voulant conserver son commerce pendant que les autres puissances s'occuperoient de la guerre.

Quant aux petites monarchies de l'Europe,

Digitized by Google

elles étoient soumises aux volontés ambitieuses de leurs ministres ou de leurs souverains ; & elles étoient tantôt retenues par la crainte de trop s'élever, comme l'oiseau à la vue de l'aigle ; tantôt tourmentées du désir des conquêtes.

Ainsi le duc de Savoie, héritier de l'ambition connue de sa maison, écoutoit & l'empereur & l'Espagne, & temporisoit (comme le pape en donnant le chapeau de Cardinal à Albéroni), pour s'attacher au parti triomphant, pour avoir une portion de la conquête, pour étendre son territoire.

La Prusse alors sortoit comme du néant, & avoit déjà formé le plan de l'agrandissement de sa puissance. L'amour de la décoration tourmentoit son roitelet, que les conquêtes successives, le pouvoir militaire, la rigueur des mœurs les plus austeres, l'économie la plus sage devoient élever un jour au rang des potentats redoutables ; aussi l'empereur, jaloux de ses vues, & craignant l'effet arrivé depuis, le réprimoit sans cesse.

Le goût du roi de Prusse pour la représentation, instrument éternel du despotisme, le titre de royaume, si cherement acheté, l'inclination pour les beaux-arts, pour le cé-

Digitized by Google

rémonial & les distinctions, un état militaire sévèrement gouverné, préparoient à cette puissance, des regnes absolus & militaires, qui devoient un jour être redoutables aux puissances voisines. Le roi de Prusse avoit d'ailleurs toutes les qualités propres à élever les princes peu considérables. Le roi entreprenoit facilement, & se désistoit de même de ses desseins, quand il apercevoit le péril. En 1717, il essayoit de négocier, de traiter, d'agir avec les grandes puissances; il brûloit du désir d'acquérir; il étoit tourmenté de la crainte de perdre: le désir & cette crainte combattoient également dans son esprit; & les lumieres & le courage sembloient lui manquer pour se résoudre, & pour soutenir ses premieres résolutions quand il en avoit pris; son caractère étoit léger, changeant, facile à prendre les mauvaises finesses pour des traits d'habileté, & la mauvaise foi, comme une fine politique. Dans ses rapports avec la France, il engageoit le régent à ne plus donner des subsides au roi de Suede; il lui représentoit le danger de laisser l'empereur s'étendre en Italie, se fortifier dans l'Empire par des alliances, & augmenter sa puissance dans la Hongrie; il disoit que l'affoiblissement des protestans dans l'Empire étoit l'ouvrage du surcroît

du pouvoir de l'empereur ; que ce prince les traitoit avec dureté & hauteur, & qu'il suffisoit qu'à Ratisbonne il demandât quelque chose, pour que ses vœux, dans l'instant, fussent satisfaits. Ne pouvant encore envahir ses voisins, il en étoit jaloux, & avoit toutes les passions des hommes foibles & des hommes puissans. Il craignoit la cour de Vienne, qui seule avoit alors le désir de réprimer son ambition & son influence ; & son ministre à Paris disoit, qu'il étoit absolument dévoué à la maison d'Autriche : mais d'après ces observations, Saint-Saphorin concluoit que l'adhésion de la Prusse à l'alliance étoit dangereuse & inutile....., Inutile, parce que la ligue n'en acquerroit pas une plus grande force ; dangereuse, parce que ce prince susciteroit des troubles dans l'alliance, à cause de ses vues privées d'agrandissement, qu'il ne perdoit jamais.

L'empereur fit notifier à la cour de France les propositions qu'il recevoit de la part de l'Angleterre, pour conserver la paix universelle, & lier amitié avec le régent, donnant à entendre que l'Angleterre termineroit cet ouvrage avec la cour de Vienne & de France, sans la participation de l'Espagne, si elle étoit trop difficile. A ces ouvertures, l'empereur ajoutoit

à son ministre à Paris, l'ordre de s'unir plus étroitement entre la France & l'Angleterre.

Telles étoient, en 1717, les puissances européennes du second ordre. Les princes moins importans méritoient quelque considération. Le pape, par exemple, étoit encore écouté comme souverain pontife, & comme prince d'Italie; mais depuis la défection du nord de l'Europe, depuis la fameuse déclaration du Clergé de France sur la puissance du souverain pontificat; depuis le regne d'un prince de la maison de Bourbon sur les Espagnols; depuis la publication d'une bulle déplorable, qui avoit mis en évidence les plus éclatantes oppositions, la cour de Rome avoit perdu son ancienne influence sur les princes, sur les corps, & sur les fideles; son autorité alloit toujours en diminuant.

Sa puissance s'affoiblissoit d'ailleurs en Europe, en raison des distances du chef-lieu de la religion: car si l'Italie étoit soumise absolument au pouvoir des souverains pontifes, l'Espagne étoit avec eux dans la situation d'une plus grande indépendance; la maison d'Autriche en étoit encore plus dégagée; la France jouissoit des éternelles libertés de son église, & le reste des puissances étoit absolument libre,

Dans les confins de l'Europe enfin, comme en Russie, le souverain pontife étoit publiquement honni : ainsi l'autorité papale alloit en décroissant, en raison de l'écoulement des siecles, & d'une maniere géographique, en raison de la distance des lieux. Cependant les intérêts temporels de toutes les puissances de l'Europe, protestantes & catholiques, demandent que tous les peuples deviennent amis du souverain pontife; & j'ose dire que le regne de quelques papes, tels que Pie VI & Clément XIV, doivent ramener les égards dus au chef d'une religion aussi étendue. Y auroit-il quelque spectacle plus touchant, que de voir le vieillard vénérable de Rome, représentant en quelque sorte les anciens patriarches, & devenant le pere commun de la famille européenne, prêchant à tous cette morale primitive de l'église, qui faisoit de tous les chrétiens des freres & des amis? Je m'apperçois que les Russes, les Suédois, les Anglois, les Prussiens perdent insensiblement, vers la fin de mes jours, leur antipathie pour la cour romaine; & la marche des temps, la force de la raison détruiront peu à peu les lois de proscription contre la religion & ses ministres.

Digitized by Google

Albéroni étoit bien, en 1717, dans ces principes; mais sa politique étoit telle, que tous ses principes cédoient en présence de son ambition. Il étoit attaché à la cour romaine, mais il l'étoit encore davantage au premier ministere d'Espagne; & son ambition alloit jusqu'à lui ordonner de tromper le pape, pour le succès de ses grands desseins. Ainsi, le souverain pontife étoit joué en même temps par l'empereur, qui affectoit de faire entendre à la cour de Rome qu'il étoit offensé des graces qu'elle accordoit à Albéroni, son ennemi implacable; il étoit joué en France par le conseil de conscience, tout formé de jansénistes & de magistrats envenimés contre la cour romaine, & disputant son autorité; il l'étoit en Angleterre par une famille protestante qui avoit été élevée sur le trône, la nation ayant chassé la dynastie catholique. Le souverain pontife étoit encore menacé de voir bombarder Civita-Vecchia, en punition de l'emprisonnement d'un voyageur anglois. Ainsi, cette circonstance est si remarquable dans l'histoire des intérêts respectifs des princes avec la cour de Rome, que toutes les puissances, sans être liguées entre elles, attaquoient ensemble le pape Clément XI par

Digitized by Google

des menaces sanglantes, de petites trahisons; des insurrections des plus fideles, & même par des mécontentemens simulés.

Quant aux autres puissances du troisieme ordre du midi de l'Europe, on distinguoit l'éternelle Venise, anéantie dans ce monde par ses aristocrates; Gênes, qui ne s'occupoit que de son commerce; la Toscane, que les plaisirs & les arts des Médicis avoient corrompue & jetée dans une douloureuse vieillesse; & l'état de Parme, qui, par son alliance intime avec l'Espagne, étoit devenue en Italie le point d'appui de l'édifice que le cardinal Albéroni vouloit établir.

Le Portugal n'étoit compté pour rien dans le systême politique de l'Europe; son souverain, le singe de la grandeur de Louis XIV, surchargeoit la terre d'édifices somptueux, laissant dépérir son peuple, & l'abandonnant dans sa misere. Le Portugal, éloigné de l'Europe, n'avoit adopté aucune des nouvelles idées; il protégeoit les moines & l'inquisition, transféroit la bibliotheque royale dans les campagnes.

A présent, tirons quelques vérités utiles de ces spéculations étendues, & formons de ces

Digitized by Google

faits quelques obſervations générales & de réſultat ſur la deſtinée des peuples en 1717.

En Eſpagne, ils étoient condamnés à ſervir, au prix de leur ſang, l'ambition d'une reine qui vouloit élever ſa maiſon aux dépens de l'empereur, du régent, & de la tranquillité de toute l'Europe.

En France, les peuples étoient deſtinés à combattre ce Philippe V, que le ſang des François, toujours inépuiſable pour l'ambition de leurs rois, avoit élevé ſur le trône. Pour ſe fortifier contre l'Eſpagne, devenue l'amie des François, le régent négocioit une alliance avec la maiſon d'Autriche & avec l'Angleterre, nos ennemis naturels.

En Angleterre, une dynaſtie nouvelle oppoſoit à la conſtitution récente de l'état une politique & des pratiques ſi ſecretes, que les lois de l'état ne pouvoient avoir aucune priſe contre ce nouveau genre de domination, quoiqu'il éludât le vœu national. Le peuple anglois, en 1717, ſe croyoit libre, & il étoit écraſé d'impôts; il diſoit avoir lié la puiſſance de ſes rois, & ſes rois diſpoſoient de ſon ſang pour des guerres qui leur étoient perſonnelles. Il avoit conſervé la prérogative de

concéder l'impôt, & il avoit abandonné celle de déclarer la guerre.

La Hollande, encore plus libre que l'Angleterre, avoit assez de pouvoir pour éluder la guerre, & ne se disposoit pas à entrer dans une alliance qui pouvoit la préparer.

La Suisse seule, sans despote, sans roi, sans stathouder, & toute formée de citoyens libres, égaux en droits, & intéressés à la paix, vivoit en paix sur les roches des Alpes, qui, dans leur continuation vers Turin, étoient soumises aux mouvemens de l'ambition d'un monarque.

Ainsi la paix de l'état, les douceurs de la tranquillité publique ne pouvoient exister dans les empires soumis à des grands, à des rois, à des femmes, à des dynasties privilégiées, qui commandoient les hommes. Considérons les mouvemens de ces passions destructives dans les négociations de la quadruple alliance.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Projets du nouveau ministere ; la quadruple alliance.

L'abbé Dubois partit pour Londres le 20 septembre 1717, pour aller négocier contre l'Espagne; Stanhope, de Londres, alla à Madrid ; & Penterider vint de Vienne en Angleterre. Le roi Georges I vouloit réunir l'empereur & le roi d'Espagne, qui ne paroissoit pas éloigné de l'entendre, pour cacher davantage le dangereux projet de son conseil sur ses anciennes possessions d'Italie. Le ministre anglois avoit ordre, dans ses instructions, de déclarer à Albéroni, que le roi de la Grande-Bretagne auroit de la peine à se brouiller avec Philippe V, & qu'il borneroit ses démarches aux bons offices, pour conduire la paix entre l'empereur & l'Espagne. Mais Albéroni ne vouloit point entendre parler d'accommodement avec l'empereur ; il pensoit qu'il n'y avoit rien de si aisé que de dépouiller ce prince des possessions usurpées qu'il tenoit en

Digitized by Google

Italie, au préjudice de l'Espagne; & pour cacher davantage ses projets, il proposoit à la France d'embrasser ce plan, parce qu'il savoit qu'il ne seroit point accepté. Il travailloit du reste à son grand projet avec un secret jusqu'alors inoui. En France, aucun ministre n'avoit encore la connoissance de l'entreprise sur la Sardaigne; le cardinal prenoit seul les ordres de la reine & du roi; il écrivoit les dépêches & les instructions de sa main, & les signoit; les ministres étrangers rendoient compte à lui seul; & le seul abbé Delmare, ministre du duc de Savoie, désoloit Albéroni, dont il devinoit, par sa grande pénétration, les grands plans.

Quelques jours après arriva à Madrid le ministre anglois, pour faire des propositions & négocier un accommodement; mais il essuya de tels emportemens d'Albéroni, qu'il l'entendit déclarer, *que la paix d'Utrecht étoit une paix effroyable, qui avoit tout accordé à l'Autriche, & démembré l'Espagne.* Albéroni lui déclara ensuite, que le roi son maître n'entreroit dans aucune négociation, qu'il ne fût d'avance informé des conditions que proposoit le roi d'Angleterre pour l'accommodement. Fier & fort des troupes qu'il avoit sur mer, il ajouta, que si ces conditions regardoient

doient Parme & la Toscane, il en étoit suffisamment instruit; que le roi son maître ne faisoit aucun cas de l'offre de ces possessions, & qu'il vouloit que l'Europe se liguât pour borner le pouvoir excessif de l'empereur.

Les ministres anglois ajouterent, que toutes les puissances de l'Europe ayant été les garantes du traité d'Utrecht, & ayant promis de le maintenir, elles ne se réuniroient pas pour le violer; mais ils offrirent au cardinal, s'il craignoit que l'empereur remuât, ou voulût tourmenter le repos de l'Europe, de faire un traité contre toutes les entreprises de ce prince; mais le cardinal Albéroni, qui vouloit récupérer ce qu'avoit possédé l'Espagne, ajouta, que le roi son maître devoit à sa postérité de soutenir ses droits en Italie, & parla avec hauteur & dédain. Les ministres anglois au contraire lui répondirent avec douceur & modestie, & la premiere conférence se passa ainsi sans rien conclure. Albéroni crut pénétrer cependant dans les discours des envoyés du roi d'Angleterre, que le parlement ne permettoit pas à Georges de faire la guerre à l'Espagne, pour maintenir l'empereur; & quand les ministres anglois eux-mêmes assuroient le cardinal (qui leur demandoit le démembrement des terres

autrichiennes), que les liaisons & les traités de leur maître avec l'empereur, ne lui permettoient pas de l'attaquer, & qu'il en avoit donné sa parole royale, Albéroni répliquoit, que la parole des princes n'avoit lieu qu'autant qu'elle n'étoit pas contraire au bien des peuples. Les Anglois ajoutoient ensuite, que les progrès de la guerre forceroient peut-être le roi Georges à envoyer des vaisseaux à l'empereur, pour garder les côtes de l'Italie; mais Albéroni leur répliquoit, qu'il seroit bien étrange de voir l'Angleterre obligée de tenir dans la Méditéranée une armée navale au service de la maison d'Autriche.

Sur ces entrefaites, le roi de Sicile envoyoit un ministre à Vienne, pour assurer l'empereur qu'il n'avoit aucune connoissance des desseins de l'Espagne sur la Sardaigne; que les ayant appris, il avoit envoyé l'ordre à ses ports de Sicile de refuser l'entrée aux Espagnols; il offroit à l'empereur de s'engager avec lui à quelque ligue, s'il vouloit reconnoître sa qualité de roi de Sicile, & approuver le traité fait & ratifié avec l'empereur Léopold en 1703. Toutes les puissances de l'Europe étoient alarmées des dispositions guerrieres & des armemens des Espagnols, & le roi d'Angleterre en

Digitized by Google

étoit aussi peiné que l'empereur ; mais l'Espagne étoit bien plus désolée de voir que l'Angleterre alloit s'unir à la France & à l'Autriche. Saint-Aignan, notre ambassadeur à Madrid, voulut porter des plaintes sur l'armement formidable de l'Espagne ; l'ambassadeur anglois les renouvela, & Albéroni répondoit à l'Anglois, que le roi Philippe ne feroit point la guerre avant d'avoir reçu des réponses du régent, & qu'il faisoit beaucoup de cas de la médiation de la Grande-Bretagne ; que les deux royaumes d'Espagne & de France ne se sépareroient jamais. Il répondoit au duc de Saint-Aignan en même temps, que tant que la France & l'Espagne seroient unies, elles traiteroient les autres puissances avec supériorité ; qu'il étoit des intérêts du duc d'Orléans lui-même, régent du royaume, de soutenir le roi Philippe en Espagne, qui retourneroit en France simple duc d'Anjou, si l'Autriche devoit l'accabler. Ce discours, qui fut répété, fit un grand bruit dans toute l'Europe ; Albéroni, en attendant, traitoit secretement avec la Suede, le Czar, le Turc ; il ménageoit la Hollande ; il négocioit avec le duc de Savoie ; il eût voulu opposer ligue contre ligue, pour

être plus assuré du succès de ses desseins ; & comme la guerre qu'il préparoit n'étoit approuvée chez aucun peuple de l'Europe, encore fatiguée de celle qu'avoit occasionnée la succession d'Espagne, Albéroni s'efforçoit de persuader qu'il n'étoit pas l'auteur de la guerre qu'il préparoit : il assuroit qu'il avoit fait ses efforts pour calmer le ressentiment du roi & de la reine ; mais ils étoient trop irrités, disoit-il, pour abandonner cette entreprise. Il travailloit, en attendant, à mettre l'Espagne dans un état toujours plus respectable. Il se proposoit de mettre en mer, au mois de mai 1717, trente vaisseaux, avec dix ou douze mille hommes de débarquement ; les frais en étoient immenses. La seule expédition de Sardaigne coûtoit un million & demi de piastres ; car il falloit, pour la subsistance des troupes, charger de vivres les vaisseaux, & débarquer le soldat, tandis que l'empereur s'avançoit de pied ferme en Italie, faisant contribuer, de gré ou de force, les puissances qu'il rencontroit, chemin faisant, pour le soutien de son armée.

L'Espagne ne pouvoit attendre des secours que du duc de Savoie, roi de Sicile, dont l'intérêt étoit de diminuer la puissance autri-

Digitized by Google

chienne en Italie, vu qu'elle pouvoit facilement lui être à charge; mais le duc de Savoie, plus avisé à mesure qu'il encouroit quelque danger, se tenoit à l'écart, & son ambassadeur à Madrid avoit reçu l'ordre de ne paroître à la cour que très-rarement. Cependant, quand la flotte eut débarqué en Sardaigne, il reçut l'ordre d'aller féliciter, de la part du roi son maître, le cardinal, & de l'assurer que le prince souhaitoit de grands succès au roi d'Espagne, qui pourroit désormais garantir l'Italie de l'invasion des Allemands; mais le cardinal répondit, que les intentions de Philippe V n'étoient pas de faire de grandes conquêtes en Italie; qu'en armant une flotte, son dessein avoit été uniquement de venger son honneur, de réprimer les Allemands, de les obliger à réparer les infractions qu'ils avoient commises contre les traités, & qu'il bornoit ses entreprises à la seule isle de Sardaigne. Il ajouta, que si les puissances d'Italie vouloient seconder l'Espagne, il conduiroit la maison d'Autriche au point de ne jamais plus rien oser tenter contre leur repos; que le roi d'Espagne ne demandoit d'autre avantage dans cette guerre, que l'assurance de la succession de Toscane, qui étoit dévolue à la reine & à ses enfans.

Digitized by Google

En attendant, Albéroni ne cessoit de faire des préparatifs & de travailler à la restauration de l'Espagne. Il envoya vers les côtes de la Méditerranée toutes ses provisions de guerre & de bouche; son projet secret dans le mois de septembre (car les événemens occasionnoient des variantes), étoit de diviser les états que l'empereur & le roi de Sicile avoient alors en Italie, de réunir sous le pouvoir d'un seul roi les royaumes de Naples & de Sicile, sans dire quel seroit ce monarque; partager l'état de Milan entre les Vénitiens & le duc de Savoie, & donner Mantoue à Venise.

Les négociations de Dubois à Londres, au mois de novembre, étoient dans cette situation. L'empereur ne pouvoit se résoudre à consentir aux renonciations qu'on lui demandoit de toutes ses prétentions sur l'Espagne & les Indes. Il laissoit entrevoir, que si jamais il étoit forcé à cette démarche, il n'y consentiroit qu'en faveur de Philippe V & de sa postérité, & non pour toujours, comme le demandoient Dubois & le ministre d'Angleterre; car telle étoit alors l'influence respective des cours de France & de Londres l'une sur l'autre, que l'Angleterre, qui s'étoit épuisée pour conserver à l'Autriche ses possessions en l'Espagne,

& dépouillier les Bourbons, demandoit en 1717 d'y maintenir les Bourbons contre les intérêts de la maison d'Autriche.

Cette demande de la France & de l'Angleterre étoit fondée sur ce que la renonciation du roi Philippe V à la couronne de France, & celles des princes françois, descendans d'Anne d'Autriche, à la couronne d'Espagne, étant perpétuelle, la renonciation de l'empereur & de sa maison à la monarchie d'Espagne devoit l'être aussi; mais l'empereur, toujours désolé de voir l'Espagne hors de sa domination, refusoit encore de souscrire à ces insinuations.

Le régent formoit une seconde demande en faveur de l'Espagne; il vouloit que la succession de Parme & de Plaisance fût assurée au fils que le roi d'Espagne avoit de son second mariage, & que, confirmant les droits que la reine sa mere avoit sur ces états, l'empereur lui en donnât l'investiture, si les princes de Parme mouroient sans enfans mâles.

Les négociations étoient dans cette disposition, quand Dubois passa en France à la fin de novembre 1717, pour prendre les ordres ultérieurs du régent, & le maintenir dans ce systême, contre les insinuations des conseils & des vieux courtisans. Mais le prince tint ferme

Digitized by Google

ſur les conditions favorables à l'Eſpagne, tandis que l'Angleterre, de plus en plus étonnée de l'armement du cardinal Albéroni, ſe préparoit auſſi à envoyer une flotte, pour agir, s'il étoit néceſſaire, dans la Méditerannée, & conduire le roi d'Eſpagne à un accommodement.

L'Eſpagne, qui obſervoit les démarches du roi Georges, fit auſſi des plaintes à Londres, & déclara qu'elle regardoit l'armement anglois comme contraire à ſes intérêts: on répondit à l'Eſpagne, que l'Angleterre n'avoit ordonné ces préparatifs, que pour appaiſer la nation angloiſe, irritée de l'affront inſigne qu'elle diſoit avoir reçu du pape, en faiſant enlever le comte de Péterſborough, pair d'Angleterre, & que le roi Georges eſpéroit que la négociation entamée pour aſſurer la paix générale, termineroit ſi bien tous les différens, qu'il n'y auroit pas lieu d'employer l'eſcadre angloiſe pour conduire le roi d'Eſpagne à la paix; il ajouta, que le roi Georges réſiſtoit ſans ceſſe aux inſtances de l'empereur, qui ne ceſſoit de lui demander l'effet de la garantie promiſe par le traité de 1716, & finit le colloque, en diſant que le roi de la Grande-Bretagne vouloit attendre l'effet que devoit pro-

duire son offre à Madrid d'une médiation, conjointement avec la cour de France. Les ministres anglois espéroient aussi qu'ils conduiroient l'empereur à faire ses renonciations sur l'Espagne, ne se flattant pas, disoient-ils, d'un succès égal pour l'affaire de la succession éventuelle de la Toscane.

Ainsi se conduisoit la négociation, quand l'ambassadeur de Vienne à Londres déclara au roi d'Angleterre que son maître proposeroit bientôt une autre forme d'accommodement; il consistoit à réunir la Sicile, Naples, Milan & Mantoue sur la tête de l'empereur; à donner la Toscane au duc de Guastalla, dont l'état seroit uni à ceux de l'Autriche, & que le roi de Sicile auroit la Sardaigne.

D'un autre côté, le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, profita du séjour de Dubois en France, pour pénétrer le dessein de ses négociations, & lui fit diverses propositions inutiles de la part du roi d'Espagne; car le parti étoit déjà pris par le régent de s'unir avec l'Autriche. Cellamare alla voir en même temps le maréchal d'Uxelles, président du conseil des affaires étrangeres, & lui rappela les anciens principes de la maison de Bourbon sur la nécessité d'abaiſ-

ser l'Autriche, sur les avantages d'une réunion encore plus intime entre les deux branches de France & d'Espagne. Le maréchal convint de la nécessité de borner l'orgueil des Allemands; mais il soutint qu'on se tromperoit de croire que la France & l'Espagne pussent suffire pour les réprimer. *La France est trop épuisée*, disoit-il, *& l'intérêt de l'Espagne est que la France soit encore neutre en apparence, qu'elle gagne l'Angleterre; que par l'Angleterre on puisse obtenir l'alliance de la Hollande, inséparable & dépendante du roi Georges.* D'Huxelles ajouta, que le roi Philippe devoit montrer de la docilité & de la promptitude à se prêter à tout accommodement. Il devoit, par exemple, envoyer un ministre à Londres, pour participer à la grande négociation; enfin c'est dans cette entrevue que Cellamare reconnut les véritables desseins de la France, ses nouvelles maximes sur l'Espagne & sur l'Angleterre.

Albéroni, simple observateur des négociations de Londres, ne se pressoit pas de participer aux alliances qui alloient s'y former, & vouloit attendre du bénéfice du temps & de l'accroissement journalier des forces de l'Espagne, les avantages qu'on lui refuseroit

Digitized by Google

Il faisoit un mérite à son maître de ce qu'il n'avoit pas fait son second envoi de troupes en Italie; il persistoit à dire, que l'Italie ne seroit jamais en repos, tant que l'Autriche y posséderoit *un pouce de terre.* Il se flattoit que les Turcs ne se presseroient pas de terminer un accommodement avec l'empereur, quand ils apprendroient la conquête de la Sardaigne.

L'empereur, furieux contre Albéroni, se servoit de l'autorité qu'un pape doit avoir sur un cardinal, & de celle qu'il avoit lui-même sur le souverain pontife, dont il environnoit les états, pour traverser les opérations du ministre d'Espagne, & pour l'occuper de ses affaires personnelles. Il pressa le pape d'envoyer à Madrid un commissaire pour y faire le procès du cardinal Albéroni, ou pour le citer à Rome, & l'obliger de venir y rendre compte de son ministere. Albéroni, qui traita ces instances de l'empereur, d'*insolentes*, d'*effrontées*, de *grotesques*, & de *gigantesques sans mesure*, disoit par-tout qu'il ne conseilloit pas au pape d'envoyer à Madrid une pareille commission, parce qu'il n'étoit pas sûr comment elle y seroit reçue; & quant à la citation à Rome, il dit que si le roi d'Espagne vouloit le permettre, il pourroit bien y aller,

Digitized by Google

mais avec telle compagnie, que son débarquement pourroit déplaire à sa sainteté; de là Albéroni concluoit que l'Autriche poussoit ses prétentions jusqu'à vouloir soumettre à sa tyrannie le ministere d'Espagne, contre les cours de l'Europe & l'univers entier; il ajoutoit que les négociations établies à Londres étoient l'ouvrage de l'empereur & de l'Angleterre, pour contenir la France & l'Espagne. Il disoit, que si les négociateurs l'obligeoient à envoyer un ministre, il sauroit, comme l'empereur qui avoit pratiqué cet artifice, s'armer de demandes & de conditions. Qu'il exigeroit, par exemple, le remboursement des dépenses faites par le roi d'Espagne pour conquérir la Catalogne & l'isle Majorque.... En attendant, Albéroni achetoit des vaisseaux en Hollande, des boulets, de la poudre, & des munitions de marine pour ses armemens; il faisoit aussi des recrues pour l'infanterie, qu'on se disposoit d'embarquer, & animoit les Turcs, pour continuer la guerre contre l'empereur. Sans cesse retiré chez lui, ne recevant les ambassadeurs que par audiences demandées par écrit, renfermant dans lui seul son conseil, donnant chez lui les ordres aux secrétaires d'état, il scelloit lui-même &

Digitized by Google

contresignoit les ordres secrets du roi d'Espagne, s'étant emparé exclusivement de la *stampille.* Le roi d'Espagne étoit aussi inaccessible, & perpétuellement environné de la reine, étroitement unie au cardinal ; & comme il craignoit que ce prince foible, valétudinaire, vaporeux, ne reçût des mémoires & des impressions peu favorables au grand projet, on ne le laissoit voir que le moment de son lever, & jamais il ne disoit un mot à personne. La reine, furieuse contre la cour de Rome attachée à l'empereur, & contre les Albani, neveux du pape, à qui ce prince accordoit des pensions considérables, poussoit les hauts cris contre Clément XI, & disoit qu'elle ne donneroit jamais plus des pensions à des gens qui s'attachoient à celui qui en donnoit de plus fortes. Elle affectoit de mépriser des créatures, ajoutoit-elle, si indignes des bienfaits des rois, & disoit que dorénavant elle ne dépenseroit pas même une *bayoque* pour le pape. Enfin elle fit refuser un bref que le pontife adressoit au roi d'Espagne.

L'empereur, de son côté, traitoit Clément XI d'une maniere véritablement tyrannique ; & le chapeau donné au cardinal Albéroni étoit un prétexte suffisant pour se plaindre

Digitized by Google

de ses liaisons, disoit-il, si particulieres avec l'Espagne, avec ses ennemis; il menaçoit le pape; il parloit à double sens; il vouloit mettre ses terres à contribution; il parloit de se présenter en maître dans la ville de Rome. Il ordonna au vice-roi de Naples de faire sortir le nonce dans vingt-quatre heures, & de ne lui en accorder que quarante-huit pour sortir des terres de l'empereur, avec les officiers de son tribunal de nonciature; ce qui fut exécuté sans trouble, malgré les réclamations du pape, qui appela d'abord cet ordre *un attentat étrange contre l'autorite du saint-siége*, & malgré les représentations qu'il fit faire à l'empereur, se plaignant de ce qu'il ne voyoit plus en lui l'ancienne piété de la maison d'Autriche pour le saint-siége. Ainsi l'empereur, inébranlable, traitoit le pape comme le loup de la fable traite l'agneau. Pour le détacher entierement de l'Espagne, il l'accusoit d'être avec elle d'intelligence dans les armemens; & d'avoir consenti à diriger contre l'Italie celui qu'Albéroni avoit affecté de vouloir envoyer contre les Turcs, afin de lui enlever la Sardaigne avec plus de sûreté & de secret; & comme, depuis peu, le pape venoit de proposer en consistoire l'évêché de Malaga en

Digitized by Google

faveur d'Albéroni, les Allemands augmentoient leurs reproches, & le pape Clément se voyoit livré à de nouveaux embarras.

Pour s'en délivrer, & appaiser l'empereur, le pape désolé refusa à Albéroni une dispense de résider à Malaga; il dit qu'il ne vouloit plus charger sa conscience pour lui, les graces qu'il lui avoit accordées n'ayant que trop compromis la cour de Rome, la mere commune de tous les Chrétiens. Il ajoutoit, que tout ce qu'il pouvoit faire en sa faveur, c'étoit de lui permettre d'être absent pour six mois; & par cet expédient, le pape tenoit Albéroni dans une perpétuelle dépendance, & se trouvoit, tous les six mois, comptable avec lui.

Le cardinal, en attendant, dominoit en Espagne absolument; il étoit le maître des troupes, des finances, des affaires étrangeres; il conduisoit tout avec facilité, avec esprit, & remuoit toutes les contrées de l'Espagne. Il avoit soin sur-tout de l'éducation du prince des Asturies, qu'on élevoit dans une crainte extraordinaire, le gouverneur étant dans une entiere dépendance, depuis l'expulsion de Judice. Il vouloit ainsi tenir le jeune prince dans un état de soumission & d'anéantissement,

Digitized by Google

parce que le roi, vaporeux, ne donnoit pas un grand espoir de régner long-temps.

On travailloit aussi sans relâche dans tous les ports, pour construire des vaisseaux ; on remplissoit les magasins de vivres, & l'Espagne sortoit enfin de cette léthargie & de la foiblesse dans laquelle, depuis tant d'années, elle croupissoit. Les ministres étrangers étoient dans le plus grand étonnement, & redoutoient le cardinal ministre, qui avoit imaginé & exécutoit des plans aussi nouveaux. L'abbé Desmares, ministre du duc de Savoie à Madrid, écrivoit à son maître, que ces grands mouvemens ne pouvoient que préparer une invasion de la Sicile & de Naples, premier acheminement à celle de la Toscane & de Parme. Albéroni, qui se voyoit découvert, lui fit proposer, par Riperda, secretement dévoué au cardinal, d'engager son maître d'attaquer l'état de Milan, quand l'Espagne attaqueroit Naples & la Sicile, pour chasser l'empereur de l'Espagne.

Des galions chargés d'or & d'argent arriverent à Cadix à la fin de 1717, & apporterent au cardinal dix-huit cent mille piastres. Cette masse d'argent étoit sur le champ employée

Digitized by Google

ployée aux préparatifs & au renouvellement de l'Efpagne; il donnoit avec abondance pour les recrues, & pour former une redoutable cavalerie. Il avoit rendu les troupes plus heureufes, elles étoient mieux habillées, & il avoit approvifionné les places; il avoit établi quatre fonderies pour faire des canons de bronze & de fer, des fufils, & toutes fortes d'armes. Il envoya Caftaneta, chef d'efcadre, en Hollande, avec quatre cent mille piaftres, pour acheter fix vaiffeaux; & il établit un tel ordre, que le feul revenu du roi fourniffoit à toutes ces dépenfes, fans avoir recours à d'autres moyens extraordinaires. Il difoit que les malheurs de l'Efpagne venoient de l'ancienne profufion des miniftres pour des objets inutiles, tandis qu'ils laiffoient manquer du néceffaire; & fon grand principe étoit que l'Efpagne ne pouvoit fe flatter d'obtenir une paix folide, fans un grand armement. Il avouoit que la plupart des puiffances de l'Europe étoient encore liguées contre l'Efpagne, ou indifférentes; & que quand elle feroit bien armée, *il obligeroit, même les indifférentes*, A ENTRER EN DANSE; *car il avoit*, difoit-il, *des inftrumens excellens, qui infpiroient l'envie de cette forte de divertiffement.* Telles étoient fes expreffions.

Albéroni avoit beaucoup d'eſprit naturel, & employoit ſans ceſſe des figures pittoreſques dans ſes expreſſions.

Les miniſtres anglois ne ceſſoient cependant de ménager Albéroni ; car Georges I craignoit encore la guerre. Ils lui firent offrir par Riperda, ſon confident, une ſomme énorme, pour l'éprouver ; tentative dont le cardinal alla ſur le champ rendre compte à la reine, pour ſe faire un mérite de ſon incorruptibilité, & pour lui donner une preuve de ſon inviolable attachement. Il rejeta ces préſens étrangers, comme des choſes infames, qu'un miniſtre honnête homme devoit toujours mépriſer. Mais d'Aubenton fit comprendre au miniſtre anglois, que la reine d'Eſpagne entendroit parler volontiers d'un mariage du prince des Aſturies avec la fille du prince de Galles ; & Stanhope, à qui une pareille ouverture faite tout à coup, donna de l'embarras, répondit que la difficulté de la religion feroit toujours un grand obſtacle, & en rendit compte à ſa cour, ſans donner aucune réponſe, prévoyant la jalouſie qu'une telle alliance donneroit à l'empereur & au duc d'Orléans.

Cependant un eſprit de défiance régnoit alors dans toutes les cours ; le roi d'Angleterre prépa-

Digitized by Google

roit une escadre qu'on disoit destinée pour la Méditérannée. L'ambassadeur d'Espagne en parla au roi Georges, qui répondit toujours qu'il désiroit de terminer les différens de l'Espagne avec l'empereur, & d'humilier le pape. En attendant, le ministere anglois se plaignoit aussi de celui de Madrid, & l'un & l'autre s'épioient réciproquement.

Il n'y avoit plus d'union entre la France & l'Angleterre. Cette derniere puissance néanmoins n'approuvoit pas que le régent fût si ferme à demander que l'empereur renonçât à tous ses droits à la succcession d'Espagne; mais c'étoit la base du traité, sans laquelle le régent ne vouloit point y accéder, parce qu'il étoit essentiel pour lui que cette branche des Bourbons, plus proche du trône que la sienne, régnât en toute sûreté en Espagne; & pour éloigner davantage les enfans du trône de France, il vouloit que les états de Parme & de Toscane fussent dévolus à l'ainé du second lit, à quoi Penterider, ministre anglois, ajoutoit, que jamais l'empereur n'accorderoit ces deux articles au régent de France.

Le roi de Sicile, duc de Savoie, prince très-défiant, redoutoit aussi les effets d'une négociation qu'on avoit entamée, & qu'on con-

Digitized by Google

duisoit sans lui; il craignoit avec raison que le premier article du traité ne le dépouillât de son titre de roi de Sicile, & se plaignit alors des mysteres si affectés avec lui. Stanhope lui répondit, que les négociations entamées pour la paix de l'Italie étoient bien loin d'une conclusion; & comme le ministre du duc de Savoie vouloit insister, Stanhope lui fit de grandes révérences, & l'ambassadeur demeura persuadé que la France & l'Angleterre changeroient quelques articles du traité d'Utrecht, & jugea que le roi d'Espagne n'en seroit point fâché, parce que son ambition de conquérir tout ce qui avoit été démembré auroit alors de véritables raisons de faire la guerre, & de revenir plus aisément contre sa renonciation au trône de France, la santé du jeune roi Louis XV, toujours plus chancelante, lui en donnant l'espérance. Tel étoit l'état de la négociation de Londres à la fin de 1717.

La paix à faire entre l'empereur & le roi d'Espagne se négocioit toujours l'année suivante, par la médiation de la France & de l'Angleterre. L'abbé Dubois, agent de France, Penterider de l'empereur, & les ministres de George I y travailloient avec activité à Londres. Le grand pensionnaire étoit l'homme de

Digitized by Google

confiance de la Hollande, à qui on s'adressoit pour ce qui concernoit cette intrigue; & Monteléon agissoit pour l'Espagne. Dubois assuroit sans cesse ce dernier que le régent vivroit toujours de bonne intelligence avec le roi d'Espagne.

Les principales difficultés du traité rouloient sur deux points. Le duc d'Orléans demandoit une renonciation absolue & perpétuelle de la part de l'empereur à tous les états de la monarchie d'Espagne, alors possédés par Philippe V... Il vouloit encore que les maisons de Farnese & de Médicis venant à s'éteindre, la succession aux états de Parme & de Toscane fût assurée au fils aîné, & successivement aux enfans mâles de la reine d'Espagne, cette princesse en étant l'héritiere. Le régent éloignoit ainsi de plus en plus les princes d'Espagne de la succession éventuelle du royaume de France.

Les Impériaux lui répondoient, qu'il prenoit avec plus de chaleur le parti de la reine d'Espagne qu'elle ne le prenoit elle-même, & que l'empereur ne consentiroit point à ces conditions, tant que le roi d'Espagne ne renonceroit pas lui-même aux états possédés par la maison d'Autriche en Italie & dans les

Digitized by Google

Pays-Bas. Ils appeloient injuste tout traité qui laisseroit subsister les droits d'une partie, sans éteindre ceux de l'autre.

L'empereur montroit aussi une égale opposition à céder à la maison de Bourbon les successions de Toscane & de Parme. *Les troupes d'Espagne*, disoit son ministre, *pourroient dès lors faire toutes les descentes qu'ils voudroient en Italie, en débarquant à Livourne, & battre l'empereur, en le prenant à l'improviste, s'ils n'étoient arrêtés par les Apennins.* Les ministres de la maison d'Autriche cédoient cependant les états de Parme & de Plaisance; car les conséquences n'en étoient pas les mêmes, le Duché de Parme étant enclavé dans les terres de l'empereur, & sans aucune communication avec la mer. Le comte Staremberg, l'un des ministres de l'Empereur, disoit même qu'il conseilloit à son maître de finir actuellement la guerre avec le Turc, & de la faire de nouveau avec l'Espagne, plutôt que d'abandonner à un prince françois la Toscane; établissement redoutable à toute l'Italie, qui seroit sans cesse dans les alarmes & le danger des débarquemens que la France ou l'Espagne voudroient faire en Italie.

On répliquoit à l'empereur, que toute l'Eu-

rope pourroit avoir les mêmes craintes de la maison d'Autriche, si elle s'emparoit de la Toscane & de Parme.

Pour calmer ces nouveaux débats des négociateurs, les ministres Autrichiens assuroient que la cour de Vienne étoit dans l'intention d'assurer l'expectative de ces successions au duc de Lorraine, prince neutre, dont l'agrandissement ne devoit causer aucun ombrage aux puissances européennes; & pour obtenir le consentement de la France, les mêmes ministres de l'Autriche ajoutoient, qu'on pourroit offrir à la France la partie du Barrois mouvante de sa couronne; enfin l'empereur vouloit bien donner aux enfans du second lit de Philippe V un état en Italie; mais il ne vouloit pas perdre des ports si nécessaires à ses états pour le commerce, & si dangereux entre les mains d'un prince de France. Il intéressoit dans cette affaire l'Angleterre même, à cause de son commerce du Levant.... Ces négociations étant les bases des traités futurs entre l'Autriche & la maison de Bourbon, nous avons cru devoir pénétrer dans tous les détails.

C'est dans cette circonstance que le duc d'Orléans fit au roi de la Grande-Bretagne

Digitized by Google

l'offre de s'unir à lui, à l'Espagne, & à la Hollande, pour combattre les vues de l'empereur, & le forcer d'accepter le traité proposé; & c'est alors aussi qu'on assure que Dubois promit de changer de projet, pourvu que l'empereur lui promît le cardinalat, par l'influence qu'il avoit sur la cour de Rome. Ainsi ce maître scélérat, pour avoir un chapeau rouge, vendit la France & l'Espagne à l'empereur & à l'Angleterre. De tels ministres ne sont-ils point responsables aux peuples de semblables trahisons? Considérons la suite des affaires de France; ce chapeau de cardinal va devenir la base de presque toutes les révolutions.

Cependant le cardinal Albéroni ne perdoit point de vue de chasser l'Autriche de l'Italie; il disoit même que toute promesse de la part de cette puissance seroit captieuse, étant toujours maîtresse de l'exécution, & d'éluder l'effet de ces promesses. D'après ces idées, le cardinal traitoit de projet illusoire le plan d'assurer à l'un des fils de la reine d'Espagne le duché de Parme & de Plaisance, avec une partie de la Toscane. Albéroni ajoutoit, qu'il n'étoit pas étonné de voir le roi Georges agir en faveur de l'empereur, l'électeur de Hanovre,

Digitized by Google

roi d'Angleterre, ayant des intérêts fecrets avec la maifon d'Autriche. Il ajoutoit, qu'il étoit bien furpris de voir le duc d'Orléans fuivre des routes auffi dangereufes à fes propres intérêts & à fa gloire. Le cardinal difoit hautement, que le régent verroit bientôt la guerre civile s'allumer dans le fein de la France, & qu'au lieu de prendre de l'ombrage en voyant l'Efpagne & l'Autriche fe faire la guerre, il devoit être fatisfait des conquêtes du roi d'Efpagne en Italie; que ce monarque pouvant former & fuivre d'autres idées moins favorables au régènt, ce prince étoit fort heureux qu'on s'occupât d'autres chofes. Albéroni ne foupçonnoit point alors qu'aucune puiffance fecondât l'empereur; le miniftre de Hollande l'affuroit de l'attachement de fes maîtres, & le cardinal croyoit que le roi Georges I feroit intimidé par la crainte de la fermentation qu'il étoit alors fi aifé d'occafionner dans le fein de la Grande-Bretagne; enfin la hardieffe du cardinal Albéroni alloit jufqu'au point qu'il déclara aux miniftres d'Angleterre, *qu'il comptoit fur une bonne correfpondante, & fur l'amitié du roi Georges pour Philippe V; mais que fi jamais l'expérience lui apprenoit le contraire, le roi d'Efpagne*

Digitized by Google

connoissoit à Rome un certain gentilhomme de bonne maison qui lui demandoit à tous momens des secours, & qu'on auroit pour lui vingt vaisseaux & cinq ou six mille bons Irlandois, qui ne désiroienr que l'occasion de retourner dans leur patrie.

Albéroni, d'un antre côté, faisoit envisager au régent, qu'en s'alliant avec l'Espagne d'une maniere intime, les forces des deux maisons seroient invincibles; il lui envoya le marquis de Monti, pour se plaindre de ce que Dubois agissoit seul à Londres, & que le ministre d'Espagne Monteléon n'y étoit pas même écouté, engageant le régent à prendre les armes avec l'Espagne contre l'empereur. Le régent lui répondit, qu'il enverroit bientôt le marquis de Nancré en Espagne, pour y porter des plans de tranquillité & de pacification, dont on auroit lieu d'être satisfait; mais ni Monti, ni Cellamare n'étoient satisfaits des vues pacifiques du régenr.

Le cardinal Albéroni voyant d'un autre côté que le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, & l'empereur étoient intéressés à se servir mutuellement, entretenoit des intelligences avec plusieurs membres du parlement d'Angleterre, & se servoit de leur organe, pour exposer le

Digitized by Google

danger prochain du commerce de la Grande-Bretagne, si elle faisoit sortir de ses ports la flotte qu'on y préparoit pour la Méditérannée; en même temps il faisoit dire au marquis de Nancré, par Cellamare, que s'il portoit à Madrid des dispositions aussi désavantageuses que celles dont on le disoit chargé, il ne devoit pas s'exposer à un pareil voyage. Malgré ces avances, Nancré partit pour Madrid avec des instructions particulieres du régent.

L'empereur, de son côté, prétendoit qu'avant de conclure aucun traité, le roi d'Espagne devoit retirer ses troupes de la Sardaigne, & remettre ce royaume entre les mains d'un prince neûtre, pour le garder en dépôt. Il indiquoit pour cela le roi Georges; il vouloit qu'en cas de mort du Grand-Duc de Toscane, ses états fussent démembrés, ne pouvant consentir que tout l'héritage de la maison de Médicis fût dévolu à la maison d'Espagne; il vouloit rétablir l'ancienne république de Pise, & que Livourne fût libre. Il vouloit engager par-là dans son parti les puissances intéressées au commerce du Levant: aussi les ministres qui travailloient au traité, faisoient entendre au régent qu'il s'exposoit à de grands dangers, s'il s'opiniâtroit à demander l'expec-

Digitized by Google

tative de la totalité de la Toscane en faveur de l'un des enfans d'Espagne, & lui disoient, qu'on n'obtenoit souvent rien du tout, après avoir trop demandé.

Le roi d'Espage vouloit en même temps que l'empereur n'envoyât plus des troupes en Italie, & n'exigeât plus de contributions des princes. A ces demandes, l'empereur répondoit, qu'il étoit plus qu'étonnant que le roi Philippe exigeât que l'empereur n'envoyât plus des troupes pour défendre des états que l'Espagne attaquoit, malgré la neutralité: il ajoutoit cependant qu'il n'enverroit plus de troupes, quand l'Espagne cesseroit d'armer, & quand elle remettroit en dépôt la Sardaigne entre les mains du roi de la Grande-Bretagne. Quant à l'article des contributions, l'empereur disoit qu'elles étoient l'effet d'un traité conclu entre les puissances d'Italie pour éloigner l'ennemi commun, & que les contributions cesseroient quand le roi Philippe se désisteroit de ses entreprises.

Ces réponses étant approuvées dans le conseil du roi de la Grande-Bretagne, les ministres firent entendre à Monteléon les torts du roi Philippe, qui, en portant la guerre en Italie, réuniroit contre lui les puissances

Digitized by Google

de l'Europe, engageroit l'empereur à soutenir ses anciens droits sur la couronne d'Espagne, & réveilleroit ceux du roi Philippe sur la couronne de France; ils ajoutoient qu'il se trouveroit aussi des princes qui voudroient déterminer la succession au trône d'Angleterre. Ils assuroient Monteléon que le but de la négociation entamée à Londres entre la France & l'Angleterre, n'avoit d'autre but que la réconciliation de l'empereur & de l'Espagne. Monteléon rendoit exactement toutes les instances dans ses dépêches au cardinal Albéroni, qui néanmoins étoit toujours avec lui dans la plus grande réserve sur ses projets mystérieux.

Dubois ne cessoit à Londres, dans ce temps-là, de tromper le cardinal Albéroni, qui le connoissoit pour un *birbante* (un fripon). Dubois, expert dans l'art de trompert, l'avoit exercé toute sa vie avec succès, & ce talent étoit d'autant plus dangereux en lui, qu'il connoissoit à fond le cœur de l'homme, & l'art de le gouverner, en suivant les routes de la flatterie.

Albéroni au contraire connoissoit moins les hommes, mais il se tenoit ferme dans ses systêmes, dans ses plans. Une fois résolu, il ne tergiversoit plus; il alloit droit à

son but, renversant par la force tous les obstacles plutôt que par adresse.

Dubois connoissoit moins les affaires que les hommes; Albéroni au contraire connoissoit moins les hommes que les affaires. Le second trompoit Dubois, parce que la négociation de celui-ci n'avoit pour but que des objets d'une possibilité ordinaire, & qu'il étoit assuré des hommes employés, & des intérêts qui en résultoient pour les agens. Albéroni au contraire devoit échouer dans ses plans, parce qu'ils étoient supérieurs au vulgaire, & qu'il ne connoissoit pas quels agens étoient capables de seconder les conceptions de son génie.

Dubois, dans ces dispositions, engageoit Monteléon à prendre confiance en lui; il lui faisoit l'aveu que les ministres anglois étoient trop dévoués à la cour de Vienne; il l'engageoit à intéresser Albéroni dans la commune négociation. Il le pria d'écrire au cardinal ministre en des termes qui pussent produire une heureuse impression. Il lui envoya par Chavigny le modele du billet qu'il le pria d'écrire en ces termes à Madrid au cardinal Albéroni.

« L'abbé Dubois, que je sais de bonne

Digitized by Google

» part s'intéresser à votre gloire, conjure votre
» éminence de bien peser ce que le marquis
» de Nancré lui dira, & de ne pas perdre cette
» occasion de réunir la France, l'Angleterre, &
» la Hollande, avec l'Espagne, contre l'empe-
» reur ; ce qui arrivera infailliblement, si
» elle donne les mains à ce que ces trois puis-
» sances lui proposeront, soit qu'ensuite l'em-
» pereur l'accepte ou qu'il le refuse ».

Mais Albéroni, qui fut instruit que Dubois avoit dicté ce billet, n'en fit aucun cas ; il apprit même que, dans cette circonstance, le roi d'Angleterre & Dubois avoient pris la résolution ultérieure de se liguer, pour forcer l'Espagne à accepter le traité, & que l'Angleterre continuoit ses armemens ; & vainement le ministre d'Espagne à Londres pressoit-il les Anglois de déclarer, *que la destination de ces forces n'étoit ni pour pénétrer dans la Méditérannée, ni pour agir contre le roi d'Espagne.* Ils répondoient qu'on armoit pour la mer baltique, & pour aller forcer aussi le pape à réparer l'insulte qu'il avoit faite à un pair d'Angleterre. Monteléon, peu satisfait de ces réponses si vagues & si peu conformes aux grands mouvemens qu'exigeoit l'arme-

Digitized by Google

ment de la flotte, vouloit obliger Stanhope, ministre Anglois, de déclarer par écrit, *que l'escadre angloise n'étoit point destinee contre Philippe V*; Stanhope répondit, que les anciens engagemens avec l'empereur ne pouvoient lui permettre une semblable déclaration.

Des réponses aussi ambiguës augmentant la défiance, le ministre espagnol déclara que le seul départ de l'escadre angloise pour la Méditerrannée seroit pris pour une démarche hostile, & que le roi son maître prendroit alors des mesures contraires à l'utilité & au commerce des deux nations; & le doute sur la destination de ces forces ne pouvant convenir au roi d'Espagne, Monteléon ajouta, qu'il regardoit l'armement comme la preuve d'une prochaine déclaration de guerre, dont il se plaignit aux principaux membres du parlement. Il leur parla de l'intérêt mercantile de la Grande-Bretagne, & les engagea à obliger le roi de communiquer au parlement les traités relatifs au commerce de la Grande-Bretagne, & de le discuter. L'orateur de la chambre des communes, qui négocia avec Monteléon, lui promit qu'il s'opposeroit de toutes ses forces à la déclaration de guerre & au

& au départ de la flotte; mais la cour d'Angleterre connoissoit déjà parfaitement l'art de gagner à son Roi les auteurs des motions contraires à ses plans; & le conseil du Roi Georges I, presque tout formé d'Allemands, étoit si dévoué à l'Empereur, qu'il étoit difficile au Ministre d'Espagne de le gagner au parti de la paix.

Le roi de Sicile, duc de Savoie, étoit désolé des négociations de Londres, où il n'étoit pas appelé. Il s'agissoit alors entre les ministres de donner la Sicile à l'empereur, pour l'engager à se désister de ses droits sur le trône d'Espagne, & le duc de Savoie disoit qu'il étoit bien juste de traiter conjointement avec celui qui occupoit ce royaume, en vertu des traités faits si récemment à Utrecht, & dont la France & l'Angleterre étoient elles-mêmes garantes. Mais pour toute ouverture, le ministere anglois répondoit à la Pérouse, envoyé de Turin à Londres, que le roi d'Angleterre songeoit aux intérêts du duc de Savoie, roi de Sicile, & qu'il lui en diroit davantage, quand il pourroit s'expliquer plus clairement. L'envoyé, qui connoissoit quelques-uns des projets des négociateurs, lui repartit que le roi son maître périroit plutôt que d'aban-

donner sa gloire & les intérêts de sa maison ; & que s'il succomboit dans le combat, l'opprobre rejailliroit sur les garans des traités les plus solennels ; & à ces paroles il ajouta des protestations.

Prouanne, ministre de Savoie à Paris, parloit encore plus hardiment ; il disoit au régent, que si le roi son maître manquoit de forces pour se soutenir ; s'il ne défendoit pas pied à pied la Sicile, alors, désespéré & confondu, il livreroit à l'empereur le Piémont & le Montferrat, pour avoir de lui le royaume de Naples, & le joindre à la Sicile.

Enfin Albéroni disoit à toute la terre, que la maison d'Autriche devoit être odieuse à toutes les puissances de l'Europe ; que les souverains étant toujours mineurs, & maîtres de se délivrer de la situation où la violence les avoit placés, il étoit temps que le roi d'Espagne récupérât ce que le traité d'Utrecht lui avoit ravi, & ce qu'il avoit été obligé de céder de sa couronne, pour complaire à Louis XIV son grand-pere ; ajoutant que le pouvoir de ce monarque sur son petit-fils étoit tel, que le roi d'Espagne lui auroit donné, non seulement des royaumes & des provinces, mais encore sa femme & ses en-

Digitized by Google

fans, & que le consentement que le roi d'Espagne avoit donné au traité ayant été forcé par la volonté de Louis XIV, manquoit d'un caractere essentiel, celui de la liberté.

C'est ainsi qu'Albéroni conduisoit les affaires d'Espagne. Le roi son maître, Philippe V, vaporeux, pusillanime, & dévôt, ne se mêloit guere que des affaires de sa conscience & de sa santé. Le cardinal ministre & la reine gouvernoient toutes les affaires, & cachoient si bien le monarque au public, qu'ils lui avoient persuadé que la contrainte où il se trouvoit avec quelque étranger, & la situation qu'il étoit alors obligé de garder, étoient la cause des accès de vapeurs noires qui le tourmentoient. Le cardinal Albéroni lui présentoit la *liassé*, prenoit la signature, lui disoit la substance des affaires, sans aucun détail, & appliquoit la stampille sur les expéditions.

Cependant, malgré la puissance du cardinal, & la considération que la Cour de Rome est dans l'usage de témoigner aux premiers ministres, Clément X, pour plaire à l'empereur, avoit refusé au cardinal des bulles pour l'archevêché de Séville; & tandis que le cardinal prenoit des mesures à Madrid pour réduire le pape, le jésuite d'Aubenton en prenoit de secrets

avec Philippe V, pour soumettre ce prince à l'église. Albéroni soutenoit avec courage les droits de la couronne contre Clément XI, & Philippe V faisoit demander au pape secretement l'absolution des censures que le souverain pontife prétendoit qu'il avoit encourues.

Les affaires de la guerre étoient le seul objet sur lequel le roi avoit accordé toute permission au cardinal, sans jamais le contrarier, & ce ministre qui alloit la porter en Italie, disoit publiquement, qu'il ne pouvoit comprendre comment la puissance de l'empereur n'excitoit point la jalousie de tous les princes; il rappeloit celle que toute l'Europe avoit conçue contre Venise dans le seizieme siecle; il disoit hautement, *que Dieu avoit privé tous les princes modernes du don de conseil*, & s'irritoit bien vainement sur la prépondérance des Autrichiens en Europe. Le duc de Savoie seul étoit disposé à s'attacher à son parti; mais une imprudence grossiere du ministre de l'empereur à Londres le détermina à se déclarer dans ce moment-là pour l'Espagne. Penterider avoit dit un jour avec franchise à l'envoyé de ce prince, que son maître ne pouvoit compter sur l'empereur, qu'autant qu'il feroit lui-même disposé de restituer à sa majesté impériale le bien qu'il avoit

à elle, & qu'il retenoit. Penterider ajoutoit, que la Sicile étoit un Royaume uni à celui de Naples; que les deux états, pour la sûreté l'un de l'autre, devoient être possédés par le même prince; & qu'il falloit, ou que le roi de Sicile acquît le royaume de Naples, ou que l'empereur acquît la Sicile. Il disoit que l'Angleterre, qui avoit procuré cette isle au duc de Savoie, s'en repentoit dans ce moment; qu'on aviseroit bientôt sur les moyens de revenir de cette affaire, & qu'il conseilleroit à son maître, en attendant, de se déterminer lui-même à restituer cette possession, & à s'en faire un mérite auprès de l'empereur.

L'abbé Dubois écrivoit en même temps qu'il avoit surmonté les montagnes & les mers, en engageant l'Angleterre à consentir à la cession de la Toscane & de Parme en faveur des descendans de la reine d'Espagne. L'idée d'ériger la Toscane en république, révolution si désirée des Florentins, dont il fut question, fut contestée à Vienne; car l'empereur désiroit d'assurer la Toscane au duc de Lorraine, ancien ami des Autrichiens. Les souverainetés sont des domaines si fertiles, que les rois se ligueront toujours contre l'indépendance des peuples.

Digitized by Google

Monteléon apprenoit en même temps au cardinal Albéroni, qu'il avoit découvert que les ombrages du duc d'Orléans sur les renonciations du roi d'Espagne à la couronne de France, n'étoient pas dissipés, & que Philippe V devoit accorder beaucoup d'attention à ces incidens. Il ajoutoit (comme s'il eût ignoré que le cardinal en fût le moteur secret), que les jacobites publioient à Londres, que le prétendant feroit une entreprise avant la fin du mois de mai, & qu'un projet concerté secretement entre le czar & le roi de Suede contre la Grande-Bretagne, éclateroit en même temps. Il s'éleveroit aussi en Angleterre une rumeur populaire contre la guerre prochaine, le roi Georges n'ayant pas bien réussi à la faire approuver de tous ses sujets, satisfaits de respirer depuis la paix d'Utrecht, & de s'enrichir par le commerce. La Hollande en même temps, plus dégagée de l'influence d'un souverain, & plus puissante contre celle des grands, seuls intéressés à l'effusion du sang humain, parce qu'il leur en reste les profits & la gloire, rejetoit encore toute insinuation de prendre part à la querelle contre l'Espagne.

Cellamare avoit reçu, dans ces circonstances, l'ordre d'assurer le régent que s'il vou-

Digitized by Google

loit rompre avec la cour de Londres, Philippe V se réuniroit si intimément à la France, qu'il en résulteroit les plus grands avantages pour le duc d'Orléans; il ajoutoit, que l'Europe entiere y trouveroit l'intérêt général, puisque l'Espagne & la France seroient liguées contre l'ennemi commun de la paix, la maison d'Autriche n'ayant jamais, disoit-il, cessé de désoler les princes, à cause de son ambition.

L'Ambassadeur d'Espagne faisoit ces instances, quand le marquis de Nancré, arrivé à Madrid à la fin de mars, exposa au cardinal Albéroni le projet du traité concerté entre la France & l'Angleterre, & communiqué depuis à la cour de Vienne. Mais comme les Anglois parloient toujours de démembrer la Toscane, de rendre aux Florentins leur ancienne liberté; Albéroni traita ce projet de *chimérique* & de *fou*; il ajouta, que le roi & la reine d'Espagne le regardoient comme *visionnaire*, & que la reine en particulier se sentoit outragée de voir qu'on la crût capable d'accéder à un traité perfide, & de consentir qu'on dépouillât de ses états un prince qui lui tenoit lieu de pere. Le cardinal ajouta à Nancré, qu'il étoit bien fâcheux qu'un homme

d'honneur & d'esprit tel que lui, fût chargé d'une pareille commission.

Le colonel Stanhope, occupé à Madrid des affaires d'Angleterre, s'unit étroitement à Nancré. Un jour il demanda au cardinal s'il enverroit des troupes en Italie pendant les négociations. Le cardinal répondit, qu'il en enverroit tant que l'empereur en feroit passer à Naples & à Milan.

Albéroni négocioit en même temps avec la Porte Ottomane, pour former avec elle une ligue contre l'empereur ; & malgré le secret que le cardinal ministre gardoit sur cette affaire, l'empereur en eut la connoissance détaillée par des lettres interceptées, dont il fit connoître le contenu au pape par la voie de Gallas. L'empereur déclaroit à Clément XI que le Cardinal Albéroni ne méritoit pas une telle grace des souverains pontifes, puisqu'il osoit s'unir avec les ennemis du nom chrétien contre le repos de l'Europe, & sur-tout de l'Italie, & lui rappeloit que le chapeau de cardinal avoit été la récompense de la prétendue armée navale promise au pape contre les Mahométans ; il ajoutoit, que les lettres qui contenoient ce complot, avoient été interceptées en Transylvanie, & qu'elles étoient écrites au prince

Ragotzi, chef des rebelles, pour l'exécuter. L'empereur déclaroit enfin que si, malgré ces instructions, le souverain pontife accordoit des bulles à Albéroni, ennemi déclaré de l'église, il instruiroit chacun des cardinaux de la conduite de leur confrere Albéroni, afin qu'en plein consistoire on lui refusât ses bulles pour l'archevêché de Séville. Il n'en falloit pas davantage pour arrêter le souverain pontife, qui trembloit au seul nom de la maison d'Autriche; il résolut de temporiser avec le cardinal.

La cour d'Espagne, aussi irritée contre celle de Vienne, croyoit alors que la paix entre les Turcs & les Allemands étoit éloignée, & que ceux-ci seroient obligés encore de faire une campagne en Hongrie, pour y réprimer les mécontens. Cet espoir confirma Albéroni dans ses projets, & dans son aversion pour le traité que la France & l'Angleterre projetoient, & que ces deux puissances vouloient faire accepter au roi Philippe.

Cellamare disoit en même temps au régent, que la disposition de la Sicile en faveur de l'empereur, détruisoit les fondemens du traité d'Utrecht; que le traité de Londres éloignant les deux branches de la maison de Bourbon,

Digitized by Google

que la politique de Louis XIV avoit si bien réunies, n'étoit qu'un *pot-pourri* (Albéroni, dans ses istructions, ayant ordonné de qualifier ainsi le traité qu'on alloit conclure); que la simple espérance de la succession de Parme étoit méprisée du roi & de la reine d'Espagne, l'effet restant dans la puissance de l'Autriche. C'est dans cette circonstance que le duc d'Orléans dépêcha un courrier à la cour d'Espagne, pour lui apprendre que l'empereur avoit accédé au projet de traité dressé & comme conclu entre la France & l'Angleterre.

On croyoit en effet que l'Espagne ne voudroit pas essayer de lutter contre les trois grandes puissances de l'Europe réunies étroitement. Mais le cardinal Albéroni, encore plus inébranlable, & la reine, pleine de dépit contre le régent, déploroient la conduite de la France, qu'ils appeloient un *véritable aveuglement*, une *erreur de politique*, qui lui faisoit perdre l'occasion d'affoiblir la puissance autrichienne, & la faisoit perdre peut-être pour toujours. Vainement le marquis de Nancré avoit épuisé toutes les ressources de la politique, pour l'engager à reconnoître, dans une paix solide, les véritables intérêts de l'Espagne. Albéroni, employant ses expressions accoutu-

Digitized by Google

mées, figurées ou poétiques, lui répondit qu'il avoit enfin vomi tout ce qu'il avoit apporté d'indigeste du conseil de régence. Nancré avoit voulu proposer la cession de la Sicile à l'empereur, en échange de la Sardaigne, qui seroit donnée au duc de Savoie, & Albéroni lui demanda s'il étoit possible que le régent fît une proposition aussi scandaleuse au roi d'Espagne, aussi contraire à la maison de Bourbon, & aussi favorable à l'Autriche, l'ennemie commune des deux branches, puisqu'elle lui donneroit les moyens de créer une marine qui manquoit à l'Autriche pour la rendre maîtresse de l'Adriatique, de la Méditeranée, de l'Archipel, & de réunir ses anciennes forces du midi, du septentrion, & de l'orient. Albéroni, en fureur, traita ce projet de *bestialité*, qui, dans sa langue, signifie ce qu'une grande bêtise exprime dans la nôtre, ajoutant que le *bélître* & le *birbante Dubois* étoit seul capable de trahir ainsi la maison de Bourbon & les intérêts de toute l'Europe; il accusoit aussi bien d'autres personnages de la même trahison; il disoit qu'il n'y avoit que de mauvais citoyens capables de pareilles conjurations contre les intérêts de leurs souverains & de leur patrie, mais il en exceptoit le maréchal

d'Uxelles ; président du conseil des affaires étrangeres, qui, effectivement, n'approuvoit pas dans le fond de semblables traités projetés contre les véritables intérêts de la France. Albéroni, qui avoit glacé d'effroi le marquis de Nancré, par ses imprécations & juremens espagnols & italiens, auxquels ce ministre n'entendoit rien, dit ensuite ;

Que le roi d'Espagne n'étoit pas inconstant de son naturel ; que son caractere étoit la persévérance même ; que ce prince étoit silencieux, peu accoutumé aux harangues, mais ferme dans ses maximes ; qu'il avoit donné des preuves de constance & de fermeté dans des temps malheureux ; qu'il ne recevroit jamais de son ennemi des lois honteuses, ayant hérité de la bravoure des Bourbons, & se trouvant alors à la tête de quatre-vingt mille hommes bien vêtus, bien armés, bien disciplinés, & formant une armée de terre redoutable, renforcée d'une armée maritime, & supérieure à tout ce que l'Espagne avoit levé jusqu'alors ; l'une & l'autre de ces armées étant alimentées & entretenues des produits d'une agriculture renouvelée, & des arts & métiers qu'on avoit créés en Espagne.

Le cardinal adressoit ces mêmes discours à

Digitized by Google

la cour de France & à celle de Londres, par l'organe de Cellamare & de Monteléon. Il répondoit au pape, que le mémoire de Gallas & ses lettres interceptées étoient des inventions calomnieuses, & pour obtenir ses bulles, & cacher ses projets. Il se parjuroit inutilement, en assurant le souverain pontife qu'il n'avoit aucune intelligence avec les ennemis du nom chrétien. Il traitoit en même temps le marquis de Nancré avec la plus grande distinction, soit pour donner de l'ombrage à l'Autriche & à l'Angleterre, en faisant entendre que l'Espagne pourroit se réunir à la France, soit pour faire de Nancré l'instrument de la réunion entre la France & l'Espagne. Il doutoit encore de la conduite future du régent, quand il verroit l'Espagne aux prises en Italie avec l'Autriche, & ne pouvoit se persuader que le *birbante* de Londres pût jamais dire la vérité.

Dubois, en effet, avoit déclaré, avec le ton d'un ingénu, à Monteléon qui conversoit avec lui sur l'armement du roi d'Angleterre :

Que le roi Georges feroit passer dans la Méditerannée son escadre à la disposition du roi d'Espagne, s'il acceptoit le traité.

Que si la cour de Vienne refusoit d'accé-

der au traité définitivement, l'Espagne l'emploieroit contre l'Autriche;

Que si le roi de Sicile traitoit avec l'empereur, l'Angleterre pourroit se joindre à la France & à l'Espagne, pour les aider;

Et qu'enfin, si l'Espagne acceptoit le traité, la paix seroit conservée en Europe.

Stanhope, de concert avec Dubois, assura même Monteléon que l'escadre destinée pour la Méditérannée serviroit le roi d'Espagne, quelque parti que prît l'empereur d'accepter ou de refuser le traité; mais en même temps le ministre anglois assuroit Penterider, ministre de l'empereur à Londres, que si son maître vouloit signer le traité, le roi d'Angleterre en rempliroit tous les engagemens, & forceroit l'Espagne à y accéder. Alors fut consommée la perfidie de Dubois contre les deux maisons de France, en faveur de la maison d'Autriche, l'empereur ayant accepté le traité, & se désistant de sa succession au grand duché de Toscane, qui étoit le sujet de ses tergiversations.

Il ne manquoit, pour fortifier cette grande alliance, que d'obliger la Hollande d'y accéder; mais Châteauneuf, ambassadeur de France, attaché à l'ancien gouvernement de Louis XIV & à ses maximes, éludant les

ordres qu'il recevoit de sa cour, les ministres d'Angleterre représenterent qu'il falloit le rappeler, substituer Morville, & lui ordonner qu'il se laissât conduire par Widword, envoyé d'Angleterre en Hollande, & par Cadogan, qu'on alloit envoyer à La Haye, pour négocier. Le conseil de Londres envoya en même temps un courrier à Albéroni, pour lui déclarer que la flotte alloit partir, & que le roi d'Espagne pouvoit encore accepter le traité; car on promettoit de lui en donner le temps. Mais le cardinal Albéroni, observant ces mouvemens, écoutoit tous ces propos; & Beretty, ministre d'Espagne en Hollande, devenu son confident & son instrument pour l'exécution des projets les plus hardis contre les Anglois & les Impériaux, traitoit sourdement avec les confidens du roi de Suede & avec les ministres du czar à La Haye, pour entrer dans les plans du cardinal.

Beretty traita aussi avec Poniatowski, attaché au roi Stanislas, qui jouissoit de la confiance du roi de Suede: & l'Ambassadeur d'Espagne lui demandant si le roi son maître voudroit recevoir des sommes d'argent de la part du roi d'Espagne, & lui donner des provisions pour sa marine, Poniatowski lui répondit, que la

Digitized by Google

proposition n'étoit pas nouvelle, que Monti lui avoit déjà faite à Paris, & qu'il falloit laisser l'affaire se traiter entre Beretty & Preiss, ministre de Suede en Hollande.

L'ambassadeur de Moscovie fut encore plus favorable aux dispositions de Beretti; il lui fit espérer une prochaine réunion entre le Czar & le roi de Suede, & la possibilité d'attaquer un jour l'Angleterre. Ces négociations étoient si secretes, qu'on disoit alors publiquement que l'Espagne n'oseroit troubler le repos de l'Europe, se trouvant sans allié, & ne voudroit point commencer la guerre contre l'empereur, contre la France, contre l'Angleterre, & peut-être encore contre le roi de Sicile.

Ce dernier prince avoit alors trois ministres à Madrid; del Marco, son ambassadenr ordinaire, dans lequel il n'avoit point une confiance entiere; Lascaris, pour conclure un traité secret; & Cordery, secrétaire de l'ambassade, plus secretement chargé d'épier la conduite des deux ministres, & de suivre divers objets contenus dans ses instructions. A l'arrivée de Lascaris, Cordery fut chargé d'aller chez Albéroni pour lui en faire part, & déclarer au cardinal, que pour traiter avec Lascaris,

caris, il étoit néceſſaire auparavant que le nouveau miniſtre connût la diverſité de vues & d'intérêts entre les cours d'Eſpagne, de Vienne & de Londres, & quels étoient en détail les projets de guerre du miniſtere d'Eſpagne; car le roi de Sicile ne pouvoit, avec des ouvertures auſſi vagues, ſe décider à entrer dans aucun parti, voyant ſur-tout la France & l'Angleterre liguée auſſi étroitement.

Albéroni répondit à Cardery, qu'il étoit aſſez connu en Europe que ſon maître ſe décidoit, dans ſes liaiſons politiques, en faveur du prince qui lui offroit de plus grands avantages, & qu'il ſavoit de ſcience certaine qu'il étoit lié avec l'empereur, parce qu'il étoit perſuadé qu'en ſe liguant avec lui, il étoit attaché au parti le plus fort, & uni aux plus grandes puiſſances; mais il ajoutoit qu'on ignoroit encore quel feroit le développement des forces eſpagnoles, incomparables à toutes celles de l'Europe liguée contre elle. Il ajouta que les liaiſons de la Savoie avec toutes ces puiſſances ne feroit pas de longue durée, & que le roi de Sicile ou le prince ſon fils ſe verroient un jour obligés de ſupplier l'Eſpagne à genoux de les ſecourir contre les oppreſſions des Allemands. Cardery prit ces

expressions du cardinal pour le prétexte de couvrir ses desseins, ou pour deviner ceux du roi de Sicile; mais Lascaris l'assura que son maître n'avoit fait aucune démarche contraire aux derniers traités. On disoit cependant dans tous les cabinets, que l'empereur & le duc de Savoie étoient convenus de l'échange du royaume de Naples pour les états héréditaires de la maison de Savoie; mais toutes ces négociations étoient extrêmement secretes, on devinoit tout en Europe, & on ne savoit rien de positif. On disoit que l'escadre angloise s'uniroit à l'espagnole; on ajoutoit que le cardinal Albéroni négocioit en particulier avec le régent, & ce cardinal, qui fomentoit ces bruits, caressoit Nancré, pour cacher ses desseins & retarder le traité d'alliance; & comme le roi d'Espagne avoit freté un grand nombre de vaisseaux françois, pour servir au transport de ses troupes, ceux qui prétendoient que le duc d'Orléans verroit avec plaisir commencer la guerre en Italie, regardoient cet accident comme une preuve de leur opinion. Personne ne vouloit croire que l'Espagne seule voulût faire la guerre contre tant de puissances qui alloient se liguer à Londres.

Dans cette incertitude générale, le duc de

Digitized by Google

Savoie, pour vouloir trop approfondir, & tout ſavoir, avant de s'attacher à aucune puiſſance, s'étoit éloigné du courant des affaires, & ſe trouvoit hors du cabinet des négociateurs; il étoit déſolé de voir ſes poſſeſſions en danger, & le comte de Prouanne parloit comme un furieux au régent ſur le projet de rendre à l'Autriche le royaume de Sicile; il diſoit que toute l'Europe, liguée contre ſon maître, ne l'obligeroit pas de s'immoler volontairement à l'ambition des puiſſances qui alloient s'allier à Londres. Il diſoit que ſi elles vouloient employer la force, elles auroient à faire, non à un agneau, mais à un lion qui ſe défendroit avec les dents & les ongles; il menaçoit la France de porter une ſeconde fois les étendarts de la maiſon d'Autriche en Provence & en Dauphiné.

Albéroni, auſſi embarraſſé que le duc de Savoie, mais plus ferme & plus décidé dans ſes plans, perſuadé que le maréchal d'Huxelles n'approuvoit pas le traité, chargea le prince de Cellamare de lui dire que le roi d'Eſpagne connoiſſoit trop ſa probité, ſon bon eſprit, & ſon jugement, pour le ſoupçonner de vouloir agrandir la maiſon d'Autriche aux dépens de celle de France, comme Dubois l'avoit

Digitized by Google

imaginé, entraîné sans doute par quelque intérêt secret, ou par son esprit faux. Cellamare proposa donc au maréchal d'Huxelles de former une assemblée de négociateurs, pour examiner le projet fatal à la maison de Bourbon. Il voyoit les principales puissances prêtes à se liguer, & peut-être à fondre sur l'Espagne; il craignoit en secret que ces préparatifs ne fussent en état de faire face à tant d'ennemis déclarés : mais les alliés s'étoient trop avancés pour délibérer dans un congrès sur des articles déjà résolus entre eux, & près d'être sanctionnés par la signature. Albéroni chargeoit en même temps Beretty, ministre d'Espagne à la Haye, d'exposer aux Hollandois le danger qui menaceroit leur commerce, s'ils favorisoient l'Angleterre, qui vouloit, depuis si long-temps, & dominer sur toutes les mers, & s'enrichir exclusivement; il ajoutoit qu'ils se préparoient à envoyer au plutôt une escadre dans la méditerannée. Albéroni vouloit prévenir toute négociation de l'Angleterre & de la France, qui, par leurs ministres, faisoient présenter à la république le plan du traité d'alliance, & employoient les ressources de la politique & toutes les voies connues, pour corrompre les bourgmestres, dont il falloit gagner les suffrages

Digitized by Google

pour conduire quelque négociation ; tandis que Cadogan, ministre d'Angleterre, s'étant marié en Hollande, employoit sa femme à tous les détails nécessaires pour entraîner l'adhésion de ces bourgmestres & des magistrats d'Amsterdam. Beretty, ministre d'Espagne, agissant en même temps de son côté, traversoit le ministre de Georges, & multiplioit les mémoires, pour démontrer que les intérêts du commerce de la république demandoient d'elle, au moins, la neutralité.

Albéroni reçut enfin des mains du marquis de Nancré le projet du traité de la quadruple alliance ; mais quand le roi & la reine d'Espagne eurent lu les articles projetés, où il étoit stipulé qu'ils renonceroient aux états que l'Espagne avoit possédé jadis en Italie, & qu'il ne leur seroit accordé que la succession éventuelle aux duchés de Parme & de Toscane ; qu'on ôteroit, en faveur de l'empereur, la Sicile à la maison de Savoie, à laquelle on donneroit la Sardaigne, occupée par l'Espagne, ils traiterent ces différens articles de violens, d'injustes, & de pernicieux ; ils ordonnerent à Cellamare, ambassadeur à Paris, de se plaindre, & de pousser les hauts cris. Le

Digitized by Google

régent, déconcerté des plaintes & des menaces de Cellamare, & voulant éviter la guerre contre le roi d'Espagne, qui avoit jadis tant fait répandre de sang & prodiguer tant de sommes pour être soutenu sur le trône, envoya un courrier à Londres, pour ordonner à Dubois de proposer qu'on laissât à l'Espagne la Sardaigne qu'elle occupoit, afin d'appaiser une cour réduite au désespoir; mais le roi Georges I ne goûta pas la proposition. L'empereur vouloit absolument la Sicile; il avoit promis au duc de Savoie de lui laisser la Sardaigne, & il ne voulut pas, en se rétractant, embrouiller les affaires.

Nancré fit ensuite à Madrid de nouvelles instances pour que l'Espagne acceptât le traité. Il avertit Albéroni de la duplicité du roi de Sicile, qui, en apprenant que la France & l'Angleterre offroient à l'empereur la Sicile, avoit dépêché un courrier à Vienne, pour l'offrir de son côté, à condition que sa complaisance faciliteroit le mariage du prince de Piémont avec l'une des archiduchesses. Mais Albéroni, qui savoit déjà que l'empereur vouloit la Sicile, pour se fortifier dans le royaume de Naples, répondoit, que les deux royaumes étant une fois en la puissance de l'empereur,

Digitized by Google

il pourroit créer une marine, ſeule eſpece de puiſſance qui lui manquoit; il ajoutoit qu'il n'étoit pas ſurpris que le roi d'Angleterre étant Allemand, trahît les intérêts de l'Angleterre, la maitreſſe des mers, en faveur de l'empereur, puiſqu'il laiſſoit au roi Georges les poſſeſſions de Breſmes & de Verden, & diſoit que l'appât futur des duchés de Toſcane & de Parme, dont on vouloit *leurrer* l'Eſpagne, n'étoit qu'un objet idéal, qui n'auroit jamais de réalité. Vainement Nancré, par ordre du régent, lui offroit-il d'envoyer une garniſon eſpagnole dans ces duchés. Le cardinal appeloit *oppreſſion intolérable* l'envoi de ces troupes dans les duchés, du vivant de leurs légitimes maîtres. Le cardinal miniſtre preſſoit donc les préparatifs de guerre & les armemens; & du fond de l'Eſpagne, il corrompoit dans tous les états de l'Europe quiconque vouloit s'attacher au roi Philippe. Il ſuſcitoit contre le roi d'Angleterre les partiſans du roi Jacques, le Czar, & le roi de Suede. A l'empereur il oppoſoit les Turcs, & les envenimoit contre leur ennemi naturel; il préparoit des régimens en Suiſſe, prêts à pénétrer en France, & traitoit avec le duc du Maine, qui ſoudoya ſecretement l'état-major de ce régiment. Il

Digitized by Google

entretenoit des correspondances avec les Bretons, peuple enclin à se plaindre à la moindre apparence d'atteinte à ses droits, ou à la premiere demande d'un nouvel impôt.

Stanhope fit alors de nouvelles instances pour que le roi d'Espagne approuvât le traité; & le cardinal lui répondit, qu'il alloit être témoin du développement des forces d'Espagne, & qu'il verroit passer dans la méditerranée trois cents voiles, trente-trois mille hommes de débarquement, cent pieces de canon de *vingt-quatre*, vingt autres de campagne, vingt mille quintaux de poudre, cent mille boulets, trois cent soixante-six mille outils différens, des bombes & des grenades à proportion, & disoit qu'on ne voyoit pas dans l'histoire, des débarquemens aussi redoutables.

Cependant l'Europe entiere ignoroit encore, au mois de Mai 1718, quel étoit le projet véritable & l'entreprise du Cardinal Albéroni; & quoique par-tout on eût prévu & développé ce qu'il vouloit faire, personne n'en avoit aucune assurance, à cause de la possibilité de plusieurs autres événemens. L'Espagne avoit en Sardaigne un corps de 17000

Digitized by Google

hommes, dont 3500 cavaliers ou dragons. Les troupes du duc de Savoie en Sicile se réduisoient au contraire à 8000 hommes, peu disposés à servir leur prince, & la plupart enclins à se soulever contre lui.

C'est dans cette conjoncture que le Roi Jacques d'Angleterre s'efforça de nouveau de sortir du néant où la paix de l'Europe l'avoit réduit. Voyant l'Angleterre à la veille d'attaquer l'Espagne, il résolut de s'attacher au roi Philippe, seul prince de l'Europe qui pouvoit lui être favorable, & dont il avoit à attendre son salut. Il envoya d'abord au Cardinal Albéroni un officier de marine, pour lui communiquer le plan d'une grande entreprise, dont la base étoit de gagner au roi Jacques l'Amiral Bingh, commandant l'escadre angloise, afin qu'il se joignît à la flotte d'Espagne. Cet officier, nommé Cammock, demandoit à Philippe V la promesse d'ouvrir ses ports, & d'y recevoir les navires anglois, pour se déclarer, après la descente en Espagne, fideles à Jacques, leur souverain légitime. Il demandoit encore du roi détrôné une lettre affectueuse en faveur de Bingh, avec promesse de l'enrichir & de le créer duc d'Albermarle. Il vouloit une lettre circulaire adressée aux chefs de l'armée navale,

Digitized by Google

la promesse des récompenses proportionnées à leur rang, & la somme de 20 mille liv. sterling que paieroit le roi d'Espagne à chaque capitaine qui emmeneroit son vaisseau dans le port du roi d'Espagne, pour opérer la réunion des forces navales. Il exigeoit, pour les grades inférieurs, des récompenses proportionnées, & pour chaque matelot, 5 liv. sterling de gratification. Cammock demandoit encore une lettre du roi pour le capitaine Scholt, la promesse de le faire comte, & amiral de l'escadre bleue, avec la récompense de 30 mille liv. sterling, quand il se réuniroit à la flotte d'Espagne.

Le Roi Jacques n'avoit rien à perdre, en tentant cette vision de Cammock. Il adressa donc au cardinal Aquaviva le projet audacieux de cet officier, & le pria de le faire connoître au cardinal Albéroni, offrant de rembourser au roi d'Espagne les sommes énormes que Cammock demandoit, pour corrompre l'armée navale du roi Georges I, quand il seroit monté sur le trône. Le ministre d'Espagne, aussi intéressé que le roi Jacques à opposer à l'Angleterre un ennemi puissant, à le détrôner même, s'il étoit possible, écouta ces projets. Tout ce qui avoit un air de grandeur & d'audace plai-

Digitized by Google

soit singulierement à son imagination hardie & créatrice, & l'opinion régnante elle-même lui donnoit du courage, les Espagnols désirant de sortir de la situation léthargique où ils se trouvoient. Ils se flattoient déjà de figurer en Europe, comme les plus grandes puissances, & de reconquérir les Etats d'Italie, qu'ils regardoient toujours comme dépendans & démembrés de la couronne d'Espagne.

Albéroni voyoit d'un autre côté que l'alliance entre l'Angleterre & la France étoit résolue; que l'intérêt personnel attachoit le roi Georges à Philippe d'Orléans, & que le premier, songeant à se maintenir roi, & le second à le devenir, avoient tous les deux besoin de l'Empereur, contre les intérêts & l'ambition secrete du roi Philippe, il résolut de tout entreprendre, & de tout se permettre pour rompre une si redoutable alliance. Il redoubla d'intrigues avec les Bretons, avec les mécontens de la régence, avec les jésuites françois, par le canal de d'Aubenton, déjà trop irrité de l'anéantissement de ses confreres en France, avec les mécontens de Hongrie, & avec le parti de l'opposition à Londres, pour exécuter ses projets. Il ordonna au marquis de Leyde, qu'il nomma général des forces navales d'Espagne,

Digitized by Google

de ſe rendre de Cadix à Barcelone, & la flotte d'Eſpagne partit le 15 mai. Le cardinal ne rendit compte à perſonne de ſa deſtination, intimidant le pape par la voie du nonce, pour en obtenir ſes proviſions, & aſſurant le duc de Savoie, par un courrier, que la flotte garantiroit ſes états de toute inſulte de l'empereur.

Les troubles du royaume de France éclaterent en même temps (juin 1718) entre le régent & le parlement. Les arrêts du conſeil & les arrêts de cette compagnie excitoient la joie du cardinal & des autres ennemis du régent, des partiſans de l'Eſpagne, des princes légitimés, & du prince de Cellamare, qui écrivoit en Eſpagne que l'affaire des monnoies alloit allumer un incendie funeſte dans le royaume de France.

Le roi d'Angleterre, de ſon côté, préparoit ſa flotte, & faiſoit avertir le roi d'Eſpagne qu'il ne ceſſoit de ſoutenir ſes intérêts pendant les négociations du traité, & qu'il ne pouvoit lui exprimer tout ce qu'il avoit déjà fait pour conduire la cour de Vienne à ſe déſiſter de quelques-unes de ſes prétentions, afin de ſatisfaire celles d'Eſpagne. Il ajoutoit, que l'empereur étoit d'autant plus difficile, que la paix avec la Porte étant comme aſſurée, ce prince

Digitized by Google

n'étoit pas moins certain de conclure un traité avec le duc de Savoie, quand il le voudroit, & aux conditions qu'il exigeroit de lui. Toutes ces circonſtances rendoient l'empereur inexorable, & entierement attaché à ſes principes. Le roi Georges prétendoit auſſi qu'il avoit fait naître dans l'eſprit de l'empereur les ſonpçons les plus inquiétans, pour le conduire à la raiſon, en lui faiſant connoître qu'il préparoit une eſcadre contre tout perturbateur du repos public.

Les miniſtres anglois diſoient en même temps à Monteléon, que quelque changement que l'empereur déſirât de faire au projet du traité, l'Eſpagne devoit l'accorder. Ils avançoient qu'il déſiroit une renonciation aux états d'Eſpagne de la part de tous les princes de la maiſon de Bourbon en France, & que la France avoit de la répugnance à conſentir aux déſirs de l'empereur; que cette renonciation ſeroit nulle de la part du roi pendant ſa minorité, & que le régent ne ſeroit point diſpoſé à aſſembler les états généraux du royaume de France, pour la ſanctionner de ſon autoriſation, à cauſe du danger où ſe trouve l'autorité établie en France pendant les minorités, & du danger plus

imminent où elle se trouveroit, la nation étant assemblée.

Le prince de Cellamare écrivoit de son côté à Madrid, qu'il avoit parlé avec force au maréchal d'Huxelles sur le projet insensé d'attacher la France à l'Autriche & à l'Angleterre, en la séparant de la maison d'Espagne; il lui avoit reproché avec amertume & avec courage tout l'opprobre, tout le scandale d'un traité négocié par la France contre le propre sang & les intérêts de ses rois, & il lui avoit dit que les puissances neutres étoient stupéfaites d'une telle conduite, & des efforts secrets que faisoit la France à la Haye pour multiplier les ennemis de l'Espagne, & pour joindre à l'alliance commune les Hollandois, & les faire même sortir de leur état de neutralité, pour les armer contre l'Espagne.

En effet, Morville étoit alors chargé d'aller solliciter l'accession de la Hollande au traité, & les chefs de la république ne manquerent point de lui faire observer qu'il agissoit évidemment contre les intérêts de la France. Ils appeloient nos négociations aussi nouvelles que singulieres, & disoient qu'ils ne voyoient pas avec plaisir eux-mêmes l'agrandissement

Digitized by Google

de la maiſon d'Autriche. La guerre étant près de s'allumer entre la France, l'Angleterre, & l'Eſpagne, ils vouloient conſerver leur commerce tant qu'elle dureroit.

Dubois, en attendant, enrageoit à Londres de ces oppoſitions, & ne ceſſoit de repréſenter au régent, que la ſanté du roi étoit telle, qu'il ne pourroit vivre. Il diſoit, que l'ambition de la reine d'Eſpagne entraîneroit, à la mort du roi, Philippe V en France, & qu'au lieu de fortifier ſa puiſſance, il falloit, en s'attachant à l'empereur & à l'Angleterre, lui rendre ſon projet & plus difficile & plus dangereux.

Dubois, qui avoit ſu joindre ſes affaires perſonnelles à celles du régent, recevoit alors la confirmation de la promeſſe de l'influence de l'empereur, pour obtenir le chapeau de cardinal. Il menoit de front les intérêts du régent, & ſa convoitiſe; les intérêts ſeuls de la France étoient ſacrifiés. On relevoit la maiſon d'Autriche, que Louis XIV avoit reléguée dans le fond de l'Allemagne; on fortifioit l'Angleterre, en éloignant le prétendant, & en s'alliant à la maiſon de Brunſwick, qui renforçoit la Grande-Bretagne, en étendant l'in-

Digitized by Google

fluence de cette isle jusques au milieu du continent.

Vainement le parti de l'opposition, les ennemis de la guerre, & les négocians se tourmentoient-ils à Londres pour réprimer le nouveau roi dans ses projets de guerre contre l'Espagne, sans prétexte, sans avantage pour les isles britanniques, & uniquement utiles aux intérêts de l'empereur, aux vues d'agrandissement & d'affermissement qu'un roi d'Angleterre, souverain d'Hanovre, pouvoit avoir en Allemagne. Ces raisonnemens n'opéroient rien dans le conseil, tout allemand, du roi d'Angleterre. La nation, par la chambre haute, étoit assujettie au pouvoir royal, & le parti populaire & national, uni aux commerçans, étoit réduit à la stérile, à la triste espérance qu'une guerre si mal entreprise ruineroit le ministere; ressource ordinaire des Anglois, quand le parlement subsistant est une fois gagné par la cour d'Angleterre.

Le duc de Savoie, en attendant, négocioit dans toutes les cours, & multiplioit les ministres, pour traiter, pour s'allier, & pour découvrir la destination de la flotte d'Espagne. L'abbé del Marco étoit à Madrid, pour y représenter;

Digitized by Google

représenter; Lascaris passoit pour son agent de confiance; mais il avoit rarement le secret du roi, & Albéroni avoit découvert que Cordery, secrétaire d'ambassade, avoit ordre de les espionner. Enfin le duc de Savoie offroit au cardinal d'envoyer un autre ministre, pour traiter, tandis que chacun de ces envoyés jouoit son rôle, & soutenoit un systême idéal. Del Marco affectoit de dire que l'entreprise de l'Espagne avoit pour but l'invasion de la Sicile. Lascaris se contentoit de faire entendre qu'elle pouvoit bien avoir en vue de s'emparer de Naples; & dans ses dépêches secretes, il écrivoit au duc de Savoie, qu'il étoit de ses intérêts de préférer l'alliance de l'Espagne à celle de l'Empereur. Cordery, de son côté, assuroit que la France ayant envoyé en Espagne le marquis de Nancré, l'intime ami du régent, devenu l'homme de confiance du cardinal Albéroni, il s'agissoit évidemment entre ces deux puissances de quelques négociations trop bien fondées, pour croire que les deux branches de Bourbon se séparassent. Ainsi, le duc de Savoie, avec ses trois ministres & leurs trois suppositions, étoit le plus mal instruit des princes de l'Europe, & sur les négociations de

Londres, & sur la destination de la flotte d'Espagne.

Mais Albéroni, ferme comme un rocher dans ses projets de reconquérir ce que l'Espagne avoit perdu par le traité d'Utrecht, ordonnoit à ses ministres, dans toutes les cours, de déclarer que le roi d'Espagne regardoit comme déshonorant, & comme trop favorable à l'empereur, tout projet de traité qui adjugeroit à ce prince quelque état nouveau en Italie, ou lui conserveroit la totalité de ceux qu'il y possédoit; que si les puissances contractantes se refusoient à tout changement dans un tel plan, le roi d'Espagne étoit disposé à le combattre de tout son pouvoir. *Il est donc fort inutile*, disoit-il, *de négocier davantage. Mon maître va diriger contre l'empereur toutes les forces de l'Espagne; & quand même toute l'Europe se ligueroit contre lui, ce parti est plus digne du roi que celui de souscrire à des conditions infames en faveur de la maison d'Autriche.*

Albéroni ajoutoit au Ministre d'Angleterre à Madrid, que dès le moment que l'escadre angloise partiroit, il devoit s'attendre à voir les Anglois maltraités de toute maniere. Ses vivacités furent mêlées de mots entrecoupés

Digitized by Google

sur le prétendant ; il fit des pronostics contre le roi d'Angleterre dans la prochaine session du nouveau parlement. L'audience fut suivie d'un ordre que Stanhope donna aux consuls anglois dans tous les ports du roi d'Espagne, de mettre sous leur garde les effets appartenans aux négocians de leur nation.

Le roi Philippe, voyant toute l'Europe liguée contre lui, douta cependant quelques momens du succès de ses entreprises maritimes. La vue des suites de la guerre qu'il alloit commencer, peut-être contre toute l'Europe, le jeta, pendant quelque temps, dans la perplexité ; il suspendit un instant ses préparatifs ; & la reine, qui voyoit son grand projet échouer, & à qui il falloit des souverainetés pour ses enfans, qu'elle ne vouloit pas abandonner à la discrétion du prince régnant, né du premier lit, environna si bien le roi d'Espagne, & eut recours, avec tant d'esprit, aux ressources des femmes adorées de leurs maris ; elle usa si bien de ses charmes, & accorda ses faveurs avec tant de prudence, que le roi, qui d'ailleurs aimoit la guerre, & la gloire sur-tout attachée à ses succès, se laissa entraîner par elle ; en sorte que les avis du conseil pour la paix furent, dans un instant, sans crédit.

Digitized by Google

Le roi d'Espagne, sujet à des maladies vaporeuses périodiques, éprouvant néanmoins des besoins ardens, étoit aussi vigoureux auprès de son épouse, qu'il étoit foible d'esprit. La reine au contraire étoit aussi froide pour les plaisirs, qu'elle étoit forte de courage & d'ambition : aussi étoit-elle, avec son mari, parcimonieuse, avisée, & son lit à roulettes touchoit celui du roi, tant qu'elle étoit souveraine & qu'elle gouvernoit seule; mais dans le moment où Philippe vouloit être roi, le lit soudain passoit dans l'autre coin de la chambre, & l'alarme étoit telle dans l'appartement, que les ministres, soutenus par la reine, en étoient dans la consternation. La situation respective des lits jumeaux étoit ainsi la boussole des observateurs du cabinet; les ministres étrangers avoient enrichi la nourrice de la reine, confidente de cette princesse, pour en apprendre la position; & l'influence du devoir conjugal étoit telle sur le caractere de Philippe V, que la reine s'en servoit habituellement pour appaiser les tourmens de la conscience même du roi; & si le pape, gouverné par l'empereur, faisoit entendre à Philippe, par d'Aubenton son confesseur, qu'il avoit encouru les censures de l'église; si,

Digitized by Google

par ces aſtuces, le pape & le jéſuite favoriſoient, en émouvant la conſcience du roi, les projets de l'Autriche; s'ils dérangeoient quelque plan & ſuſpendoient quelque affaire : le lit de la reine, réuni le ſoir à celui du roi, renverſoit dans la nuit l'intrigue du pape & du confeſſeur; en ſorte que ce pauvre roi Philippe fut le jouet, toute ſa vie, du pape & de ſa femme, de ſa conſcience & de ſes beſoins.

Irrité des obſtacles que le pape oppoſoit ſecretement à la déclaration de guerre, & de ce qu'il lui refuſoit les bulles de Séville, Albéroni n'oublioit rien pour déſoler le ſouverain pontife & augmenter ſes frayeurs. Il lui faiſoit dire par le nonce, qu'il ne demandoit plus les bulles que pour les propres intérêts du Saint-Siége, lui faiſant entendre ce qu'il avoit à craindre en perſiſtant dans ſon refus; mais le pape étoit moins alarmé des ſuccès incertains du roi d'Eſpagne, & de ſon reſſentiment, qu'effrayé de la vengeance des Allemands dont il étoit menacé; & lorſque le cardinal Aquaviva, miniſtre eſpagnol à Rome, demandoit des bulles, le pape, à ſon tour, demandoit au cardinal une authentique réparation des affronts que l'immunité eccléſiaſtique avoit reçus en Eſpagne par les ordres d'Al-

Digitized by Google

béroni, & de l'injure faite à Madrid aux propriétés de l'église, le roi ayant fait un emploi profane des revenus de plusieurs bénéfices.

Bientôt, comprimé de toutes parts par l'empereur, Clément XI fut obligé de témoigner encore plus ouvertement un ressentiment si affecté contre Albéroni, qu'il ne cessoit d'appeler l'*ennemi de l'église*, que le cardinal ministre, aussi irrité à Madrid que le pape l'étoit à Rome, ordonna au cardinal Aquaviva & à tous les Espagnols de sortir de Rome; ce qui fut exécuté si promptement, que le mouvement subit & inopiné qui s'ensuivit déconcerta le souverain Pontife.

Albéroni chassa ensuite de Madrid le ministre du souverain pontife, en lui disant qu'il étoit indigne d'occuper une place dans laquelle il avoit été incapable d'attirer sur lui les égards de son maître; & comme le nonce ferma le tribunal, qui, selon les anciens usages du royaume, expédie plusieurs affaires bénéficiales, le cardinal ministre voyant la suspension de diverses affaires ecclésiastiques essentielles, fit saisir & garder à vue la personne du nonce, assembla le conseil suprême de Castille, qui jugea que cet officier du pape ne pouvant ouvrir le tribunal sans l'aveu du roi,

Digitized by Google

ne pouvoit le fermer sans le même aveu. Le cardinal fit publier en même temps, que Clément prenoit le parti de l'empereur contre l'Espagne, attaquant ses deux neveux Albane, comme des mercenaires & comme des pensionnaires des Allemands, qui trahissoient les intérêts de l'église & du pape leur oncle, pour la pension sordide de quatre mille écus que leur faisoit l'empereur, laquelle étoit même suspendue toutes les fois qu'ils n'obéissoient pas aveuglément aux ministres de ce prince, & à leurs fantaisies. Le pape répondoit qu'il ne pouvoit, en honneur, accorder des bulles à un ministre qui le menaçoit si souvent & si violemment; & Clément, homme d'esprit, disoit que la conquête de l'église de Séville, qu'ambitionnoit Albéroni, étoit si différente de la conquête de la Sardaigne, que les moyens qui avoient réussi pour celle-ci, étoient exécrables dans un cardinal pour l'autre, ajoutant qu'il n'oublieroit jamais la maniere terrible dont Albéroni avoit abusé, l'année d'auparavant, de sa crédulité, quand, pour obtenir le chapeau, il déclaroit au pape qu'il dirigeoit contre les ennemis de l'église & de l'Italie, les forces espagnoles qui allerent envahir la Sardaigne.

Digitized by Google

Les murmures ne cessoient point en Angleterre contre les armemens ordonnés par le roi Georges I. La cour de ce prince ; le parlement, dans lequel il s'étoit assuré d'une majorité ; la chambre haute, toujours intéressée à la guerre, désiroient qu'on attaquât l'Espagne ; le ministre sur-tout vouloit qu'on s'attachât à l'empereur pour soutenir le roi sur le trône d'Angleterre, & occuper la turbulence des anglois par une heureuse diversion hors des foyers domestiques. Ainsi, pour récompenser l'Angleterre d'avoir appelé Georges sur le trône, Georges la condamnoit au fléau de la guerre, se jouant & des priviléges d'un peuple qui se dit roi, & du parti patriotique, & de la classe des commerçans. La nation avoit beau se tourmenter, à cause de ce fléau qui alloit réduire de nouveau l'Angleterre dans la détresse où la guerre de la succession d'Espagne l'avoit jetée ; le parti étoit pris dans le cabinet de Georges ; la paix de l'Angleterre & de l'Europe devoit être sacrifiée à l'ambition du roi ; & cette politique cruelle, ce jeu des droits & de l'intérêt des peuples, cet art fatal de les livrer aux calamités de la guerre, pour les dominer, devoit être la base de la politique future de cette dynastie nouvelle, que la nation

Digitized by Google

avoit substituée aux Stuarts. La politique de ceux-ci étoit de régner par un effet de leur volonté absolue ; la même ambition agissant dans un autre sens, pour le même effet, dirigeoit une partie de la nation contre l'autre, & la guerre fut résolue.

La flotte angloise partit ainsi des ports d'Angleterre le 13 juin, sans que Monteléon pût pénétrer les ordres que l'amiral Bingh, commandant de cet escadre, avoit reçus ; vainement l'ambassadeur d'Espagne obtint-il du ministere anglois une conférence, pour apprendre quelle étoit la destination de cette armée navale. Stanhope répondit, que les instructions de Bingh lui prescrivoient de conserver l'harmonie qui régnoit entre son maître & le roi d'Espagne, de ne point troubler la navigation des convois qu'il pourroit trouver faisant voile en Sardaigne, ou même en Sicile ; mais de s'opposer à toute descente dans les terres de l'empereur en Italie, le roi Georges étant le garant de la neutralité de l'Italie. Monteléon voulut représenter aux ministres du roi Georges leur ingratitude, & leur aveuglement étrange, qui les portoit à renoncer aux avantages du commerce d'Espagne, pour agrandir l'empereur, sans utilité pour la Nation angloise, & au pré-

Digitized by Google

judice même du roi Georges, intéressé, comme électeur, à modérer la puissance autrichienne. Monteléon voulut même engager le roi Georges à devenir le médiateur de la paix, plutôt que de déclarer la guerre, montrant la gloire attachée à la médiation des premieres puissances européennes : le parti étoit pris à Londres, & les ministres de Georges répondoient de leur côté, qu'ils étoient bien dolens eux-mêmes de l'ingratitude de l'Espagne envers la Grande-Bretagne, se plaignant de ce que les sujets du roi d'Angleterre souffroient dans les ports d'Espagne & dans les Indes occidentales, rappelant les menaces que faisoit Albéroni du prétendant, & disant que l'empereur étoit, à l'égard de l'Espagne, un prétendant aussi dangereux que celui d'Angleterre l'étoit au roi Georges.

D'un autre côté, tandis que l'escadre espagnole & celle d'Angleterre voguoient en pleine mer, le cardinal Albéroni & le duc de Savoie négocioient sur la Sicile. Albéroni lui avoit déjà demandé quelque place de cette isle en dépôt, pour s'emparer plus facilement du royaume de Naples, promettant un corps formidable de troupes, qui se porteroit en Lombardie aux dépens de l'Espagne. Il disoit

Digitized by Google

que, par ce moyen, on donneroit une telle inquiétude à l'empereur, qu'il n'oseroit dégarnir l'état de Milan, pour envoyer des secours à Naples. Ce royaume subjugué, le cardinal promettoit de détacher un gros corps de troupes, qu'il enverroit en Lombardie, aux ordres du roi de Sicile, principal souverain de l'Italie, à qui il seroit si glorieux de rendre à cette contrée de l'Europe son ancienne liberté & son indépendance de l'empereur.

Albéroni dépêchoit en même temps un courrier au duc de Parme, le 20 juin, pour lui apprendre que la foudre alloit tomber sur la Sicile, disant qu'il s'en emparoit, pour s'approcher de Naples, & éviter les fourberies du duc de Savoie. Il ajoutoit au duc de Parme, que s'il s'attiroit par-là un ennemi de plus, il en seroit dédommagé par une conquête facile, qui donneroit le temps de semer pendant l'hiver la discorde dans les royaumes de France & d'Angleterre, pour occuper le régent. Sur ce fondement, Albéroni assura le duc de Parme, dont il étoit né le sujet, que l'Italie seroit bientôt délivrée de la servitude dans laquelle la tenoit de tous côtés la puissance de la maison d'Autriche.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, le prince de Cellamare alla ſe plaindre au régent de ce que le traité d'alliance alloit être ſigné, lui déclarant, de la part de ſon maître Philippe, que ſi, dans ce traité, il entroit dans quelque engagement contraire aux diſpoſitions du roi d'Eſpagne, il prépareroit une ſciſſion entre les deux branches de Bourbon. Le comte de Prouanne, Miniſtre de Savoie, que Cellamare excita, alla faire des repréſentations avec la même force, & l'envoyé de Moſcovie y courut encore après celui-ci. Le czar, ambitieux de pénétrer dans les affaires de l'empire, croyoit y parvenir en ſe liguant avec la Suede. Son intention étoit de ſe venger encore du roi d'Angleterre, en ſoutenant les droits du roi Jacques, qu'il vouloit faire paſſer en Ecoſſe avec ſoixante mille hommes, tandis qu'il enverroit quarante vaiſſeaux de ligne dans la Baltique. Inſtruit de ces projets, ſon envoyé à Paris alla trouver le régent, & l'aſſura que tout étoit diſpoſé pour former une ligue dans le nord, qui balanceroit la quadruple alliance. Il lui dit que cette ligue ſeroit utile à la France & à toute l'Europe, ſi le régent vouloit s'y attacher, parce qu'elle empêcheroit l'empereur & le roi d'Angleterre de troubler

Digitized by Google

le repos de l'Efpagne; mais le régent éluda cette propofition, & Cellamare fit connoître au Cardinal Albéroni l'impoffibilité d'arrêter la marche des négociations des trois puiffances alliées.

Mais il lui faifoit entendre qu'il feroit plus heureux en fomentant les divifions inteftines qui commençoient à fe manifefter en France; il dit que le parlement commençoit à fe foulever contre le régent, & que les fuites de ces infurrections produiroient des changemens favorables au roi d'Efpagne; & il écrivoit que le parlement étoit appuyé du duc du Maine, du comte de Touloufe, des maréchaux de Villeroy & de Villars.

Malgré ces obftacles, & les troubles intérieurs qui commençoient à agiter la capitale, les difficultés fur le traité s'applaniffoient à Londres, & celle qui reftoit encore, ne regardoit plus que les garnifons qui devoient être mifes dans les places de Tofcane; il falloit rompre auffi toute intelligence poffible entre le roi d'Efpagne & le roi de Sicile; car on fe défioit autant de ce prince que du cardinal Albéroni; de celui-ci fur-tout, à caufe de fes principes audacieux; & de l'autre, à caufe des intérêts d'agrandiffement de fa

Digitized by Google

maison, étant capables, l'un autant que l'autre, de tout entreprendre pour remplir leurs objets.

Pour maintenir le duc de Savoie dans son indécision & dans l'embarras, ou pour le forcer à accéder à la quadruple alliance, on dit à Londres à son ministre que l'Espagne auroit souscrit au projet de paix, si on lui eût donné la Sardaigne ou la Sicile, & que, suivant les circonstances, il ne seroit pas encore impossible que les escadres angloise & espagnole ne se réunissent pour la conquête de cette isle, que la maison de Savoie perdroit irrévocablement, pour avoir refusé de s'attacher à quelqu'une des premieres puissances de l'Europe, qui l'auroit protégée contre toute invasion.

Prouanne, stupéfait, répliqua que Cellamare avoit communiqué des lettres d'Albéroni, directement contraires à ces relations; mais Stanhope repartit qu'Albéroni tenoit deux langages, & qu'il tromperoit même les Anglois, si la flotte d'Espagne étoit conquérante, & que si son entreprise manquoit, le roi de Sicile seroit sacrifié; qu'il étoit donc de l'intérêt de son maître de s'attacher à la force majeure; car il devoit s'attendre, en s'attachant à l'Es-

Digitized by Google

pagne, même victorieuse, d'éprouver, l'année suivante, le ressentiment de l'empereur.

Le duc d'Orléans parla encore plus clairement au comte de Prouanne; il lui offrit de parier que la flotte d'Espagne faisoit voile vers la Sicile, & qu'elle y feroit une descente; il ajouta que le roi de Sicile, son maître, étoit soupçonné de donner la main à l'Espagne pour le succès de cette entreprise.

Le régent étoit d'autant plus éclairé sur cette affaire, sur les progrès de la négociation, que le chapitre présent est écrit sur les lettres que ses envoyés secrets dans toutes les cours de l'Europe lui adressoient. Ce prince avoit conservé ces innombrables espions répandus dans toutes les capitales de l'Europe, que le feu roi entretenoit; & il étoit difficile qu'il se tramât le plus petit complot relatif à la France, qu'il n'en fût instruit; les récompenses périodiques étoient le prix de ces services secrets, & des gratifications extraordinaires suivoient les avis nouveaux s'ils étoient certains, & toujours en raison de leur importance. Nul potentat n'avoit des moyens aussi efficaces, & l'Europe seroit étonnée encore aujourd'hui, si on publioit par quelles ressources secretes la France étoit instruite, & quels étoient les

miniſtres inviſibles qu'elle ſoudoyoit, & qui vouloient bien ſe mettre à nos gages.

A Rome, des cardinaux neveux & autres; en Angleterre, des membres du parlement & des miniſtres; des princes du ſang dans quelques cours; & par-tout des ſecrétaires, des commis, des maîtreſſes, des favoris, & ſur-tout des valets de chambre; des maîtres d'armes & de danſe; des maîtres de langue françoiſe; les gazetiers de preſque toute l'Europe, excepté de Londres, étoient les penſionnaires de la France, ou ſes eſpions, ou ſes miniſtres ſecrets. L'intrigue du feu roi avoit été telle, qu'il avoit ſoudoyé même des ſouverains.

C'eſt cet empire inviſible de la France dans toute l'Europe, qui rendit le feu roi victorieux de toutes les ligues contre lui, qui détacha l'Angleterre de la faction qui alloit l'écraſer à la fin de ſon regne, & qui aſſura, par un teſtament ſecret, le trône d'Eſpagne à ſon petit-fils, &c. &c. Ces intrigues ſecretes, jointes au ſuccès de ſes armes, en firent le prince le plus redoutable, & le premier politique de ſon temps.

Le régent, inſtruit de ces mobiles ſecrets de notre politique, les conſerva ſoigneuſement,

&

Digitized by Google

& Louis XV en eût retiré, comme son prédécesseur, les plus grands avantages, si les étrangers n'avoient à leur tour exercé leur empire sur nous par les mêmes moyens. Ne précipitons point nos pas. Les maîtresses, les ministres, les courtisans de Louis XV devoient la plupart, en trahissant le prince, accepter des ennemis de la France les pensions que Louis XIV avoit données aux étrangers; en sorte que cette unité de plan & de mesures avec ces puissances, qu'avoit établie le roi Louis XIV, devoit être remplacée par une mobilité de principes & d'intérêts qu'une foule de personnages de peu de caractere & dénués de génie alloient substituer à la marche majestueuse de la politique de Louis XIV envers les puissances étrangeres. C'est dans cette partie-là que ce monarque avoit été véritablement grand, homme de génie, & dominateur de toutes les puissances européennes, dont il sut triompher, malgré toutes les ligues possibles que la haîne & la jalousie lui opposérent. Il avoit donné des royaumes à ses petits-enfans; il avoit appris à l'Europe à respecter la France, & à concevoir de hautes idées de sa puissance & de ses moyens, en s'attachant invariablement à ses principes, & en

ſe jouant même quelquefois des traités, pour ne point s'en éloigner.

La mobilité au contraire des maximes politiques, ſous le regne de ſon ſucceſſeur, a fait de la France le jouet de l'Europe, dans pluſieurs rencontres; & la foibleſſe du roi laiſſant à ſes maîtreſſes & à ſes miniſtres un empire trop puiſſant, les affaires étrangeres n'ont pu que décliner.

Cette digreſſion étoit néceſſaire au milieu de ce chapitre, pour reprendre haleine au milieu des négociations; l'hiſtorien eſt d'ailleurs obligé de faire connoître par quelle voie il a pénétré dans le dédale des opérations qui précedent les traités. Le lecteur ne doit donc pas être étonné que le régent pût parier avec l'envoyé du duc de Sicile, que la flotte d'Eſpagne alloit aſſaillir cette poſſeſſion du duc de Savoie, & que ce prince négocioit avec l'Eſpagne, pour agir de concert dans l'expédition. Prouanne voulut effacer ce ſoupçon, comme injurieux à ſon maître, & aſſura qu'il ſeconderoit au contraire de toutes ſes forces l'oppoſition que le régent apporteroit aux deſſeins du roi catholique, s'il vouloit en concerter les moyens avec lui. Mais le régent lui répondit,

Digitized by Google

qu'il régleroit ſes démarches ſuivant les événemens que produiroient la flotte d'Eſpagne, la paix de l'empereur avec le Turc, & la ligue du nord; mais que juſqu'au dénouement de ces affaires, il ne convenoit point aux intérêts du roi de prendre aucun parti, & qu'il avoit déclaré à Stanhope qu'il ne ſigneroit la quadruple alliance qu'après qu'il verroit clairement dans la marche des événemens.

Le régent avoit tout réglé cependant entre la France & l'Angleterre; il étoit convenu entre ces deux puiſſances qu'elles s'aideroient réciproquement, pour le maintien de leurs intérêts, par des conventions privées. La France devoit ſoutenir ſur le trône d'Angleterre la maiſon de Brunſwick, & l'Angleterre devoit reconnoître le duc d'Orléans roi de France, en cas de mort du prince débile, qui étoit d'une délicateſſe extrême; la France & l'Angleterre avoient même convenu, par des promeſſes ſecretes, que le projet du traité ne ſeroit altéré d'aucune maniere; car on attendoit encore les pleins pouvoirs de l'empereur, pour que ſon miniſtre à Londres pût ſigner au nom de ſon maître.

C'eſt alors que le régent réſolut de communiquer au conſeil des affaires étrangeres ce

Digitized by Google

projet de traité; car toutes les négociations n'avoient point été communiquées à cette assemblée, presque toute composée des amis du roi d'Espagne & des partisans du systême du feu roi; ils eussent éludé les plans & retardé le terme des négociations que le régent désiroit de conduire à leur fin. Ainsi, lorsque ce prince voulut leur faire connoître le traité, & demander la signature, il trouva le maréchal d'Huxelles ligué avec Cellamare, & refusant de le signer, & le duc du Maine, dans le conseil de régence, opina avec aigreur contre le traité. « C'est pour le coup, dit le duc d'Orléans, que M. du Maine se fait connoître. Oui, ajouta le duc du Maine, & je ne rougis pas d'être attaché à l'ancien plan du gouvernement de la France. Il ne nous manqueroit pas des alliés, si vous vouliez vous les attacher; la Savoie, le Czar, la Prusse, & la Suede ne demandent pas mieux que de nous avoir pour alliés ».

Le maréchal d'Huxelles, président du conseil des affaires étrangeres, étoit inébranlable dans cet avis-là. D'Estrées, archevêque de Cambrai, membre du conseil, adonné aux plaisirs & à la bonne chere, n'avoit pas assez de courage pour s'y opposer: il méprisoit

Digitized by Google

Dubois, l'agent de tant de nouvelles affaires ; mais il se soucioit trop peu des suites quelconques, pour y former quelque obstacle. Chiverny, autre membre du conseil, attaché à la maison d'Orléans, suivoit le torrent. Le marquis de Canillac avoit plus de courage ; ennemi déclaré de Dubois, il le proclamoit l'ennemi de l'état. Enfin Pecquet, sécrétaire & rapporteur du conseil, honnête homme, instruit, jouissoit de la considération des Conseillers ; mais il ne vouloit point hasarder cette considération, pour combattre le systême de Dubois, qui avoit bien plus de crédit sur l'esprit du régent.

Aussi d'Huxelles, animé par les dévots, par les jésuites, & les princes légitimés, attaqua seul les projets de l'abbé avec quelque éclat. Il alla jusqu'au point de lui déclarer, à son premier voyage à Londres pour négocier, que sa tête étoit en danger, s'il s'écartoit des instructions que lui avoit dictées la majorité du conseil, à laquelle avoit d'abord adhéré le régent ; mais Dubois, toujours hardi & résolu, ne se désistoit pas pour cela de ses entreprises ; & sa fermeté occasionnant des orages à la cour, les partisans du feu roi & les princes

Digitized by Google

légitimés disoient hautement que le maréchal d'Huxelles, si connu par son attachement à Louis XIV, de qui il tenoit ses dignités & ses biens, ne devoit ni trahir sa mémoire, ni les intérêts de la France, pour favoriser les vues privées d'un scélérat obscur, tel que Dubois. On ajoutoit au maréchal d'Huxelles, déjà effrayé, que s'il rendoit sur le champ ses provisions de président du conseil, jamais le régent n'oseroit les accepter, à moins qu'il n'eût résolu de soulever gratuitement contre lui & la ville & la cour. D'Huxelles prit le parti d'aller rendre au régent ses provisions; mais arrivé au palais royal, il n'eut jamais la force de mettre la main à la poche pour les y prendre, & revint chez lui, résolu de faire par lettre ce qu'il n'avoit pas eu la force de faire personnellement. Le Duc d'Orléans reçut en effet une lettre; & sentant toute la difficulté du maréchal, il employa sa maîtresse, madame de Feriol, Beringhen, premier écuyer, & le duc d'Antin, pour attaquer sa résistance; il suscita encore le marquis de Torcy, négociateur estimé, qui approuva le traité: le maréchal d'Huxelles pleuroit comme une femme; il n'étoit pas encore gagné, à cause des cris des partisans du feu roi, qui appe-

Digitized by Google

soient toujours la signature du traité une trahison de l'état ; d'ailleurs Cellamare, de son côté, redoubloit d'intrigues & d'activité pour en empêcher la signature, & présentoit des mémoires au régent & aux maréchaux d'Huxelles & de Villeroy, au nom de l'Espagne, contre cette quadruple alliance. Il en fit présenter un par le ministre du czar, & un autre par l'envoyé du duc de Savoie. Il reçut en même temps des lettres chiffrées sur l'état de la négociation entre l'Espagne & le duc de Savoie, où il apprenoit que le conseil d'Espagne n'avoit accepté aucune des conditions du duc de Savoie.

Ce prince vouloit que l'Espagne, attaquant le royaume de Naples, envoyât dix mille hommes en Lombardie, sous les ordres du roi de Sicile.

Que dans les places qui seroient prises dans l'état de Milan & dans le royaume de Naples, les garnisons seroient composées, moitié de troupes espagnoles, moitié de troupes savoyardes, sous le commandement d'un chef savoyard.

Que l'Espagne avanceroit un million au roi de Sicile, pour faire marcher son armée avec

Digitized by Google

soixante mille écus tous les mois de subsides.

Que le roi de Sicile commanderoit toutes les troupes, & celles d'Espagne aussi absolument que les siennes.

Des conditions aussi impérieuses, dans un temps où le duc de Savoie traitoit aussi avec l'empereur à Vienne, firent prendre la résolution au roi d'Espagne de chasser de l'Italie ses alliés, les Allemands. Albéroni cependant voyoit le projet du nord ; il voyoit abandonner encore l'affaire qu'il avoit voulu susciter à l'empereur, en soulevant contre lui le prince Ragotzi ; & ce Boischimene, que le Cardinal avoit envoyé au chef des Hongrois mécontens, lui avoit appris l'impossibilité actuelle d'employer les Turcs pour une diversion favorable. Enfin le projet de Cammock de corrompre la flotte angloise, avoit été éventé, & Stanhope avoit fait au cardinal de vifs reproches pour l'avoir écouté.

Dénué d'alliés, & dépourvu des moyens d'occuper ailleurs ses ennemis, le cardinal Albéroni persista néanmoins dans ses projets.

La flotte angloise, commandée par l'amiral Bingh, arriva, dans cette circonstance, à Ca-

Digitized by Google

dix, & déclara, de la part du roi Georges, que ses ordres lui prescrivoient d'insister auprès du roi d'Espagne pour obtenir la suspension de toute hostilité, & déclaroit que ses instructions portoient :

Que si le débarquement des Espagnols en Italie étoit déjà effectué, il avoit ordre d'offrir le secours de sa flotte pour se retirer en sûreté.

Qu'il offroit alors la continuation de la médiation du roi son maître, pour concilier le roi d'Espagne avec l'empereur.

Qu'au refus de la médiation, l'Espagne attaquant l'Empereur, il maintiendroit la neutralité de l'Italie les armes à la main. Malgré ces menaces, Albéroni étoit ferme dans son plan ; il entretenoit par-tout des espions, surtout en France, & il envoya à Cellamare un aventurier, le comte Marin, & un officier danois nommé Shleiber, qui proposoient une ligue entre l'Espagne & la Prusse. Albéroni, qui pensoit que Cammock lui avoit été dépêché par ses ennemis, & qui devoit croire qu'un ministre qui emploie la voie de tels personnages, peut en recevoir de pareils, ordonna à Cellamare de sonder les intentions

des aventuriers ; & si elles étoient bonnes & sinceres, de les employer.

La flotte, en attendant, voguoit en pleine mer, & le marquis de Leyde, ignorant, en partant, quelle en étoit la destination, devoit, à la hauteur de l'isle de Sardaigne, ouvrir le paquet qui lui indiquoit le rendez-vous de la flotte aux isles de Lipary.

Là il ouvrit, selon ses ordres, un second paquet, contenant le projet de l'expédition. Albéroni avoit si bien gardé, malgré ses négociations, le véritable secret, qu'il s'étoit condamné à écrire lui-même les mémoires relatifs à l'expédition.

Ainsi, la flotte entra le 25 juin dans le port de Cagliari. Les états de l'empereur étoient presque sans garnison, & le comte de Thawn, vice-roi de Naples, ayant rassemblé ses troupes dans un camp, il ne se trouva que six mille fantassins, & quinze cents chevaux ; alors on put observer quelle étoit l'indifférence de la noblesse pour les intérêts de l'empereur, aucun seigneur ne venant offrir ses services au vice-roi. C'est un exemple de plus de la nécessité où sont les rois de séduire constamment & d'employer à leur service les seigneurs de leurs

états : il faut qu'ils connoiſſent l'art de nourrir leur ambition & leur faſte ; car l'attachement pour les rois ceſſe où finiſſent leurs récompenſes.

Un courrier de l'ambaſſadeur de France à Turin apporta, peu de temps après, la nouvelle à Paris, que, ſans aucune réſiſtance, les troupes d'Eſpagne s'étoient emparées de Palerme. Le duc de Savoie demanda à la France & à l'Angleterre, par un ſecond courrier, la garantie du traité d'Utrecht, tandis que le public & la plupart des miniſtres étrangers croyoient encore que la deſcente avoit été faite de concert entre l'Eſpagne & la Savoie. Le comte de Prouanne, miniſtre à Paris du roi de Sicile, voulut preſſer le régent d'accorder des ſecours, comme la France s'y étoit obligée. Le régent éluda cette queſtion, & on répondit à Londres à l'envoyé de Savoie, que la flotte angloiſe ſecourroit ſon maître quand il auroit ſigné le traité. Le duc de Savoie, conſterné des nouvelles du progrès des troupes d'Eſpagne, s'abandonna enfin à l'empereur, & retint priſonnier l'ambaſſadeur d'Eſpagne, juſqu'à ce que Laſcaris, ſon envoyé à Madrid, fût mis en liberté.

Fort de ſes ſuccès, le cardinal Albéroni fit

Digitized by Google

appeler Nancré, & lui dit pour *ultimatum*, qu'il savoit que le régent alloit signer un traité avec l'Angleterre & l'empereur contre les intérêts de l'Espagne; il souhaitoit que le duc d'Orléans voulût abandonner un projet aussi funeste. Il lui déclara, que s'il vouloit en suspendre l'exécution, le roi d'Espagne s'engageoit à regarder les intérêts du régent comme les siens propres; mais que le ressentiment d'un refus seroit tel, que ni le temps, ni aucun service ne pourroient l'effacer, & que, dans toutes les occasions, il auroit pour ennemi le roi d'Espagne. Nancré, pressé par le roi Philippe V d'envoyer cette déclaration à Paris, répondit que la démarche seroit bien inutile, le traité devant être déjà signé à Londres; & Albéroni répliqua, que lorsque le traité seroit signé, & que le roi d'Espagne en auroit quelque connoissance, Nancré ne resteroit pas un quart-d'heure à Madrid.

Stanhope alla trouver, peu de temps après, le cardinal, pour lui dire que les forces maritimes alloient passer dans la Méditerannée, & que si l'Espagne n'accédoit au traité, toute l'Europe se réuniroit à l'empereur. Albéroni, plus fier que jamais, malgré l'arrivée de cette flotte, répondit que le roi d'Espagne poseroit

Digitized by Google

les armes lorſque la Sardaigne & la Sicile lui ſeroient cédées ; & que l'empereur dédommageroit le duc de Savoie, lorſque la flotte angloiſe ſeroit rentrée dans ſes pots.

Mais cette flotte voguant fièrement vers le royaume de Naples, rencontrant la flotte eſpagnole, & toutes deux ſe trouvant mêlées enſemble, Bingh, ſans autre déclaration de guerre, attaqua, dans un grand déſordre, celle d'Eſpagne. Pluſieurs capitaines firent échouer leurs vaiſſeaux, d'autres ſe brûlerent eux-mêmes, & vainement les autres eſſayerent-ils de ſe ranger en ligne ; les anglois, ſans ordre de bataille, prenoient ces vaiſſeaux à meſure qu'ils s'avançoient un à un. Caſtagneta, officier remarquable parmi les Eſpagnols, fut frappé du coup de la moitié d'un cadavre qu'un boulet de canon lui flanqua ſur la figure; bientôt l'amiral eſpagnol ſe rendit, & la flotte angloiſe, après avoir coulé à fond, brûlé, pris ou ſaccagé le plus grand nombre des vaiſſeaux eſpagnols, entra en triomphe dans le port de Syracuſe, traînant après elle les vaiſſeaux dont elle s'étoit emparée. Et pour comble d'orgueil, Bingh envoya un officier au marquis de Leyde, amiral eſpagnol, pour lui faire des excuſes d'une affaire auſſi inopinée, &

Digitized by Google

pour ſe plaindre encore de ce que les Eſpagnols avoient tiré les premiers. Mais le parti populaire ſe livra à toutes ſes fureurs à Londres, lorſqu'il eut appris la défaite des Eſpagnols, & la rupture avec Philippe, ſans déclaration antérieure ; ce qui ne pouvoit qu'entraîner la guerre avec l'Eſpagne, & la ruine du commerce. *Qu'eſt devenu*, diſoit le peuple anglois, *le regne du roi Guillaume III? Il engagea les nations à ſe battre, par la ſeule crainte qu'on ne lui enlevât le commerce d'Eſpagne.* Mais l'oppoſition avoit beau ſe plaindre, les intérêts du roi Georges étoient alors contradictoires avec ceux de ſa nation, & il falloit bien qu'elle fût ſacrifiée. Le parti du roi l'emporta au parlement, à la pluralité de 83 voix contre 50, & il fut décidé que le roi ſeroit félicité & remercié, comme s'il avoit exécuté le vœu national.

On avoit démontré cependant au parlement, que la moitié des ouvriers de pluſieurs manufactures angloiſes reſteroient dans l'inaction pendant la guerre ; que le commerce perdroit des effets immenſes, envahis dans les ports d'Eſpagne ; qu'au préjudice d'une nation dont l'Angleterre n'avoit rien à craindre, le miniſtere augmenteroit les forces des allemands &

Digitized by Google

des françois, & qu'il étoit des intérêts de la nation de les affoiblir, plutôt que de les renforcer par de nouvelles alliances.

Où en sera l'Angleterre, disoient les plus hardis patriotes, *si la France & l'empereur accablent l'Espagne? L'empereur, maître de la Sicile, de la Sardaigne, de Naples, de Milan, de Mantoue, s'emparera, quand il voudra, de l'Italie, & par conséquent du commerce de la Méditérannée. Voilà le projet auquel nos ministres sacrifient la fortune des Anglois, & le sang de mille braves gens.* Ces raisons sont nulles auprès des rois ambitieux; ils croient que la fortune de leurs sujets est leur héritage.

Fin du tome second.

Digitized by Google

TABLE

Des matieres de ce tome second.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Fin de la table du tome second.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google